

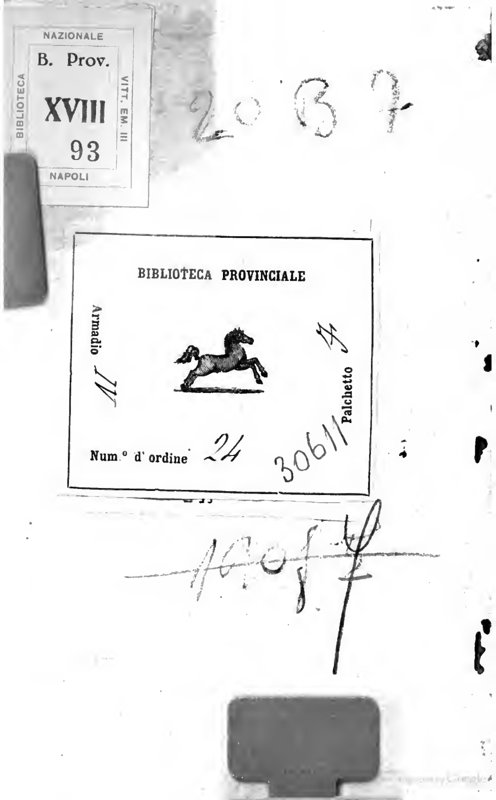

NAZIONALE
B. Prov.
XVIII
93
NAPOLI
BIBLIOTECA
VITT. EM. III
BIBLIOTECA PROVINCIALE
Armadio
Palchetto
Num.º d' ordine

TABLEAU
HISTORIQUE ET POLITIQUE
DE L'EUROPE,
DEPUIS 1786 JUSQU'EN 1796.

On trouve chez le même Libraire, et du même Auteur :

Politique de tous les Cabinets de l'Europe, pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI, contenant des Pièces authentiques sur la Correspondance secrète du comte de *Broglie* ; — un Ouvrage sur la Situation de toutes les Puissances de l'Europe, dirigé par lui et exécuté par M. *Favier* ; — Les Doutes sur le Traité de 1756, par le même : — Plusieurs Mémoires du comte de *Vergennes*, de *M. Turgot*, etc. ; Manuscrits trouvés dans le Cabinet de Louis XVI. *Troisième édition*, considérablement augmentée de Notes et Commentaires, d'un Mémoire sur le Pacte de famille, et du Système fédératif qui peut être le plus convenable à la France. Trois vol. in-8°. Prix, 12 fr., et 16 fr. par la poste.

Frédéric-Guillaume II.
Roi de Prusse,
né le 25. Septembre 1744; Roi le 17.
Août 1786; et mort le 16 Novembre 1797.

TABLEAU

HISTORIQUE ET POLITIQUE

DE L'EUROPE,

DEPUIS 1786 JUSQU'EN 1796;

CONTENANT

L'HISTOIRE

DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENS DU RÈGNE

DE F. GUILLAUME II,

ROI DE PRUSSE;

Et un Précis des Révolutions de Brabant, de Hollande, de Pologne et de France;

PAR L. P. SÉGUR L'AINÉ,

CONSEILLER D'ÉTAT, MEMBRE DE L'INSTITUT NATIONAL ET DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS LITTÉRAIRES.



TROISIÈME ÉDITION.

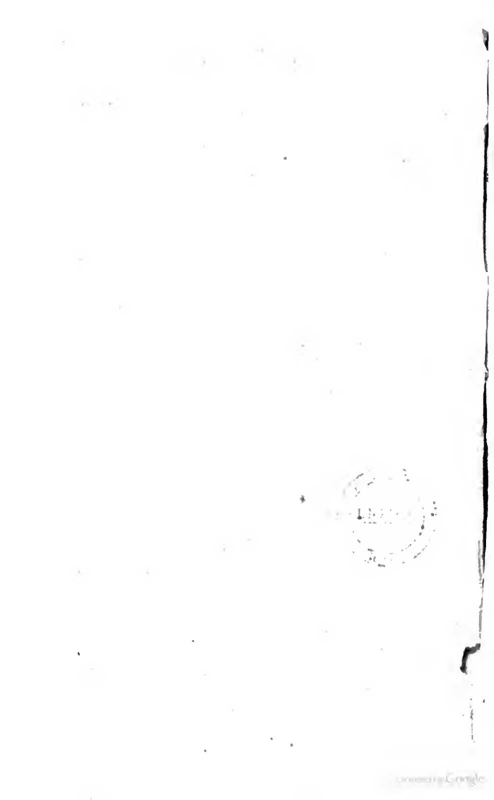
Quid verum, atque decens curo et rogo,
Et omnis in hoc sum. HORAT.... Epis...

TOME PREMIER.

A PARIS — (1803),

Chez ARTHUS-BERTRAND, Libraire, rue Hautefeuille, n°. 23.

1810.



AVIS
AU LECTEUR.

LORSQUE je traçai témérairement cette légère esquisse d'une Époque si féconde en grands Événemens, mon but étoit de contribuer à éteindre le feu des passions qui font tant de ravages dans le Monde depuis quelques années; et je crus que le meilleur moyen pour y parvenir, étoit de montrer avec vérité et impartialité, aux différens Partis, les fautes qu'ils avoient tous commises, et les excès auxquels ils s'étoient livrés.

Tout homme, une fois convaincu qu'il a besoin lui-même d'indulgence, devient plus tolérant pour les autres, et l'on est moins aigri par le malheur dès qu'on sent que ce malheur n'est

pas l'ouvrage seul des ennemis auxquels on l'attribue. L'espoir d'être utile l'emporta donc sur la crainte que je pouvois avoir de me compromettre en racontant des Faits si récens, et en offrant à mes Contemporains le Tableau de leurs folies, de leurs erreurs, de leur gloire, de leurs crimes.

La bienveillance publique m'a soutenu dans cette entreprise, et m'a prouvé que les passions étoient amorties. Des Hommes d'opinions opposées, et universellement estimés, m'ont honoré de leur approbation; l'Ouvrage a reçu les éloges les plus flatteurs, et n'a éprouvé en général que des critiques douces et encourageantes. Celles qui étoient dictées par l'esprit de parti se sont réciproquement réfutées, et m'ont elles-mêmes dispensé d'y répondre; enfin, il paroît qu'on a plus jugé le motif que le talent, et c'étoit tout ce que je pouvois désirer de plus favorable.

Dans l'espace de six mois, la Première Edition étant épuisée, je m'occupai, en l'an IX, de publier la Seconde : elle est également épuisée. J'en fis disparoître les incorrections, que d'utiles censures m'y avoient fait apercevoir. Presque tous ceux qui avoient loué ou critiqué cet Essai historique, s'étoient accordés pour blâmer le titre de l'ouvrage. Quoique Frédéric-Guillaume eût mêlé son nom à tous les Evénemens de cette grande époque; quoiqu'il eût conquis la Hollande, soulevé et partagé la Pologne, allumé la guerre d'Orient, fomenté l'insurrection Brabançonne, et qu'il se fût mis à la tête des Rois coalisés contre la France, on me reprochoit de placer, comme objet principal sur la scène, un homme dont le caractère a rendu le rôle peu éclatant, et qui disparoissoit souvent au milieu des grands événemens qu'il auroit dû diriger. J'aurois peut-être pu répondre à cette censure, et mon Avant-

Propos indiquoit déjà une partie des moyens que j'aurois pris pour me justifier ; mais j'ai espéré satisfaire la critique par un léger changement dans le titre de la Seconde Édition. Le peintre doit s'estimer fort heureux lorsque le public, en ne paroissant sévère que pour le cadre, se montre si indulgent pour le tableau.

AVANT-PROPOS.

AVANT-PROPOS.

L'HISTOIRE nous offre souvent de longues lacunes qui ne sont jamais remplies qu'imparfaitement. Ces époques, négligées dans les annales des Nations, sont celles où les destins des Peuples ont été soumis à des Princes foibles, dont le caractère, sans couleurs, n'a inspiré l'imagination d'aucun peintre.

Les Historiens, avares de leur temps et de leurs peines, ne s'attachent qu'aux noms des Princes célèbres, dont les grandes vertus ou les grands crimes offrent une matière plus riche, un travail plus facile, une gloire plus certaine à l'Auteur qui s'associe à leur immortalité.

Cependant les siècles s'écoulent et la postérité cherche, avec une curiosité pénible, et souvent inutile, à renouer

le fil interrompu de l'Histoire. Elle regrette que des Ecrivains sages ne lui aient laissé aucune lumière certaine pour remplir ces longs intervalles. On consulte alors d'anciens Mémoires obscurs, dictés par les passions; des Recueils d'anecdotes, dont rien ne garantit l'authenticité; des Gazettes du temps, dont la haine, la crainte ou la flatterie, ont tour-à-tour banni la vérité; et il en résulte que l'Histoire des Nations, toujours incomplète, ne nous présente qu'un mélange informe de clarté et d'erreurs, d'intérêt et d'ennui, d'instructions sublimes et de compilations fatigantes, tandis qu'elle ne devroit nous offrir que le tableau utile et suivi de la marche de l'esprit humain, dans les siècles de barbarie comme dans les siècles de lumières, et les époques de la décadence des Nations comme celles de leur prospérité.

J'ignore si je me trompe ; mais je crois que l'Histoire, ayant pour but d'ins-

truire le présent et l'avenir par la peinture du passé, est aussi utile, en retraçant les fautes où les foiblesses des Gouvernemens qui sont déchus de leur grandeur, qu'en peignant avec chaleur ces météores rares et brillans qui jettent un vif et court éclat sur leur patrie.

Si l'on veut écrire la Vie de quelques Hommes, il faut sans doute choisir les plus illustres ; mais si l'on se destine à écrire l'Histoire, aucune époque ne doit être négligée. Si la force prépare et dirige de grands événemens, la foiblesse en fait naître d'aussi importans; ils l'entraînent, ils la dominent, ils l'écrasent: et Tacite inspire autant d'intérêt lorsqu'il peint l'incertitude de Claude et les orages qui la suivent, que lorsqu'il burine la sombre et profonde politique de Tibère. Je ne vois de différence à de pareils tableaux, que celle des titres que l'on pourroit leur donner. Ainsi j'aurois écrit l'Histoire de Frédéric-le-Grand,

et j'écrirai celle du temps où Frédéric-Guillaume II a régné. L'un, dans notre siècle, laisse un grand nom, et l'autre n'y a occupé qu'une grande place. Le premier a fait de grandes choses, le second a assisté à de grands événemens. Mais tous deux doivent exciter notre curiosité, puisqu'ils ont influé tous deux sur nos destinées, l'un par son génie, et l'autre par sa foiblesse.

Frédéric-Guillaume, héritier du pouvoir de Frédéric-le-Grand, et non de sa gloire, avoit reçu de son oncle toutes les lumières qu'exige le trône; mais il étoit privé du talent qui sait en faire usage. Militaire instruit à la plus grande école, mais guerrier sans génie, il fit la guerre avec méthode et sans succès. Entouré de Ministres habiles, possédant tous les plans de son prédécesseur, il inquiéta toute l'Europe par ses projets, épuisa son pays par ses préparatifs, effraya ses ennemis par ses menaces,

étonna ses amis par sa versatilité. Excité par sa vanité, retenu par son indolence, enchaîné par la superstition, énervé par les voluptés, il n'exécuta rien de ce qu'il avoit voulu entreprendre, ne finit rien de ce qu'il avoit commencé; et après avoir successivement trompé et irrité toutes les Puissances de l'Europe, dans un temps où toutes les passions étoient enflammées au plus haut degré, le sort, qui se plaît souvent à tromper les plus profondes combinaisons de la politique, fit naître de sa foiblesse un résultat qui n'auroit dû être que le fruit de l'habileté la plus consommée: il agrandit ses états et mourut en laissant son royaume en paix au milieu de l'Univers embrasé.

La Russie, faisant craindre à l'Empire Ottoman une destruction totale; Catherine II, prête à être chassée de sa capitale par Gustave; la maison d'Autriche, battue par les Turcs, menacée par les Prussiens, inquiétée par les troubles de

la Hongrie, épuisée par la révolte du Brabant; la Révolution de la Hollande qui vouloit détruire le Stathoudérat, et qui fut forcée, par les armes Prussiennes, à subir son joug; les efforts de la Pologne pour conquérir son indépendance; les malheurs et le partage total de ce royaume; enfin, l'explosion de l'esprit démocratique des Français, la guerre d'un Peuple contre les Rois, les Nobles et les Prêtres; la Croisade de tous les trônes contre la Révolution; l'invasion de la France, la résistance imprévue des Français, et leurs conquêtes presque fabuleuses, au moment où tout présageoit la ruine et le démembrement de leur Pays; tels sont les principaux événemens de l'époque dont j'entreprends d'écrire rapidement l'Histoire.

Jamais on ne vit tant de projets conçus, et abandonnés; tant d'espérances brillantes, et trompées; tant de réputations éclipsées. Jamais le fanatisme de

la religion et celui de la liberté n'allumèrent plus de feux, ne versèrent plus de sang, ne détruisirent plus de fortunes, et n'immolèrent plus de victimes. L'incendie fut d'autant plus effrayant, que le calme qui l'avoit précédé avoit été plus long. Chaque année vit tour-à-tour les Rois de l'Europe menacer la France du sort de Troie, et la France ébranlée, détruire les trônes les plus formidables. Et il est peut-être assez remarquable, au sein de cet embrasement général, de ce délire universel, de cette succession de batailles sanglantes, de siéges meurtriers, de conquêtes rapides, au milieu de ce bouleversement de tous les rangs, de tous les principes, de toutes les Puissances, et au bruit de tous ces Sceptres brisés, de voir un Roi militaire, dégoûté de la gloire, s'endormant, dans une paix profonde, sur les volcans qui l'entourent, livrant son imagination affoiblie au prestige

fantastique des Illuminés, et se laissant conduire doucement dans la tombe par les rêveries de la superstition et les caresses de la volupté.

INTRODUCTION

ET

PRÉCIS DE L'HISTOIRE

DES PRINCES QUI ONT GOUVERNÉ LA PRUSSE ET LE BRANDEBOURG.

DEPUIS la destruction de l'Empire Romain par les Barbares, l'histoire de l'Europe, quoique féconde en grands hommes et en grands événemens, a pris un caractère d'uniformité qui l'a rendue froide et peu attrayante. La férocité des premiers temps de cette nouvelle époque, la cruauté et l'ignorante superstition des premiers conquérans, l'oubli total des sentimens de la liberté, la ruine des arts, des sciences, du commerce et des belles-lettres, la grossièreté des mœurs, la sottise et la partialité des anciennes chroniques écrites dans le fond des cloîtres, tout contribuoit à rendre aride et dégoûtant le travail nécessaire pour tirer quelques vérités de ce chaos obscur.

Tacite et César ont dit, en peu de lignes, tout ce qui peut intéresser sur les moeurs des anciens habitans de la Germanie; et l'histoire des Celtes, par le savant Péloutier, qui a coûté vingt années de recherches à cet estimable écrivain, fait honneur à son érudition, sans nous donner d'autre résultat que l'indifférence la plus juste pour les événemens de ces temps reculés.

Les Celtes, les Francs, les Huns, les Slaves, les Sarmates, les Daces, les Goths, les Cimbres, les Teutons, les Ostrogoths, nous offrent successivement et constamment les mêmes tableaux. Simplicité de moeurs, ignorance des arts les plus grossiers, amour d'une indépendance sauvage, passion pour la guerre, fidélité envers leurs frères d'armes, dévouement à leurs chefs, rapidité dans leurs invasions, férocité dans leurs victoires, découragement et dispersion totale après leurs défaites : voilà ce que présentent, pendant plusieurs siècles, toutes ces hordes barbares qui, depuis les frontières de la Chine jusqu'aux rivages de l'Océan, roulant l'une sur l'autre comme les flots de la mer, ont tour-à-tour envahi, ruiné et dépeuplé les plus belles contrées du globe.

Quelques-uns de ces peuples conquérans furent enfin adoucis et civilisés par les vaincus ; mais cette civilisation fut si lente et si incomplète, qu'ils conservèrent, jusquà ce siècle même, des traces de leur origine et de leurs antiques mœurs. La prééminence du clergé sur les autres ordres de l'état, rappelle celle des Druides Gaulois et des Pontifes Celtiques. L'usage des combats singuliers, la supériorité de l'état militaire sur toutes les autres professions et même sur les magistratures civiles, obstacle éternel opposé aux vertus publiques, conservent, au milieu de l'Europe moderne, les traces des mœurs scythes et germaines. Enfin, le système féodal qui si long-temps empêcha les rois d'être puissans et les peuples d'être libres, laisse à la plus grande partie des nations civilisées, de grands traits de ressemblance avec les Huns et ces Tartares, dont on retrouve encore le modèle intact chez les Kirghis, dans le Cuban, et parmi les Osses, les Cabardiens et les Alvares, qui gardent, jusqu'à présent, à l'abri des roches du Caucase ou dans la solitude des déserts, les mêmes loix, les mêmes coutumes et les mêmes noms que nous ont fait connoître les historiens de Rome et de Byzance.

C'est à cette grande révolution dans l'esprit des nations, qu'il faut attribuer la différence des impressions que nous recevons en lisant l'histoire ancienne et l'histoire moderne. Autrefois l'histoire étoit un drame attachant; depuis elle devint un journal stérile. Dans la Grèce et dans l'Italie, les loix qui régloient les droits des citoyens et fixoient les bornes de l'autorité des gouvernemens, étoient le premier et le continuel objet de l'intérêt public; l'amour de la patrie étoit la première des passions, et la gloire militaire, malgré son éclat, n'éclipsoit jamais les talens de l'orateur et du magistrat. L'opinion publique étoit tout: elle immortalisoit les héros, elle divinisoit les hommes qui excelloient dans les arts, ou qui faisoient des découvertes utiles; et l'historien avoit continuellement à peindre, non ce qui occupe quelques hommes, mais ce qui intéresse l'humanité toute entière. Il étoit animé par les grands modèles qu'il avoit à peindre, par les grandes passions qu'enflammoient des causes toujours importantes par leur nature et par leurs effets.

La solennité des fêtes, le civisme des jeux, la majesté des assemblées, l'importance des discussions, l'éloquence des harangues, la di-

versité des loix, la lutte énergique de l'esprit public contre l'audace des ambitieux, semoient dans les narrations une variété, et y répandoient une magie dont nos relations modernes sont totalement privées.

Long-temps après la chute de la République Romaine, cet intérêt se soutint parce que les anciennes formes et les anciennes mœurs ne s'effacèrent que par degrés. Mais il n'est aucun lecteur qui ne se sente fatigué dès qu'il commence à lire les annales du Bas-Empire. Les plus grands événemens, les révolutions les plus sanglantes, les invasions les plus formidables, les querelles de religion les plus acharnées ne produisent dans sa tête qu'un chaos d'images qui laissent à peine quelques traces dans sa mémoire : et si quelque motif particulier ne lui faisoit pas recommencer péniblement cette aride lecture, il ne se souviendroit peut-être que de quelques noms comme ceux de Constantin, de Julien, de Théodose, d'Alaric, de Genseric, de Bélisaire, de Narsès, et de ces catastrophes mémorables qui effraient l'esprit par leurs explosions, sans l'avoir intéressé par leurs détails.

Le berceau des monarchies qui ont succédé à l'empire des Grecs et à celui des Romains,

est encore entouré d'ombres plus épaisses et d'images plus confuses et plus sanglantes.

A peine distingue-t-on l'éclat de quelques noms fameux, comme ceux des Clovis, des Charles-Martel, des Charlemagne, des Othon et des Alfred. L'historien ne trouve à peindre, dans ces tems affreux, que des brigandages, des usurpations, des assassinats, des excommunications, des envahissemens uniformes de pouvoir par la noblesse sur les peuples, et par le clergé sur les nobles et sur les rois. Voltaire lui-même, malgré la fécondité de son imagination, a été accusé, comme historien, de se répéter sans cesse sur ces objets, et l'absurde envie n'a pas voulu voir que c'étoit au modèle, et non au peintre, qu'il falloit reprocher cette fastidieuse uniformité.

Les temps postérieurs fournissent plus de sujets aux romanciers et aux poètes qu'aux historiens. L'esprit de chevalerie, l'expulsion des Maures d'Espagne, les guerres féodales, la fureur des Croisades, produisirent des guerres nouvelles, donnèrent lieu à d'illustres faits d'armes, immortalisèrent quelques noms brillans, mais prolongèrent la léthargie des sciences, le sommeil des arts et la nullité du commerce et de l'industrie.

Enfin, les lumières reparurent : on inventa l'imprimerie, l'esclavage s'affoiblit, le tiers-état commença par-tout à reprendre une existence humaine, les prêtres virent décroître leur pouvoir, les rois augmentèrent le leur ; une politique plus éclairée adoucit les mœurs, rapprocha les peuples divisés; il se forma, dans l'Europe, une balance de pouvoirs qui, sans détruire le fléau des guerres de la chrétienté, les rendit moins barbares. La vaillance encore comptée pour la première des vertus, ne fut plus la seule honorée. La justice commença à renaître, le chaos des loix se débrouilla, les propriétés furent plus assurées, l'agriculture fut moins avilie ; on sentit les avantages du commerce, les arts et les talens reparurent, car on les voit éclore par-tout où ils sont honorés ; et la philosophie put alors mêler dans l'histoire quelques pensées utiles, et quelques pages intéressantes aux arides récits des batailles, des sièges et des traités.

Cependant, tel étoit encore l'empire des antiques mœurs que, jusqu'à nos jours, si l'on en excepte les écrits de Machiavel et ceux de deux ou trois auteurs modernes, on n'a composé qu'en Angleterre des ouvrages historiques, où le lecteur de toutes les classes puisse trouver

quelques alimens pour sa pensée, et quelque résultat utile à sa position. Par-tout ailleurs, vous ne rencontrez que la nomenclature, plus ou moins sèche, des princes, les détails de leur généalogie qui fondoit leurs droits et motivoit leurs prétentions, le récit de leurs guerres éternelles, l'extrait de leurs traités, presqu'aussitôt oubliés que conclus, et quelques révolutions de dynasties, qui ensanglantoient les trônes sans améliorer le sort des pays. En un mot, par-tout on trouve l'histoire de quelques hommes et de quelques familles, et nulle part celle des nations, des mœurs et des loix. La cour et l'armée étoient tout, le reste de l'humanité n'étoit rien, et l'épée pouvoit presque seule servir de burin à l'histoire.

Ce sont ces considérations qui m'ont décidé à ne donner ici qu'un aperçu très-rapide des règnes successifs des princes qui ont gouverné la Prusse et le Brandebourg jusqu'à Frédéric-Guillaume. Le règne illustre de son prédécesseur a déjà été célébré par des plumes [1] dignes de lui, et je ne prendrai de l'histoire de ce prince, que ce qui me paroît indispensable pour faire connoître la position intérieure et

[1] Mirabeau et Guibert.

extérieure

extérieure de la Prusse au moment où Frédéric-Guillaume lui succéda, et parut au rang des rois dans le siècle orageux des révolutions.

Les habitans du Brandebourg, de la Prusse et de la Poméranie, demeurèrent plus long-temps barbares et idolâtres que tous les autres peuples de l'Europe. Ils étoient chasseurs et guerriers, et jamais les armes romaines ne purent pénétrer assez loin dans les forêts de la Germanie pour leur ravir leur indépendance. Mais souvent les essaims nombreux de leur turbulente jeunesse, allèrent porter le carnage et l'effroi dans les Gaules et dans l'Italie; et pendant que leurs hordes belliqueuses dévastoient les contrées fertiles du Midi, d'autres peuplades sauvages, accourant du Nord et de l'Orient, venoient s'emparer de leur pays, et se saisir de leurs troupeaux. Après une courte et meurtrière résistance, une partie des vaincus alloit, le fer à la main, se chercher une autre patrie, et l'autre s'incorporoit au peuple vainqueur.

Leur culte grossier étoit celui de la nature divinisée; ils n'avoient d'autres temples que les forêts, les lacs et les montagnes. Odin,

Tuiston, Irmensul, Man, étoient leurs principaux dieux : chez eux, le paradis étoit destiné aux braves, et l'enfer aux lâches ; et cette croyance suffit pour conserver long-temps leur liberté. Devenus chrétiens, ils furent superstitieux, et tributaires de Rome comme toutes les nations de l'Europe. On vit dans ce pays les mêmes abus, les mêmes absurdités, les mêmes fureurs qui déshonorèrent tant de règnes et ensanglantèrent tant de pays.

Les croisades insensées, les faux miracles, les accusations d'hérésie et de magie, les hosties répandant du sang, les images versant des larmes, les animaux refusant la nourriture que leur présentoient les excommuniés, toutes les fables que l'avidité et l'ambition peuvent imaginer pour prolonger l'ignorance, commander les sacrifices et assurer l'obéissance, furent long-temps reçus avec respect dans ces contrées. Enfin, une inondation d'indulgences vendues y ouvrit tous les yeux sur le machiavélisme de Rome, et enleva ces régions à la puissance du pape. Elles embrassèrent la religion de Luther ; la superstition s'y éteignit par degrés : en 1708, on y brûla encore une femme accusée de sorcellerie ;

mais aujourd'hui la plus entière tolérance y règne.

Jean Cicéron y porta le premier rayon de lumière, et fonda l'université de Francfort. Joachim Nestor fut le Léon X du Brandebourg. Le grand électeur, en introduisant dans ses états les réfugiés français que Louis XIV avoit bannis, opéra un grand changement dans son pays : d'autres principes d'éducation, un commerce plus étendu, une industrie plus active, y créèrent des hommes nouveaux, et dès-lors il s'y forma un mélange de mœurs françaises et allemandes, qui subsiste encore, et qui donne aux habitans de la Prusse, avec l'esprit militaire et la loyauté des Germains, une urbanité, une industrie, une activité qu'on ne rencontre pas dans les autres parties de l'Allemagne. Jusqu'à Frédéric Ier, tout ce pays gémit sous la tyrannie anarchique du gouvernement féodal. Ce prince abattit tous ces petits tyrans; les états conservèrent une influence qu'ils perdirent peu à peu. George-Guillaume, en 1631, les consulta, pour la dernière fois, sur une alliance projetée avec la Suède. Il les remplaça par un conseil qui parvint, sous son règne, à un degré d'autorité peu différent de

celui des maires dú palais en France. Le grand électeur sépara ce conseil, et donna à chacun de ses ministres des départemens particuliers; il établit deux conseillers par province, pour en traiter toutes les affaires. Frédéric-Guillaume compléta l'établissement du despotisme; il réduisit encore le pouvoir du conseil et des ministres, et mit, sous la présidence du maréchal de la cour, le consistoire chargé des affaires religieuses. En 1724, on établit un grand directoire, partagé en quatre départemens, qui avoient chacun à leur tête un ministre d'état; et on créa dans chaque province un collége de la justice et un collége de finance, soumis aux ministres de ces départemens. Le roi, sur le rapport de ces ministres, décidoit et signoit tout. Aucun corps n'avoit le droit d'arrêter, de ralentir ni de modifier l'exécution de sa volonté, qui tenoit lieu de loi.

Les premiers électeurs n'avoient de troupes qu'une garde de cent hommes et quelques lansquenets; en cas de guerre, l'arrière-ban. Aussi les succès de la guerre dépendoient du hasard et des caprices d'une multitude sans ordre, dont le zèle incertain ne laissoit la possibilité de former aucun plan solide. George-

Guillaume leva une armée de vingt-cinq mille hommes, entretenue par les subsides de l'empereur et de la Hollande; le grand électeur eut jusqu'à trente mille hommes soldés. Il s'occupa plus de la cavalerie que des autres armes. Le second roi de Prusse porta son armée à soixante-douze mille; son successeur, à deux cent mille combattans; et de ce moment la Prusse devint une des premières puissances de l'Europe; car, dans les balances de la politique, tout est décidé par le glaive le plus lourd et les bataillons les plus nombreux.

Après avoir tracé cette légère esquisse des mœurs, du culte et du gouvernement de ces contrées, si on veut jeter un coup-d'œil rapide sur les princes qui les ont gouvernées, on verra que leur origine s'égare dans l'obscurité des temps; ce qui la rend d'autant plus illustre, car la noblesse est comme les montagnes dont on n'admire la majesté que lorsque leur tête se perd dans les nuages. Quelques auteurs font descendre la maison de Hohenzollern des Colonne, et d'autres de Witikind. Le premier auteur de cette race qui soit évidemment connu, est Tassillon, qui vivoit dans l'an 800. L'histoire n'en cite plus aucun jusqu'en 1200,

qu'on voit un prince de cette maison, nommé Conrad, burgrave de Nuremberg. Ainsi, pendant quatre siècles, leur généalogie s'étoit conservée sans tache et sans illustration nouvelle. Frédéric IV, en 1332, prit les armes pour Louis de Bavière; il fit prisonnier Frédéric d'Autriche; et ce fut lui qui fit le premier paroître cette rivalité qui éclata si souvent depuis entre ces deux maisons. En 1363, l'empereur Charles IV mit, à son tour, dans les fers Frédéric V, à la diète de Nuremberg. Par une vicissitude de fortune singulière, il sortit de prison pour être lieutenant de l'empereur. En 1408, Frédéric VI s'empara de la Marche de Brandebourg; et, avec l'appui du duc de Poméranie, il soumit tous les petits seigneurs qui tyrannisoient ce pays. L'un d'entr'eux possédoit vingt-quatre forts qui furent rasés. Toutes ces petites forteresses éternisoient, dans ces temps affreux, le brigandage des seigneurs, la foiblesse des princes et l'oppression des campagnes. Les Suèves, les Vandales, les Venètes, les Saxons et les Francs avoient tour-à-tour habité et dominé la Marche de Brandebourg. La maison de Hohenzollern réunit sous son pouvoir les débris de ces différens peuples, et le temps con-

fondit peu à peu leurs races, leurs loix et leurs mœurs.

Avant le règne de la maison actuelle, neuf dynasties y régnèrent successivement. Albert l'Ours y affermit sa domination en 1100, et fut le premier électeur. L'ordre Teutonique posséda quelque temps la Nouvelle-Marche, et le duc de Poméranie gouverna l'Ukraine. L'électorat fut vendu et acheté plusieurs fois par Louis de Bavière, par Sigismond, par l'ordre Teutonique. Tel étoit alors le sort des hommes, dans ces temps dont on veut nous faire regretter le sauvage et chevaleresque héroïsme : les villes, les peuples se vendoient comme des troupeaux ; leurs droits étoient oubliés, et leur seul partage étoit de payer et d'obéir.

Frédéric Dent-de-Fer donna seul, au milieu de ces siècles de délire et d'ineptie, un exemple rare de modération et de prudence ; il refusa deux royaumes : la Bohême, que le pape lui offroit, et la Pologne, où les grands l'appeloient. Le premier de ces présens ne lui parut pas assez légal ; le second lui sembla trop orageux : il aima mieux accepter la Lusace, dont les habitans se donnèrent à lui, et la Nouvelle-Marche, que l'ordre Teutonique lui vendit.

Ses possessions furent moins brillantes, mais plus solides, et il gagna en tranquillité ce qu'il perdit en éclat.

En 1471, Albert son frère, margrave d'Anspach et de Bareith, lui succéda. C'étoit à la fois un héros de roman et d'histoire; il gagna huit batailles, et remporta le prix dans dix-sept tournois. Le duc de Bavière et le duc de Bourgogne furent contraints de céder à sa valeur; et l'habileté avec laquelle il sut conserver par des traités ce qu'il avoit acquis par les armes, le fit appeler, au moment de la paix, Albert l'Ulysse, comme on l'avoit nommé, pendant la guerre, Albert l'Achille.

Jean Cicéron lui succéda, et fit un traité de succession éventuelle avec les maisons de Saxe et de Hesse. C'est de lui que viennent les prétentions de la Prusse sur Crossen et sur Ratibor, dont George fut dépouillé par Ferdinand d'Autriche, à la charge de payer 130,000 florins, qu'on ne toucha jamais. Jean Cicéron mérita son surnom par son amour pour les sciences; il fut conciliateur et pacifique. Joachim Nestor imita sa modération et régna en paix trente-deux ans. Joachim II, révolté de l'ambition de la cour de Rome, et voyant la Saxe inondée d'indulgences et pillée pour en-

richir Cibo, sœur de Léon X, profita de la disposition des peuples, et secoua le joug du pape; il se fit luthérien, acquit par-là plusieurs évêchés, et eut en même temps la sagesse de ne prendre part ni à l'union de Smalkalden, ni aux querelles de religion qui en furent le résultat. Il construisit Spandaw, donna à son second fils l'évêché de Magdebourg, et obtint du roi de Pologne le droit de succéder au duché de Prusse.

Ce duché, habité successivement par les Slaves, les Russes, les Venètes, les Sarmates, étoit encore idolâtre en l'an 1000. Les chevaliers Teutoniques y portèrent leurs armes et leur foi: bientôt les Polonais leur enlevèrent Dantzick, Thorn et la moitié de la Prusse, qu'ils gardèrent jusqu'au moment où Jean-Sigismond en hérita.

Jean-George et Joachim-Frédéric vécurent sans laisser de traces de leur règne, ce qui fait croire qu'il fut doux, heureux et pacifique; car les princes qui occupent le moins de place dans l'histoire, sont souvent ceux qui en méritent une plus honorable dans le cœur de leurs sujets.

Jean-Sigismond, en 1618, hérita de la Prusse, et prétendit aussi à la possession de Juliers, Clèves, la Marck, Ravensberg et

Ravenstein. La maison de Neubourg lui disputa cette succession : elle fut appuyée par Henri IV, roi de France ; les Hollandais prirent le parti de l'électeur ; l'empereur voulut séquestrer ses biens. Les protestans s'y opposèrent. L'électeur étoit aussi violent qu'ambitieux ; il soutint ses prétentions avec ardeur, et rompit les négociations en donnant un soufflet à l'un de ses compétiteurs : il mourut en laissant la querelle indécise et la guerre allumée.

George-Guillaume, qui lui succéda en 1619, et qui vécut jusqu'en 1640, fut au moment de perdre tout ce qu'avoient acquis ses prédécesseurs ; et lorsqu'il mourut, le politique le plus habile n'auroit jamais pu prévoir l'éclat et la puissance de ses successeurs : il administra sans ordre, il combattit sans énergie, il négocia sans habileté ; son règne fut un tissu de malheurs et de foiblesse ; et durant toute la guerre de trente ans, son pays fut tour-à-tour le champ de bataille et la proie des Suédois et des Impériaux.

Mais tous les obstacles s'aplanissent sous les pas du vrai talent, et les circonstances difficiles qui écrasent la médiocrité, forment, développent les grands hommes, et rendent leurs triomphes plus brillans. Frédéric-Guillaume, en

1640, monta, non sur un trône, mais sur des débris : il déploya le génie d'un grand roi et la prudence d'un électeur ; sa sagesse lui fit recouvrer ses états, et sa valeur en étendit les limites. Egalement grand dans les petits détails et dans les affaires importantes, son esprit se proportionnoit toujours au temps, au lieu, à la circonstance. Il apprit à vaincre à l'âge où l'on apprend à lire. Le prince d'Orange fut son maître et prédit sa gloire. Jeune, il annonçoit tant de mérite, que le ministre Schwarzemberg l'éloigna long-temps des affaires, craignant que sa pénétration n'éclairât et ne démasquât sa médiocrité. Quand on cherche le mérite dans les cours, on est certain de le reconnoître aux craintes qu'il inspire à la sottise.

Frédéric-Guillaume avoit vingt ans lorsqu'il prit les rênes du gouvernement. La plupart de ses possessions étoient dans les mains des Suédois, Clèves dans celles des Espagnols. La Prusse ruinée n'offroit que des décombres et des déserts. Il obtint d'abord, par des négociations adroites et des sacrifices d'argent, une trève avec la Suède, et la restitution de ses états envahis. En 1648, le traité de Westphalie lui enleva une partie de la Poméranie, mais lui assura Magdebourg, Halberstadt,

Minden, Camin, Hohenstein, Reichenstein. Depuis, les Suédois s'étant emparés de la Prusse, il se la fit rendre en combattant contre la Pologne, pour Charles-Gustave, et en décidant, par sa vaillance, le succès de la bataille de Varsovie. Quelques années après, il réprima l'ambition des Suédois, en s'alliant contr'eux avec la Pologne et le Danemarck; et il acquit, par cette guerre, Elbing et des frontières plus étendues. La paix d'Oliva assura ses conquêtes, et fixa la balance des puissances du Nord.

Le grand électeur accrut encore sa réputation, en secourant l'empereur contre les Turcs qui menaçoient l'Autriche et la Pologne d'une destruction totale. Il secourut ensuite la Hollande contre la France; et dans cette guerre mémorable, digne rival de Turenne, il eut la gloire de sauver cet illustre ennemi, en l'avertissant d'un complot formé contre ses jours. La paix de Wossen, qui n'eut que la durée d'une trève, lui valut la restitution de Clèves. La guerre recommença bientôt; il combattit encore la France, et entra en Alsace à la tête des Impériaux. Mais tandis qu'il portoit ses armes si loin, les Suédois, profitant de son absence, envahirent ses états. L'électeur vola à leur défense avec la rapidité de l'éclair, et gagna la bataille de Fer-

bellin. Une nouvelle invasion des mêmes ennemis n'eut pas un meilleur succès ; et ces Suédois si fiers, dont le nom seul alors épouvantoit l'Empire, furent battus, dispersés et mis en fuite par Frédéric-Guillaume. Sa prodigieuse activité déconcertoit tous leurs plans, étonnoit leur courage; et, pour me servir ici des termes du grand Frédéric, ils entrèrent dans la Prusse en Romains, et s'en sauvèrent en Tartares. Louis XIV, débarrassé de ses ennemis, et abusant de sa puissance, força enfin le grand électeur, par la paix de Saint-Germain, à rendre la Poméranie à la Suède. Mais en cédant avec prudence, il traita avec dignité, et garda Camin, ainsi qu'une partie de ses conquêtes.

Ce qui paroît à peine concevable, c'est qu'au milieu de tous ces orages, ce prince trouva le moyen de restaurer ses finances; et l'ordre qu'il rétablit étoit si solide, que la banque ne suspendit pas même ses paiemens pendant l'invasion des Suédois. Comme il ne prit jamais les armes que pour soutenir des guerres justes, il conserva toujours la confiance de ses alliés et l'estime de ses ennemis, et plusieurs puissances le prirent pour arbitre dans leurs querelles. Louis XIV, Cromwel et lui, illustrèrent leur siècle; mais il les égala en gloire, et n'eut jamais

à se reprocher ni l'ambition du monarque, ni les crimes du protecteur. Il réunit ses possessions dispersées, rendit la paix à son pays, y fit fleurir les arts et régner la justice; et, profitant habilement des erreurs de la superstition et du despotisme, il accueillit les réfugiés français, et répandit avec eux, dans ses états, les lumières et l'industrie.

Frédéric Ier succéda, en 1690, au grand électeur. Il n'eut toute sa vie d'autre but que de devenir roi et de porter une couronne qu'avoit méritée son prédécesseur. Il fatigua toutes les cours par ses intrigues, triompha par sa constance de tous les obstacles, et obtint, de la lassitude des puissances rivales, ce sceptre qui étoit l'unique objet de ses désirs. Toujours prêt à sacrifier la réalité pour l'ombre, il reçut de l'empereur Joseph Ier le titre de roi, en abandonnant les subsides qu'il en recevoit, et en entretenant pour son service huit mille hommes à ses frais.

Ce nouveau roi ménagea constamment Pierre-le-Grand, Charles XII et Joseph: cédant toujours au plus fort, sans insulter le plus foible, il conserva la paix par cette circonspection; mais il vendit tour-à-tour ses soldats aux Anglais et aux Hollandais. Jamais on n'eut moins de

dignité et plus de vanité ; il étoit grand dans les petites affaires, et petit dans les grandes. L'Angleterre vouloit envoyer huit mille Prussiens combattre pour elle en Italie; Frédéric avoit déjà refusé ce secours : le duc de Marlborough, qui connoissoit ses foiblesses, obtint ces huit mille auxiliaires, en flattant son orgueil, et en lui présentant humblement la serviette et l'aiguière. L'avarice influoit aussi souvent sur sa politique. Il vouloit retirer ses troupes de la coalition; on lui fit présent d'un beau diamant, et il laissa en Hollande quinze mille hommes, qui y périrent. Tel fut le premier Roi de Prusse, qui paroît d'autant plus médiocre, que le sort le plaça entre deux hommes supérieurs qui occupèrent brillamment le trône avant et après lui. Frédéric-Guillaume, son fils, prit sa place en 1713.

Il trouva l'Europe tranquille : la paix d'Utrecht avoit fait succéder le calme aux orages. Le Roi de Prusse dit dans ses Mémoires qu'une simple plaisanterie de deux Anglais contribua à la création d'une puissance militaire qui, quelque temps après, conduisit Frédéric-le-Grand au faîte de la gloire, et changea tout le système de la politique européenne. Ces deux Anglais avoient parié que le Roi de Prusse ne pourroit

jamais entretenir constamment plus de quinze mille hommes de troupes réglées. Frédéric-Guillaume avoit hérité de la vanité de son père ; mais il y joignit plus d'énergie. Piqué du doute insultant de ces Bretons, il résolut de tout sacrifier pour avoir une puissante armée; et en effet, après avoir augmenté ses revenus par son intelligence, et diminué ses dépenses par ses réformes et par la plus inflexible sévérité dans son administration, il se trouva en état de solder une armée de soixante-dix mille combattans. Cette armée lui servit à faire une guerre avantageuse contre Charles XII, qui lui céda, par le traité de Stockholm, une partie de la Poméranie. Il fit ensuite, sans succès, la guerre avec l'Empereur contre la France, et assista, avec son fils, à la dernière campagne du prince Eugène. Plus négociateur que guerrier, il signa environ quarante traités, si peu importans qu'ils ne valent pas la peine d'être cités. Son administration fut pacifique au dehors, sévère au dedans. Il protégea le commerce et augmenta la culture et la population de son royaume, en y établissant de nombreuses colonies de Suisses et d'habitans de divers pays. On peut se faire une juste idée de sa dureté, en se rappelant que, pour une faute légère, il mit son fils en prison,

prison, et le contraignit d'assister au supplice de son ami.

Ce fils, le grand Frédéric, a dessiné le portrait de ce père cruel. Il est à conserver comme monument de talent, de concision et de modestie. Le voici :

« La politique du Roi fut toujours inséparable de sa justice. Moins occupé à étendre
» qu'à conserver ce qu'il possédoit, toujours
» armé pour sa défense, et jamais pour le
» malheur de l'Europe, il préféroit en tout
» l'utile à l'agréable, bâtissant avec profusion
» pour ses sujets, et ne dépensant pas la somme
» la plus modique pour se loger lui-même.
» Circonspect dans ses engagemens, vrai dans
» ses promesses, austère dans ses mœurs, ri-
» goureux sur celles des autres, sévère obser-
» vateur de la discipline militaire, gouvernant
» son Etat par les mêmes loix que son armée,
» il présumoit si bien de l'humanité, qu'il
» prétendoit que tous ses sujets fussent aussi
» stricts que lui. Frédéric-Guillaume laissa en
» mourant soixante-six mille hommes qu'il en-
» tretint par sa bonne économie, ses finances
» augmentées, le trésor public rempli, et un
» ordre merveilleux dans toutes les affaires.
» S'il est vrai de dire qu'on doit l'ombre du

» chêne qui nous couvre à la vertu du gland
» qui l'a produit, toute la terre conviendra
» qu'on trouve dans la vie laborieuse de ce
» prince, et dans les mesures qu'il prit avec
» sagesse, les principes de la prospérité dont
» la maison royale a joui après sa mort ».

APERÇU
DE
LA VIE DU GRAND FRÉDÉRIC.

Les hommes ont presque toujours les défauts et les vertus contraires à ceux de leurs pères. Celui de Frédéric étoit nommé *le Roi Sergent* : il étoit minutieux, cruel et détestoit les lettres. Son fils fut littérateur, philosophe, humain, et développa toujours une politique aussi vaste que son génie. Ennemi de toute contrainte, il voulut dans sa jeunesse s'échapper et faire le tour de l'Europe ; on le mit en prison à Custrin, et on l'obligea à assister au supplice de Katt, son ami, qui lui avoit conseillé ce voyage. Frédéric ne versa point de larmes ; mais le fruit de sa méditation pendant ce supplice, fut la résolution de ne jamais imiter la cruauté dont il étoit victime, et jamais il n'oublia cette sanglante leçon. Il aimoit les plaisirs, parce qu'ils lui étoient interdits, et qu'il n'avoit point d'affaires. On s'attendoit à un règne efféminé ; mais dès qu'il fut roi, à vingt-neuf ans, il oublia les

voluptés, ne songea qu'à la gloire et ne s'occupa plus que de ses finances, de son armée, de sa politique et de ses loix. Ses provinces étoient éparses, ses ressources foibles, sa puissance précaire; son armée de soixante-dix mille soldats étoit plus remarquable par la beauté des hommes et par la recherche de la tenue, que par l'instruction. Il l'augmenta, l'instruisit, l'exerça, et la fortune vint lui ouvrir le champ de la gloire dès qu'il eut tout préparé pour jouir de ses faveurs.

Charles XII étoit mort et remplacé par un roi sans autorité. La Russie, privée de Pierre-le-Grand, qui n'avoit qu'ébauché sa civilisation, languissoit sous le gouvernement inhabile de l'impératrice Anne et d'un ministre ignorant et crûel. Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe, prince sans caractère, ne pouvoit lui inspirer aucune crainte. Louis XV, roi pacifique et foible, étoit gouverné par le cardinal de Fleuri, qui aimoit la paix, mais qui, par foiblesse, se laissoit toujours entraîner à la guerre. Il présentoit plutôt à Frédéric un appui qu'un obstacle. La cour de France avoit pris le parti de Charles VII contre François Ier. Marie-Thérèse, femme de François et reine de Hongrie, se voyoit menacée

par l'Angleterre, la Hollande et la France; et tandis qu'elle devoit à peine espérer de conserver ses Etats héréditaires, cette audacieuse princesse vouloit faire monter son mari sur le trône impérial. Cette querelle allumoit la guerre en Europe; le génie de Frédéric vit d'un coup-d'œil que le moment étoit venu d'élever la Prusse au rang des puissances du second ordre: il offrit à Marie-Thérèse de la défendre si elle lui cédoit la Silésie, et la menaça de la guerre en cas de refus. L'impératrice, dont rien n'ébranloit la fermeté, refusa impolitiquement cette proposition; la guerre fut déclarée, et Frédéric entra en Silésie à la tête de quatre-vingt mille hommes. Cette première guerre dura dix-huit mois. Frédéric prouva, par le gain de cinq batailles, que l'Europe compteroit un grand homme de plus dans ses sanglantes annales. Il avoit commencé la guerre par ambition et contre la stricte justice; il la termina avec habileté, mais en abandonnant la France, son alliée, sans l'en prévenir; et il mit ainsi en pratique, dès qu'il fut monté sur le trône, les principes de Machiavel, qu'il avoit réfutés avant de régner. Les hommes jugent d'après l'événement. Le héros fut absous par la victoire des torts que lui reprochoit la justice;

et ce brillant exemple servit à confirmer les hommes dans cette erreur trop généralement et trop légérement adoptée, que l'habileté de la politique est incompatible avec la rigidité de la morale.

Quatre ans après, en 1741, Frédéric reprit les armes. Il envahit la Bohême, la Haute-Silésie, la Moravie. Vienne le crut à ses portes; mais la défection des Bavarois, la retraite des Français et le retour du prince Charles en Bohême, changèrent rapidement la face des affaires. La position de Frédéric devint aussi périlleuse qu'elle avoit été menaçante; il fut au moment d'être perdu, et il se vit forcé de se retirer avec autant de précipitation qu'il s'étoit avancé avec audace. Le gain de la bataille de Hohen-Friedberg le sauva. Cette retraite et cette victoire mirent le sceau à sa réputation. Ce fut après cette action qu'il écrivit à Louis XV : *Je viens d'acquitter en Silésie la lettre-de-change que votre majesté a tirée sur moi à Fontenoy;* lettre d'autant plus modeste, que Frédéric avoit vaincu et que Louis avoit été seulement témoin d'une victoire. Il développa la même activité et le même génie dans la campagne de 1745, et abandonna encore une fois la France, en faisant sa paix séparée à

Dresde. Par cette paix, François fut assuré paisiblement de l'empire, et la cession de la Silésie à Frédéric fut confirmée. La France eut dans cette guerre quelques torts qui purent excuser l'abandon de la Prusse. Les Français ne continrent pas le prince Charles, ne firent aucune diversion en Allemagne, et ne combattirent qu'en Flandre. Frédéric écrivoit à l'ambassadeur d'Angleterre : *Voilà mes conditions. Je périrai plutôt avec toutemon armée que d'en rien relâcher ; et si l'Impératrice ne les accepte pas, je hausserai mes prétentions.* Il répondoit à la Russie : *Je ne veux rien du roi de Pologne, que le châtier dans son électorat, et lui faire signer un acte de repentir dans sa capitale.* Il disoit au maréchal de Belle-Ile, en lui apprenant qu'il abandonnoit la France : *Monsieur le maréchal, pensez à vous, j'ai gagné ma partie, et je fais la paix.* On voit, par ces traits, quelle étoit l'énergie et la concision de sa politique, et combien elle différoit du langage diffus de la diplomatie, dont elle déjouoit les intrigues. Frédéric ne connut dans la paix ni le faste ni la molllesse ; l'étude fut le délassement de ses travaux, son arc étoit toujours tendu, et il n'employoit l'intervalle des combats qu'à ai-

guiser ses armes. Il est vrai que sa position l'y forçoit : la sécurité ne peut accompagner un règne signalé par l'ambition et commencé par des envahissemens. Il illustra son repos par ses travaux littéraires. Les Mémoires de Brandebourg et ses poésies donnent à ce prince guerrier un rang assez distingué, non comme écrivain éloquent, mais comme philosophe; et si l'on aperçoit souvent la négligence de son style, on admire toujours la profondeur de ses pensées.

En 1756, l'Europe s'embrase de nouveau. La France et l'Angleterre se déclarent la guerre, elles cherchent des alliances; Frédéric se range du côté des Anglais, et par-là devient l'objet de la vengeance irréfléchie des Français, et de l'alliance de cette puissance avec l'Autriche. L'Autriche se lie aussi avec la cour de Pétersbourg : par la voie d'un secrétaire saxon, Frédéric découvre le projet des cours de Dresde, de Pétersbourg et de Vienne, d'envahir les états prussiens. Il les prévient, et commence la guerre par des conquêtes. Accusé d'agression par tout le monde, l'univers auroit condamné sa témérité et l'auroit taxé de perfidie, s'il avoit été vaincu : il admira sa prévoyance et sa politique parce qu'il fut vainqueur. Il s'empara

d'abord de la Saxe, battit deux fois les Autrichiens, et fut battu à son tour à Kollin, près de Prague, qui lui avoit résisté plus qu'il ne comptoit.

Sa conquête de la Silésie, son invasion précédente en Saxe, son traité avec l'Angleterre et ses épigrammes sur la galanterie d'Elisabeth, avoient inspiré à ses quatre ennemis le désir de renverser son trône; mais dans cette crise, qui l'exposa au plus grand danger, son génie résista à cette masse imposante d'adversaires, et sa fortune trompa tous les calculs de la politique.

Quand l'électeur de Brandebourg fit la guerre à la France, Louis XIV ne s'aperçut pas qu'il avoit un ennemi de plus; et, peu d'années après, le chef du même électorat tint seul tête à presque toute l'Europe armée contre lui: tant un seul homme change la destinée et la force des nations!

Frédéric, battu, fut forcé d'évacuer la Bohême: un corps d'Autrichiens, commandé par Haddik, pénétra jusqu'à Berlin. Quatre-vingt mille Français, poussant leurs victoires jusqu'en Hanovre, forcèrent l'armée du duc de Cumberland de capituler à Closter-Seven. Tout sembloit rendre inévitable la perte du

roi de Prusse. Il étoit au ban de l'Empire. Quarante mille Français, joints à l'armée des Cercles, s'avançoient en Saxe pour faire exécuter ce décret. Frédéric, avec l'habileté, l'audace et l'activité de César, bat les Français à Rosbac, les met en déroute, et sans être plus enivré par la victoire qu'il n'avait été étourdi par le danger, il vole en Silésie, bat les Autrichiens à Leutthen, reprend Breslaw, Lignitz, Schweidnitz, et prend ou tue quarante-cinq mille Autrichiens dans cette seule campagne.

En 1758, il pénétra en Moravie et assiégea Olmutz; mais il fut obligé de se retirer et de venir défendre ses états contre les Russes qu'il battit à Zorndorff, mais qui lui tuèrent douze mille hommes dans cette journée. Le reste de cette guerre fut pour lui une alternative de triomphes sanglans et de dangers extrêmes. Les Russes, vainqueurs à Zulikaw et à Custrin, s'emparèrent de Berlin, les Autrichiens de Dresde. Le roi de Prusse montra dans la guerre défensive autant de sagesse qu'il avoit développé d'audace dans ses invasions; et le duc de Brunswick, alors prince héréditaire, en s'associant à ses dangers, s'acquit dans cette campagne une réputation que n'ont pu lui faire perdre depuis les fautes qu'il commit lorsqu'il fit la

guerre à la France à la tête de la coalition.

En 1761 et 1762, les dangers de Frédéric s'accrurent par l'attaque des Suédois. Il se vit entouré à Lignitz par quatre armées ; il en trompa trois, en détruisit une. La victoire de Torgaw ne fut pas décisive, mais donna au Roi le temps de respirer. Depuis, défendant la Silésie et chargeant son frère Henri de défendre la Saxe, il se vit encore entouré, perdit Schweidnitz, et parut près, pendant l'hiver, de succomber au malheur qui l'accabloit. Il portoit du poison sur lui, et il sentit alors amèrement combien l'ambition fait payer chèrement ses faveurs, et quels sont les dangers qu'attire la politique injuste et conquérante.

La mort d'Elisabeth vint enfin le délivrer d'une partie de ses dangers. Pierre III avoit conçu pour le roi de Prusse un enthousiasme qui lui coûta depuis l'empire et la vie. Il fit sa paix avec Frédéric, et rompit par-là tous les plans des alliés. L'hiver suivant, la paix avec l'Autriche fut conclue, et Frédéric n'y perdit pas un village. Vainqueur de la moitié de l'Europe, cette paix mit le comble à sa gloire et consolida sa puissance. Sa tranquillité ne fut troublée depuis que par un léger orage de 1778. Joseph II vouloit s'emparer de la

Bavière; la France n'eut ni l'imprudence de le seconder dans cette entreprise, ni le courage de s'y opposer. Frédéric, secondé par Catherine II, l'arrêta dans sa marche, et la paix de Teschen fit regarder le roi de Prusse comme le plus ferme rempart que l'Empire pût opposer à l'ambition de l'Empereur.

Le partage de la Pologne, attribué à la politique de Frédéric, fut absolument l'ouvrage de Catherine II, qui fit la première ouverture de ce projet au prince Henri. Le roi de Prusse saisit avidement cette occasion d'étendre sa puissance : la morale le condamne et la diplomatie s'efforce vainement de l'excuser. En 1785, Joseph, qui n'avoit pu conquérir la Bavière par les armes, voulut l'obtenir par négociation. Il offroit à l'électeur de l'échanger contre les Pays-Bas. L'impératrice de Russie, fidelle à un allié qui lui livroit l'Empire Ottoman, seconda ses démarches et voulut, en effrayant le duc de Deux-Ponts, arracher son consentement à cet échange. Frédéric, sentant combien cette concentration de forces, et cet arrondissement de possessions rendroient l'Autriche redoutable, sonna l'alarme et leva l'étendard de la ligue germanique. Cette opération, qui le rendoit, de fait, le chef de

l'Empire, dont l'Empereur menaçait la liberté, fut le dernier acte de ce régime glorieux. Il mourut en philosophe paisible, après avoir vécu en prince guerrier, et laissa à son successeur une puissance consolidée, une armée formidable, d'habiles généraux, un trésor rempli de manière à faire trois campagnes sans impôts ; mais il lui laissa en même temps le rôle le plus difficile à remplir : on succède à de tels héros, on ne les remplace pas.

Frédéric, craint par ses ennemis et par ses officiers, étoit aimé par ses soldats et par le peuple. Despote habile, son pouvoir arbitraire étoit dirigé par la justice ; nul ne sut mieux créer et encourager les talens, dont il étoit cependant jaloux. Ennemi du faste, ses impôts parurent moins insupportables, parce qu'ils furent toujours employés à accroître la gloire et le territoire de la Prusse, à augmenter sa population, et à récompenser des services utiles. Près de lui l'intrigue fut sans force, et le mérite sans crainte. On lui reproche d'avoir falsifié les monnoies et d'avoir gêné le commerce par des prohibitions mal entendues. Les crises de la guerre lui firent pardonner le premier tort. Le second prouve que personne ne peut ja-

mais réunir toutes les qualités d'un homme d'État. Frédéric étoit tout aussi étroit dans ses idées sur le commerce, qu'il fut grand dans la politique et dans la guerre. Le code qu'il publia ne peut lui assigner un rang distingué parmi les législateurs célèbres; mais l'expérience n'a que trop souvent prouvé combien, pour le bonheur des peuples, il est plus sage de réparer les vieilles loix, que de leur en donner de nouvelles. Frédéric, comme philosophe, comme guerrier et comme politique, illustra son pays, éclipsa ses rivaux, et mériteroit peut-être qu'on donnât son nom au siècle qui le vit naître, régner et mourir.

TABLEAU

HISTORIQUE ET POLITIQUE

DE L'EUROPE,

DEPUIS 1786 JUSQU'EN 1796, OU L'AN IV.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau de la situation politique de l'Europe à l'époque où Frédéric-Guillaume II monta sur le trône de Prusse.

JAMAIS l'Europe ne fut plus tranquille qu'au moment où Frédéric-Guillaume II prit d'une main foible les rênes du gouvernement, que son oncle avoit si vigoureusement tenues. L'Empereur, découragé, avoit renoncé à reconquérir la Silésie, et s'étoit vu forcé d'attendre d'autres circonstances pour exécuter ses projets sur la Bavière. La Pologne se résignoit aux pertes honteuses qu'elle avoit faites, et n'osoit exhaler le ressentiment qu'elle en conservoit. La France, 1786.

1786. gouvernée par un roi pacifique, et fière d'avoir enlevé treize provinces à la Grande-Bretagne, étoit garantie de toute crainte d'attaque par son alliance avec les Espagnols et les Autrichiens, et jouissoit dans la mollesse et dans l'incurie, d'un éclat trompeur et d'une prospérité apparente, que le désordre de ses finances et la foiblesse de son monarque devoient bientôt faire évanouir. L'Angleterre, fatiguée d'une guerre de cinq ans et humiliée par la perte de ses colonies, attendoit l'occasion de se venger, et se préparoit en silence à regagner dans l'Inde ce qu'elle avoit perdu en Amérique.

La Russie, arrêtée dans ses projets ambitieux, en suspendoit l'exécution. Catherine II avoit d'ailleurs suffisamment agrandi ses états par le premier partage de la Pologne et par l'envahissement de la Crimée. L'Italie étoit loin de craindre les désastres qui la menaçoient, et depuis long-temps à peine entendoit-on de loin, dans ce pays voluptueux, le bruit des orages qui avoient agité l'Europe. La politique habile de Venise, concentrée dans son étroit territoire, ne s'occupoit qu'à maintenir l'autorité non disputée d'un sénat tyrannique et méfiant. La superbe Gênes soutenoit la fierté de sa noblesse par la richesse de ses industrieux commerçans;

merçans ; la protection de la France mettoit ces deux républiques à l'abri de toutes craintes. Le roi de Sardaigne, dont les prédécesseurs avoient eu tant de peine à maintenir leur existence lorsque l'Autriche et la France se faisoient la guerre, n'avoit plus à employer cette politique astucieuse qui les avoit si souvent fait changer de parti. L'alliance des cours de Vienne et de Versailles assuroit sa tranquillité. 1786.

Le gouvernement de Naples s'endormoit au sein des voluptés, et voyoit avec insouciance la diminution de son agriculture, la chute de son commerce, la désorganisation de ses troupes, l'anéantissement de sa marine et la corruption de ses sujets. Le duc de Toscane, Léopold, haï par les grands, aimé par le peuple, estimé par les savans, se préparoit, en faisant le bonheur d'un petit état, à gouverner habilement un grand empire.

La capitale du monde chrétien ne brilloit plus que par l'éclat de son nom ; le voyageur n'y cherchoit que de vieux monumens et de grands souvenirs : les tributs de la crédulité cessoient presque par-tout d'alimenter sa puissance ; aucune couronne ne redoutoit la tiare ; on baisoit encore les pieds des papes, mais leurs mains n'osoient plus lancer la foudre.

1786. Les Portugais et les Espagnols même, en recevant avec respect les bulles de Rome, ne soumettoient plus leur politique aux ordres du chef de l'Église; et le successeur de saint Pierre, encore placé à la tête des princes, avoit cessé d'être compté au nombre des puissances prépondérantes de l'Europe. Le Portugal s'étoit rendu tributaire et dépendant de l'Angleterre, et se consoloit de sa pauvreté par la beauté de son climat et par la sécurité dont la foiblesse de ses voisins le laissoit jouir.

La Suisse étoit loin de prévoir, dans son heureuse sagesse, que des hommes qui se disoient libres viendroient ensanglanter l'antique temple de la liberté. Le Danemarck, gouverné par un ministre sage, profitoit d'une paix que, dans tous les cas, il étoit décidé à conserver, par une habile neutralité, pour étendre son commerce et augmenter sa prospérité. Le roi de Suède, condamné momentanément au repos par le système général de l'Europe, s'enivroit de la gloire d'une révolution qui avoit mis l'autorité du prince au-dessus de celle du sénat. Il venoit de parcourir l'Europe, pour en redire par-tout les détails et jouir de sa célébrité; mais comme son esprit étoit aussi ardent que sa puissance étoit foible, il attendoit avec impatience que quel-

qu'embrasement nouveau, troublant la tranquillité universelle, lui donnât l'occasion de réaliser ses projets de conquêtes, soit contre le Danemarck, soit contre la Russie. 1786.

L'électeur de Saxe réparoit sagement les malheurs dont la guerre avoit accablé son pays. Le duc de Brunswick, jouissant de la réputation du premier général de l'Europe, attendoit peut-être impatiemment des événemens qui pouvoient accroître sa gloire, et qui, contre ses espérances, en ont depuis affoibli l'éclat. Le landgrave de Hesse, riche des soldats qu'il avoit vendus, ne s'occupoit que de l'espoir d'être électeur.

L'électeur de Bavière, assoupi sur son trône et gouverné par l'Autriche, lui auroit cédé ses états, si le duc de Deux-Ponts, qui devoit lui succéder, refusant l'offre trompeuse de la possession des Pays-Bas et d'une couronne illusoire, ne s'étoit pas délivré de la crainte d'un échange forcé par la protection de la Prusse. La Hollande avoit renoncé à être belliqueuse, depuis qu'elle étoit devenue uniquement commerçante. Elle avoit sacrifié la gloire à la richesse; elle pouvoit payer toutes les armées de l'Europe, et n'étoit en état de résister à aucune. L'Empereur, par quelques prétentions sur la navigation de l'Escaut, avoit menacé de trou-

1786. bler son repos, et elle venoit d'acheter la paix par un honteux sacrifice d'argent que la France avoit conseillé et partagé. D'illustres souvenirs lui laissoient cependant quelques illusions qu'entretenoit la politique rivale de l'Angleterre et de la France; elle croyoit que ces deux nations se disputoient son alliance, tandis qu'il ne s'agissoit que de décider par laquelle des deux elle seroit dominée.

Ce tableau rapide, mais fidèle, suffit pour prouver que jamais une époque plus orageuse ne fut précédée par un calme plus universel, et le politique le plus prévoyant pouvoit à peine alors discerner quelques-unes des foibles étincelles qui, peu de temps après, produisirent un embrasement si terrible. On étoit sur-tout loin de prévoir, au moment où la politique se tournant du côté du commerce, paroissoit renoncer par-tout au système ruineux et insensé des conquêtes, que l'Europe alloit être bouleversée par des ambitieux et des insensés couverts du manteau de cette philantropique et paisible philosophie qui avoit si constamment prêché la paix, et dont l'éloquence, amie de la raison et de l'humanité, avoit si souvent et si justement condamné le machiavélisme des ministres, le despotisme des princes, l'intolé-

rance des prêtres, et l'ambition des conquérans.

1786.

Les seuls nuages qui paroissoient dans ce temps sur l'horizon politique étoient si légers, que le moindre effort sembloit devoir les dissiper. L'empereur Joseph II, d'après quelques mémoires qu'on lui avoit présentés dans ses voyages, venoit de faire, dans l'administration des provinces de la Belgique, des changemens qui avoient mécontenté le clergé et une partie de la noblesse, et avoient donné lieu à quelques plaintes. Le prince d'Orange vouloit conserver quelques prérogatives que les Etats de Hollande lui disputoient. L'Angleterre soutenoit les prétentions du prince; la France approuvoit le mécontentement des patriotes, et la Prusse paroissoit vouloir concilier ce différend.

La Russie accusoit les Turcs de faire soutenir, par le pacha d'Achalzig, les attaques des Lesghis contre la Géorgie, et de favoriser les incursions fréquentes des Tartares du Cuban et des Cabardiens sur le territoire russe. La Porte reprochoit à l'Impératrice ses prétentions à la suzeraineté sur la Géorgie, et ses hostilités contre les habitans du Caucase. On se plaignoit à Pétersbourg des efforts de la Porte pour exciter la Perse contre la Russie;

1786. le Grand-Seigneur accusoit les Russes de fomenter, par leurs intrigues, l'esprit de révolte dans l'Archipel et dans la Grèce. Les ambassadeurs de France, Choiseul et Ségur, étoient parvenus, par leur entremise, à assoupir cette querelle.

L'Angleterre, qui espéroit de renouveler son traité de commerce avec la Russie et d'empêcher la conclusion de celui que négocioit le ministre de France, craignoit d'aigrir l'Impératrice, et donnoit encore à la Porte des conseils pacifiques; et le roi de Prusse, quoiqu'irrité contre le cabinet de Pétersbourg, qui avoit préféré l'alliance de l'Autriche à la sienne, sembloit craindre de voir commencer une guerre qui l'auroit peut-être entraîné, et qui pouvoit exposer une gloire certaine à des chances nouvelles. Ainsi, lorsque Frédéric-Guillaume succéda à son oncle, il n'eut, dans les premiers momens, aucune inquiétude politique qui pût troubler le plaisir de monter sur un trône si tristement et si long-temps attendu.

CHAPITRE II.

Espérances que donne l'avénement de Frédéric-Guillaume II. Son Education. Son Caractère. Sa Conduite Militaire. Ses premières Opérations. Ses premières Fautes. Tableau de sa Cour, de son Administration. Portrait de ses Conseillers et de ses Ministres. Changement total dans l'Administration de la Prusse. Restitution faite au duc de Mecklenbourg. Consolidation de la Ligue Germanique.

LE calme qui régnoit en Europe nous laisse le temps de suivre le nouveau roi dans les 1786. détails de son administration intérieure, d'examiner sa cour, de peindre ses qualités, ses défauts, ses foiblesses, de rendre compte des premières opérations de son règne, et de développer les intrigues des courtisans attentifs à profiter de la foiblesse du monarque, de sa crédule superstition et de son goût effréné pour les plaisirs. Le grand Frédéric avoit pris les rênes du gouvernement à vingt-huit ans; c'est l'âge où l'on est soumis à la volupté. Ce prince courageux y renonça pour ne s'occuper que de sa gloire. Frédéric-Guillaume monta sur le trône à quarante-deux ans : c'est l'époque

1786. où la raison triomphe facilement des passions affoiblies; mais ce prince, trop comprimé par la sévérité de son oncle, ne songea, dès qu'il fut roi, qu'à jouir avec emportement de tous les plaisirs qui lui avoient été interdits; et le plus doux usage de sa puissance fut, à ses yeux, la liberté de se livrer sans réserve à tous ses désirs.

Quoique l'expérience de tous les siècles ait appris qu'on succède aux grands hommes et qu'on ne les remplace pas, Frédéric-Guillaume avoit fait concevoir à ses peuples les plus vives espérances : on croyoit que son administration seroit aussi glorieuse et plus douce que celle de son oncle; qu'il auroit le même éclat militaire, sans avoir la même sévérité : on se rappeloit que son éducation avoit été confiée à M. de Borck, militaire instruit, et à M. Bequelin, académicien distingué : on se souvenoit de sa campagne contre les Autrichiens, dans la guerre de la succession de Bavière, et des éloges que lui avoit donnés Frédéric. Ce prince si sévère pour sa famille, si avare de louanges, si jaloux des talens qu'il employoit, et si grand connoisseur dans l'art qu'il avoit perfectionné, avoit chargé son neveu de retirer de la Bohême un corps d'armée menacé par des forces

supérieures : la position étoit critique, la retraite difficile et périlleuse. Frédéric-Guillaume l'exécuta avec autant d'habileté que de courage. Le Roi, transporté, lui dit, en l'embrassant en présence de l'armée : *Je ne vous regarde plus comme mon neveu, mais comme mon fils ; vous avez fait tout ce que j'aurois pu faire à votre place.* 1786.

Le Prince-Royal, admirant les grandes qualités de son oncle, et désapprouvant ses injustes rigueurs, passoit pour n'avoir jamais manqué à sa parole. Sa probité excitoit la confiance : on disoit qu'il vouloit mériter le surnom de *Bien-Aimé.* La part qu'on savoit qu'il avoit eue à la formation de la ligue germanique, faisoit bien augurer de sa conduite politique, et il avoit donné la première idée de cette ligue, qui flattoit la vanité des Prussiens, en les rendant les appuis de la liberté de l'Allemagne, contre l'ambition de la maison d'Autriche. Enfin tout se réunissoit pour rendre le début du nouveau monarque facile et brillant; la paix régnoit par-tout, et tous les cœurs lui étoient ouverts. Les premiers instans de son règne répondirent à l'attente générale : les mots qui lui échappèrent, les lettres qu'il écrivit, et les premiers ordres

1786. qu'il donna, par-tout cités et par-tout approuvés, répandirent une joie universelle, et confirmèrent les espérances que son avénement au trône avoit fait généralement concevoir. Sans passer pour un savant, l'opinion générale étoit qu'il avoit beaucoup étudié et qu'il favoriseroit les lettres. Ses démarches pour retenir l'abbé Raynal à Berlin, lui avoient fait beaucoup d'honneur; et son empressement de voir cet écrivain profond et hardi, portoit à croire qu'il aimeroit qu'on lui dît la vérité.

Le 17 août 1786, aussitôt que le Prince-Royal eut appris la mort de Frédéric II, il se rendit à Potzdam, et examina quelque temps, en silence, les restes inanimés du grand homme qui venoit de terminer sa carrière. Après avoir donné quelques larmes à sa mémoire, il décora son plus ancien et son plus habile ministre, le comte de Hertzberg, du cordon de l'Aigle-Noir, fit ouvrir les dépêches du roi, et s'empressa d'y répondre lui-même, selon l'usage de son prédécesseur.

Depuis long-temps écarté des conseils par la méfiance de son oncle, évitant toute liaison avec les hommes qui auroient pu l'éclairer, parce qu'il craignoit de les perdre dans

l'esprit du monarque, il vivoit dans un isolement absolu, et ne connoissoit ni la situation des affaires, ni les hommes qui devoient les conduire. Dans cette position difficile, il prit d'abord le parti le plus sage, et donna sa confiance aux ministres dont l'habileté avoit contribué à illustrer le règne de son oncle. En les remerciant de leurs services, il les engagea à redoubler de zèle, et leur recommanda de l'aider à faire le bonheur et à soutenir la gloire de son pays. 1786.

Son but, disoit-il, étoit de maintenir la paix avec ses voisins, de contenir leur ambition, de soutenir l'honneur des armes prussiennes, de ne jamais entreprendre de guerre injuste, de maintenir dans ses troupes la plus exacte discipline. de ne faire aucun usage arbitraire de son autorité, qu'il vouloit diriger par la justice, et de ne pas souffrir qu'un seul de ses sujets eût à se plaindre de la plus légère oppression.

Il reprocha aux secrétaires du cabinet leurs indiscrétions, et leur enjoignit d'être à l'avenir plus circonspects. Ses premières occupations furent des réparations d'abus, des actes de justice, et des bienfaits répandus avec discernement. Il parcourut diverses provinces,

1786. confirma ou rétablit des priviléges, prodigua des secours, diminua des impôts, et flatta l'amour-propre national en manifestant son goût pour la littérature allemande, et en accordant des grâces à quelques écrivains qui l'illustroient.

Frédéric II avoit prêté au duc de Mecklenbourg cent mille écus, pour lesquels ce prince avoit engagé quatre grands bailliages : le roi y avoit placé des hussards, qui y vivoient et y recrutoient à discrétion. Les États, effrayés, avoient voulu, en payant la somme prêtée, se tirer de cette dépendance ; le monarque s'y étoit toujours refusé. Le nouveau Roi rendit au duc ses bailliages ; et comme on le louoit de cet acte de justice, il répondit modestement : *Je n'ai fait que mon devoir;* c'est la devise de mon ordre : *Suum cuique.* Les Polonais y avoient avec raison ajouté, lors du partage, le mot *rapuit.*

Il rendit aussi au Juif Ephraïm deux cent mille écus qu'on lui devoit, et paya loyalement toutes les dettes qu'il avoit contractées étant Prince-Royal. L'union de la confédération germanique pouvoit être troublée par une querelle survenue entre le landgrave de Hesse et le comte de la Lippe : le tribunal de l'Empire

avoit condamné le landgrave ; le roi de Prusse devoit faire exécuter le décret. Cette exécution pouvoit rencontrer quelque résistance et faire naître des divisions : Frédéric-Guillaume concilia sagement les deux parties, et mit fin à ce différend. 1786.

Les opérations qui excitèrent dans l'intérieur le plus de contentement, furent la liberté accordée au commerce des grains, celle de la vente du sucre, l'abolition de l'administration du tabac qui en interdisoit la culture, la suppression du monopole des fournitures de l'armée, et celle de l'obligation imposée aux gens de la campagne de loger gratuitement les troupes. On augmenta les fonds destinés aux invalides, et on employa plus de cinq millions d'écus à construire des édifices publics, à réparer des dommages faits à des particuliers, et à secourir des malheureux.

Loin de paroître craindre ses ministres, et de chercher à les isoler, le Roi rétablit l'ancien directoire qu'avoit supprimé son oncle. Il repoussa les premières tentatives des intrigans qui assiégèrent ses premiers pas, en leur disant : *J'ai souffert seul, je gouvernerai seul.* Le royaume étoit une vaste prison pour ses habitans : il permit d'en sortir et de voyager

1786. à tous les jeunes gens qui désiroient d'aller chercher des lumières. Enfin, il accorda aux Etats provinciaux le droit de réviser les nouvelles ordonnances, et manifesta dans ses lettres au chancelier Cramer l'intention louable de rendre la justice plus impartiale, plus prompte et moins coûteuse.

Le même esprit d'ordre, de douceur et d'équité, le porta à publier deux édits pour la liberté de conscience et pour celle de la presse; mais son intention contrarioit sur ces deux points trop de passions et de préjugés pour qu'elle fût suivie, et ces deux pièces, que l'on trouvera à la fin de ce volume, furent rédigées dans un sens absolument contraire au but que le roi avoit paru vouloir atteindre.

En effet, dans l'édit de conscience, en confirmant la liberté de culte pour les églises catholique, réformée et protestante, et la tolérance des sectes juive, morave et memnonite, d'après ce principe, *que chaque particulier est chargé de l'affaire de son salut, et qu'aucune puissance n'a le droit de s'en mêler*, le Roi défend l'introduction dans ses États de tout autre culte : il défend tout changement, toute réforme à ceux qui sont pro-

fessés en Prusse ; et quoiqu'il permette de changer de religion, il défend, sous des châtimens sévères, à chaque secte de faire des prosélytes. Il s'élève avec force contre les déistes, les philosophes, même contre les naturalistes, et leur interdit le droit de soutenir leurs opinions. 1786.

L'édit de la censure offre encore des contradictions plus étranges : il consacre la liberté de la presse pour encourager les littérateurs à la recherche de la vérité; mais il établit la censure la plus rigide et la plus partiale, en ordonnant que, sous peine d'amende et de confiscation, on n'écrira rien en théologie ni en philosophie sans la permission des prêtres, et en soumettant également les écrits sur la médecine aux colléges de médecine et de chirurgie; les écrits sur l'économie et l'administration au collége de justice; les ouvrages dramatiques, les romans, les poésies, à l'université; et les écrits politiques, au département des affaires étrangères.

Les erreurs politiques de ces deux édits, qui rendent leur contenu si opposé à leurs titres, ne doivent pas empêcher de rendre justice aux motifs de Frédéric-Guillaume : toutes ses intentions, toutes ses démarches, dans les pre-

1786. miers instans de son règne, furent douces, sages et bienfaisantes; il eût été à désirer que ce premier zèle se fût soutenu ; mais nous aurons bientôt, comme historiens, à remplir un devoir sévère, et nous allons être forcés de faire succéder à cette riante perspective que l'impartialité nous a dû faire présenter, le triste tableau d'un relâchement absolu, d'une incurie honteuse, et d'une foiblesse sans bornes : l'obscénité dans les plaisirs, l'intrigue dans le conseil, la prodigalité dans les dépenses, l'aveuglement dans les choix, la crédulité la plus superstitieuse, ne tardèrent pas à remplacer l'activité, la justice et la sagesse, que, dans un premier élan de ferveur, le nouveau roi s'étoit efforcé de déployer. Manquant de force morale, il perdit promptement ce zèle qui le portoit à suivre les traces de son illustre prédécesseur, et la Prusse ne tarda pas à s'apercevoir du vide immense que laissoit cette ombre immortelle.

Le feu roi de Prusse, entraîné par son ambition et par le désir d'augmenter ses domaines et de donner une base territoriale plus solide à la puissance prussienne, avoit, sans scrupule, changé souvent d'alliance et d'amis, se liant avec la France ou l'Angleterre, selon les circonstances,

constances, et prêt à abandonner celle des deux puissances qui lui devenoit inutile. Mais les dangers qu'il avoit courus pendant la guerre de sept ans, l'avoient enfin éclairé sur ses vrais intérêts; et l'invasion de ses états par les Russes et les Autrichiens, ainsi que celle de l'Hanovre par les Français, l'avoient convaincu que l'inimitié de la France pouvoit perdre la Prusse, tandis que l'argent de l'Angleterre ne suffisoit pas pour la sauver. 1786.

Aussi, depuis la paix de Hubertsbourg, le but constant de sa politique avoit été de se rapprocher du cabinet de Versailles, et de rompre l'alliance de cette Cour et de celle de Vienne. La querelle de l'Empereur avec les Hollandais lui avoit un instant donné l'espoir d'y parvenir. Les prétentions de Joseph II sur la Bavière y préparoient les esprits; M. de Vergennes, ministre des affaires étrangères de France, y étoit assez disposé; mais le crédit de la reine Marie-Antoinette empêcha l'effet complet de cette révolution politique, qui auroit peut-être changé la chaîne des événemens et épargné à l'Europe le sanglant spectacle dont elle est aujourd'hui le théâtre. Mais quoique la France n'eût pas rompu son alliance avec l'Autriche, les liens en étoient fort relâchés, et de-

1786. puis quelque temps les ambassadeurs français, dans tous les pays, recevoient de M. de Vergennes l'ordre, en conservant avec les ministres autrichiens l'apparence de l'intimité, de surveiller leurs démarches, de contrarier leur ambition, et de montrer secrètement aux ministres prussiens une confiance plus réelle.

Telle étoit la situation des affaires lorsque Frédéric-Guillaume II succéda à son oncle; et il étoit naturel de croire que, conservant les mêmes ministres, il suivroit le même système. Mais comme il étoit foible, l'intrigue remplaça bientôt la politique dans sa cour, et les intérêts particuliers ne tardèrent pas à faire perdre de vue l'intérêt général.

Le prince Henri, oncle du Roi, politique éclairé, et général habile, aimant la paix, et conduisant bien la guerre, s'attendoit à une grande influence sur l'esprit de son neveu qu'il avoit soigné et souvent consolé dans l'isolement où le laissoit la sévérité du feu Roi. Mais il ne dissimula pas ses vues, il compta trop promptement sur un crédit qu'il n'avoit pas obtenu; sa fierté ne ménagea pas assez celle du monarque qui craignoit d'autant plus de paroître gouverné, qu'il en sentoit davan-

tage le besoin. Il vouloit de la confiance, et n'obtint que des égards; l'oncle oublia l'adresse nécessaire au courtisan; il exhala son humeur imprudemment, et par-là s'enleva lui-même toute possibilité de regagner le terrain qu'il avoit perdu. Le duc de Brunswick, inspirant d'abord autant d'ombrage à l'amour-propre du nouveau roi, fut plus modeste et plus prudent; il se mit en avant avec réserve, montra plus de zèle que de prétention, dissimula ses ressentimens, et se conserva par cette sagesse les moyens de profiter d'autres circonstances plus favorables. Il croyoit, avec raison, que l'homme de talent, qui ne s'est compromis par aucune démarche imprudente, est toujours appelé dans les circonstances critiques. 1786.

Le duc de Brunswick, connu par son activité et sa valeur dans la guerre de sept ans, s'étoit acquis une plus grande réputation dans la guerre de Bavière, en se maintenant sans échec dans le poste difficile de Troppau contre toutes les forces de l'Empereur. Son esprit et sa douceur le faisoient généralement aimer : sa politique fine et loyale inspiroit la confiance; sa philosophie, le rapprochant des idées du siècle, lui attiroit l'estime des savans. Décent dans ses plaisirs, éclairé dans ses choix, bien-

1786. faisant sans prodigalité, économe sans avarice, en peu d'années, avec un revenu modique, il avoit éteint quarante millions de dettes dont son pays étoit surchargé. Ses liens de parenté avec le roi d'Angleterre ne l'aveugloient point en politique. Il tenoit, comme le prince Henri, au système de ménagement pour la France; et quoique l'ambition, qui étoit sa passion dominante, lui eût fait deux fois commander les armées destinées à combattre les Français, il est certain que si Frédéric-Guillaume s'étoit laissé conduire par lui, l'affaire du Stathoudérat se seroit terminée par négociation, et la Prusse n'auroit pas entrepris, contre la révolution française, une guerre qu'elle soutint sans succès et termina sans gloire.

Le prince Henri et le duc de Brunswick se trouvant écartés par la jalousie du Roi, le comte de Hertzberg, leur ennemi, se trouva, dans les premiers momens, seul à la tête des affaires; le comte Fink étoit plus propre à la représentation qu'à la confiance. Hertzberg, forcé, pour maintenir son crédit, d'embrasser un plan directement contraire à celui du prince Henri, se livra à l'Angleterre avec toute l'impétuosité de son ardent caractère, et de ce moment, comme le dit très-justement Mirabeau

(dont l'ouvrage d'ailleurs n'est qu'un libelle), 1786.
on fut à Berlin *Anti-Français* pour être *Anti-Henri*. Ce changement fut promptement connu à Versailles; dès cet instant, le cabinet français resserra ses liens avec l'Autriche, se rapprocha de la Russie, soutint avec plus de chaleur la cause des patriotes hollandais contre le Sthathouder; et ce fut ainsi qu'une rivalité de courtisans, changeant la politique de l'Europe, accéléra la marche des grands événemens qui devoient la bouleverser.

Si le Roi n'avoit commis que la faute de céder à cette intrigue, et s'il s'étoit totalement et constamment livré à Hertzberg, il est probable que son règne auroit été orageux, mais glorieux. L'histoire doit être impartiale; et, en condamnant les défauts de ce ministre impérieux, vain, emporté, tranchant et vindicatif, il faut convenir qu'à un savoir profond il joignoit des vues assez vastes. S'il manquoit de la capacité nécessaire pour remplir ses plans, la Prusse avoit assez d'hommes de talens pour les exécuter; et, comme on le verra par la suite, le peu d'événemens qui ont jeté quelque lustre sur le règne de Frédéric-Guillaume, doivent en grande partie être attribués à ce ministre.

1786. S'il entreprit avec imprudence la révolution de Hollande, il la consomma avec succès et rapidité; il fit perdre à la France sa considération par la célérité de ce succès; il humilia l'orgueil de Catherine II, en rendant aux Polonais un éclair d'indépendance et de liberté; il sauva les Turcs d'une ruine totale en menaçant la cour de Vienne d'une invasion en Bohême, tandis qu'il soulevoit contr'elle la Belgique et la Hongrie; et peut-être la chute de la maison d'Autriche auroit été le fruit de ses combinaisons hardies, si la versatilité du roi de Prusse ne l'avoit pas arrêté tout-à-coup au moment où il alloit recueillir le fruit de ses efforts. La même jalousie qui lui avoit donné le pouvoir le lui enleva; et Hertzberg, qui gouvernoit trop ouvertement, fut rapidement précipité de sa place par des maîtresses qu'il avoit bravées et des favoris qu'il avoit dédaignés.

Avec lui s'éclipsa l'éclat de son maître : Léopold reprit sa sécurité et son influence, la Russie ses projets, et la cour de Berlin, qui étoit le centre de la politique européenne, devint le théâtre honteux d'intrigues subalternes, de projets avortés, de déprédations sans objet, et de scènes scandaleuses, sur lesquelles nous passerons d'autant plus rapidement, qu'elles

appartiennent plus à la satire qu'à l'histoire. 1786.

Les symptômes de la foiblesse du Roi furent promptement aperçus. A peine put-il supporter quelque temps la contrainte qu'il s'étoit imposée. On ne tarda pas à savoir que ses heures de travail et de retraite n'étoient réglées qu'en apparence, que ses jours étoient vides, et ses nuits consacrées à de honteuses orgies. Il avoit répudié sa première femme, la princesse Elisabeth de Brunswick, pour cause d'inconduite. La sagesse de la princesse de Hesse, sa seconde épouse, ne la mit pas à l'abri de la disgrace; et si elle ne fut pas renvoyée, elle eut peut-être plus à souffrir par le triomphe public de ses rivales. Le Roi avoit aimé une madame Riez, célèbre par le dérèglement de ses mœurs, la bassesse de son caractère et l'infamie de son mari. Il ne put jamais rompre ce honteux lien, et prodigua les titres et les trésors à cette courtisane et à un fils qu'elle lui donna, et dont la mort le rendit inconsolable.

Devenu, malgré cette honteuse dépendance, ardemment épris de mademoiselle de Voss, nièce du comte Fink, il fut au moment de l'épouser, en prévint la Reine, et consulta les prêtres, qui répondirent qu'il valoit mieux

1786. contracter un mariage illégal que de courir sans cesse d'erreurs en erreurs; réponse qui dégrade peut-être autant ceux qui la font que celui qui la sollicite.

Cet hymen n'eut pas lieu; mademoiselle de Voss aima mieux sacrifier sa vertu que la gloire de son amant. Mais, peu d'années après, il renouvela plus complètement le même scandale en épousant la comtesse d'Enhof, conservant ainsi trois femmes légitimes et une maîtresse, tandis qu'il chassoit de Berlin les comédiennes françaises, qu'il accusoit d'y corrompre les mœurs.

L'alliance de la volupté et de la superstition étonne constamment la raison et se renouvelle toujours. Tandis que le Roi étoit livré sans réserve aux charmes de ses maîtresses, les *illuminés* prenoient le plus grand empire sur son esprit; il falloit être apôtre de cette secte, ou le paroître, pour gagner ou conserver sa faveur; et lorsque, d'un côté, il traitoit froidement et sans considération le duc de Brunswick, le prince Henri, Mollendorf, et même Hertzberg, Schulembourg et Fink, qui conduisoient ses affaires, il s'abandonnoit sans mesure aux Welner, aux Bischofswerder et à d'autres visionnaires qui lui faisoient appa-

roître Moïse et Jésus, et qui poussèrent, dit-on, la mystification jusqu'au point de lui faire dessiner à souper la silhouette de l'ombre de César. 1786.

C'est en amusant son imagination par ces prestiges, ou en l'effrayant par ces visions, que d'artificieux courtisans, ménageant sa vanité et profitant de ses foiblesses sans paroître aspirer au pouvoir, minoient insensiblement celui des serviteurs du grand Frédéric. Bientôt on vit par-tout l'effet de l'influence de ces nouveaux conseillers : les grades furent prodigués sans discernement, les titres prostitués sans mesure ; il eût été dans peu, comme le remarque un écrivain mordant, plus difficile de trouver en Prusse un homme qu'un noble.

L'armée ne vit plus que rarement son chef, qui ne pouvoit déguiser l'ennui que lui donnoient les détails militaires. Les recettes furent diminuées, les dépenses multipliées, le trésor entamé. L'intrigue abusoit même de la bonté naturelle du monarque, pour lui faire exercer d'injustes rigueurs. La régie française et Launay, son chef, avoient rendu d'importans services : cette régie avoit, en dix-neuf ans, rapporté au trésor 42 millions 500,000 écus par-dessus ses fixations. Il étoit naturel qu'elle

—— excitât des plaintes : on pouvoit, on devoit
1786. soulager le peuple et réprimer des abus; mais on ne devoit pas punir des gens qui avoient obéi avec scrupule et servi avec zèle. Tous les Français furent destitués et remplacés par des hommes sans capacité.

Cette faute en entraîna de graves. S'étant privé d'une aussi riche source de revenus, le Roi adopta un projet de capitation qui excita le plus vif mécontentement, et auquel il tint d'abord avec opiniâtreté; mais il fut enfin forcé d'y renoncer, par une lettre hardie, dans laquelle les ministres Hertzberg, d'Arnhim, Heinitz et Schulembourg lui tinrent ce langage énergique : « *Cette opération alarme toutes les classes de vos sujets, efface dans leurs cœurs le titre de* bien-aimé, *et glace le courage de ceux que vous avez appelés à votre conseil* ». Une pareille lettre fait estimer ceux qui l'ont écrite, et donne lieu de regretter qu'un prince assez juste pour en profiter, n'ait pas uniquement donné sa confiance à de tels ministres.

Les revenus du royaume étoient évalués à peu près à 108 millions de France, 27 millions d'écus; l'armée en coûtoit 22, l'état civil, 2 millions et demi d'écus, la maison

royale, un million 200,000, les pensions, 130,000. Mais s'étant privé de l'intelligence des Français dans la régie, et ayant renoncé à la sévère économie du règne précédent, le Roi vit ses recettes au-dessous de ses dépenses, et fut bientôt obligé, pour exécuter les plans ambitieux de la politique d'Hertzberg, d'entamer le trésor qu'avoit amassé Frédéric II, trésor qui devoit suffire à la dépense de trois campagnes, et assurer une influence d'autant plus réelle au cabinet de Berlin, qu'à cette époque tous les autres gouvernemens de l'Europe, loin d'avoir des épargnes, étoient accablés de dettes. 1786.

Les hommes véritablement attachés au Roi et à leur patrie, gémissoient de voir s'écrouler si rapidement l'édifice de la gloire prussienne; la confiance diminuoit, l'inconsidération augmentoit de jour en jour. Le Roi paya à l'Empereur, dans ce moment, un million d'écus qu'il avoit reçus de lui pendant la guerre de Bavière. Les hommes sans pudeur, comme Mirabeau, s'étonnoient qu'il fût assez dupe pour rendre cet argent à son ennemi naturel; les honnêtes gens étoient indignés qu'il eût été assez peu délicat pour le lui emprunter.

La prodigalité de ses dons aux *illuminés*,

1786. l'éloignement des gens de mérite, le crédit croissant de Bischofswerder, dont aucun talent ne compensoit l'avidité; la multiplicité des places accordées aux Saxons, la violence du Roi dans son intérieur, sa haine pour les gens d'esprit, sa familiarité avec les valets, excitoient une improbation et une inquiétude générale; et si l'on se permettoit contre lui quelque censure hardie, quelque propos léger, le monarque punissoit sévèrement ces indiscrétions, dont le grand Frédéric se contentoit de rire : tant il est vrai que rien n'est irritable comme la médiocrité! On ne pardonne les traits de la satire que lorsqu'on se sent trop élevé pour en être atteint.

Ces détails, dont je n'ai fait qu'esquisser le tableau, et sur lesquels je ne reviendrai plus, étoient nécessaires pour mettre le lecteur à portée de comprendre beaucoup d'événemens qui, sans cette clef, seroient restés à ses yeux, couverts d'un voile impénétrable. On devineroit presque toutes les énigmes de la politique, si l'on vouloit d'abord bien étudier les bonnes ou mauvaises qualités de ceux qui la dirigent; car les passions et les foiblesses des gouvernans influent toujours plus sur les événemens que l'intérêt des gouvernés; et la versatilité,

la paresse et la vanité de Frédéric-Guillaume II
étant connues, il sera plus facile d'expliquer 1786.
comment il abandonna les Turcs, les Polonais, les Liégeois, les Brabançons et les Suédois, après les avoir soulevés; pourquoi il devint l'allié de l'Autriche, après avoir préparé sa ruine; comment, après s'être placé, comme Agamemnon, à la tête des Rois qui vouloient envahir la France, il fut le premier à abandonner la coalition, à faire un traité avec les révolutionnaires dont il avoit juré la destruction; et comment enfin, après avoir partagé la Pologne, dont il avoit provoqué la résurrection et la liberté, il devint indifférent à tous les troubles de l'Europe, et s'éteignit sans éclat et sans inquiétude, au milieu de l'incendie qu'il avoit allumé.

CHAPITRE III.

Formation d'un Camp de quatre-vingt mille Autrichiens en Bohême en 1787. Projets de Catherine sur la Courlande. Sa déclaration sur les affaires de Dantzick. Conclusion du Traité de Commerce de la France et de la Russie. Rupture de celui de l'Angleterre avec cette Puissance. Voyage de Catherine II en Crimée. Entrevue avec le Roi de Pologne. Voyage de Joseph II en Crimée. Armement des Turçs et des Russes. Griefs des deux Empires. Inquiétude que ce voyage inspire en Europe. L'Angleterre et la Prusse conseillent la guerre aux Turcs. La France veut les porter à la paix. Déclaration de guerre des Turcs. Troubles en Brabant. Assemblée des Notables en France. Fermentation en Pologne. Affaires de Hollande.

1787. LA cour de Russie, tranquillisée par la mort du grand Frédéric, dont elle redoutoit le génie, l'ambition et le ressentiment, ne tarda pas à donner, par ses opérations, de vives alarmes à son successeur; et ses inquiétudes furent encore augmentées par l'imagination ardente de Hertzberg, qui grossissoit tout, et prêtoit toujours aux autres puissances ses desseins turbulens et ses vues gigantesques.

Catherine II, qui gouvernoit la Courlande par son influence, parut céder au désir que montroit son ministre favori, le prince Potemkin, de posséder ce duché. Elle fit à ce sujet des insinuations menaçantes, dont le duc Biren éluda l'effet, en donnant au prince Potemkin et prêtant à Frédéric-Guillaume des sommes d'argent assez fortes, pour lui assurer le désistement de l'un et la protection de l'autre. Le cabinet prussien, qui méditoit dès-lors le projet de s'approprier Dantzick, s'y préparoit, en gênant journellement le commerce de cette ville par de nouveaux droits de péages établis au Fahrvasser. L'impératrice de Russie intervint dans cette contestation, et appuya les plaintes des Dantzickois par des déclarations qui annonçoient la ferme intention de s'opposer aux vues de la cour de Berlin. 1787.

Ces légères altercations étoient encore loin de troubler la tranquillité générale; mais un spectacle pompeux que la vanité de Catherine voulut donner à l'Europe, réveilla dans le même instant toutes les craintes, ralluma toutes les passions; et l'inquiétude que la Prusse en conçut, s'étant rapidement communiquée par elle à l'Angleterre, à la Turquie et à la Suède, la guerre fut bientôt regardée comme inévitable,

1787. et peu s'en fallut que toutes les puissances de l'Europe n'y fussent entraînées. Il est vrai que plusieurs circonstances se réunirent pour rendre ce célèbre voyage de Crimée plus alarmant, et pour donner quelque vraisemblance aux projets que l'inquiétude des ministres prussiens attribuoit à la Russie.

Catherine II, avide de gloire, enivrée par ses succès, et toujours occupée du soin de faire oublier, par l'éclat de son règne, la tache de son usurpation, avoit quelquefois manifesté le désir romanesque de chasser les Turcs d'Europe, et de ressusciter l'empire d'Orient. Ses intrigues en Egypte, ses précédentes irruptions dans le Péloponèse, le langage de ses consuls dans l'Archipel, l'éducation qu'elle faisoit donner à une foule de jeunes Grecs amenés à Pétersbourg, le nom de Constantin que portoit un de ses petits-fils, la conquête de la Crimée, les noms antiques qu'elle avoit rendus à ce pays, la création d'une flotte formidable à Kherson et à Sewastopol, avoient suffisamment dévoilé ses desseins secrets, qu'elle auroit probablement exécutés, si elle avoit eu autant d'argent que d'ambition, et si l'opposition constante de la France ne lui avoit pas fait craindre d'échouer dans cette entreprise, et de

de compromettre témérairement, par cette folie, une puissance qui avoit plus d'éclat que de solidité. Mais depuis peu l'Autriche, plus intéressée que toute autre puissance à s'opposer à ce projet, avoit paru le favoriser; et l'empereur Joseph II, pour acheter l'alliance de Catherine et enlever cet appui à la cour de Berlin, parut disposé à servir l'ambition de l'Impératrice : il avoit consenti à l'invasion de la Crimée; et la cour de France, qui s'y étoit d'abord opposée avec énergie, avoit eu la foiblesse de céder aux menaces des deux cours impériales. 1787.

Un autre événement, quoiqu'étranger à toutes ces circonstances, augmenta les inquiétudes de la Prusse et de l'Angleterre. Depuis quarante ans le cabinet de Versailles voyoit avec chagrin le commerce du Nord exclusivement livré aux Anglais, qui couvroient la Baltique de leurs vaisseaux et inondoient l'empire russe des productions de leur industrie. Toutes les marchandises de France étoient portées dans le Nord sur des bâtimens anglais ou hollandais; les vins de France étoient assujettis à des droits exorbitans, et les marchands français étoient forcés d'acquitter tous les droits en rixdallers, tandis que les Anglais les payoient en monnoie du

1787. pays, ce qui faisoit une différence de douze pour cent à leur avantage. Ces entraves éloignoient tous nos bâtimens de la Baltique; et comme la Russie fournissoit seule aux puissances maritimes le chanvre et les matières nécessaires à leur marine, la France étoit encore forcée de ne recevoir ces indispensables fournitures que par les mains trompeuses et avides de ses ennemis naturels.

Tous les ambassadeurs français avoient consécutivement tenté, sans succès, de sortir d'une position si désavantageuse. Ségur, ministre de France, fut plus heureux dans ses démarches : il profita de l'aigreur naissante qu'excitoient contre les Anglais l'accession du roi George, comme électeur d'Hanovre, à la ligue germanique, le rapprochement de ce prince avec la Prusse, et l'obstination du cabinet britannique à ne pas reconnoître les principes de la neutralité armée, et il signa, les premiers jours de l'année 1787, avec les ministres russes, un traité de commerce qui assuroit à la France tous les avantages dont jusqu'alors les Anglais avoient exclusivement joui.

Ce traité, qui empêcha le renouvellement de celui de l'Angleterre, ne changea rien, comme on le verra bientôt, au système poli-

tique de la cour de France, et à sa détermination de défendre l'Empire Ottoman. Mais il fut autrement interprété par l'inquiétude des Prussiens et par l'aigreur des Anglais : il fut regardé par eux comme un changement de système et comme une tendance à se rapprocher des Russes et à abandonner les Turcs. Ce qui accrédita davantage cette opinion, fut le départ de Catherine II pour la Crimée, qui eût lieu quelques jours après la signature du traité; et les alarmes redoublèrent à Londres et à Berlin, lorsqu'on y apprit que le prince Potemkin rassembloit cent mille hommes en Ukraine et en Crimée, que le roi de Pologne auroit avec Catherine une entrevue près de Kiow, et que Joseph II, qui devoit rejoindre cette princesse à Kherson, ordonnoit un camp de soixante-dix mille hommes sur les frontières de la Silésie. 1787.

Comme toutes les puissances indépendantes sont entr'elles dans l'état de nature, et par conséquent presque toujours en méfiance, puisqu'elles n'ont point de juges, et que le droit des gens n'étant qu'un code imparfait, la force leur tient le plus souvent lieu de justice et de loix, il existe une grande vérité en politique, qu'on sent également dans l'intérieur des pays

1787. troublés par des factions : c'est que chaque parti s'exagère continuellement les torts et les vûes du parti opposé, et que la peur égarant sans cesse le jugement et rendant les explications difficiles et les rapprochemens impossibles, chacun se crée des chimères pour les combattre, et finit par faire naître des dangers qui n'existoient pas.

Ce fut précisément ce qui arriva dans cette circonstance : on prit des apparences pour des réalités, et la crainte qu'on avoit de la guerre la fit naître. L'inquiétude qu'excitèrent les dispositions de la Russie et de l'Autriche, et les préparatifs du voyage de Crimée, ne troublèrent pas seulement le repos des Turcs, des Anglais et des Prussiens; l'Espagne et la France même, quoique moins aigries et plus à portée de voir sans passions, partagèrent ces alarmes : le cabinet de Versailles ordonna à ses agens la surveillance la plus active; et le ministre de France à Pétersbourg, qui devoit suivre l'Impératrice dans son voyage, et qui étoit mieux placé pour connoître la vérité, fut lui-même tellement trompé par les mouvemens dont il étoit témoin, et par les avis différens dont il étoit accablé, qu'il communiqua ses craintes à l'ambassadeur français à Constantinople, et dé-

termina la Porte à mettre Oczakow en état de défense, et à rassembler, sur le Danube, une armée de cent cinquante mille hommes. 1787.

On a dit souvent que les plus grands événemens sont produits par les plus petites causes : cette vérité sera éternelle, puisque toutes les affaires de ce monde sont dirigées par des hommes, et que ces hommes sont constamment soumis aux foiblesses de l'humanité, et tyrannisés par leurs passions.

Le prince Potemkin, d'autant plus envié qu'il étoit plus puissant, avoit trop abusé de sa faveur pour n'avoir pas d'ennemis ; et les courtisans, qui n'osoient l'attaquer ouvertement, cherchoient sourdement à ébranler son crédit. Il venoit de triompher, avec quelque difficulté, d'une intrigue ourdie contre lui par le favori Yermolow ; il étoit tranquille sur les vues de l'aide-de-camp Momonow, qui lui devoit nouvellement sa faveur ; mais il ne voyoit pas sans peine que Catherine II, rassasiée de gloire militaire, ne songeât plus qu'à celle de législateur, et il s'apercevoit avec inquiétude des efforts qu'on faisoit journellement pour apprendre à l'Impératrice que son armée étoit désorganisée, ses sujets mécontens, son commerce sans activité, ses finances épuisées, et que les provinces



1787. méridionales qu'elle avoit conquises n'étoient que des déserts. Potemkin n'ignoroit pas l'art facile de tromper la vanité des femmes et des rois; et, pour enlever sa souveraineté à ses rivaux, il résolut de lui faire faire une marche triomphale dans ses nouvelles possessions, certain de fasciner ses yeux par son charlatanisme, de l'étourdir par la rapidité de sa course, de l'entourer de troupes et de peuples de tout pays et de toutes couleurs, de l'enorgueillir par les hommages de plusieurs souverains, et de l'enivrer par l'éclat des prestiges dont il sauroit l'environner.

Tel étoit le motif unique et secret de ce voyage romanesque qui inquiéta toute l'Europe, et dont une guerre, presque générale, fut le résultat. La suite de ce récit prouvera la vérité de cette assertion, et démontrera que Catherine II ne conservoit sur la conquête de l'Empire Ottoman que des idées vagues et éloignées; qu'elle en ajournoit l'exécution à des temps plus favorables, et que loin de désirer à cette époque une rupture, elle la redoutoit et se résignoit, pour l'éviter, à des sacrifices qui pouvoient paroître incompatibles avec sa fierté.

Ce voyage, annoncé avec éclat, s'exécuta

avec la plus grande magnificence, et rien ne fut négligé pour déguiser aux regards de l'Impératrice, de tristes réalités sous les plus brillantes apparences : les chemins illuminés par d'innombrables bûchers, pendant l'espace de cinq cents lieues, faisoient presque oublier l'obscurité des jours dans cette saison rigoureuse. L'obéissance et la curiosité attiroient sur la route une foule de marchands appelés de toutes les provinces, qui donnoient au pays un air de population et au commerce une apparente activité. Par-tout les plaintes étoient écartées, les hommages multipliés, les acclamations commandées. Toutes les villes offroient, par des bals et des illuminations, le spectacle de l'allégresse. Le clergé, craignant de perdre ce qui lui restoit de revenus, ne faisoit entendre que la flatterie dans la chaire destinée au langage de la vérité; et jusqu'à Kiow, la marche de Catherine ne fut qu'une continuité de fêtes et de plaisirs. 1787.

En entrant dans la province où commandoit le vieux maréchal Romanzow, tout parut changer de face et prendre un aspect plus sévère. Potemkin, jaloux de ce célèbre général, avoit eu l'adresse de le laisser manquer de tout ce qui étoit nécessaire pour recevoir avec

1787. éclat sa souveraine. Les fonds destinés aux réparations des bâtimens avoient été distribués si tard, que Kiow n'offroit aux yeux que des ruines; les impôts exigés avec sévérité excitoient un mécontentement général; les troupes soumises aux ordres du maréchal n'étoient ni complètes, ni habillées à neuf. Le maréchal, incapable de dissimuler, laissa éclater contre les préventions de Catherine une humeur qu'elle n'attribuoit qu'à sa jalousie. Elle fut forcée, par les glaces du Borysthène, de demeurer près de trois mois dans ce triste pays, où son amour-propre n'eut d'autre dédommagement que les hommages des étrangers qui arrivèrent de toutes les parties de l'Europe.

Enfin, elle quitta cet ennuyeux séjour, mécontente de Romanzow, s'embarqua sur une flotte de galères, aussi magnifique que celle de Cléopâtre, descendit le Borysthène, et arriva dans le gouvernement du prince Potemkin, au moment où la nature, embellie par le printemps, sembloit d'accord avec l'adroit ministre pour lui faire oublier la tristesse de Kiow, et pour répandre un charme magique sur tous les objets qu'il alloit offrir à sa curiosité.

En chemin elle rencontra le roi de Pologne ; 1787.
il avoit fait illuminer la rive droite du fleuve, et s'étoit efforcé de recevoir avec pompe une impératrice qui l'avoit couronné, et qui devoit, quelques années plus tard, le précipiter du trône où elle l'avoit placé. L'entrevue fut courte et sèche ; on reçut froidement l'amant oublié, ou traita avec hauteur un roi dont on méprisoit la foiblesse ; et Stanislas-Auguste, n'ayant obtenu que des promesses vagues de protection, et l'ordre du départ de quelques régimens russes qui tyrannisoient son pays, courut au devant de l'empereur Joseph, pour lui exposer les craintes qu'il avoit d'un nouveau partage. L'Empereur le rassura par une promesse solennelle, qui fut bientôt après violée par un de ses successeurs.

Tandis que l'Impératrice avançoit vers le Midi, les inquiétudes qu'excitoit son voyage alloient toujours en croissant. La convention conclue entre la Russie et la Porte, par l'entremise des deux ambassadeurs français, n'étoit pas loyalement exécutée. Les Turcs continuoient à soutenir les Lesghis. Les Russes, pour punir les Tartares, les avoient poursuivis jusque dans le Cuban. Potemkin avoit ordonné au ministre russe Bulgakow de prendre

1787. un ton menaçant pour faire exécuter la convention. Bulgakow avoit obéi à cet ordre sans en prévenir Choiseul-Gouffier; et les Turcs, ignorant cette réticence, aigris par les ministres de Prusse et d'Angleterre, et effrayés par l'approche de l'Impératrice, croyoient que la France avoit fait non-seulement un traité de commerce, mais un traité d'alliance avec la Russie, et qu'elle étoit d'accord avec cette puissance pour consommer la ruine de l'Empire Ottoman.

Le grand-visir pressa Choiseul de s'expliquer catégoriquement, et le ministre Ségur, en étant instruit, déclara formellement à la cour de Russie, que le roi de France ne pouvoit voir avec indifférence l'inexécution d'un arrangement fait par son intervention, et qu'il en attribueroit la rupture au cabinet russe, si Bulgakow ne communiquoit pas franchement à Choiseul toutes ses démarches, et les griefs dont se plaignoit la cour de Russie. L'Impératrice, d'après une déclaration aussi précise, s'empressa de donner la satisfaction demandée, reprocha à Potemkin sa précipitation, et envoya à Bulgakow l'ordre de tout communiquer à l'ambassadeur de France, et de se concerter avec lui sur tous les moyens propres

à conserver la paix. Le courier qui portoit ces dépêches et celles du ministre de France, fut attaqué près d'Andrinople, et tué par des brigands, et cet accident imprévu eut les suites les plus graves : Choiseul, ne recevant point à temps de réponse, et pressé par les Turcs de s'expliquer, conseilla au grand-visir de se préparer à la guerre, et de rendre son armement plus formidable; il envoya même des officiers, des ingénieurs et des navires français à Oczakow. De son côté, Bulgakow continua ses menaces; et le ministre de Prusse, excité par Ainsley, ambassadeur d'Angleterre, augmenta à tel point les alarmes et l'inquiétude du divan, que dès ce moment tout se disposa à une rupture presqu'inévitable. 1787.

Tandis que cette animosité faisoit des progrès si rapides, l'empereur Joseph II, qui étoit venu au devant de Catherine à Catharinoslaw, accompagnoit cette Princesse à Kherson et en Crimée, et ce courtisan couronné enivroit d'orgueil l'Impératrice par les éloges qu'il prodiguoit politiquement aux colonies nouvelles, aux travaux, aux créations navales du prince Potemkin, quoiqu'il en vît parfaitement et le charlatanisme et le peu de solidité. Au moment où les deux souverains,

1787. parcourant la Tartarie, ne s'occupoient que de fêtes et de plaisirs, Bulkagow et l'internonce impérial Herbert, arrivant de Constantinople, apprirent à Catherine que la Prusse et l'Angleterre entraînoient la Porte à la guerre; et Joseph II fut en même temps informé que les Provinces de la Belgique se révoltoient contre lui, et que la Prusse fomentoit secrètement cette insurrection.

Le ministre de France, profitant de cette circonstance, en fit facilement sentir le danger à l'Empereur; et lui laissant entrevoir que la France, intéressée à la conservation de l'Empire Ottoman, pourroit se joindre à la Prusse pour en empêcher la ruine, il décida promptement ce prince à l'assurer que non-seulement il ne consentiroit jamais à la destruction des Turcs, dont il sentoit tout le danger pour lui-même, mais qu'il cesseroit même d'entretenir l'Impératrice dans l'espoir de ressusciter les républiques grecques; car ce projet philosophique et républicain étoit entré dans la tête des deux plus puissans despotes de l'Europe. Ce fait est aussi certain qu'il peut paroître singulier, et il doit prouver à quel point les idées du siècle et l'esprit de liberté avoient fait des progrès, même dans les têtes

qui devoient le plus en redouter l'explosion. 1787.

Presque tous les politiques de l'Europe furent trompés dans cette circonstance, et la plupart d'entr'eux persistent encore dans la même erreur : ils croient que la guerre qui survint peu de temps après, fut le fruit de l'ambition des deux cours impériales qui, pendant leur voyage, étoient convenues de consommer la ruine de l'Empire Ottoman; mais il est certain que l'empereur Joseph ne la vouloit pas, qu'il étoit effrayé des troubles du Brabant, et craignoit, si la rupture éclatoit, ou de perdre l'alliance de la Russie, s'il ne la secondoit pas, ou d'être attaqué par la Prusse, s'il joignoit ses armes à celles de l'Impératrice. Catherine II, de son côté, voyant les embarras de son allié, prévoyant une diversion du côté de la Suède et de la Prusse, et voyant son propre pays désolé par une famine générale, ajournoit nécessairement ses projets de conquêtes et redoutoit franchement la guerre. Aussi, son ministre Bulgakow et l'internonce autrichien Herbert, convinrent à Sewastopol, avec le ministre français Ségur, d'un nouveau plan de conciliation par lequel la Russie se relâchoit de toutes ses prétentions, et acquiesçoit à toutes les demandes de

1787. la Porte. Herbert et Bulgakow partirent pour Constantinople avec ce plan de pacification, qui fut envoyé et approuvé à Versailles. L'Empereur se sépara de l'Impératrice pour retourner à Vienne; Catherine revint à Pétersbourg, et chacun crut que le calme alloit être rétabli plus solidement que jamais. Mais le cabinet britannique ne tarda pas à détruire ces espérances, et le gouvernement prussien, dirigé par son influence, seconda ses démarches avec trop de succès.

Tandis que Choiseul travailloit à rétablir l'union entre les Russes et les Turcs, les ministres anglais et prussiens représentèrent au grand-visir, qu'ayant fait faire de grandes dépenses pour rassembler une armée, il seroit perdu si ces dépenses devenoient inutiles; que les cours impériales, qui le trompoient, n'attendoient que le licenciement des troupes du grand-seigneur pour l'attaquer; que le moment étoit favorable pour se venger de l'ambition des Russes, puisque l'Empereur étoit occupé par des troubles dans ses états, et que l'Empire Russe, qui manquoit d'argent, étoit en proie à la plus affreuse famine. Le roi de Prusse promettoit de contenir l'Empereur, l'Angleterre, d'armer la Suède; on excitoit

les Polonais à secouer le joug moscowite; et si la France abandonnoit ses anciens alliés, au moins on n'avoit rien à craindre d'elle, puisque son gouvernement, embarrassé par le désordre de ses finances, avoit montré, en convoquant les Notables, l'impuissance où il étoit de se mêler des affaires des autres. 1787.

Par cette politique adroite, le comte Hertzberg trouvoit à la fois le moyen et de multiplier les embarras de l'Empereur, et de punir la Russie d'avoir quitté l'alliance de son maître; et les Anglais se persuadoient que la France se trouveroit forcée, en cas de rupture, ou de renoncer aux avantages de son traité avec la Russie, si elle soutenoit les Turcs, ou de perdre son influence dans le Levant, si elle les abandonnoit.

Ce système et ce langage machiavélique réussirent complètement : le divan, encouragé par les espérances qu'on lui faisoit concevoir et par l'appui qu'on lui offroit, loin d'accepter le plan proposé, haussa ses prétentions et fit proposer par Choiseul-Gouffier, à la cour de Pétersbourg, un autre plan de conciliation, dont les articles étoient de nature à révolter une vanité moins irritable que celle de Catherine. Cette princesse reçut ces nouvelles

1787. propositions peu de jours après son retour à Pétersbourg, et elle craignoit tellement une rupture dans la position où elle se trouvoit, qu'à la grande surprise du ministre de France, elle acquiesça, sans hésiter, à toutes les propositions du divan. Le ministre français alloit expédier un courier à Constantinople pour y porter cette nouvelle imprévue, lorsqu'on apprit que le grand-seigneur, sans attendre cette réponse, avoit fait mettre le ministre russe aux Sept-Tours, et venoit de déclarer la guerre à la Russie. Ce fut ainsi que cessa le calme passager dont avoit joui l'Europe; et l'on verra bientôt comment ce feu qui s'alluma dans l'Orient, s'étendit de proche en proche, et finit par entraîner un désordre presque universel.

A peine la guerre fut-elle déclarée, que chaque puissance songea à la part qu'il lui convenoit d'y prendre.

La France et l'Espagne, ne voulant ni appuyer l'agression des Turcs, ni laisser compléter leur destruction, se décidèrent à rester neutres, et employèrent tous leurs soins à terminer la guerre par leur médiation. L'Empereur, qui vouloit éviter de remplir ses engagemens, seconda les efforts pacifiques de

ces

ces deux puissances, et ne se décida à combattre que lorsqu'il eut épuisé, sans succès, tous les moyens conciliatoires. La Pologne profita de la circonstance pour se préparer à recouvrer son indépendance. Le roi de Suède, affectant une inquiétude sans fondement, feignit de craindre d'être attaqué pour justifier l'agression qu'il méditoit; et l'Angleterre, ainsi que la Prusse, enflammant le courage des Turcs, réveillant les espérances de la Pologne, aiguillonnant l'ambition de la cour de Suède, fomentant les troubles du Brabant, trompant la loyauté de l'Espagne, et appuyant les prétentions du Stathouder contre les Etats de Hollande, firent de toute l'Europe, en peu de temps, un vaste champ d'intrigues, de discorde et de carnage. 1787.

Il faut actuellement quitter l'Orient, et tourner nos regards vers la Hollande, où se préparoit une révolution dont les chances diverses et la rapidité n'ont que trop influé sur les événemens qui l'ont suivie, puisqu'elle enflamma par-tout le ressentiment des amis de la liberté, et trompa les gouvernemens absolus, en leur persuadant que les mêmes moyens pourroient par-tout réussir avec la même facilité.

CHAPITRE IV.

Révolution de Hollande.

1787. Les Provinces-Unies ont été toujours alternativement citées par les amis du gouvernement absolu et par ceux de la liberté, pour servir d'appui à leurs différens systèmes; et les partisans de l'autorité ont trouvé dans les troubles fréquens de ce pays, dans la foiblesse de son gouvernement lorsqu'il s'étoit privé d'un chef, dans sa gloire lorsque les princes d'Orange l'ont sauvé par leurs talens et illustré par leurs victoires, de nombreux argumens pour prouver le danger de la dissémination des pouvoirs et la nécessité de leur concentration dans les mains d'un seul homme. Les républicains ont opposé à ces raisonnemens le tableau des malheurs et de l'obscurité de ces provinces sous la domination espagnole, et celui de leur éclat et de leur prospérité depuis la conquête de leur indépendance. Jamais en effet, disent-ils, en aucun temps, ni dans aucun lieu, la liberté ne déploya plus rapidement sa force, et ne fit mieux sentir sa magie. L'Espagne étoit la puissance la plus

redoutable de l'Europe, et ses armes étoient soutenues par les foudres du Vatican. Les habitans pauvres et foibles d'une petite contrée, osent témérairement combattre les rois, les papes, l'océan; leur pauvreté et leur audace triomphent à la fois de tous ces ennemis. Leur religion est changée, leur indépendance reconnue, leur pays est à l'abri des efforts de la mer, leur marine rivalise celle de l'angleterre et de la France; et leur sol infertile devient, par l'industrie des hommes qui l'habitent, le centre de la navigation de l'Europe et le dépôt commercial des richesses de l'univers. 1787.

Ces deux tableaux sont également fidèles, et pourroient également servir à faire connoître la vérité, si l'esprit de parti n'étoit pas aveugle par sa nature, et s'il écoutoit la raison éternelle, qui dit que tous les excès sont pareillement dangereux; que la liberté sans bornes est aussi foible que l'autorité sans limites; que l'anarchie et le despotisme avilissent également l'espèce humaine dont ils anéantissent les talens et la dignité; que l'énergie, qui donne la liberté, ne seroit que funeste, si elle étoit privée de la sagesse qui la conserve, et que la balance bien établie des pouvoirs peut

1787. seule donner une base solide au bonheur d'une nation, en garantissant à la fois les hommes et leurs propriétés et des dangers de la tyrannie et des calamités de la licence.

Dans tous les temps, les mêmes causes produiront toujous les mêmes effets. L'amour de la liberté, bien ou mal réglé, exaltant les esprits, et déployant toutes les facultés des hommes, doit par-tout multiplier les forces ; et les Hollandais, peu nombreux et sans argent, dès qu'ils ont voulu être libres, ont été belliqueux, commerçans et riches. L'excès de l'amour de l'indépendance produit le désordre, affoiblit les forces qu'il divise, et détruit les ressorts qu'il use à force de les tendre. Aussi, les Etats-Généraux divisés, virent souvent leur pays en proie aux discordes intestines et envahi par leurs ennemis. Les malheurs de l'anarchie font sentir la nécessité de l'ordre ; les grandes crises appellent les grands talens, et l'on vit, par cette raison, les Bataves reprendre un premier magistrat, soumettre leurs armées aux ordres d'un capitaine-général, et rétablir leurs affaires par cette utile concentration de pouvoirs.

Il est dans la nature de la plupart des hommes de chercher à augmenter leur puis-

sance et d'en abuser. Les princes d'Orange furent tous ambitieux ; et faisant oublier, par le mécontentement qu'ils excitoient, la reconnoisssance qu'ils avoient inspirée, ils rendirent moins solide l'autorité qu'ils vouloient trop étendre, et ils furent plusieurs fois forcés de descendre au rang de simples citoyens, pour avoir voulu s'élever au-dessus des loix. Telles sont les causes constantes et claires des orages qui ont successivement éclaté dans ce pays : et en observant sans passion les événemens de la révolution dont nous allons parler, on verra évidemment que sa naissance incertaine, ses progrès tumultueux et sa fin rapide, ne peuvent être attribués qu'au défaut de balance des pouvoirs, à l'ambition des chefs, à la division des magistrats et à la licence du peuple. 1787.

La République étoit mal constituée. Sept provinces indépendantes pour leur régime intérieur, et réunies seulement pour la paix, la guerre et les alliances, formoient un faisceau trop peu solide. Le Brabant, la Flandre, le pays de la Généralité sans représentation, plusieurs villes privées des droits dont leur pauvreté primitive les avoit empêchées de jouir, le plat pays sans autre appui que l'Ordre

1787. équestre qui avoit souvent des intérêts opposés aux siens, l'existence politique trop incertaine des Stathouders, qui avoient trop peu de pouvoir par les loix, et trop d'influence par le fait, entretenoient dans l'intérieur de l'Etat des sources continuelles de troubles, et offroient aux étrangers des moyens toujours faciles d'y semer la discorde, pour y établir leur prépondérance.

Après l'abolition du Stathoudérat par le célèbre et infortuné De Witt, lorsque Guillaume III eut été rappelé pour délivrer la Hollande des armes de Louis XIV, ce prince, profitant de l'enthousiasme qu'il excitoit, enleva le droit d'élections à trois provinces, sous le prétexte de les punir, et accrut à leurs dépens son pouvoir par le réglement de 1674. Ce réglement et le droit de disposer du mouvement des troupes à son gré pour une campagne, étoient des preuves d'une confiance nécessitée par les circonstances, et qui devoit cesser avec elles. Mais les princes d'Orange ne voulurent jamais, depuis, se dessaisir de ces droits ; et développant, par cette prétention, le désir d'éterniser leur dictature, ils éternisèrent aussi la division que ce débat devoit naturellement exciter entre les amis de la Ré-

publique et son premier magistrat. Une nouvelle abolition du Stathoudérat en fut la suite. 1787.
La guerre de 1741, les succès des ennemis et la foiblesse de la constitution, firent encore sentir la nécessité d'un chef. En 1748, on rétablit le Stathoudérat dans la personne de Guillaume IV. On le rendit héréditaire pour sa famille, et on le remit en possession de tous les privilèges de ses prédécesseurs, en se servant de formules également insuffisantes pour assurer la liberté du peuple, et pour satisfaire l'ambition du prince. Les mêmes causes de méfiance subsistoient, et le calme ne pouvoit pas être solide. La lassitude de la nation et la sagesse de Guillaume IV le prolongèrent; mais ce feu mal éteint, rallumé par la guerre de 1778, entre la France et l'Angleterre, et entretenu par les intrigues de ces deux puissances, éclata enfin en 1786 avec force sous le gouvernement de Guillaume V, qui montroit toute l'ambition de ses ancêtres, sans avoir hérité de leurs talens.

Lorsqu'un prince est détrôné, les ames sensibles, qui ont en horreur tout bouleversement, le plaignent et condamnent ses ennemis. Les hommes envieux et médiocres, qui l'auroient flatté dans sa grandeur, l'insultent dans

1787. son infortune. L'historien doit observer les causes de sa chute, et le juger comme la postérité; mais on doit convenir (et l'expérience le prouve) qu'un gouvernement légal, anciennement établi, n'est jamais renversé que par ses propres fautes : il faut même, avant de succomber, qu'il en ait commis de très-graves; car l'autorité dont il est revêtu lui donne des moyens sans nombre de prévenir la révolte ou de la réprimer; et dans ce genre de guerre seul, la défense est beaucoup plus facile que l'attaque.

Si l'on étudie avec quelque soin le caractère des princes qui ont perdu leur pouvoir par des révolutions, on y remarquera constamment la fierté mal-adroite qui irrite, la demi-énergie qui provoque l'insurrection, la foiblesse qui la fait réussir, et la disposition à la vengeance qui détruit tout moyen de conciliation, en enlevant tout espoir de tranquillité. Ce mélange de hauteur, de colère et de foiblesse, composoit, comme on le verra bientôt, le caractère de Guillaume V et de la princesse d'Orange, sœur de Frédéric-Guillaume II; et leurs fausses démarches, effets inévitables de ces défauts, irritant progressivement un peuple flegmatique et difficile à émouvoir, leur attirèrent tous les

malheurs dont ils furent accablés, et dont les 1787.
armes prussiennes ne les délivrèrent que momentanément.

Les princes de Nassau avoient tous facilement senti qu'inspirant un juste ombrage aux amis de la liberté, par leur richesse et leur pouvoir, ils devoient employer leur puissance à assurer la tranquillité de leur pays, à augmenter la prospérité commerciale de la République et à faire respecter ses armes. La création du Stathoudérat n'avoit que cet unique objet; et tout capitaine-général devoit s'environner de gloire pour se faire pardonner son élévation. Les prédécesseurs de Guillaume V avoient parfaitement connu cette vérité; et l'éclat qu'ils répandoient sur la République avoit imposé silence aux ennemis de leur autorité. Le nouveau stathouder perdit de vue cet objet capital; et aveuglé par une politique étroite, il sacrifia l'ambition de la gloire qui l'auroit fait aimer, à celle du pouvoir qui le fit haïr. Peu de mots suffiront pour faire connoître ce nouveau système, et pour en dévoiler toutes les conséquences.

La république, foible sur le continent, mais puissante par ses colonies et par son commerce, sentoit depuis long-temps que, placée entre la

1787. France et l'Angleterre, et victime de la part qu'elle prenoit à leurs débats, son véritable intérêt étoit de garder la neutralité, et de ne prendre les armes que contre ceux qui voudroient absolument l'y forcer. Mais le seul moyen de conserver sa richesse et de faire respecter sa neutralité, étoit d'entretenir une marine formidable et d'y appliquer toutes ses facultés. La France, gouvernée par un roi pacifique, ne contrarioit point cette disposition nationale, et désiroit même que la marine hollandaise fût assez puissante pour enlever aux Anglais l'espoir orgueilleux de la domination des mers. La France n'étant plus conquérante, l'armée de terre ne devenoit qu'un objet secondaire dont la force, toujours menaçante pour la liberté, devoit plutôt être diminuée qu'augmentée. Telle étoit sur ce point l'opinion des Hollandais; les vues du prince sur cet objet se trouvèrent diamétralement opposées à celles de sa nation. La marine étoit nécessaire à la République, mais inutile au pouvoir du capitaine-général; il la négligea, et même il fut soupçonné de vouloir la sacrifier. L'armée de terre, inutile à la République, offroit à son chef tous les moyens d'accroître son autorité; elle devint l'unique objet de ses

soins : et comme l'Angleterre, ennemie naturelle de toute puissance maritime, entroit parfaitement dans les vues du prince, il en résulta naturellement que Guillaume V devint l'ennemi passionné des Français, et se mit dans la dépendance du cabinet britannique, tandis que sa nation s'aigrissoit de jour en jour contre l'Angleterre et se rapprochoit de la France. 1787.

Sur ces entrefaites, la guerre se déclara entre la France et l'Angleterre ; les Etats-Généraux manifestèrent la sage et ferme volonté de garder la neutralité. Le gouvernement anglais, se croyant sûr de la complaisance et de l'inactivité du prince d'Orange, s'empara des vaisseaux hollandais au mépris du droit des gens, et ne reçut aucunes représailles pour cette insulte. Les Etats-Généraux s'adressèrent à Catherine II, qui s'étoit mise à la tête d'une ligue maritime dans le Nord, pour faire respecter les pavillons neutres par les puissances belligérantes. Le Stathouder, ne pouvant s'opposer à une mesure si sage, envoya en Russie l'ambassadeur le moins capable de conduire une négociation, et le plus propre à la faire échouer ; mais celle dont il étoit chargé étoit si facile, que, malgré toutes les lenteurs et toutes les gaucheries de l'ambassadeur, l'accession à la neu-

1787. tralité armée fut signée, au grand déplaisir du prince et de l'Angleterre. Dès que cette puissance apprit la signature de ce traité, elle déclara la guerre à la République, et le Stathouder se vit forcé de s'unir aux Français qu'il détestoit, et de combattre l'Angleterre qu'il regardoit comme son appui.

Ce fut alors qu'oubliant les maximes de ses prédécesseurs, et le rôle qu'il lui convenoit de jouer, loin de déployer une activité glorieuse, il fit paroître une négligence coupable. Sourd aux cris du peuple hollandais et prêtant une oreille complaisante à ses ennemis, abandonnant l'honneur de son pavillon, et se laissant soupçonner de complicité avec la puissance qui vouloit l'avilir, il perdit la confiance de son pays et enflamma l'indignation des amis de la liberté, qui ne souffroient un chef que lorsqu'il leur sembloit nécessaire à la gloire et à la sûreté de la République. Les esprits ardens, les hommes ambitieux, les têtes factieuses qui se trouvent par-tout, comme les vents prêts à briser un vaisseau mal gouverné, profitèrent avidement des prétextes que leur donnoit la conduite de la cour stathoudérienne ; et chaque jour le prince aigri, et incapable de dissimuler, fournissoit de nouveaux alimens à leur haine et de

nouveaux motifs à leurs plaintes. Il fut accusé d'avoir donné des ordres pour empêcher la réunion du peu de forces que la République avoit en mer. Zoutmann et Kinsberg, n'écoutant que leur zèle, et désobéissant à leurs instructions, se réunirent et battirent les Anglais. Ce combat de Doggerbank excita tout à la fois et l'enthousiasme des Hollandais, et leur ressentiment contre le Stathouder, assez peu politique pour mal accueillir les vainqueurs, et pour laisser percer l'humeur que lui causoit ce triomphe national. Il ne donna plus, pendant la guerre, aux escadres de la République d'autre occasion de cueillir des lauriers ; la paix se fit en 1783 : et les Etats-Généraux aigris contre l'Angleterre, et ne comptant que sur l'appui de la France qui termina encore, à ses frais, une contestation survenue entre l'empereur Joseph et la République, conclurent avec Louis XVI une alliance qui mit le comble à l'exaspération du prince, dont tout le plan politique étoit déjoué. 1787.

La fermentation que sa conduite avoit fait naître ne tarda pas à éclater. Non content des privilèges de ses prédécesseurs, il avoit voulu les étendre, en écrivant des lettres pour influencer l'élection des magistrats des villes et

1787. des députés aux Etats ; il espéroit que cet usage se convertiroit en droit, et que par ce moyen, réunissant la puissance législative au pouvoir exécutif, son autorité n'auroit plus de bornes ; mais c'étoit à la fois se démasquer trop ouvertement et trop mal choisir le temps pour une pareille innovation. Jamais les esprits n'y avoient été moins disposés ; et le parti des patriotes, échauffé par le mécontentement national, et soutenu par le gouvernement français, répondit à ces attaques en en formant lui-même contre les abus de l'autorité stathoudérienne. L'abolition du privilége que s'attribuoit le prince, de passer seul par la porte du nord du palais pour se rendre à la salle des Etats, fut le foible commencement de cette grande querelle. Au lieu de céder sagement sur ce point frivole, ou de négocier, le prince voulut exciter une émeute contre le député Gislaër qui, le premier, avoit osé franchir ce passage.

L'émeute fut appaisée, et il en résulta ce qui arrive toujours dans les troubles civils : un complot qui échoue et accroît la force du parti contre lequel il est tramé. Les Etats de Hollande irrités, usant de leur droit de souveraineté, donnèrent à un comité le commandement

immédiat de la place. Le prince pouvoit encore négocier : le parti patriote, peu d'accord sur ce qu'il vouloit faire, incertain de la majorité, n'ayant à opposer que des milices bourgeoises aux troupes réglées du Stathouder, et craignant l'or de l'Angleterre et le ressentiment de la Prusse, n'auroit pas été fâché de trouver quelques moyens de conciliation, et il offroit même le partage du commandement entre le civil et le militaire; mais la vanité du Stathouder et de la princesse éloignèrent bientôt toute possibilité d'accommodement, et oubliant qu'il étoit le premier sujet de la République, il parla avec la hauteur d'un monarque absolu dont on méconnoît l'autorité. 1787.

S'il eût respecté les formes républicaines, en voulant défendre ses prérogatives, même les plus contestées, il paroît certain que le parti anti-stathoudérien n'auroit jamais pu obtenir le succès et l'accroissement rapide que lui valurent ces fausses démarches. En tout pays, les hommes qui veulent remuer sont toujours en minorité; la majorité veut l'ordre et la paix; elle supporte long-temps l'injustice pour conserver sa tranquillité, et il faut que le gouvernement fournisse beaucoup de prétextes, par ses fautes, au parti insurgent, pour qu'il

1787. puisse enflammer les esprits de cette majorité paisible.

Dès que le prince d'Orange déploya les prétentions d'un roi, les Etats de diverses provinces lui opposèrent la fierté républicaine; on se souleva de toutes parts contre cette hauteur impolitique, et on chercha à se dégager d'une influence abusive dont il dévoiloit lui-même le danger. A Utrecht, on changea tous les magistrats, les ordres Privilégiés seuls se rallièrent au parti du Prince. Dans plusieurs villes de Gueldre, d'Over-Yssel, de Zélande, de Groningue, et dans toute la Hollande, on annulla le réglement de 1674, et le droit de patente, qui n'avoient donné aux capitaines-généraux qu'une autorité précaire, et que ceux-ci avoient voulu rendre permanente.

Le Stathouder, au lieu de négocier sur ces réclamations, en se servant de la majorité qu'il conservoit aux Etats-Généraux, pour balancer celle que ses ennemis avoient acquise dans plusieurs Etats provinciaux, voulut réprimer, par un édit, la liberté de la presse; et dictant aux Etats illégaux et incomplets d'Utrecht, qui siégeoient à Amersfort, près de lui, les ordres qu'il vouloit exécuter, il envoya des troupes pour soumettre les villes d'Hattem

et

et d'Elbourg à son obéissance. Cet acte de violence révolta tous les républicains : tous les habitans des deux villes attaquées, vieillards, femmes et enfans, abandonnant leurs foyers pour conserver leur liberté, ne laissèrent qu'un désert au vainqueur, et répandirent par-tout la consternation et la fureur qui lui succéda. 1787.

Cet événement fut le signal de la guerre civile, que désiroient également, et les Anglais qui ne pouvoient souffrir que la République fût tranquille et heureuse sous la protection de la France, et les patriotes ardens qui, cachant leurs vues sous le prétexte d'une simple défense de leurs droits, ne tendoient en effet qu'à l'entière abolition du Stathoudérat. L'attaque dirigée contre Hattem et Elbourg produisit à la Haye la plus vive fermentation : les Etats de Hollande menacèrent le prince de le priver de toutes ses charges, s'il ne cessoit les hostilités. Il répondit par une excuse dérisoire, prétendant n'avoir fait qu'exécuter l'ordre qu'il avoit dicté lui-même aux Etats d'Amersfort. Les patriotes irrités procédoient à la suspension de tous ses pouvoirs ; le feu du mécontentement gagnant avec rapidité presque toutes les provinces, la plus complète révolution alloit en être la suite inévitable, lorsque la

1787. mort du grand Frédéric changea subitement la face des affaires, et vint offrir au prince d'Orange un appui dont la sagesse politique de ce grand roi l'auroit toujours privé.

Etant malade, il avoit chargé le duc de Brunswick, à la fin de 1785, de dire à la Fayette qui étoit encore à Berlin, que son intention n'étoit point de soutenir l'influence des Anglais en Hollande; qu'il pouvoit assurer le cabinet de Versailles que ses prétentions se bornoient à vouloir qu'on conservât une place honorable au Stathouder et à ses enfans, et qu'il ne prendroit point de part à cette querelle, si la France ne vouloit pas l'abolition du Stathoudérat. M. de Vergennes rassura complètement sur ce point la cour de Berlin. Mais Frédéric-Guillaume, plus sensible aux intérêts de la princesse d'Orange sa sœur qu'aux intérêts de son royaume, et excité par le comte de Hertzberg, qui secondoit les vues de l'Angleterre, parce que le prince Henri inclinoit pour la France, envoya à la Haye le comte de Goërtz, politique instruit mais ardent, avec des instructions plus propres à embraser les esprits qu'à les appaiser. Médiateur, sans qu'on eût demandé sa médiation, et donnant plutôt des ordres que des conseils, qualifiant

d'oppression la résistance des républicains, traitant en province rebelle une puissance indépendante, il décida la guerre que son influence, plus sagement dirigée, auroit pu éviter, et s'exposa au double danger d'attirer à la Prusse la guerre contre la France et l'Autriche, si le cabinet de Versailles avoit été énergique, et d'achever la perte du prince d'Orange, qui n'avoit que cinq ou six mille hommes à opposer aux patriotes, les Etats de Hollande lui ayant retiré leur argent et leurs troupes, et ses régimens suisses ayant reçu du canton de Berne l'ordre de rester neutres dans cette querelle. L'évidence du danger de cette position prévalut enfin sur les passions du comte de Hertzberg, sur les plaintes de la princesse et sur l'artifice de l'Angleterre Frédéric-Guillaume, ébranlé par les représentations du ministre de France, d'Esterno, et effrayé du péril où le jetoit une démarche inconsidérée, et d'ailleurs toujours enclin à se repentir avec promptitude des partis qu'il prenoit avec précipitation, changea rapidement de projets et de langage, envoya des instructions plus pacifiques à son ministre. et fit entamer une négociation qui auroit pu rétablir le calme d'une manière solide, si le machia-

1787.

1787. vélisme de Harris, le ressentiment de la princesse d'Orange, et la foiblesse de la Cour de France ne s'étoient réunis pour renverser tous les plans de la raison, et pour déjouer toutes les combinaisons de la prudence.

Tandis que le ministre d'Esterno dévoiloit la vérité aux yeux de Frédéric-Guillaume, la France envoyoit à la Haye Rayneval, pour y ménager un accommodement. Ce négociateur, sage et éclairé, parvint bientôt à faire sentir aux Hollandais le danger où les entraînoit leur ardeur. Les patriotes se relâchèrent sur les articles du commandement de la ville, et du réglement de 1774, et ils firent au Stathouder des propositions dont le succès paroissoit d'autant plus probable, qu'elles étoient dictées par la France et approuvées par le comte de Goërtz, qui, suivant les nouvelles instructions de sa Cour, n'écoutoit plus les conseils artificieux du ministre anglais Harris. Mais si cet accommodement consolidoit le bonheur de la République, rétablissoit sur des bases plus sûres l'autorité du prince et la liberté du peuple, satisfaisoit la Prusse, tranquillisoit la France, et garantissoit l'Europe des calamités de la guerre, il étoit trop contraire aux vues ambitieuses du cabinet britannique,

pour qu'il ne cherchât pas tous les moyens de s'y opposer. La France, victorieuse en Amérique, alliée de l'Espagne et de l'Autriche, protectrice de la Hollande, amie de la Prusse, jouissant d'une influence sans rivale à Constantinople, donnant des subsides à la Suède, et prête à former avec la Russie des liaisons de commerce, étoit un objet de jalousie trop irritant pour ces fiers insulaires, qui ne peuvent jouir en paix de leur liberté et de leur richesse, et qui voudront sans cesse troubler le repos du continent, dont la nature les a séparés, tant que la France leur disputera, comme elle le doit, l'empire des mers. Le chevalier Harris, depuis lord Malmesbury, ministre d'Angleterre, étoit l'homme le plus propre à remplir, dans une pareille circonstance, les vues de la cour de Londres : actif en intrigues, fécond en projets, indifférent sur les moyens, passionné dans sa haine contre la France, il paroissoit plus animé que le Stathouder contre les patriotes, et auroit déployé la même ardeur pour le parti républicain, si les Français avoient soutenu la cause du Stathouder. La paix détruisoit toutes ses espérances, la guerre civile pouvoit les faire renaître ; il chercha donc tous les moyens de- 1787.

1787. rendre la conciliation impossible, et son succès fut ausi facile que complet.

Il avoit promptement senti que le Stathouder ne pouvoit être, par lui-même, ni fort utile à ses amis, ni fort redoutable pour ses adversaires. La fierté de la princesse d'Orange, et son caractère plus prompt et plus inflammable, lui offroient des ressources plus sûres, et il en profita avec habileté. Flattant ses passions, entrant dans ses vues, plaignant ses malheurs, exagérant ses dangers, il gagna rapidement sa confiance et dirigea ses démarches. Si les propositions des états n'étoient pas toutes acceptables, elles étoient au moins de nature à être discutées, et montroient avec évidence le désir et la possibilité d'un rapprochement. Harris en craignoit l'effet; toute négociation pouvoit amener un accord ou éloigner l'éclat qu'il désiroit. Pour la rompre, Harris empêcha le Prince de discuter, et, par son conseil, la princesse d'Orange, qui n'étoit rien dans la République, répondit elle-même au ministère prussien, annonça que son mari rejetoit toutes les propositions, et déclara que le seul moyen de rétablir la tranquillité étoit de remettre les choses entièrement sur le pied où elles étoient précédemment, de rendre au Prince, sans ré-

serve, tous les priviléges abusifs qu'il regardoit comme droits incontestables, et de rétracter toutes les erreurs commises par les Etats. 1787.

Une réponse si négative, une démarche si imprévue, une conduite si inconstitutionnelle, exaspérèrent tous les esprits, enflammèrent le courroux des hommes attachés à la liberté, rendirent la majorité au parti qui vouloit abolir le Stathoudérat, et réduisirent au silence les amis de la paix, qui ne pouvoient plus, sans honte, parler d'un accommodement qu'on refusoit d'une manière si insultante. L'explosion produite par cet événement, rompit toute négociation: Goërtz retourna à Berlin, Rayneval à Paris. Le prince d'Orange fit avancer ses troupes, et chercha à séduire celles des Etats de Hollande. Les patriotes prirent les armes, jetèrent des forces dans la ville d'Utrecht; la République devint un champ de bataille, et chacune de ses assemblées fut un théâtre d'intrigues et de discordes.

A Amsterdam et à Roterdam, on changea tous les magistrats, et la révolution fut complète. Le Stathouder voulut couper la communication entre Utrecht et la Hollande; ses troupes rencontrèrent celles des Etats, le 9 mai 1787, à Jutphaas, et les patriotes, commandés

1787. par d'Averhoult, battirent les troupes du Prince et les forcèrent à se retirer. Les États de Hollande déclarèrent alors l'union rompue, et le Prince répondit à leur manifeste, en exhibant l'ordre des Etats d'Utrecht de mettre leur province à l'abri de l'invasion dont la Hollande la menaçoit. Le Stathouder voyoit dans ce moment presque tous les Etats particuliers des Provinces contre lui, mais la majorité des Etats-Généraux penchoit souvent en sa faveur : et cette incertitude dans leurs résolutions n'offrant aucune perspective solide à l'armée, une partie des officiers et des soldats se rangeoient sous les drapeaux du Prince. Harris, appuyant la cour stathoudérienne par son argent et ses intrigues, mettoit en mouvement la populace dans plusieurs villes, et excitoit des émeutes en faveur du prince d'Orange. Les Hollandais, pour résister à ces attaques extérieures et intérieures, formèrent des corps francs ; et pour donner à leurs démarches plus de force et de rapidité, ils revêtirent un comité peu nombreux d'un pouvoir presque dictatorial. Dans cette position, il devoit être évident aux yeux les moins clair-voyans, que le sort de la République alloit dépendre de la conduite de la Prusse et de celle de la France.

Les patriotes et le Stathouder manquoient également de prudence et d'adresse. Le Prince démasquoit trop ouvertement son désir d'obtenir le pouvoir absolu que la constitution lui refusoit ; il irritoit les partis qu'il auroit dû ménager et diviser, et il n'avoit pas assez de moyens pour soumettre ses ennemis. Les patriotes peu d'accord, et consultant plus leurs passions que le vœu national, loin de s'en tenir à une réforme salutaire, visoient ouvertement à l'abolition du Stathoudérat. Ils avoient négligé de prendre les moyens nécessaires pour s'assurer la majorité aux Etats-Généraux ; et cette faute détruisoit l'effet de toutes les mesures qui auroient exigé la plus intime union et la plus grande célérité. 1787.

Leurs forces étoient d'ailleurs trop peu nombreuses pour accomplir leurs projets : ils avoient l'imprudence de les confier au rhingrave de Salm, homme d'esprit, intrigant, actif, mais guerrier sans réputation et politique sans moralité, qui n'adoptoit le plan de chasser le prince d'Orange que dans l'espoir de lui succéder, et qui cessa de servir loyalement le parti républicain dès qu'il fut convaincu qu'il ne vouloit pas de chef. Ce rhingrave de Salm, ayant persuadé à la Haye qu'il avoit beaucoup

1787. de crédit à Versailles, et à Versailles qu'il en avoit un considérable en Hollande, obtint effectivement dans les deux pays celui qu'il désiroit; il finit par les trahir tous deux, et fut une des principales causes de la ruine des Etats qui se seroient probablement sauvés, s'ils eussent donné toute leur confiance au vertueux et brave Van-Ryssel : mais leur aveuglement les perdit. Dans cet équilibre de fautes et de maladresse, il est à croire que les deux partis, trop foibles pour se détruire, auroient été forcés d'en venir à un accommodement, si la Prusse et la France s'étoient réunies pour le leur conseiller, ou si elles avoient voulu toutes deux ne point se mêler de leurs querelles. Harris sentit rapidement que, dans l'un ou dans l'autre cas, toutes ses vues étoient déjouées, et qu'il falloit absolument décider Frédéric-Guillaume à prendre une part active à cette contestation. L'entreprise ne paroissoit pas facile : le roi de Prusse devoit craindre de s'engager dans une guerre qui pouvoit attirer sur lui les armes de la France, unies à celles de l'Autriche et de la Russie. Mais Harris savoit que les petites passions ont plus d'empire sur les hommes médiocres que les grands intérêts politiques. Il se servit d'un moyen puéril en apparence, mais

le mieux adapté à la nature des instrumens dont il avoit à se servir, et au caractère du monarque qu'il vouloit compromettre. 1787.

Au moment où les esprits étoient le plus animés, au milieu du tumulte des camps, des cris des factions et du choc des armes, la princesse d'Orange, sans aucune négociation préalable, et sans prévenir aucun magistrat, partit froidement de Loo, et se mit en route pour se rendre à la Haye, où la populace, excitée par Harris, se disposoit à la révolte. On peut aisément concevoir la surprise que dut exciter ce voyage imprévu, dans un instant où le Stathouder étoit dépouillé de tous ses emplois par les Etats de Hollande, et où ses troupes étoient en guerre avec celles de cette province. La princesse étant arrivée sur la frontière, fut arrêtée par un poste militaire à Welche-Sluis. On la traita avec tous les égards dus à son rang, mais on ne lui permit pas de continuer sa route; elle se plaignit avec emportement aux Etats de l'obstacle qu'on opposoit à son voyage, et écrivit au roi son frère pour lui faire envisager son arrestation comme un outrage dont il devoit tirer vengeance.

Harris avoit prévu que si les Etats laissoient venir la princesse à la Haye, leur foiblesse et

1787. sa présence enflammant la populace, il seroit facile de faire éclater une révolte qui écraseroit le parti patriotique, et que, si on l'arrêtoit dans sa marche, le roi de Prusse, qui avoit plus de vanité que de prudence, seroit irrité de cette insulte, et croiroit son honneur intéressé à se venger de cet affront. L'événement justifia son calcul. Frédéric-Guillaume ordonna à son ambassadeur Thulemeyer d'exiger des Etats une satisfaction éclatante pour sa sœur, et de les menacer de la guerre en cas de refus.

L'effet de cette intrigue anglaise devoit être un grand embrasement en Europe. Le roi de Prusse faisoit marcher vingt mille hommes en Westphalie, sous les ordres du duc de Brunswick. La France devoit rassembler une armée à Givet, et l'Angleterre armoit pour soutenir la cause stathoudérienne. Les patriotes hollandais, pour prévenir cette explosion, tentèrent un dernier moyen de conciliation; et dans une conférence tenue chez l'ambassadeur de France, Gislaër, l'homme le plus éloquent, le plus adroit, le plus insinuant de son parti, après avoir justifié devant Thulemeyer la conduite des états, et prouvé qu'elle avoit été dictée par la prudence et réglée par la sagesse, exposa avec clarté tous les faits qui avoient enlevé au

Stathouder non-seulement la confiance, mais même l'estime de la nation, et démontra que toute réconciliation avec lui étoit devenue impossible; mais en même temps il fit entendre à l'ambassadeur qu'on pouvoit se rapprocher de la Princesse et de ses enfans, et leur rendre les charges et l'autorité que le prince d'Orange avoit perdues sans retour. Cette insinuation approuvée par la France, ne parut pas désagréable au ministre prussien; et si ce projet, qui pouvoit plaire à Frédéric-Guillaume, eût été concu et développé plutôt, il auroit peut-être réussi, mais il étoit trop tard. Le roi de Prusse, d'abord ébranlé par la crainte d'une guerre contre la France, avoit enfin pris son parti; l'indécision du cabinet de Versailles avoit enhardi celui de Berlin; et Thulemeyer, d'après de nouveaux ordres du roi, exigea que les Etats écrivissent une lettre de satisfaction à sa sœur, et qu'ils soumissent leurs différends avec le Stathouder à la médiation partiale et intéressée de l'Angleterre et de la Prusse, qui rendoit celle de la France totalement illusoire. Les Etats, réduits au désespoir, ne pouvoient encore se croire abandonnés par la Cour de Versailles; ils sollicitèrent des secours qu'on leur promit; mais ils auroient pu dès-lors prévoir 1787.

1787. que cette promesse seroit sans effet, lorsqu'ils reçurent en même temps de cette cour le conseil timide, et d'écrire la lettre de satisfaction demandée, et d'accepter la médiation de leurs ennemis.

La proposition d'écrire une lettre de satisfaction à la Princesse, portoit le désespoir dans l'ame des patriotes : il étoit également honteux d'y accéder et dangereux de s'y refuser. Après de longues et tumultueuses délibérations, ils se décidèrent à envoyer une députation à Berlin pour expliquer leur conduite et appaiser le ressentiment du roi, et chargèrent Paulus, républicain ferme et adroit, de presser l'arrivée des secours que Louis XVI avoit promis. Le sort de la République paroissoit dépendre du succès de ces deux négociations, et les Etats croyoient avoir le temps d'éloigner la guerre ou de s'y préparer : mais, à leur grande surprise, Thulemeyer exigea sous quatre jours la satisfaction la plus éclatante pour la princesse, et la punition des patriotes les plus estimés, déclarant en même temps que, ce terme expiré, les troupes prussiennes, en cas de refus ou d'hésitation, entreroient sur le territoire de la République.

Cette déclaration leva le voile qui couvroit les yeux des Hollandais; ils virent clairement

que les négociations étoient illusoires, et que la perte de leur indépendance étoit résolue. La consternation que produisit cet événement fut bientôt remplacée par la fureur : chacun courut aux armes ; et les patriotes, espérant que la France offensée prendroit enfin leur défense avec énergie, se flattèrent que la résistance d'Utrecht, la difficulté du pays, le courage de la nation et les inondations qui les avoient garantis du joug de Louis XIV, opposeroient des obstacles suffisans aux armes du roi de Prusse et à la vengeance du Stathouder. 1787.

Tous leurs calculs se trouvèrent faux, toutes leurs ressources manquèrent à la fois, et toutes ces espérances trompeuses s'évanouirent en un instant. Si la France n'avoit pas craint la guerre, la Prusse n'auroit jamais osé la commencer ; la seule menace d'un camp à Givet avoit décidé Frédéric-Guillaume à négocier. Mais la foiblesse qui causa peu de temps après la ruine du pouvoir monarchique en France, rendoit déjà toutes les résolutions du cabinet de Versailles lentes et incertaines.

Le comte de Vergennes, entraîné par l'activité du duc de Vauguyon, avoit, contre son vœu et celui du roi, pris part aux pre-

1787. miers troubles des Provinces-Unies. Engagé dans cette querelle, le roi n'avoit soutenu les patriotes qu'à regret; il craignoit que cette contestation, en suscitant une nouvelle guerre, n'achevât d'épuiser ses finances; cependant il sentoit qu'il ne pouvoit sans honte abandonner la Hollande à l'influence de l'Angleterre : il avoit toujours espéré terminer cette querelle par un accommodement. M. de Montmorin, qui avoit succédé à M. de Vergennes dans le ministère des affaires étrangères, représentoit en vain que, pour parvenir à ce but, il falloit développer autant de force que de sagesse, et que, pour empêcher la guerre, il falloit se montrer prêt à la soutenir avec succès. En vain le maréchal de Ségur, ministre de la guerre, renouveloit à chaque conseil la demande des fonds nécessaires au rassemblement d'un camp à Givet. L'archevêque de Toulouse, depuis archevêque de Sens, nouveau ministre des finances, homme de peu de moyens et d'une grande ambition, dont les femmes avoient fait la réputation, et qui la perdit dès qu'il fut à la tête des affaires, retardoit de jour en jour la décision du conseil sur cette importante détermination, et croyoit que les menaces d'un armement, sans en faire les frais, suffiroient pour

pour effrayer la Prusse. Il étoit évident que ce système puéril ne pouvoit pas avoir un long succès. Le duc de Brunswick, qui s'étoit avancé peu à peu jusqu'aux frontières de la République, envoya des officiers reconnoître les dispositions des Français. Il a dit lui-même souvent, depuis son expédition, que s'il y avoit eu quelques tentes à Givet, il n'auroit pas continué sa marche, parce que le roi de Prusse ne vouloit pas, pour l'intérêt de sa sœur, s'engager dans une guerre avec la France, dont la maison d'Autriche n'auroit que trop profité. Mais en apprenant que les Français n'avoient pas un seul corps de troupes sous les armes, il jugea que la célérité de son expédition en assureroit le succès, et que plus il déploieroit d'audace, moins la foiblesse de ses ennemis lui opposeroit d'obstacles. 1787.

Cette détermination prise, il s'avança rapidement, à la tête de vingt mille Prussiens, sur trois colonnes. La Cour de France, apprenant cette nouvelle imprévue, donna enfin des ordres pour rassembler une armée, et pour mettre en mer une escadre. Elle entama un traité d'alliance avec la Russie, l'Autriche et l'Espagne. Quoique cette résolution fût tardive, elle auroit encore pu sauver la Hollande,

1787. si les patriotes avoient résisté quelques semaines aux efforts des Prussiens[1]; mais tout se réunit à la fois pour accélérer leur perte. Les premières villes qu'attaqua le duc lui ouvrirent leurs portes à la première sommation; les inondations n'eurent point l'effet qu'on en avoit attendu; le rhingrave de Salm, qui pouvoit se défendre un mois à Utrecht, comme l'assuroit M. de Bellonet que la France y avoit envoyé, rendit sans coup férir cette place importante, disparut, abandonna honteusement le parti qu'il avoit juré de servir, et ne lui laissa que le regret d'avoir si mal servi sa confiance.

Le duc de Brunswick arriva sans obstacle à la Haye. Amsterdam seule, où s'étoient réfugiés les Etats de Hollande, défendue par M. de Ternant, et une centaine de canonniers français, opposa une forte résistance aux Prussiens, et leur fit payer, par un peu de sang, la conquête de la République. Elle fut enfin forcée de capituler, et en moins de vingt jours, les Provinces-Unies perdirent leur liberté. Le Stathouder recouvra toute sa puissance; la princesse d'Orange se trouva maîtresse d'exer-

[1] Voyez à la fin de ce Volume la lettre de M. de Saint-Priest, qui venoit d'être nommé ambassadeur de France en Hollande, au marquis de la Fayette.

cer arbitrairement ses vengeances ; l'Angleterre redevint maîtresse des mers ; la Prusse étonna l'Europe par son influence ; et la France vit disparoître la considération antique que lui donnoient ses forces et sa position. Peu de temps après, les Cours de Berlin et de Londres firent avec les Etats-Généraux une alliance qui sanctionnoit leur indépendance. Les régimens stathoudériens furent récompensés de leurs services par le pillage des villes les plus patriotes ; les partisans de la liberté furent ou immolés dans des émeutes, ou forcés de fuir leur patrie ; le grand-pensionnaire mourut de chagrin, et la soumission la plus complète fit succéder pour quelques années, en Hollande, le triste calme du despotisme aux agitations de l'anarchie. 1787.

Je n'ai tracé qu'un tableau rapide de cette révolution, qui dut sa naissance à l'ambition mal réglée du Stathouder et de la princesse d'Orange, ses progrès à leurs fautes, et sa catastrophe à l'exagération, à l'ardente imprévoyance des républicains, à l'adresse de Harris, à la foiblesse des Français, et à l'audace du duc de Brunswick.

Comme le pays qui en a été le théâtre est devenu d'un grand intérêt pour nous, par la nature de nos relations, j'ai cru que cette esquisse

1787. légère ne suffiroit pas, et qu'il seroit agréable au lecteur de connoître avec plus de détails les événemens que j'ai rapportés. Il les trouvera dans un Mémoire rédigé par un de nos plus anciens diplomates, le citoyen Caillard, chargé des affaires de France à la Haye, pendant cette révolution, et depuis, ministre de la République à Berlin. L'étendue des connoissances de l'auteur, et sa position qui l'avoit rendu témoin des événemens qu'il raconte, sont de sûrs garants du mérite de cet écrit. On y verra l'examen le plus approfondi de la constitution des Provinces-Unies, et le récit le plus détaillé des malheurs dont elles sont devenues le théâtre. Quelque intéressant que soit ce Mémoire, comme il interromproit la suite de cette narration, j'ai cru plus convenable de ne le placer qu'au troisième volume de cet ouvrage.

CHAPITRE V.

Négociation pour former une quadruple Alliance entre la France, la Russie, l'Autriche et l'Espagne. Découverte de ce Projet. Alliance entre la Prusse, la Hollande et l'Angleterre. Armement et désarmement des Anglais et des Français. Intrigues des Anglo-Prussiens contre la France. Affaire de Kilburn. Préparatifs de guerre de la Russie et de la Suède. Rupture, Guerre, Négociations entre ces deux Puissances. Les Armées Russes et Autrichiennes battent les Turcs. La Pologne secoue le joug de la Russie et se livre à la Prusse. L'Angleterre et la Prusse veulent être arbitres de la Paix. Leur prépondérance en Europe. Troubles en France. Fautes du Cardinal de Loménie. Le mécontentement y est général. Ses suites.

Le dénouement rapide et imprévu de la révolution de Hollande, produisit un étonnement universel en Europe ; et quoiqu'il découvrît évidemment la foiblesse du cabinet de Versailles, on en douta quelque tems dans plusieurs Cours, et l'on s'attendit à l'explosion d'un ressentiment qui sembloit devoir allumer une guerre générale. Jusqu'à ce moment on avoit vu la France alliée de l'Espagne et de l'Autriche, forçant l'Angleterre à conclure une paix humiliante, et occupant avec éclat le pre-

1788.

mier rang parmi les grandes puissances. Il étoit
1788. difficile de croire que, sans combattre, elle se laissât humilier à son tour par l'ennemi qu'elle venoit de vaincre, et qu'elle souffrît patiemment que l'électeur de Brandebourg déjouât sa politique, renversât son ouvrage, lui enlevât ses alliés et bravât ses forces.

On n'ignoroit pas dans quel désordre étoient ses finances, mais on connoissoit l'étendue de ses ressources; et l'agitation qui se manifestoit dans l'intérieur de ce royaume, étoit une raison de plus pour déterminer le monarque à la guerre, s'il avoit bien connu ses véritables intérêts. Mais son caractère étoit pacifique, et l'habitude d'une domination tranquille ne lui permettoit pas de prévoir les dangers dont son pouvoir étoit si prochainement menacé.

Quelques-uns des ministres de Louis XVI étoient plus clairvoyans; ils avoient voulu occuper au dehors l'activité des esprits qui pouvoient troubler la tranquillité publique : ils avoient conseillé de soutenir énergiquement les Etats de Hollande; mais l'archevêque de Sens, depuis cardinal de Loménie, dont les vues étoient plus étroites, et que le fardeau des finances accabloit, trembloit à la seule idée des dépenses que coûteroit la guerre. Il

n'osa cependant pas d'abord conseiller hautement au Roi d'abandonner ses alliés ; mais comme il avoit, par des délais successifs, retardé la formation du camp de Givet, il continua à ralentir toutes les opérations qu'on vouloit faire pour réparer cette faute. Il ne s'opposa pas à l'armement des escadres royales, mais il retarda leur sortie du port de Brest. Il consentit à négocier une alliance avec les Cours de Pétersbourg, de Madrid et de Vienne ; mais il annulla l'effet de ces négociations par les lenteurs qu'il y apporta ; et son élévation au poste de principal ministre ayant écarté du conseil les maréchaux de Ségur et de Castries, dont la fermeté contrarioit sa tortueuse et timide politique, il profita des dispositions pacifiques du Roi pour lui faire signer un désarmement qui enleva tout à la fois au gouvernement l'estime de ses rivaux, la confiance de ses alliés, et le respect de ses sujets. 1788.

Le cardinal se prêta d'autant plus facilement au projet d'une alliance avec l'impératrice de Russie, qu'il en croyoit l'exécution impossible. Il savoit que Catherine II, depuis long-temps aigrie contre la France, qu'elle regardoit comme le seul obstacle à ses desseins ambitieux contre l'Empire Ottoman, avoit dans tous les temps

1788. montré autant de penchant à se lier avec les Anglais, que d'éloignement pour se rapprocher des Français. Il attribuoit le traité de commerce qu'elle avoit conclu, à une humeur de circonstance contre l'entêtement de l'Angleterre qui vouloit tyranniser les mers, et refusoit de reconnoître les principes de la neutralité armée; mais il étoit loin de croire que Catherine II combattant les Turcs, voulût augmenter le nombre de ses ennemis en prenant part à la querelle qui s'élevoit entre la France, la Prusse et l'Angleterre. Ainsi il laissa tranquillement M. de Montmorin décider le Roi à proposer une alliance impossible selon lui, et dont le refus justifieroit le désarmement qu'il méditoit, et la honteuse inaction à laquelle il s'étoit déterminé. Le ministre de France à Pétersbourg reçut donc l'ordre de se concerter avec Cobentzel, ambassadeur de l'Empereur, et de faire secrètement, indirectement et sans compromettre le Roi, quelques insinuations pour s'assurer des intentions de la Cour de Russie, et savoir si elle ne consentiroit pas à s'unir avec la France, l'Autriche et l'Espagne, pour s'opposer à l'ambition menaçante des Anglais et des Prussiens. Le ministre français qui n'étoit pas dans le secret du cardinal, s'acquitta

des ordres qu'il avoit reçus avec circonspection, 1788.
et cependant avec assez d'efficacité pour obtenir un plein succès. Catherine II, quoi qu'en dise l'anglais Eton dans son *Tableau de l'Empire Ottoman*, étoit fort irritée contre les intrigues du roi de Prusse et du cabinet de Londres, et savoit positivement que les Turcs lui avoient déclaré la guerre d'après leurs conseils. Elle n'ignoroit pas que ces deux puissances excitoient contr'elle la Pologne et la Suède; et cette Princesse, voulant profiter de l'occasion de se venger, regarda les insinuations du ministre de France comme une proposition formelle d'alliance, lui répondit qu'elle en formoit aussi le vœu, qu'elle en presseroit la conclusion, qu'il falloit seulement beaucoup de secret, afin de ne pas éveiller l'inquiétude des Anglais; et dans le cas où l'alliance seroit conclue, elle fit entendre que dès que les vaisseaux marchands que l'Angleterre envoie en grand nombre tous les ans à Cronstadt, y seroient arrivés, elle y mettroit un embargo qui feroit repentir le ministère anglais de sa conduite hostile contr'elle. Elle s'engageoit de plus à faire, par l'entremise de la France, la paix avec les Turcs, en leur demandant de légères indemnités, et elle vouloit que les quatre Cours

1788. alliées garantissent l'intégralité du territoire de la Pologne, pour déjouer les vues, déjà pressenties par elle, du roi de Prusse sur Thorn et Dantzick. Il est évident, de quelque système qu'on soit en politique pour d'autre temps, qu'à cette époque cette quadruple alliance auroit eu les résultats les plus heureux. Elle auroit sauvé la Pologne, pacifié et rassuré la Turquie, contenu la Suède, amené l'Angleterre et la Prusse à faire en Hollande un arrangement qui auroit concilié tous les partis. On auroit épargné le sang d'un million d'hommes que la guerre des Turcs, des Autrichiens et des Suédois a coûté; la Pologne n'auroit pas eu la honte et le malheur d'un nouveau partage, et la cour de France, conservant une juste considération au dehors et au dedans, auroit peut-être évité tous les déchiremens qu'amenèrent les fautes trop multipliées du premier ministre. Si, malgré toutes les probabilités qu'une si forte alliance donnoit pour le maintien d'une paix honorable, l'Angleterre et la Prusse s'étoient décidées à la guerre, il est à présumer que la France, assistée de si puissans alliés, s'en seroit tirée avec honneur, et que beaucoup de têtes ardentes, qui ont depuis été tour-à-tour chefs et victimes des factions dont elle s'est vue

la proie, auroient déployé plus utilement et plus heureusement la même ardeur pour sa gloire. 1788.

Quoi qu'il en soit, cette négociation, qui promettoit de si grands résultats et un si prompt succès, fut bientôt arrêtée dans sa marche : un commis du comte Osterman en trahit le secret; et Fraser, chargé des affaires du roi d'Angleterre à Pétersbourg, en donna avis, par un courier extraordinaire, au cabinet britannique. Dès que les Cours de Londres et de Berlin furent informées de ce projet de quadruple alliance, elles songèrent à détourner l'orage qui les menaçoit. Si le gouvernement français avoit montré quelqu'énergie, le seul moyen pour elles d'éviter l'effet de la ligue qui se formoit, auroit été de s'entendre à l'amiable pour terminer la querelle des Turcs et des Impériaux, pour rendre à la Hollande son indépendance, et pour rétablir la tranquillité en Europe sur des bases solides. Ce fut même dans le premier moment l'avis de Frédéric-Guillaume, qui jouissoit avec inquiétude du succès de la révolution de Hollande, et qui craignoit de se voir enlevé aux voluptés par une guerre longue et sérieuse. Mais Hertzberg, conseillé et gouverné par Eward, ministre anglais, qui

1788. lisoit même souvent ses dépêches avant lui, fit sentir au Roi que la cour de France, n'ayant pas osé défendre les patriotes hollandais armés, oseroit encore moins les venger lorsqu'ils étoient vaincus ; que le projet de quadruple alliance étoit une preuve de sa foiblesse, puisqu'elle croyoit avoir besoin de chercher si loin des appuis ; et qu'il falloit redoubler d'audace, et prouver, par des armemens et des menaces, que la conclusion de ce traité amèneroit infailliblement la guerre que le cabinet de Versailles vouloit éviter.

Ce système prévalut et réussit parfaitement ; les Anglais et les Prussiens firent les démonstrations les plus menaçantes. Le cardinal de Loménie effraya le Roi par le tableau des finances et par celui des malheurs dont la guerre alloit accabler la France. On convint avec l'Angleterre d'un désarmement réciproque qui enleva tout espoir aux patriotes de Hollande. On prodigua à Fréderic-Guillaume les assurances d'amitié et d'intention pacifique, et on réprimanda le ministre Ségur d'avoir trop pressé la marche de la négociation dont on l'avoit chargé. Ainsi ce projet d'alliance, loin de produire le bien qui pouvoit en résulter, n'eut d'autre effet que d'aigrir les rois de Prusse

et d'Angleterre, de leur faire connoître à la fois les dispositions de l'Impératrice et de l'Empereur, le ressentiment et l'impuissance des Français, de les déterminer à resserrer leurs liens avec la Hollande, à en former avec la Suède et la pologne, et il leur fut démontré qu'ils pouvoient à leur gré, sans obstacle, agiter toute l'Europe et se rendre les arbitres de ses destinées. Le but de l'angleterre étoit d'affoiblir la puissance de Catherine, en excitant contr'elle les Suédois, les Polonais et les Turcs, et de les forcer, en lui dictant la paix, à rendre au pavillon britannique le monopole du commerce du Nord. La Cour de Londres espéroit de plus, en rendant cette paix avantageuse aux Turcs, détruire l'influence française à la Porte et s'assurer de grands avantages pour le commerce du Levant. Hertzberg faisoit envisager au roi de Prusse l'espoir d'épuiser la maison d'Autriche par la guerre de Turquie, de lui faire perdre le Brabant, et de lui enlever ses acquisitions en Pologne : il ne doutoit pas qu'alors les Polonais ne payassent la protection de la Prusse par la cession de Dantzick et de Thorn.

1788.

Tel étoit le plan ambitieux de la ligue anglo-prussienne. Le gouvernement français ne l'igno-

1788. roit pas, mais il n'avoit pas assez d'énergie pour s'y opposer; et M. de Florida-Blanca, qui dirigeoit le cabinet de Madrid, trompé par les caresses et les protestations de la Cour de Prusse, haïssant celle de Vienne, et un peu jaloux de l'influence que le cabinet de Versailles prétendoit avoir sur toutes les affaires d'Europe, détournoit la France de toute mesure vigoureuse, et secondoit, par ses conseils temporiseurs, la politique foible du cardinal de Loménie, et la politique ambitieuse de la Prusse et de l'Angleterre. Aussi leurs desseins auroient réussi complètement, malgré la valeur des Russes, les fautes de Gustave, la foiblesse des Polonais, et l'ineptie des Turcs, si la versatilité de Frédéric-Guillaume et la révolution de France n'avoient pas concouru à changer, peu de temps après, d'une manière totale et imprévue, la face des affaires.

Si l'on doutoit encore de la sincérité de l'Impératrice, lorsqu'elle avoit montré quelque crainte de l'agression des Turcs, et lorsqu'elle avoit demandé l'intervention du gouvernement français pour s'accommoder avec eux, les événemens de la fin de 1787 et du commencement de 1788 pourroient, sur ce point, convaincre les politiques les plus incrédules, Tan-

dis que les ministres d'Angleterre et de Prusse déclamoient par-tout contre l'ambition de Catherine et cherchoient à soulever contr'elle toutes les puissances, en faisant envisager la destruction de l'Empire Ottoman comme prochaine et inévitable, le prince Potemkin, surpris par une rupture qu'il n'avoit pas prévue, se trouvoit à la tête d'une armée incomplète, sans magasins, sans argent, sans munitions, et dépourvu de tout ce qui étoit nécessaire pour commencer la campagne avec promptitude, et en pousser les opérations avec vigueur. Ce ne fut qu'après plusieurs mois qu'il put s'approcher d'Oczakow avec quatre-vingt mille hommes; et le maréchal de Romanzow fut encore plus de temps à pouvoir s'avancer vers Choczim, avec une armée tellement inférieure en nombre à celle des Turcs, qu'il auroit été forcé de se tenir sur la défensive, si l'empereur Joseph, dont les négociations avoient été infructueuses, ne s'étoit par déterminé, malgré les menaces de la Prusse, à joindre ses armes à celles de son allié, et à déclarer la guerre à la Porte. On fut même obligé, pour former ces deux armées, de dégarnir tellement les frontières septentrionales de l'Empire, que l'Impératrice se trouva, peu

1788.

1788. de temps après, dans le danger le plus pressant lorsqu'elle fut attaquée par les Suédois, ne pouvant opposer à leur invasion que des recrues levées à la hâte, et tout au plus cinq à six mille hommes de vieilles troupes. Le premier combat qui eut lieu entre les Turcs et les Russes, se livra à Kilburn, vis-à-vis d'Oczakow, sur la pointe d'une presqu'île qui défend l'entrée du Borysthène. La valeur ottomane fut contrainte de céder à la discipline russe et au courage de Suwarow; et les Turcs, après avoir forcé trois fois les retranchemens des Russes, furent enfin repoussés avec une telle perte; que très-peu d'entr'eux purent porter au pacha d'Oczakow la nouvelle de leur désastre.

Cette expédition étoit dirigée par des officiers français, envoyés à Oczakow dans un temps où la France croyoit encore aux intentions hostiles de Catherine. Le roi de Prusse, profitant de cette circonstance, voulut exciter la méfiance de l'Impératrice contre la France, en l'accusant d'entretenir une guerre qu'elle avoit retardée de tout son pouvoir, et que lui seul et l'Angleterre avoient allumée; mais l'effet de cet artifice ne fut pas long: les dépêches de Choiseul-Gouffier, et l'arrivée d'un secré-

taire de Bulgakow à Pétersbourg, firent bientôt connoître la vérité. 1788.

L'hiver de 1788 se passa en préparatifs militaires en négociations. La France travailloit à faire accepter sa médiation seule. La Prusse et l'Angleterre proposoient aussi la leur, tandis qu'elles souffloient par-tout la discorde; et le roi d'Espagne, plus loyal que politique, conseilloit la paix à tout le monde, s'embarrassant peu que les négociations fussent confiées à l'intervention sincère de son allié ou à la médiation dangereuse de ses rivaux.

Frédéric-Guillaume jouissoit voluptueusement à Berlin de l'éclat que répandoit sur son règne l'activité de son ministre. Fier d'avoir conquis, sans combattre, un pays que n'avoit pu subjuguer Louis XIV, il croyoit avoir donné un royaume au Stathouder, son beau-frère, tandis qu'il n'avoit réellement fait de la Hollande qu'une province de l'Angleterre. Adroitement flatté par le ministère britannique, dont il servoit aveuglément l'ambition, il s'applaudissoit d'avoir porté les Turcs à la guerre, et de se venger ainsi de l'Impératrice qui l'avoit froidement accueilli, lorsqu'étant Prince-Royal il avoit été envoyé près d'elle par son oncle. Oubliant les conseils de son prédécesseur, il res-

—— serroit, par cette conduite, les liens de l'Au-
1788. triche et de la France ; mais le génie ardent d'Hertzberg, et l'influence de l'Angleterre, l'aveugloient et l'entraînoient sans prévoyance dans un système totalement opposé à ses véritables intérêts. Si Joseph II, se servant des prétextes que lui fournissoient les troubles du Brabant, ne s'étoit pas aussi imprudemment embarqué dans la guerre contre les Turcs, et si la révolution de France n'avoit pas eu lieu, Catherine II auroit toujours forcé la Porte à recevoir la paix, et le roi de Prusse se seroit trouvé seul exposé au ressentiment des deux cours impériales et de la France; mais la suite de cette histoire prouvera que la fortune répara constamment les fautes de Frédéric-Guillaume, et le sauva toujours des malheurs que pouvoit lui attirer l'active inquiétude de ses ministres, l'inconséquence de sa politique et l'indolence de son caractère.

Rien ne troubla sa tranquillité pendant l'hiver de 1788, et tout se réunissoit pour donner à la flatterie l'apparence de la vérité. Conquérant de la Hollande, redouté par la France, ménagé par l'Espagne, exalté par l'Angleterre, regardé par les princes allemands comme le protecteur de la liberté germanique, les Turcs imploroient

ses secours, la pologne son appui ; la Suède suivoit ses conseils, le Danemarck craignoit ses menaces ; les poètes allemands célébroient sa magnificence et applaudissoient à son aversion pour la littérature française ; ses maîtresses le soulageoient du poids de l'ennui ; ses ministres, de celui des affaires. 1788.

Les courtisans lui prédisoient une solide gloire ; et les *illuminés* lui promettoient une longue vie, au moyen d'un élixir qui en abrégea la durée. Le monarque alors crut et dut croire que le rôle de roi étoit aussi facile que doux ; il ne prévoyoit pas l'explosion qui devoit si promptement soulever tant de peuples, ébranler tant de trônes et flétrir les premiers lauriers de son règne.

L'été de 1788 fut fécond en grands événemens. Les armées autrichiennes et russes, qui s'étoient rassemblées avec lenteur, agirent avec succès. Romanzow et Cobourg s'emparèrent de Choczim et de presque toute la Moldavie. L'empereur Joseph II, combattant en personne, prit Sabach d'assaut ; ses généraux se rendirent maîtres de Dubiza. Potemkin investit Oczakow ; l'escadre russe battit l'escadre turque sur la mer Noire ; et le prince de Nassau, célèbre par ses aventures, sa vie errante

1788. et son amour pour les dangers, attaqua témérairement dans le Liman, avec des galères et des bateaux plats, la flotte du capitan-pacha, s'empara de quelques vaisseaux de guerre, mit le feu aux autres, et détruisit entièrement cette armée.

En vain l'anglais Eton s'efforce, dans son *Tableau de l'Empire Ottoman*, d'affoiblir l'éclat de cette action, en adoptant les observations de Paul Jones, qui étoit aveuglé par la jalousie que lui inspiroit cette victoire. Paul Jones, ne connoissant pas l'inexpérience des Turcs, s'étoit opposé à cette entreprise et n'en pouvoit pas pardonner le succès.

Tandis que l'Impératrice rassembloit dans le Midi, à huit cents lieues de sa capitale, tout ce qu'elle pouvoit réunir d'argent, d'artillerie et de soldats pour réparer les effets de l'indolence de Potemkin, et pour faire repentir les Turcs de leur agression, un nouvel orage, formé par l'active politique des ministres de Frédéric-Guillaume et du roi d'Angleterre, vint menacer dans le Nord, et son trône et sa personne. Le danger fut d'autant plus grand, qu'il avoit été moins prévu; et si le nouvel ennemi qui se déclara contre Catherine avoit déployé autant d'énergie qu'il avoit montré d'au-

dace, il est certain qu'il seroit arrivé aussi facilement à Pétersbourg qu'il s'en étoit flatté. Mais beaucoup d'hommes d'État forment de vastes plans, et peu les savent exécuter. 1788.

Gustave III, roi de Suède, tourmenté par cet amour de la gloire qu'exaltent tous les peuples du monde, quoiqu'il soit la cause de presque tous leurs malheurs, n'étoit pas satisfait de la célébrité que lui avoit acquise la révolution qu'il avoit faite dans son pays; son nom sembloit lui imposer d'autres obligations : il avoit souvent dit qu'*il falloit une guerre pour caractériser un règne*. En vain le grand Frédéric, son oncle, en le complimentant sur la révolution qui avoit augmenté son pouvoir, lui avoit recommandé d'être pacifique, et l'avoit averti *que, depuis qu'il existoit en Europe quatre monarchies qui pouvoient chacune rassembler quatre cent mille soldats, un roi de Suède, avec une armée de vingt-cinq mille hommes, ne devoit plus espérer de jouer un grand rôle en Europe*. Gustave ne pouvoit se résigner au repos, et il vouloit à toute force être conquérant. Ce n'étoit pas le ressentiment des anciennes pertes de la Suède qui l'animoit contre la Russie; il avoit souvent montré à cette puissance qu'il étoit prêt à s'allier avec elle, si elle

1788. vouloit lui permettre d'enlever la Norwége aux Danois ; et il promettoit au roi de France une union indissoluble, s'il consentoit à lui donner les moyens de reprendre aux Russes la Finlande et la Livonie. Toute alliance lui étoit égale pourvu qu'elle fût offensive, et laissât le champ libre à ses passions.

Jusqu'à l'époque dont il est question, il avoit été de tous côtés contrarié dans son vœu; la Russie et l'Angleterre garantissoient le Danemarck de son ambition; et Louis XVI qui aimoit la paix, se servoit de son influence sur ses alliés pour la maintenir.

La guerre des Turcs contre les Autrichiens et les Russes, le réfroidissement de l'Angleterre pour la Russie, et la haine de Frédéric-Guillaume pour l'Impératrice, offrirent enfin à Gustave l'occasion qu'il désiroit : le roi de Prusse lui fit promettre des subsides par la Porte; l'Angleterre lui laissa espérer des secours, et ces deux puissances, encourageant son ardeur belliqueuse, virent avec joie ce prince impétueux seconder leurs projets, diviser les forces de la Russie, augmenter les dangers de l'Empereur, et déjouer la politique conciliatrice de la France.

Le plus grand embarras de Gustave fut de

trouver un prétexte ; car, telle est la force de la justice, les princes qui en violent le plus les loix n'osent pas en désavouer les principes, et elle est heureusement si nécessaire à tous les hommes, qu'elle est hypocritement invoquée par eux dans le moment même où ils l'outragent. 1788.

Gustave III, quoiqu'il eût augmenté en Suède la puissance royale, étoit monarque d'un peuple fier et libre ; ses droits, quoiqu'étendus, étoient limités, et la constitution qu'il avoit lui-même rédigée et donnée, lui donnoit tout le pouvoir nécessaire pour défendre ses Etats, mais lui refusoit expressément celui d'entreprendre une guerre offensive sans le consentement des quatre ordres du royaume. Or, Catherine étoit certainement fort éloignée de vouloir et de pouvoir l'attaquer : ses frontières septentrionales étoient dégarnies, et elle prévoyoit si peu une rupture avec la Suède, qu'elle étoit au moment d'envoyer tout ce qu'elle avoit de forces navales dans l'Archipel, comme elle l'avoit fait avec tant de hardiesse et de succès dans la guerre précédente.

Dans une pareille position, Gustave ne pouvoit trouver que des prétextes frivoles; aussi ceux qu'il saisit furent si invraisemblables qu'ils

1788. ne trompèrent personne, et ne furent adoptés que par ceux qui favorisoient ses vues.

Toute l'Europe savoit le but de l'armement de Catherine, et vit avec surprise le roi de Suède affecter des alarmes qu'il ne ressentoit pas, et implorer des secours dont il n'avoit aucun besoin. Le comte Rasoumowsky, ministre de Russie en Suède, fut accusé par lui d'intrigues tendantes à exciter des factions. Cet envoyé, dont les instructions étoient alors très-pacifiques, fit une note pour dissiper les inquiétudes du Roi, et l'assurer de l'amitié de l'Impératrice pour le monarque et pour *sa nation*. Gustave feignit d'être choqué de cette expression; il prétendit que lui seul étant chargé du gouvernement, aucune note ministérielle ne devoit parler de la *Nation Suédoise;* que ce langage étoit factieux, et qu'il ne pouvoit souffrir près de lui un ministre qui respectoit si peu son autorité.

Il étoit assez singulier que le chef d'un peuple libre reprochât de pareilles formes à un souverain despotique; mais Gustave, sans s'embarrasser de cette inconséquence, renvoya Rasoumowsky, et, sur son refus de partir, il le fit embarquer d'autorité. Il se mit ensuite promptement à la tête de son armée, et, sans avoir

égard aux remontrances des envoyés des Cours de Versailles, de Vienne et de Madrid, il s'avança sur la frontière de Finlande, refusant toute conférence avec les généraux que l'Impératrice envoyoit pour négocier avec lui, et répandant par-tout que les Russes vouloient envahir la Suède et avoient déjà commis des hostilités. 1788.

Pour rendre l'alarme plus vive et la nouvelle plus vraisemblable, on prétend qu'il avoit pris à l'opéra de Stockholm des habits de Cosaques, en avoit fait revêtir des soldats suédois, et avoit fait sabrer par eux quelques paysans. Un pareil moyen est si blâmable qu'on ne rapporteroit pas cette anecdote, si elle n'avoit pas été répandue dans le Nord par l'Impératrice, par les ministres et généraux russes, et attestée par plusieurs officiers suédois prisonniers. Quoi qu'il en soit, le bruit de ce stratagème, à la fois cruel et puéril, dont l'illusion ne pouvoit pas être de longue durée, contribua, peu de temps après, à favoriser les projets de quelques factieux, et à enflammer l'indignation de l'armée suédoise en Finlande où l'on vit éclater la plus dangereuse révolte.

Cependant Catherine, fière de sa puissance, et enivrée de l'éclat de son règne, s'endormoit

1788. dans une folle confiance; elle ne vouloit pas croire que le roi de Suède osât l'attaquer; et, malgré les sages conseils de tous ses ministres et l'importance des nouvelles successives qu'ils lui apportoient, elle s'obstinoit à faire partir son escadre pour l'Archipel. Son aveuglement étoit poussé à un tel point, que les vaisseaux avoient reçu l'ordre de mettre à la voile, et que si le roi de Suède eût déclaré la guerre quatre jours plus tard, il auroit trouvé la mer libre, Cronstadt sans vaisseaux, et Pétersbourg sans défense. Mais son ardeur bouillante l'emporta : il fit donner par son chargé d'affaires Schlaf une note menaçante [1], par laquelle il demandoit à l'Impératrice de désarmer, de le prendre pour médiateur entr'elle et les Turcs, de rendre à la Porte tout ce qu'elle lui avoit pris dans la dernière guerre, et de restituer à la Suède la Finlande et l'Ingrie, jusqu'à deux lieues de Pétersbourg. Il vouloit un *oui* ou un *non* sans modification, et déclaroit la guerre en cas de refus. Il n'attendoit pas même la réponse à cette étrange note pour commettre les premières hostilités. C'est ainsi que fut allumée, dans le Nord, une guerre que le roi

[1] Voyez *Pièces justificatives.*

de Suède commença sans nécessité et termina sans succès. 1788.

Gustave, ayant pris le parti téméraire d'attaquer un colosse comme la Russie, ne devoit pas lui laisser le temps de rassembler ses forces dispersées; mais ses opérations furent aussi incertaines et timides que son agression avoit été hardie et prématurée : il fit une tentative inutile sur le fort de Nislot, défendu par une foible garnison et un officier invalide, et attendit indolemment une artillerie de siége qui ne lui étoit pas nécessaire, pendant qu'il pouvoit s'emparer, sans coup férir, de Frédériksham, ville démantelée, sans munitions, et qui ne pouvoit, dans ce premier moment, opposer aucune résistance.

Le danger qu'on n'a pas prévu paroît toujours plus grand que celui auquel on s'est préparé : autant la sécurité de l'Impératrice avoit été aveugle, autant son alarme fut vive. Elle fit armer à la hâte tout ce qu'elle put rassembler de paysans et de domestiques en âge de combattre; elle fit passer en Finlande le peu de troupes qui se trouvoient à proximité; la Livonie fut dégarnie; on n'y laissa qu'un régiment. Les régimens des gardes sortirent de Pétersbourg, plus propres à intimider l'ennemi

par leur réputation que par leur nombre. Catherine, qui leur avoit dû son élévation au trône, avertie, par le parti qu'elle en avoit tiré dans la révolution, du danger de leur influence, avoit peu à peu diminué leurs forces; et, dans cette circonstance, si le roi de Prusse s'étoit déclaré et avoit voulu combattre au lieu d'intriguer, l'Empire russe auroit peut-être succombé à cette attaque inopinée.

1788.

L'effroi régnoit à Pétersbourg; les nouvelles les plus alarmantes et les plus fausses s'y débitoient : on croyoit à chaque instant y voir arriver les Suédois, et l'on regardoit le départ de Catherine pour Moscow comme certain. La lenteur du roi de Suède et l'activité des ministres russes dissipèrent bientôt cette frayeur. On apprit la nouvelle d'une bataille navale entre les deux flottes, dont le résultat fut incertain, comme celui de tous les combats de mer. Les deux partis chantèrent le *Te Deum*, et s'attribuèrent la victoire. Un vaisseau de guerre fut pris de chaque côté : les deux armées furent maltraitées; mais celle de Catherine tint la mer, et l'escadre suédoise rentra dans ses ports. Cette bataille donna de la réputation au duc de Sudermanie, qui la livroit, et accrut la gloire de

l'amiral Greig, officier anglais, actif, probe et brave, qui commandoit les Russes. 1788.

Le général Michelson, apprenant que Gustave étoit débarqué sur les côtes de Finlande, et n'ayant que quinze cents hommes à lui opposer, se servit d'un vieux stratagème, fit intercepter par les postes suédois une lettre dans laquelle il mandoit au gouverneur de Frédérikshamqu'il avançoit avec douze mille hommes. Le roi de Suède, trompé par cette lettre, se rembarqua avec précipitation : cette retraite ranima la confiance des Russes et diminua celle des Suédois. Aucune affaire importante ne suivit cette entreprise, et le comte de Poushkin eut le temps de rassembler à peu près quatorze mille hommes, qui le mirent en état de garantir la capitale de l'invasion dont elle étoit menacée.

Peu de temps après, Gustave retourna à Stockholm; on apprit que le Danemarck s'étoit déclaré pour la Russie, et qu'en vertu du traité d'alliance, le Prince-Royal alloit en Norwége et y préparoit une diversion redoutable.

Le peu de succès de Gustave et la déclaration du Danemarck excitèrent le murmure de l'armée suédoise; elle apprit dans le même temps que les Russes, loin de songer à l'attaquer, n'étoient pas en état de défense, et que le Roi leur

1788. faisoit entreprendre une guerre inconstitutionnelle, dont le commencement étoit humiliant et les conséquences dangereuses.

Furieux de se voir à la fois trompés et abandonnés, les chefs exhaloient leur mécontentement, et ne dissimuloient pas leur inquiétude. Sprengporten, officier-général suédois, qui avoit quitté son pays par mécontentement, et qui s'étoit mis au service de la Russie, ardent comme tous les transfuges, fut promptement informé de cette disposition des esprits ; il entretint par ses intrigues et redoubla par ses promesses l'aigreur des troupes; et lorsqu'il les vit exaspérées comme il le souhaitoit, il entama avec elles, par ordre de l'Impératrice, une négociation dont le but étoit de forcer le Roi à la paix, et de rendre au Sénat suédois son ancienne puissance si le monarque vouloit continuer la guerre.

Tout annonçoit une révolution que les fautes de Gustave avoient préparée ; mais sa fortune et son activité le sauvèrent. S'il manquoit de talent pour la guerre et de sagesse dans ses projets, il avoit du courage dans les dangers, de l'éloquence dans les discours et des ressources dans l'esprit. Catherine II ne profita ni assez habilement, ni assez promptement de l'occa-

sion qui s'offroit : écoutant plus son ressentiment que son intérêt, elle manqua la paix, 1788.
parce qu'elle espéra une révolution ; et en n'acceptant pas simplement les offres qui lui étoient faites par l'armée insurgée, elle perdit du temps ; faute irréparable en politique. Les rois de Prusse et d'Angleterre, par leurs menaces, arrêtèrent les Danois et les forcèrent à faire la paix. Le roi de Suède, soutenu par le peuple qu'il sut animer, contint les grands et effraya les troupes. L'armée suédoise, voyant l'union du monarque avec le peuple, et apprenant la défection des Danois, dénonça et abandonna les auteurs de la sédition dont elle avoit approuvé les projets. Gustave fit emprisonner les chefs de la révolte ; et par des largesses sagement distribuées, des promesses encourageantes, des châtimens sévères pour quelques rebelles et de la clémence pour les autres, il rétablit la discipline dans l'armée, et vint ranimer son courage par sa présence.

Au moment du péril, il avoit imploré la médiation de la France, qui désiroit la paix. Dès qu'il se crut en sûreté, il déclara qu'il n'accepteroit que celle des rois de Prusse et d'Angleterre, dont il connoissoit le vœu conforme au sien pour la prolongation de la guerre.

1788. Tels furent les événemens qui remplirent la campagne de 1788, où l'on vit tour-à-tour, des deux côtés, tous les présages de ruine et de triomphe, et qui finit sans aucun succès ni décisif, ni même important.

Catherine, rassurée du côté de la Suède, et se voyant en état de soutenir au moins avec égalité cette guerre septentrionale, continuoit à remporter, dans le Midi, des avantages qu'un général moins indolent que Potemkin auroit pu pousser avec bien plus de rapidité. L'ingénieur français Lafitte, qui avoit été envoyé deux ans avant par le cabinet de Versailles à la Porte, mandoit au ministre de France à Pétersbourg, qu'Oczakow n'étoit pas en état de soutenir une attaque régulière plus de trois semaines : Potemkin fut dix mois à l'assiéger, et ne s'en empara qu'à la fin de 1788. Les maladies avoient emporté un tiers de son armée; les travaux n'avançoient pas; les soldats russes, effrayés de l'approche de l'hiver, et animés par le fanatisme religieux, pressèrent si vivement leur général de les laisser enfin détruire cette ville infidelle, qu'il y consentit. L'assaut fut terrible, la résistance opiniâtre, le carnage affreux. On livra la ville au pillage; trois jours après la victoire les Russes massacroient encore les Turcs,

et

et même les enfans dont ils découvroient l'asile. Si l'armée russe, laissant une division pour masquer cette place, eût joint celle de Romanzow, en une campagne les Ottomans auroient été chassés d'Europe; mais les Russes, infiniment supérieurs aux Turcs dans les batailles, ne savent pas faire de siége; chaque bicoque les arrête long-temps et leur coûte un assaut meurtrier. Si les Français étoient voisins et ennemis de l'Empire Ottoman, depuis long-temps il n'existeroit plus. 1788.

La prise d'Oczakow, qui débarrassoit la Tauride d'un voisinage inquiétant, valut le grand cordon de Saint-George à Potemkin : c'étoit le but de son ambition; dès qu'il l'eut atteint, son ardeur passagère pour la gloire fit place au désir des voluptés et du repos : il souhaita dès-lors sincèrement la paix, mais il ne put l'obtenir. L'Angleterre la lui auroit donnée, si la Russie avoit fait un traité de commerce avec elle et avoit demandé sa médiation ; le roi de Prusse y auroit consenti et auroit forcé les Turcs à la conclure, si l'Impératrice avoit abandonné l'Empereur pour s'allier avec lui ; car, malgré quelques ressentimens personnels, Frédéric-Guillaume, conseillé par Hertzberg, croyoit l'alliance de la Russie plus utile à la Prusse

1788. dans ses desseins contre l'Autriche, que celle de la France même.

Potemkin n'ignoroit pas les dispositions de ces deux cours, et il employa tous ses soins pour engager sa souveraine à changer de politique et à se rapprocher des cabinets de Londres et de Berlin. L'état de foiblesse de la France ne lui faisoit plus compter cette puissance pour rien; et comme il avoit quitté sans hésiter l'alliance de Frédéric pour celle de Joseph, afin de conquérir sans obstacle la Crimée, il ne se faisoit aucun scrupule d'abandonner l'Empereur et de s'unir à la ligue anglo-prussienne, pour jouir paisiblement de la conquête d'Oczakow, et pour forcer les Suédois et les Turcs à la paix. Mais Catherine ne fut pas de son avis; elle avoit beaucoup de fierté et d'obstination, et elle auroit cru ternir sa gloire en sacrifiant un allié qui lui avoit montré tant de dévouement, et en se soumettant à la médiation des puissances qui lui avoient attiré la guerre : elle se résolut donc à braver leur haine, à mépriser leurs menaces, et à n'obtenir la paix que par la force de ses armes ou l'intervention de ses amis.

Cette détermination irrita le roi de Prusse, qui redoubla d'activité et chercha, sans la com-

battre directement, de nouveaux moyens pour augmenter l'ardeur et le nombre de ses ennemis. 1788.
Depuis quelque temps ses entreprises contre le commerce et la liberté de Dantzick avoient inquiété Catherine; elle avoit même chargé le prince de Nassau, revenu de l'armée, d'aller à Vienne, à Versailles et à Madrid, informer ces trois cours des vues ambitieuses de Frédéric-Guillaume sur Thorn et sur une partie de la Pologne. Enfin, comme le gouvernement français étoit revenu à son premier projet, et pressoit assez vivement alors la conclusion de la quadruple alliance, l'Impératrice proposa au ministre Ségur de la signer, pourvu qu'on prît de part et d'autre l'engagement de garantir l'intégralité du territoire de cette République. Le roi de France, mal conseillé, refusa cette clause; l'Espagne ne voulut point entrer dans l'alliance, et par son refus, fit échouer cette négociation, dont le cardinal de Loménie, par timidité, et M. Necker son successeur, par économie, craignoient le succès. Catherine, privée de cet appui, mais constante dans son projet, voulut alors prendre seule la défense d'un pays qu'elle avoit tant opprimé; et elle proposa au roi de Pologne de s'unir à la Russie par un traité d'alliance.

1788. Cette proposition fut une grande faute en politique, et prouva que Catherine, dont l'orgueil avoit toujours été flatté, ne connoissoit pas les violens ressentimens et la haine implacable que produisent l'oppression, l'injustice et l'humiliation.

Jamais on ne prit plus mal son temps et l'on ne manqua plus complètement son but. Les Polonais (je ne parle que de la Noblesse, qui composoit seule une nation libre, les paysans étant esclaves, et par conséquent indifférens au sort de leur pays); les Polonais, dis-je, autrefois respectés en Europe, se souvenoient encore qu'ils avoient combattu sans désavantage les Prussiens, leurs tributaires, délivré l'Autriche et Vienne des armes ottomanes, et que les Moscovites avoient souvent tremblé devant eux.

Ils conservoient la même fierté, la même ardeur belliqueuse, la même légéreté, le même amour de la liberté, le même attrait pour les orages qui l'entourent; ils avoient les mêmes loix, les mêmes usages; leurs mœurs s'étoient peu altérées: on retrouvoit chez eux, en entier, ce système féodal qui fut si long-temps le code universel de l'Europe, et cet esprit chevaleresque, seul avantage de cette forme de gouver-

nement, et unique remède aux brigandages qu'il autorise, et que la foiblesse du monarque y rend impunis. Mais s'ils étoient restés les mêmes, tout étoit changé autour d'eux; partout les peuples avoient acquis plus de liberté, et les rois plus de pouvoir. Demeurés seuls sans subordination, sans armée régulière, sans tiers-état, sans finances, sans commerce, sans artillerie respectable et sans forteresse, ils ne pouvoient opposer à leurs voisins qu'une valeur inutile et le souvenir de leurs anciennes victoires. 1788.

Aussi, depuis un siècle, ce malheureux pays étoit continuellement l'objet de l'ambition des autres puissances, le jouet de leur politique, et la proie de leurs armées. Pierre-le-Grand et Charles XII avoient appris à l'Europe le secret de la foiblesse des Polonais. Leurs diètes turbulentes étoient soumises à l'influence de la Russie, de l'Autriche et de la Prusse, qui corrompoient et divisoient leurs grands, profitoient de leurs discordes, dirigeoient leurs élections et dominoient leur prince. Leur ruine totale n'étoit retardée que par la rivalité de ces trois puissances : un instant d'accord entr'elles avoit produit le premier démembrement de leur pays, et devoit leur faire prévoir le par-

1788. tage du reste de leur territoire à la première réunion de ces trois couronnes.

Ils devoient donc les craindre et les haïr toutes trois. Mais après le premier partage, l'Autriche et la Prusse avoient abandonné à l'Impératrice la direction des affaires de la Pologne : elle s'étoit chargée d'y maintenir la nouvelle constitution qu'elles lui avoient toutes trois donnée pour l'empêcher de sortir de sa foiblesse et de son anarchie. Depuis cette époque c'étoient les ambassadeurs de Russie qui régnoient véritablement en Pologne; leur hauteur avec le Roi, leur mépris insultant pour la nation, leur faste, leur insolence, leur avidité, les vexations et la férocité des troupes russes qui restoient en Pologne, avoient réuni sur la Russie toutes les haines, tous les désirs de vengeance que les trois Cours co-partageantes devoient inspirer à ce peuple opprimé. On ne pouvoit parler d'un Russe à un Polonais sans le voir à la fois pâlir de crainte et frémir de rage. Ce seul nom lui rappeloit sa gloire flétrie, sa liberté perdue, ses loix détruites, ses biens ravis, sa famille persécutée, son honneur outragé.

Il est facile, d'après ce tableau qui n'est point chargé, de concevoir l'effet que dut pro-

duire sur la diète polonaise l'offre de l'alliance de Catherine, au moment où les armes des Turcs, celles des Suédois, les intrigues de l'Angleterre, et les promesses artificieuses de la Pruse, faisoient entrevoir à ces cœurs ulcérés la douce espérance d'être délivrés du joug de leur mortelle ennemie, et de voir tomber l'odieux colosse qui les écrasoit. 1788.

En vain quelques-uns de ces esprits sages qui savent dominer leurs passions, vouloient, comme le roi de Pologne, profiter de cette circonstance qui sembloit ouvrir les yeux de Catherine sur ses vrais intérêts trop long-temps méconnus; en vain ils cherchoient à représenter qu'avec l'appui de la Russie, ils pouvoient réformer leur constitution, se donner une existence politique plus solide, et peut-être recouvrer un tiers des possessions qu'ils avoient perdues. Ils faisoient inutilement observer que les offres de la Prusse étoient illusoires et intéressées, et l'embarras des deux cours impériales passager; qu'il étoit insensé de les croire perdues, et dangereux de les irriter; qu'à la paix ils seroient, sans appui, les objets de leur vengeance; et que la Prusse, au lieu de les secourir alors, s'entendroit avec elles pour un nouveau partage.

1788. Les noms d'esclave et de traître étoient la seule réponse à ces insinuations, qu'on ne hasardoit qu'avec timidité et qui étoient repoussées avec indignation. Hertzberg étoit trop habile pour ne pas profiter de cette circonstance. Luchesini, ministre du roi de Prusse à Warsovie, eut ordre alors de multiplier les promesses, de nourrir les espérances, d'enflammer les esprits, et il remplit parfaitement sa mission.

Nul homme n'étoit plus propre à jouer un pareil rôle. Son activité ne perdoit jamais un moment; son industrie ne laissoit échapper aucune ressource. Ardent pour atteindre son but, prompt à saisir tous les moyens d'y arriver, Luchesini réunissoit toutes les qualités du courtisan adroit et du politique habile. Instruit sans pédanterie, sa mémoire lui fournissoit autant de faits utiles pour son travail que d'anecdotes agréables pour la société. Son intimité avec le grand Frédéric lui avoit fait acquérir une haute considération : son caractère insinuant l'introduisoit dans tous les partis, sa finesse lui en faisoit découvrir promptement tous les secrets; et sa chaleur active, cachant sa dissimulation, lui donnoit l'air de la franchise, et persuadoit aux Polonais qu'il embrassoit leur

cause avec autant de zèle que s'il avoit été leur compatriote. 1788.

Déplorant les malheurs de la Pologne, retraçant tous les crimes des Russes, exaltant la probité généreuse du Roi son maître, il s'indignoit contre les imposteurs qui supposoient au cabinet prussien l'idée d'un nouveau partage. *Frédéric-Guillaume*, disoit-il, *cherchoit une plus noble gloire ; il vouloit garantir l'Europe de l'ambition des barbares du Nord ; son dessein étoit de rendre à la Pologne son éclat, sa gloire, sa liberté. Le moment étoit venu d'exécuter ces nobles projets. L'ambitieuse Catherine voyoit ses états menacés à la fois par les Turcs et par les Suédois, et désolés par la famine ; ses finances étoient épuisées, ses soldats découragés. Déjà cette artificieuse princesse, effrayée par ces nouveaux périls, quittoit le langage insultant qu'elle avoit si long-temps employé, et avoit recours aux caresses et aux prières pour aveugler les Polonais, dont elle redoutoit l'énergie. Elle calomnioit le roi de Prusse, parce qu'elle craignoit qu'il ne fût leur libérateur. Elle vouloit, par un traité funeste, les retenir dans ses fers, et les armer contre leur véritable appui. Mais cet espoir*

1788. *frivole devoit promptement s'évanouir. La nation polonaise étoit trop éclairée pour tomber dans un piége si grossier, trop fière pour oublier tant d'injures ; elle alloit enfin suivre les conseils d'un prince généreux, repousser avec mépris une alliance honteuse, briser un joug odieux, et reconquérir des droits sacrés.*

Hailes, ministre d'Angleterre, appuyoit ces discours, faisoit entrevoir l'espoir d'un armement anglais pour seconder les Suédois, et ranimoit par ses conseils l'amour de la liberté. Les Polonais, altérés de vengeance comme tous les opprimés, et avides d'espérance comme tous les malheureux, se laissèrent promptement éblouir par ces brillantes illusions. Entraînés par leurs passions, enhardis par ces promesses, rassurés par les circonstances, et regardant Frédéric-Guillaume comme un sauveur que le ciel leur envoyoit, ils rejetèrent dédaigneusement l'alliance de la Russie, refusèrent le passage aux troupes russes, ordonnèrent le renvoi de celles qui étoient sur leur territoire, cassèrent le conseil permanent établi par la constitution, dont l'Impératrice étoit garante, et, après ces résolutions hardies, ils se livrèrent avec transports à la joie qu'éprouvoient des captifs qui ont brisé leurs liens.

L'ambassadeur russe, qui tenoit une cour plus nombreuse et plus brillante que celle du roi, se vit tout-à-coup isolé : il donnoit, peu de temps avant, des ordres ; alors on méprisa ses avis et l'on refusa toutes ses demandes. Tous les Polonais, se dépouillant des habits modernes qui leur retraçoient leur honte, reprirent leur antique costume, qui leur rappeloit à la fois leur gloire et leur liberté ; toutes les dames, enflammant leur courage, coupoient elles-mêmes la chevelure de ces guerriers et brodoient leurs riches ceintures. Le roi Stanislas-Auguste, ne pouvant résister à cette ardeur bouillante dont il prévoyoit les suites, parut la partager ; son sort, pendant tout son règne, fut d'être tyrannisé tour-à-tour par son peuple ou par ses voisins. Comme il avoit peu de force et beaucoup de lumières, son esprit clair-voyant ne lui servit jamais qu'à prévoir ses malheurs sans pouvoir s'en garantir. En peu de jours, tout prit ainsi dans ce pays une face nouvelle, et la liberté, comme une lampe prête à s'éteindre, y jeta dans ce moment un brillant et dernier éclat. 1788.

Catherine fut d'autant plus irritée du refus injurieux de cette alliance, qu'elle étoit contrainte de dissimuler son ressentiment. C'étoit

1788. le premier échec qu'éprouvoit son amour-propre, et elle voyoit avec indignation un peuple qu'elle avoit toujours dédaigné, résister à sa puissance et rompre une chaîne qu'elle croyoit éternelle. Cet événement rendoit la position de son armée en Moldavie plus embarrassante: les renforts, les munitions ne pouvoient plus passer par la Pologne, et elle craignoit que d'un moment à l'autre les Polonais, prenant les armes, ne missent ses troupes entre leur feu et celui des Ottomans.

Dans cette crise, elle fit encore quelques tentatives pour engager le roi de France à se joindre à elle et à l'Empereur, contre une ligue qui devenoit si menaçante; mais elle ne tarda pas à se convaincre de l'inutilité de cette démarche. Louis XVI étoit trop occupé par les troubles de son royaume, et trop effrayé de l'état de ses finances, pour vouloir se mêler des orages qui agitoient l'Europe, et ses ministres, tremblant des dangers qui les menaçoient, n'étoient pas assez habiles pour voir qu'une guerre extérieure étoit, dans cette circonstance, le seul remède aux maux dont ils souffroient.

Depuis long-temps le luxe de la Cour, la prodigalité des grâces et les dettes qu'on avoit

contractées, avoient dérangé les finances de l'état. En temps de paix, les recettes étoient au-dessous des dépenses, et la guerre d'Amérique, nécessitant des emprunts, avoit augmenté ce déficit annuel, et l'avoit porté à cinquante-six millions. 1788.

Dans une pareille situation il n'existoit que trois remèdes; premièrement l'augmentation des revenus par de nouveaux impôts : la nation surchargée s'y refusoit; les parlemens s'y opposoient; M. de Calonne, qui avoit convoqué, pour y parvenir, une assemblée de Notables, en 1787, y échoua. Les Notables qu'il choisit imprudemment dans les rangs de ses ennemis, avoient combattu ses plans. La Fayette entr'autres, parla le premier avec feu de la nécessité de rassembler les États-Généraux, et cet appel à la nation enflamma tous les esprits. L'archevêque de Sens, depuis cardinal de Loménie, avoit aussi combattu M. de Calonne et l'avoit remplacé dans la direction des finances. Le résultat de ces intrigues fut l'impossibilité d'augmenter les revenus.

Le second moyen, le plus sûr et le plus sage de tous, étoit la diminution des dépenses; mais M. Necker, dans son premier ministère, l'avoit tenté sans succès : l'avidité des grands

1788. et la foiblesse du gouvernement, n'en laissoient pas exister la possibilité.

Le troisième remède étoit une banqueroute, remède honteux employé déjà par l'abbé Terray : le Roi étoit trop honnête homme et son ministère trop timide pour s'y déterminer.

Flottant entre ces trois partis, le cardinal fit ce qu'il y a de plus dangereux : il les essaya tous de manière à en sentir tous les inconvéniens, et n'en suivit aucun ; de sorte qu'il en perdit tous les avantages. Il voulut établir maladroitement quelques impôts, et fut repoussé par les parlemens, qui se déclarèrent incompétens et demandèrent les États-Généraux. Le cardinal eut la foiblesse de les promettre et la mauvaise foi de ne pas vouloir tenir sa promesse : il prétendit y substituer une cour plénière, qui changeoit la constitution antique de la France, sans satisfaire les vœux de ceux qui désiroient un autre changement. Trop jaloux de son pouvoir pour consentir à une assemblée qui en devoit éclairer les abus, trop foible pour intimider les mécontens et pour leur résister avec énergie, il emflamma à la fois leur ressentiment par sa résistance, et leur espoir par sa mollesse. Il employa tour-à-tour hors de propos et une rigueur qui aigrit les

esprits, et une condescendance qui redoubla leur ardeur. Forcé de convoquer les États-Généraux, au lieu de les rassembler promptement, de s'y faire un parti, de les étonner par des plans préparés et satisfaisans, il invita tous les hommes lettrés à donner leurs idées sur la forme de cette assemblée et sur les changemens dont la constitution étoit susceptible; et tandis qu'il laissoit ainsi croître et s'étendre le feu qu'il auroit dû calmer, il porta au crédit public une mortelle atteinte, en ordonnant que deux cinquièmes des rentes ne seroient plus payés qu'en papier. Cette opération, qui mit le comble à la fermentation, dévoila son ineptie et le fit chasser. 1788.

Le Roi donna sa place à M. Necker, que son premier ministère avoit fait chérir, et que la confiance nationale appeloit; mais M. Necker n'étoit plus l'homme de la circonstance : peu expérimenté en politique, il n'avoit que de l'esprit, de l'éloquence et de la moralité; son amour-propre lui faisoit croire que ses intentions étant salutaires, ses opérations ne rencontreroient point d'obstacles, et qu'il seroit le guide respecté des États-Généraux, comme il étoit l'oracle de la société qui l'entouroit. Tout étoit bien changé : il ne vouloit qu'une

—— réforme, et les têtes ardentes vouloient une
1788. révolution.

Les idées de liberté puisées dans les écrits des philosophes, et répandues en France par toute la jeunesse qui avoit servi dans la guerre d'Amérique, exaltoient tous les esprits et enflammoient toutes les ambitions. Les différentes classes de la société croyoient alors trouver une place plus avantageuse dans un nouvel ordre de choses, qui ne tarda pas à confondre leurs espérances trompées, dans une communauté de malheurs dont l'histoire offre peu d'exemples; et chacun, croyant suivre une lumière qui alloit tout éclairer, se laissa entraîner par un feu qui consuma tout.

Nous examinerons bientôt les causes de l'étonnant orage que firent éclater la disposition des esprits et les fautes du gouvernement; nous rendrons compte de son commencement, de ses progrès, avec la précision, la brièveté et la modération que demande un pareil sujet, qu'exigent tant de malheurs récens et que la proximité des temps rend si nécessaires, et nous espérons que tout lecteur sage conviendra que si nous ne disions pas tout, nous n'aurons au moins rien omis de grand et d'essentiel, et rien dit qui ne soit vrai.

Il faut seulement, avant de traiter cette matière importante et délicate, examiner l'effet que les troubles qui précédoient cet événement, produisirent sur les affaires de l'Europe. 1788.

A cette époque, c'est-à-dire à la fin de 1788 et au commencement de 1789, les agitations qu'éprouvoit la France ne faisoient point deviner aux autres puissances l'explosion qui devoit en résulter. On croyoit partout les racines du pouvoir monarchique en France, trop profondes et trop solides pour craindre qu'il fût renversé. On prévoyoit encore moins que les opinions qui se manifestoient dans ce royaume, pussent être de quelque danger pour les autres pays. Ces opinions philosophiques même, jusque-là plus comprimées en France qu'ailleurs, étoient partout professées sans danger, et souvent même accueillies avec honneur.

Catherine avoit voulu confier l'éducation de son fils au célèbre d'Alembert; elle avoit reçu avec distinction Diderot; Raynal, exilé de France, avoit été traité à Berlin comme un grand homme opprimé. Le grand Frédéric, toute sa vie, avoit autant montré d'enthousiasme pour la philosophie que d'amour pour

1788. la gloire militaire. Joseph II combattoit dans ses états les préjugés religieux ; et universellement en Europe, le seul moyen d'être considéré et d'acquérir une réputation brillante dans les cours, étoit de soutenir les principes populaires de la philantropie, et de parler le langage des amis de la liberté.

Par-tout on dédaignoit les grands qui tiroient vanité de leur noblesse ; par-tout on méprisoit l'attachement de l'Espagne et du Portugal aux superstitions monacales ; partout on parloit de Rousseau, de Voltaire, d'Helvétius, de Mably et de Montesquieu, avec un enthousiasme qui enflammoit la jeunesse pour leur morale et leurs principes ; par-tout l'histoire, les romans et les théâtres tournoient les préjugés en ridicule, et respiroient l'opposition à la puissance, l'admiration pour la liberté et l'amour de l'égalité ; par-tout enfin le triomphe de la démocratie américaine, secouant le joug de la monarchie anglaise, avoit été applaudi et célébré, et plusieurs monarques prodiguoient les lauriers à ceux de leurs sujets qui étoient allé combattre au-delà des mers pour un peuple contre un roi.

Tous ces présages n'ouvroient point les yeux

aux gouvernemens européens occupés du pré- 1788.
sent, et ne songeant qu'à leurs anciennes rivalités. Les troubles de la France excitoient leur curiosité sans leur inspirer de crainte; et si les nouvelles qu'ils en recevoient les affectoient diversement, cette impression n'étoit relative qu'aux intérêts momentanés de leur politique. La cour de Vienne et celle de Pétersbourg voyoient avec peine ces troubles, parce qu'ils ôtoient au cabinet de Versailles la possibilité de les secourir contre la ligue anglo-prussienne. La Porte et la Suède, ayant entrepris la guerre contre l'avis du roi de France, étoient totalement indifférentes à sa position. Depuis long-temps la Pologne ne comptoit plus sur sa protection, et n'avoit plus de rapports avec lui. Les princes de l'Empire, autrefois protégés par la France, ne voyoient en elle, depuis l'alliance de 1756, entre Louis XV et Marie-Thérèse, et sur-tout depuis le mariage de Louis XVI avec une archiduchesse, qu'une puissance amie de l'Autriche; et dans la crainte continuelle que leur inspiroit l'ambition de la Cour de Vienne, leurs espérances s'étoient totalement tournées vers le roi de Prusse qui se déclaroit hautement leur appui. insi, ils voyoient sans jalousie l'accroissement de sa

1788. puissance, et la chute de l'influence politique de la France. L'Espagne seule en étoit alarmée; mais elle croyoit cet état de troubles passager, et, trompée par la Prusse, elle espéroit que la paix seroit promptement rétablie en Europe. Naples, par l'influence d'Acton, et le Portugal, par sa position, suivoient le système de l'Angleterre et jouissoient de l'augmentation de son crédit.

Le roi de Sardaigne, Venise et les princes d'Italie, ne trouvoient dans la guerre des Autrichiens contre les Turcs, et dans la foiblesse de la France, qu'une certitude plus grande pour la durée de leur tranquillité; et les Cours de Londres et de Berlin, pleinement rassurées, par les embarras du cabinet de Versailles, sur le maintien de leur puissance en Hollande, concevoient l'orgueilleuse espérance de dominer sans rivaux toute l'Europe par leur influence, après l'avoir divisée par leurs intrigues.

Catherine et Joseph osoient en vain résister à leurs efforts. L'Empereur, après quelques succès contre les Turcs, avoit fait la faute, par les conseils du maréchal Lascy, d'affoiblir son armée en étendant sa ligne; il avoit éprouvé des revers, et s'étoit vu forcé par les Ottomans à une retraite qui lui avoit coûté beaucoup de

soldats; les maladies minoient son armée, ses finances s'épuisoient; les troubles de la Pologne l'inquiétoient; une fermentation sourde régnoit en Hongrie; le Brabant étoit en pleine révolte, et la Prusse pouvoit profiter de ces circonstances pour lui déclarer la guerre et consommer sa ruine. 1788.

L'Impératrice, malgré ses victoires, ne pouvoit se dissimuler les dangers dont la menaçoient les Turcs, les Suédois, les Polonais, soutenus par l'Angleterre et la Prusse; et tout devoit faire croire qu'elle seroit enfin contrainte à accepter la paix que George III et Frédéric-Guillaume lui voudroient dicter. Cependant cette princesse, sans s'aveugler sur sa situation, ne voulut pas encore céder totalement à leurs menaces; elle cessa à la vérité de refuser leurs bons offices, mais elle ne les accepta que vaguement, sans leur confier ses vues; et demandant formellement la médiation de la France et de l'Espagne. Elle fit communiquer par la Cour de Vienne, à Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France à Constantinople, toutes les propositions et les instructions qui pouvoient servir à rétablir la paix entre la Porte et les deux Cours impériales.

1788. Tel étoit l'état des affaires en Europe depuis 1788 jusqu'à la fin de l'année 1789. Il est temps actuellement d'abandonner ces querelles politiques, ces intrigues diplomatiques, ces guerres sans résultat décisif, qui diffèrent si peu de ces tableaux uniformes et sans couleurs que présente à nos regards l'histoire moderne de l'Europe. Il faut à présent porter notre attention sur un spectacle plus imposant et plus tragique.

Dans l'Occident, au sein d'une antique monarchie, au pied d'un trône majestueux, au milieu d'une ville immense et corrompue, le mot de *liberté* s'est fait entendre. A ce cri, toutes les passions nobles et toutes les passions honteuses se sont enflammées : l'orgueil a frémi, l'ambition s'est armée ; le sage s'est livré tour-à tour à la crainte et à l'espérance ; la cupidité et la licence ont levé leurs bras furieux ; la discorde a agité ses torches sanglantes ; l'anarchie a souri dans l'espoir de rompre tous les liens, sous le prétexte de briser toutes les chaînes ; la superstition a tonné, la piété a gémi. Enfin, la plus funeste et la plus emportée de toutes les passions, la peur s'est emparée de tous les esprits, a fait naître tous les dangers dont elle annonçoit et grossissoit la foule ; elle a renversé

les meilleurs plans, égaré les têtes les plus sages, entraîné les citoyens les plus hardis, empoisonné les intentions les plus pures, divisé les familles les plus unies, armé les hommes les plus pacifiques; et la France, ce séjour riant et paisible des plaisirs, des arts, de la mollesse et de l'urbanité, est devenue le théâtre des scènes les plus sanglantes, des combats les plus opiniâtres, des crimes les plus atroces, et des exploits les plus glorieux dont les annales de l'histoire aient jamais été remplies. Nous allons, dans le chapitre suivant, examiner les causes de cette grande révolution, dont les effets sont déjà si étendus, et dont les suites sont incalculables.

CHAPITRE VI.

Etat ancien et nouveau de la France. Constitution des Francs. Etablissement du système féodal sous la seconde Race. Affoiblissement des Rois. Asservissement du Peuple. Troisième Race. Progrès du pouvoir des Rois. Affranchissement du Tiers-Etat. Lutte du peuple et des Rois contre les Grands. Puissance et Corruption du Clergé. Chute du Système féodal. Pouvoir absolu des Rois depuis le Cardinal de Richelieu. Progrès des lumières depuis la découverte de l'imprimerie. Décadence des Préjugés Nobiliaires et Religieux. Expansion des Principes de Liberté et de Philosophie. Situation de la Noblesse, de la Cour, du Clergé, du Tiers-Etat et de la Classe pauvre du Peuple, au moment de la Révolution. Mœurs du temps. Disposition des esprits, et aperçu des différentes vues de chaque classe, au moment de la Révolution. Exposé parallèle des Opinions et des Mœurs des autres Nations de l'Europe à la même époque.

La révolution française a trop allumé de passions, trop fait de victimes et trop excité de ressentimens, pour que l'écrivain le plus sage et l'homme le plus à portée d'être instruit, ose et puisse en écrire aujourd'hui les détails. La postérité ne manquera pas de mémoires,

intéressans et nombreux, portant peut-être chacun le cachet de la passion, mais qui contiendroient tous des faits intéressans et des anecdotes curieuses; leur diversité, leur opposition, en éclaireront les obscurités, en rempliront les lacunes, en rectifieront les erreurs, et jugés alors froidement, on n'en conservera que ce qui sera digne de souvenir et exempt de partialité. Mais s'il est des détails que les égards pour les vivans et le respect dû au malheur forcent à ne publier que dans des temps plus éloignés, il est aussi des faits que l'on doit peut-être rassembler et produire avant la décision de la fortune, et lorsqu'elle tient encore ses balances incertaines et le dénouement caché; autrement, on n'auroit qu'une histoire glacée par la crainte et empoisonnée par la flatterie. Dès que le système vainqueur est irrévocablement proclamé, il domine les opinions, tyrannise la pensée; les événemens et les causes sont dénaturés, son empreinte se trouve partout. Constantin devient un grand homme, Julien est défiguré et flétri, et il se passe souvent beaucoup de siècles avant que le flambeau de la raison et de la justice, rende aux objets leurs véritables couleurs et dissipe les nuages qui couvrent la vérité.

Je crois donc qu'avec courage et sans témérité, on peut et l'on doit présenter dès aujourd'hui le tableau des événemens mémorables dont nous avons été témoins. Mais, fidèle à mon plan, je ne choisirai que ceux dont l'importance est plus marquante, et dont l'influence sur les autres pays s'est fait sentir le plus vivement. Hasardant peu de conjectures, je ne dirai que les causes qui m'ont paru le plus évidentes. Je parlerai peu des personnes et avec modération, mais en écartant toute prévention favorable ou contraire. Enfin je désire que mon nom, rappelant seul que j'ai vu ce que j'écris, on oublie en me lisant de quel pays je suis et vers quelle opinion j'ai pu incliner.

On se souviendra sans doute que cet ouvrage ayant pour objet de présenter le tableau politique de l'Europe, depuis 1786 jusqu'en 1796, ce n'est point l'histoire, mais un aperçu de la révolution de France qu'on doit trouver ici. Cependant, avant de le tracer, il est nécessaire de rappeler rapidement aux lecteurs l'ancienne constitution de ce royaume, et de peindre en peu de mots les changemens successifs que le temps avoit apportés à ses loix, à son culte, à ses lumières, à sa puissance et à ses mœurs.

Rien n'est si naturel, au milieu des souffrances et des convulsions d'un grand déchirement politique, que de jeter un regard douloureux et inutile sur le passé, et de le parer de tous les charmes de la constance et du bonheur, pour l'opposer aux peines qu'on éprouve et aux changemens dont on gémit. Aussi toutes les victimes de la révolution ont sans cesse reproché à ses auteurs d'avoir renversé une monarchie dont l'heureuse constitution avoit, pendant quatorze siécles, fait le bonheur et la gloire des Français. Il est cependant de toute vérité que ce vaste royaume, loin d'avoir toujours conservé la même constitution, et d'avoir joui d'une tranquillité si parfaite, avoit, à différentes époques, entièrement changé de formes, de loix, de mœurs, d'étendue, et que jusqu'au règne de Louis XV, dix lustres ne s'étoient jamais écoulés sans que ce pays fût le théâtre de guerres civiles, étrangères et religieuses.

Tout le monde sait que les Francs, comme tous les peuples de la Germanie, étoient libres, turbulens, belliqueux. Tacite dit expressément que leurs princes devoient les suffrages du peuple à leur naissance, et les chefs à leur valeur. Mais ces princes et ces chefs avoient peu d'au-

torité; ils ne faisoient point de loix, ils ne formoient aucune grande entreprise sans consulter leurs concitoyens assemblés, et sans s'être assurés de leur approbation par l'agitation bruyante de leurs armes. Ils avoient le droit de guider leur vaillance, de récompenser leur courage, de punir leur lâcheté; mais tout prouve qu'ils n'avoient que de foibles moyens pour réprimer leur licence et contenir leur impétuosité. L'histoire de Clovis et des premiers rois de sa race, démontre la vérité de cette assertion.

Après s'être long-temps déchirés entr'eux, les rois qui leur succédèrent, s'étant amollis par une domination plus tranquille, furent forcés de céder leur place aux maires du palais qui, pour étendre et consolider leur pouvoir, avoient favorisé les usurpations du clergé et des différens chefs de la nation. Dès que les formes des élections des rois par le peuple ne furent plus qu'illusoires, les possesseurs de fiefs à vie dûrent se croire autorisés à transmettre aussi à leurs enfans et ces biens et les droits qui y étoient attachés; et dès le commencement de la race carlovingienne, on remarque qu'il s'étoit établi beaucoup de seigneurs héréditaires qui retraçoient en petit,

chez eux l'image de la royauté et en exerçoient les pouvoirs.

Mais comme ce changement n'étoit pas l'effet d'une révolution soudaine, et qu'il avoit été amené par des conquêtes graduelles, beaucoup de formes anciennes s'étoient conservées. Le peuple étoit encore libre, et sous Charlemagne, les loix proposées dans les assembléss des grands, étoient ensuite soumises aux assemblées du peuple. Le génie de cet empereur soutint quelque temps avec gloire, et le pouvoir peu solide du prince au milieu de vassaux si puissans, et ces restes d'une liberté nationale, si fortement attaquée; mais la foiblesse de ses successeurs fit bientôt évanouir cette ombre d'indépendance : tous les grands seigneurs de fiefs, ne conservant que l'apparence de la sujétion devant le monarque, devinrent souverains ; les propriétaires moins riches, rendant hommage à ces seigneurs, exercèrent, sous leur protection, la même autorité sur leurs petits vassaux, et ces petits vassaux eux-mêmes devinrent les petits tyrans de leurs villages. De sorte qu'il n'y eut plus dans la nation que deux espèces d'hommes, les nobles ou propriétaires armés, qui réunissoient tous les droits civils et politiques; et

le peuple, composé de très-petits propriétaires, d'hommes sans propriété, et d'artisans qui, perdant tout droit politique, devinrent réellement des serfs dans toute l'acception de ce mot, quoique ce nom fût encore réservé, par l'usage, aux esclaves achetés ou obtenus par droit de conquête.

Cette hiérarchie féodale une fois établie, en vain quelques hommes du peuple acquirent des richesses par leur industrie ; ces bourgeois n'en restèrent pas moins privés des droits politiques, et soumis à toutes les taxes, corvées, dépendances et humiliations qu'il plut à l'orgueil d'imposer à la crainte.

Le clergé, fort de la foiblesse des rois et de l'ignorance des nobles, étendit sur eux les chaînes de la superstition, et s'empara de la terre au nom du ciel; divisant pour régner, promettant les biens de l'autre monde pour posséder les richesses de celui-ci, et menaçant des flammes éternelles tout ce qui s'opposoit à l'accroissement et à la durée de sa puissance.

Cet ordre, dont l'institution étoit d'être humble et pauvre, devint par-tout l'autorité la plus solide, la plus riche et la plus formidable, et, presqu'universellement par la terreur, il se rendit maître de toutes les cons-

ciences, de tous les pouvoirs et de toutes les fortunes.

Tel fut, pendant plusieurs siécles, l'état, non-seulement de la France, mais même de toute l'Europe. Tels furent ces anciens temps qu'on vante sans les connoître; temps affreux de discorde et de barbarie; profonde et longue nuit qui n'est éclairée pour l'historien que par les torches du fanatisme, et dont les sanglantes annales n'offrent qu'une ennuyeuse et froide répétition de guerres civiles et religieuses, et de massacres perpétuels. La chevalerie, qu'on regrette, ne sert qu'à mieux prouver la barbarie de ces siécles grossiers, où l'innocent, la veuve et l'orphelin sans appui avoient besoin de vengeurs particuliers pour suppléer l'impuissance des loix : la force tenant alors partout lieu de droit, il falloit bien se faire justice soi-même, et le glaive seul décidant les procès, le sort des armes paroissoit la seule voie par laquelle le ciel voulût prononcer ses arrêts et punir le crime.

Un tel système politique étoit trop anarchique et trop barbare pour subsister longtemps, s'il n'avoit pas été universel; et la plus petite puissance, gouvernée comme les états de l'Europe le sont aujourd'hui, auroit facilement

conquis tous ces royaumes sans subordination ; sans finance, sans commerce, sans troupes régulières, et dont tous les membres divisés ne s'occupoient qu'à se déchirer entr'eux. Mais la même ignorance étendoit par-tout ses voiles : le clergé étoit trop instruit de ses vrais intérêts pour ne pas éloigner tous les flambeaux qui auroient pu percer l'épaisseur de ces ténèbres : les nobles ne connoissoient d'autre science que celle des armes, qui suffisoit pour assurer leur gloire et leur puissance ; et le peuple, trop abruti pour sentir l'injustice de son oppression, en supportoit le poids, croyoit les seigneurs et les prêtres d'une nature plus élevée, plus sanctifiée que lui, et n'imaginoit pas qu'il pût jamais secouer le double joug sous lequel il étoit courbé.

Dans cet état de choses, tous les yeux étoient trop fermés pour que la lumière y trouvât le moindre passage ; aussi la première révolution politique qui s'opéra insensiblement dans les esprits, ne fut point, comme on le pourroit croire, l'effet de la renaissance des lettres : le retour de la civilisation en Europe fut l'ouvrage, non de la raison, mais de l'ambition, et le choc seul des intérêts opposés des rois et des grands, fit jaillir enfin cette lumière

mière qui ramena par-tout l'ordre, l'instruction, les arts et l'urbanité, et qui rendit à l'humanité des droits si long-temps violés.

Ce grand changement qui s'opéra d'abord en Angleterre et en France, s'y fit par des moyens différens, dont la nature influa toujours depuis sur l'esprit de ces deux pays [1]. En Angleterre, les rois s'appuyant de l'autorité ecclésiastique, et profitant des divisions des grands, s'étoient emparés d'un pouvoir très-étendu, que Guillaume-le-Conquérant avoit rendu presqu'absolu. Les grands, pour reconquérir leur indépendance, cherchèrent l'appui du peuple, et relâchèrent ses liens pour capter sa bienveillance; de-là naquit une alliance naturelle entre la Noblesse et les plébéïens; en faveur de la liberté contre l'autorité royale.

Le résultat de cette union fut une diminution graduelle du pouvoir du monarque et de la tyrannie féodale; un progrès constant d'industrie, de lumière et de prospérité; et enfin, après plusieurs révolutions sanglantes, et plusieurs secousses, tantôt rétrogrades et tantôt progressives, effets inévitables des vices de

[1] Cette ingénieuse et importante observation est due à Delolme : on la trouve dans son excellent ouvrage sur la *Constitution anglaise*.

l'humanité, la Grande-Bretagne eut la gloire de se donner la première une constitution respectable et tranquille, monument le plus rare qu'ait peut-être offert la sagesse des hommes, où les trois passions politiques qui agitent en tous temps les esprits et bouleversent les empires, la démocratie, la monarchie et l'aristocratie, paroissent avoir conclu un traité propre à satisfaire à la fois la raison, la nature et la vanité, en réunissant la force du pouvoir royal, le respect attaché aux noms illustres, la tranquillité du droit sacré de propriété, les douceurs de l'égalité et tous les appâts offerts à l'ambition, à l'industrie et aux talens.

En France, le système féodal fut attaqué par d'autres moyens, qui produisirent des résultats moins décisifs et moins heureux. Les grands seuls y jouissoient, avec le clergé, de tous les pouvoirs qu'ils avoient successivement usurpés. Les Rois y languissoient sans puissance, et les peuples sans protection. La Nation, souvent envahie par l'étranger et toujours en proie aux discordes civiles, s'illustroit en vain par des exploits particuliers. Le royaume n'étoit qu'un théâtre sanglant de brigandage et d'anarchie.

Les monarques de la troisième race résolu-

rent enfin de suivre un système politique qui pût les tirer de cet affreux chaos; ils augmentèrent graduellement leur domaine par des conquêtes, des confiscations et des mariages; ils occupèrent et ruinèrent, par des guerres étrangères et par des croisades, les plus redoutables de leurs grands vassaux; ils affranchirent des villes, créèrent un tiers-état, l'admirent aux Etats-Généraux, lui rendirent progressivement ses droits politiques; attirèrent à la Cour les grands de l'État, par l'appât de la gloire militaire; encouragèrent leur luxe, les engagèrent à rendre la liberté aux bourgeois de leurs domaines, profitèrent des querelles des Nobles pour les affoiblir, restreignirent et enfin annullèrent leurs droits de suzeraineté, les soumirent à des loix générales, créèrent des armées soldées et régulières, et furent constamment et puissamment aidés dans ces entreprises successives par le peuple qu'ils affranchissoient, et qui, les regardant comme leurs libérateurs, les payoit de leurs bienfaits par son amour.

Ce peuple consentoit à tous les impôts, voyoit avec joie les monarques réunir les puissances législative et exécutive, et préféroit, avec raison, le pouvoir arbitraire et insensible d'un roi, à la tyrannie oligarchique de ses anciens

seigneurs. Les monarques, pour n'être pas troublés dans l'exécution de leurs plans, opposèrent avec adresse les prétentions du haut clergé à celles de la Cour de Rome, défendirent les libertés de l'église gallicane, favorisèrent le fanatisme des prêtres contre les hérétiques. Paroissant toujours respecter le pouvoir spirituel de l'Église, ils s'emparèrent insensiblement du droit de nommer à toutes les charges ecclésiastiques, et devinrent bientôt les maîtres d'un clergé qui ne tenoit que d'eux ses richesses. C'est ainsi que, par une alliance entre le peuple et le prince, contre les Nobles et les Papes, les Rois de France devinrent enfin les monarques les plus puissans de l'Europe : heureux s'ils avoient pu consolider leur pouvoir en y posant eux-mêmes des limites, et en donnant à la constitution du royaume une base plus solide.

Mais l'ambition ne connoît point de bornes ; le cardinal de Richelieu avoit porté le dernier coup à l'anarchie féodale. Louis XIV alla plus loin : couronné par la victoire, enivré par la gloire des grands hommes qui, dans tous les genres, illustrèrent son règne, il acheva d'anéantir la Noblesse, qui n'étoit plus qu'une foible barrière entre la monarchie et le despotisme.

Il fit oublier l'existence des assemblées nationales, réprima les parlemens qui pouvoient en rappeler le souvenir et qui prétendoient en retracer l'image, et éblouit tellement les yeux par son éclat, qu'on ne vit plus en France que le Roi, et qu'il absorba en lui seul toutes les forces, toute la dignité et toute la gloire nationale.

De ce moment le pouvoir monarchique n'eut plus d'autre contre-poids et d'autre frein que l'opinion publique; ressort foible en apparence, mais puissant en réalité, d'autant plus redoutable que sa force ne peut jamais être calculée, et dont l'énergie augmenta depuis à tel point, qu'il finit par renverser le pouvoir arbitraire qui ne croyoit plus avoir d'obstacles à redouter.

Les progrès de cette opinion publique mériteroient seuls d'être le sujet d'un ouvrage particulier; car, tandis que la politique des Rois affoiblissoit le pouvoir des Papes et détruisoit l'existence des Nobles, une puissance cachée, profitant de cette lutte, s'élevoit peu à peu, étendoit par-tout ses racines, et préparoit une révolution plus complète dans les esprits, dans les mœurs et dans les loix de l'Europe.

Depuis près de trois siècles, la lumière de la raison avoit commencé à percer les nuages qui l'avoient si long-temps éclipsée; la boussole



avoit étendu les rapports et les connoissances des hommes, et leur avoit fait trouver un monde nouveau. Des savans avoient découvert la marche des astres et les loix du ciel. L'invention de la poudre avoit fait disparoître la différence qui existoit entre le noble armé et invulnérable, et le plébéïen exposé sans défense à ses coups; le canon avoit égalisé leurs dangers. Enfin, la découverte de l'imprimerie, répandant avec rapidité, d'un bout de l'univers à l'autre, les idées, les connoissances et les livres de tous les siècles, ouvroit à tous les mortels le sanctuaire des sciences, dans lequel, jusques-là, l'opulence et le pouvoir avoient seuls le droit de pénétrer.

Cependant cette expansion de lumières fut d'abord lente, et les premiers pas de la raison furent incertains et chancelans : on étoit trop accoutumé aux liens qu'on devoit rompre pour les briser aisément, et l'habitude de la crainte et du respect pour les erreurs les plus grossières dura quelque temps encore.

Rome tonnoit contre les innovateurs; plusieurs princes s'armoient pour sa défense, et par-tout les échafauds étoient inondés du sang des hommes assez téméraires pour penser et pour oser dire que l'Église étoit corrompue, que

les Papes n'étoient pas infaillibles, que le soleil ne tournoit pas autour de la terre, que les chroniques des moines étoient des contes grossiers, et leurs exorcismes des impostures. On brûloit encore et les sorciers et ceux qui ne vouloient pas y croire : le refus des indulgences étoit un crime, la science un sacrilège, et le doute une rebellion.

Mais la force de la vérité est à la longue irrésistible. Les princes et leurs ministres s'éclairoient; les écrits circuloient avec d'autant plus de rapidité qu'ils étoient défendus avec plus de rigueur. Les débats des différentes sectes en dévoiloient les erreurs; on s'accoutumoit à raisonner sur tout; et l'autorité, craignant le ridicule d'une ignorance grossière, réformoit peu à peu, forcément, les loix dont une critique active faisoit sentir l'injustice et la barbarie. Les fables qu'on adoptoit jadis aveuglément, restoient dans la poudre des cloîtres, et l'on n'osoit plus en forger de nouvelles. Les droits atroces et ridicules de la tyrannie féodale, sans être nominativement abolis, demeuroient dans les archives, mais tomboient en désuétude; et l'on vit bientôt par-tout les glaives s'émousser, les bûchers s'éteindre, les persécutions se calmer, et l'humanité reprendre ses droits.

Le commerce alors multiplia les rapports des hommes et leurs jouissances ; les beaux-arts adoucirent les caractères ; les théâtres, ressuscitant les chef-d'œuvres des anciens, ranimèrent l'amour des passions nobles, et polirent à la fois le style et les mœurs. Les vestiges de la barbarie s'effacèrent chaque jour ; la tyrannie ne fit plus entendre que foiblement le bruit de ses chaînes ; la superstition ne fit plus briller ses foudres que de loin en loin, et chaque moment en amortit la force. Si l'on vit encore sous Louis XIV un mélange de l'esprit de chevalerie, de l'antique crédulité et des idées modernes, ce mélange fut si doux et si brillant, qu'on peut concevoir l'enthousiasme qu'il excita, puisqu'il offroit à la fois à l'admiration les vertus, la piété, la valeur des paladins et l'urbanité que donnent les lettres, le luxe et les arts.

Mais cet éclat étoit plus éblouissant que solide, et cette réunion d'élémens contraires ne pouvoit subsister long-temps. L'ancienne constitution n'existoit plus, et l'on n'en avoit pas une nouvelle ; toutes les classes avoient des prétentions, et aucune ne connoissoit ses droits ; le peuple n'étoit plus serf, mais toutes ses chartes de servitude subsistoient ; les Nobles n'étoient plus maîtres, mais ils croyoient l'être ; les plé-

béïens étoient riches et instruits, mais ils restoient humiliés; les Rois avoient une autorité sans limites, mais sans base fixe; le clergé étoit dominant, et la foi ne dominoit plus; la philosophie se voyoit respectée, mais elle étoit souvent proscrite. Enfin, il existoit entre les mœurs, les opinions et les loix une telle incohérence, qu'il en devoit résulter prochainement une grande explosion que l'habileté la plus consommée auroit seule pu retarder, mais que tout concouroit à rendre inévitable.

Tel étoit l'état des esprits sous le règne de Louis XV. Pendant celui de son successeur, toutes les anciennes institutions s'étoient affoiblies par degrés; et semblables à ces corps frappés par la foudre, elles ne conservoient plus que des formes plus ou moins brillantes, que le choc le plus léger devoit réduire en poudre et anéantir. Tout paroissoit conspirer pour accélérer cette crise décisive: au siècle des conquêtes et des arts avoit succédé le siècle du commerce et de la philosophie; les leçons des sages de l'antiquité, répandues par de savans traducteurs; les législations de Sparte, d'Athènes et de Rome, commentées par des politiques éclairés; les principes de la liberté anglaise expliqués et célébrés par des écrivains profonds; les

une politique orgueilleuse et puérile les écartoit des places, et, par cette espèce de mépris injuste pour les gens dont l'amour-propre est le plus irascible, les gouvernemens aiguisèrent les armes qui devoient les attaquer, et dont ils auroient pu quelque temps détourner les coups.

Tandis que la philosophie acquéroit ainsi chaque jour des forces et des disciples, et que chaque jeune courtisan, sortant du collége, ne songeoit qu'au désir d'être un jour un éphore, un sénateur, un archonte, un consul, et même un tribun, les institutions monarchiques, loin de veiller à leur conservation, se laissoient elles-mêmes entraîner au torrent des idées nouvelles. Le Roi réformoit la brillante garde militaire, dont l'éclat imposant fascinoit les yeux et commandoit l'obéissance. La Cour abandonnoit l'étiquette gênante, aussi nécessaire aux monarques que les costumes aux acteurs. La Reine, préférant les douceurs d'une vie privée à l'ennui d'une représentation imposante, se montroit dans la capitale comme une simple particulière. Les princes, confondus avec les courtisans, quittoient l'éclat pour le plaisir. Les grands, abandonnant leurs superbes équipages pour un char léger, rapide et mesquin, souffroient que leurs valets quittassent et méprisassent leurs livrées. Toutes les

antiques distinctions conservées par le droit, s'abolissoient par le fait. Tous les rangs, séparés par les loix, étoient confondus par l'usage; les institutions étoient monarchiques, et les habitudes républicaines, les prétentions et les priviléges étoient aristocratiques, les opinions et les mœurs devenoient démocratiques.

Les parlemens disputoient contre les ordres de la Cour; les Nobles ne vouloient pas céder aux ducs, et se battoient en duel avec les princes [1]; les simples gentilshommmes, loin de recevoir, comme autrefois, des pensions des grands et d'être à leur suite, s'indignoient de les voir obtenir seuls les grands emplois de l'armée : la robe haïssoit l'épée qui la méprisoit; la bourgeoisie, devenue riche et instruite, détestoit l'orgueil, les vices et les injustices de la Noblesse, qu'elle copia depuis avec exagération, dès qu'elle l'eut remplacée. Les avocats, tous les hommes de lettres, avec quelque fondement, et les clercs les plus obscurs, avec démence, ne concevoient pas pourquoi ils ne seroient pas des Lycurgues et des Cicérons; et chacun, se trouvant ainsi mécontent de son sort actuel, censuroit avec amertume le gouvernement, et contribuoit à l'accélération de son discrédit et de

[1] M. d'Agoult avec le prince de Condé.

sa chute. Il auroit fallu, pour naviguer au travers de tant d'écueils, un pilote bien ferme et bien habile ; mais le malheureux Louis XVI, qu'*on a peint comme un tyran, et qu'on n'a pu renverser que parce qu'il ne l'étoit pas*, Louis XVI, dis-je, étoit l'homme le moins propre à lutter contre un pareil orage : bon, foible et pacifique, jamais il n'exista un meilleur homme, un plus honnête père de famille et un prince moins capable de gouverner dans un temps si difficile.

Malgré ce relâchement de tous les ressorts de l'État, et cette fermentation de tous les esprits, la monarchie française, comme tous les grands corps qui portent en eux un principe de destruction, se soutenoit encore par sa propre masse ; et le poids de toutes ses parties remplaçoit, par sa force, le ciment qui ne les unissoit plus. Ainsi, il falloit une commotion pour la renverser. La foiblesse de la Cour, l'impéritie du cardinal de Loménie, et la convocation des Etats-Généraux la firent naître; la dispute des ordres en fit fermenter les élémens, et les moyens de force que la crainte voulut opposer à l'opinion, en décidèrent l'explosion.

Tous les Français des différens partis se déchirent aujourd'hui réciproquement, et s'accu-

blent mutuellement de reproches. S'ils vouloient cependant imposer silence à leurs passions, et se rappeler impartialement le passé, ils verroient que la révolution est également l'ouvrage et de ceux qui s'en plaignent et de ceux qui s'en vantent : ils y ont tous contribué ; et quel qu'en puisse être le dénouement, ils doivent tous s'en attribuer et les malheurs et les succès.

Quel étoit, avant 1789, l'esprit général et le sujet de toutes les conversations? On se plaignoit du désordre que les dernières guerres de Louis XIV avoient mis dans les finances, et de l'autorité arbitraire qu'il avoit établie ; on gémissoit des déprédations du règne de Louis XV, et de la corruption des mœurs. Par-tout on accueilloit avec transports les écrits qui déclamoient contre le poids et le nombre des impositions, contre l'inégalité de leur distribution, la rigueur de la taille, l'injustice des corvées, les vexations des commis de la ferme, la vénalité des charges, l'imperfection du code criminel, la partialité des tribunaux pour les grands, l'arbitraire des lettres-de-cachet, les entraves opposées au commerce par les douanes, à l'industrie par les maîtrises, à la pensée par la censure. On crioit universellement contre les tributs payés au Pape, contre la richesse et les

mœurs mondaines du clergé; on se plaignoit de la prodigalité des pensions, des dépenses énormes des princes; on s'irritoit de voir la Noblesse posséder seule les emplois militaires. La crainte d'une banqueroute agitoit toutes les têtes, et ce mécontentement, cette fermentation, ce désir universel de réforme et de changement annonçoient avec tant d'évidence les symptômes d'une grande révolution, qu'elle fut clairement prédite par lord Chesterfield, par Rousseau et par Mably.

Avec un peu plus d'expérience en politique, on auroit pu prédire aussi les désastres de cette révolution, si l'on avoit bien considéré à cette époque les mœurs des deux classes extrêmes de la Nation. La Cour étoit amollie par le luxe, les arts et la volupté. Pendant le cours d'une longue paix, les jeunes courtisans, énervés, avoient oublié l'usage des armes : livrés au plaisir de la société, n'endurant aucune fatigue, sûrs de leur avancement sans travail, rien ne les préparoit aux dangers qui les menaçoient, et à la résistance qu'auroit exigée la force qui alloit les attaquer. Eloignés de leurs terres, inconnus de leurs vassaux, leur luxe, concentré dans la capitale, étoit odieux aux provinces.

D'un autre côté, la classe inférieure du peuple

négligée, ignorante, abrutie, aigrie par la misère, étoit un instrument terrible, prêt à suivre toutes les factions, et disposée à se livrer à tous les excès. La classe mitoyenne seule possédoit plus de mœurs, de lumières d'industrie et de talens, mais elle n'avoit nulle expérience en politique; le dédain que lui marquoit la classe supérieure l'aigrissoit; la crainte des vengeances de l'autorité la portoit à outrer les mesures propres à s'en garantir; elle ne connoissoit pas la tactique des assemblées, et il étoit bien difficile que des esprits ardens ne l'égarassent pas dans sa marche.

Si elle s'unissoit à la classe supérieure, elle consacroit et perpétuoit la sujétion dont elle vouloit s'affranchir, et qui l'humilioit d'autant plus qu'elle étoit plus éclairée; si elle se joignoit à la classe inférieure du peuple, elle donnoit passage à un torrent qui devoit l'entraîner et qui pouvoit tout détruire. Le gouvernement, impolitique et foible, ne voyant que les obstacles du moment, augmentoit le danger par son imprévoyance. Fidèle à son ancien système, il croyoit en appelant le peuple, se débarrasser de l'obstacle que les magistrats et les grands opposoient à ses plans de finances, et sans s'en apercevoir, il provoquoit une révolution qu'il étoit

étoit incapable de diriger, pour s'affranchir d'un embarras passager, dont l'habileté la plus commune auroit pu le tirer sans péril.

Les parlemens, encouragés par l'opinion publique, en déclarant à la Cour qu'ils étoient incompétens pour consentir à de nouveaux impôts, et que le peuple seul pouvoit les accorder, croyoient qu'ils alloient devenir l'idole de la Nation, et que les Etats-Généraux, en se séparant, leur laisseroient plus de puissance et des droits moins contestés.

Les Nobles de province espéroient profiter de cette crise pour anéantir la supériorité de la Noblesse de la Cour, et déjà en Bretagne, en Dauphiné, et dans plusieurs autres provinces, ils avoient augmenté la fermentation par leur résistance aux ordres du gouvernement. Le peuple des campagnes se flattoit d'obtenir le soulagement des impôts, la suppression des corvées, l'adoucissement de la milice et la prolongation de la paix. Enfin, chacun se livrant aux illusions de l'espérance, appeloit avec ardeur, par ses vœux, cette crise violente qui renversa dans des flots de sang toutes les anciennes institutions, et sacrifia, sans réserve, la génération qui existoit, au bonheur incertain des générations futures.

CHAPITRE VII.

*Assemblée des Etats-Généraux. Doublement du Tiers. Dispute des Ordres. Faute de la Cour. Renvoi de M. Necker. Rassemblement des Troupes. Résistance des Etats, qui prennent le titre d'*Assemblée Nationale. *Serment du Jeu de Paume. Evénemens des 12, 13 et 14 Juillet. Prise de la Bastille. Le Roi rappelle M. Necker, renvoie ses troupes, et se rend à Paris. Méfiance réciproque. Enthousiasme général pour la Liberté. Sacrifice fait par la Noblesse, le 4 Août. Bases de la Constitution. Fautes du Gouvernement. Banquet des Gardes-du-Corps. Evénemens des 5 et 6 Octobre. Départ du duc d'Orléans. Précis de la naissance et des progrès des Jacobins. De la Faction Orléaniste. Division dans l'Assemblée. Abolition des Ordres Nobiliaires et Monastiques, des Parlemens, des Communautés. Portrait de Mirabeau. Sa mort. Le Roi part pour Montmédy. Il est arrêté à Varennes. On suspend l'exercice de ses fonctions. Journée du Champ-de-Mars. Premier effort du Parti Républicain. Louis XVI est remis en liberté. Il accepte la Constitution. l'Assemblée Constituante termine ses Travaux et se sépare.*

1789. Au milieu de tous ces orages prêts à éclater, Louis XVI convoqua les Etats-Généraux à Versailles. La première assemblée des Notables avoit soutenu les droits de la Nation contre la

Cour; la seconde avoit défendu les priviléges des grands contre le peuple, et, par cette conduite, elle avoit enflammé la haine des plébéïens, qui depuis se changea en fureur. Cependant, la majorité du tiers et la minorité des nobles ayant décidé, dans cette assemblée, que le tiers-état auroit une double représentation, le frère du Roi, Louis-Stanislas-Xavier, s'étoit rangé lui-même à cet avis, soutenu par Necker, ministre des finances. Cette détermination, que beaucoup de gens regardent comme l'unique cause de la révolution, étoit certainement très-importante; mais les effets en auroient été tout différens, si la majorité de la Noblesse s'y étoit opposée avec moins d'aigreur, et si le Roi, après avoir accordé ce point capital au peuple, avoit en retour exigé que tous les députés du tiers fussent propriétaires. 1789.

Mais l'aveuglement étoit général, et les passions ne permettoient pas à la raison de se faire entendre. On pouvoit encore prévenir tous les inconvéniens, en rassemblant promptement les Etats pour ne point laisser aux partis le temps de se former. On y apporta, au contraire, une lenteur qui laissa le champ libre à toutes les factions.

La Noblesse voulut alors remédier à l'incon-

1789. vénient de la double représentation et la rendre illusoire, en faisant décider qu'on délibéreroit par ordre et non par tête. Ce projet exalta au dernier degré la fermentation des esprits. Le fameux pamphlet intitulé : *Qu'est-ce que le Tiers ?* parut et acquit à Syèyes, son auteur, une immense popularité. De ce moment, une guerre terrible fut déclarée entre le peuple et les deux ordres supérieurs, et put faire prévoir les dangers qu'alloient courir deux classes si enviées, et si peu nombreuses, exposées aux ressentimens d'une nation toute entière.

La Cour, dont on craignoit encore la colossale puissance, pouvoit peut-être prévenir cette querelle sanglante, ou par une décision hardie et soudaine, ou plutôt en prenant le parti plus sage de céder au siècle, de suivre le vœu général, et d'assurer le bonheur de la France, en formant deux chambres, et en suivant l'exemple de l'Angleterre. Mais le gouvernement hésita, laissa les esprits s'enflammer, tint la balance d'une main foible; et montrant enfin tardivement son opinion en faveur des deux ordres supérieurs, il perdit cette faveur populaire qui, jusques-là, depuis tant de siècles, avoit servi de base à sa puissance et de lévier à sa force.

Tout alors prit une autre face : la minorité de la Noblese, composée d'hommes attachés aux idées nouvelles, nourris des écrits philosophiques, et animés de l'amour de la liberté que plusieurs avoient servie en Amérique, se joignit, avec le bas clergé, au tiers-état, et la Cour alors commença à écouter une terreur qui lui fit prendre les plus fausses mesures. 1789.

Elle voulut que les Etats sortissent du lieu de leurs séances ; le tiers résista à ses ordres : trouvant sa salle fermée, il fit au jeu de paume le célèbre serment de ne se point séparer. Le Roi proposa, le 23 juin, des mesures qui accordoient au peuple beaucoup de priviléges, mais qui ne lui offroient aucune garantie. Il fit venir des troupes, en prétextant la nécessité de prévenir tout désordre, et excita l'indignation et la crainte de tous ceux qui, ayant résisté à l'autorité, voyoient dans cette mesure la compression de la liberté et le projet de se venger de ses partisans.

Enfin, il renvoya les ministres dont les conseils modérés excitoient la confiance de la nation, et Necker, qui, dans ce moment, en étoit devenu l'idole.

Si ce parti dangereux eût été le fruit d'une détermination froide et ferme, on auroit peut-

1789. être réussi, au prix de beaucoup de sang, à réprimer le mécontentement général qu'il causoit et la révolte qu'il excitoit; mais cette démarche, dictée par la peur, fut accompagnée de toutes les fautes qu'elle fait commettre. Le Roi, qui devoit sentir le danger de la convocation des Etats si près de Paris, ne s'en éloigna pas; il n'alla point animer, par sa présence, l'armée qu'il appeloit à son secours. Ses ministres nouveaux, qui avoient irrité la capitale et l'Assemblée sans ménagement, s'exposèrent à leur courroux sans précaution; et le gouvernement fut aussi négligent pour sa défense, qu'il avoit été précipité et imprévoyant dans son attaque.

La Fayette alors lut la déclaration des droits; déclaration à laquelle les ennemis de la révolution ont attribué tous leurs malheurs, et qu'ils ont été cependant forcés d'invoquer contre tous les démagogues; déclaration morale par ses principes, vague par sa rédaction, impolitique, mal interprétée par les factions, et qu'on auroit dû accompagner d'une déclaration des devoirs, si l'on avoit alors écouté d'autres conseils que celui de la crainte, qui portoit l'Assemblée à appeler le peuple à sa défense contre les forces qui sembloient la menacer. Des deux côtés

alors, une peur mutuelle entraîna dans de fausses mesures, dont rien ne put après empêcher les conséquences funestes. Mirabeau, dans un discours étincelant de beautés, et propre à exciter l'enthousiasme, demanda au monarque d'éloigner ses troupes et de ne point violer la liberté des Etats. 1789.

Ces démarches menaçantes et foibles du gouvernement, et ces résolutions violentes de l'Assemblée nationale, amenèrent enfin l'éruption de ce volcan qui renfermoit dans son sein tant d'élémens inflammables. Les murmures de l'immense population de la capitale se changèrent bientôt en déclamations menaçantes, et son ressentiment en fureur : les gardes-françaises, communiquant à chaque instant avec le peuple, et échauffés par les mécontens, avoient pris leur esprit et n'obéissoient plus à leurs chefs ; les autorités militaires et civiles, sans force, voyoient la multitude applaudir avec enthousiasme aux discours que lui adressoient des hommes passionnés dans tous les lieux publics ; le parti, qui craignoit la vengeance de la Cour, s'exagéroit ses dangers, et communiquoit ses craintes à toute la bourgeoisie ; les bruits les moins vraisemblables, et par cela même les plus faits pour être adoptés par la populace,

1789. se répandoient avec adresse et multiplioient les alarmes ; les habitans des faubourgs s'attendoient à chaque instant à voir leurs maisons renversées par l'artillerie et pillées par les hussards.

Chacun concouroit à rendre le trouble plus universel, le danger plus grand, et personne ne remplaçoit, par son crédit et ses ordres, les autorités annullées par les circonstances. Une foule d'hommes sans aveu, dont l'œil sombre et l'aspect farouche annonçoient les intentions, criminelles, attirés dans la capitale par la fermentation générale, par l'espoir de profiter des orages, et peut-être payés par des mains étrangères et perfides, augmentoient l'effroi du moment, et sembloient menacer les habitans de Paris de toutes les horreurs qu'éprouve une ville prise d'assaut.

Au milieu de cette crise violente, on promène en triomphe les bustes de Necker et du duc d'Orléans : tout-à-coup un même esprit semble s'emparer de tous les citoyens ; la résistance à la Cour et la compression des brigands deviennent leur double but ; le mot *liberté* est leur cri unanime. Les électeurs, dont les fonctions avoient cessé, se rassemblent à l'hôtel-de-ville, remplacent les autorités civiles, et

veillent à la sûreté publique : par-tout on prend les armes, on chasse, on incarcère ces brigands qui infestoient toutes les rues ; une partie du peuple armée se porte en foule aux Invalides et y prend des armes, sans que les troupes lui opposent aucun obstacle. Deux régimens seuls voulurent charger et furent repoussés à coups de pierres. D'un autre côté, une masse immense, sans artillerie, sans chef, sans précaution, se précipite sur la Bastille, en enfonce les portes, s'en empare et en égorge le gouverneur. Après cette victoire rapide et facile, l'enthousiasme succède au tumulte, la ville se partage en sections ; le peuple, dont la fougue n'étoit pas calmée, se livre encore à des excès coupables ; beaucoup de particuliers sont insultés, et arrêtés, plusieurs sont sauvés par les électeurs et par la Fayette ; mais quelques victimes périssent assassinées et ensanglantent ces journées. Enfin, la garde nationale est créée, le commandement en est confié, par l'élection du peuple, au général la Fayette, célèbre dès sa jeunesse par ses combats pour la liberté américaine, et qui s'étoit un des premiers prononcé pour la révolution. Dès ce moment les esprits s'appaisent, la tranquillité succède à l'épouvante, et l'ordre à la confusion. 1789.

1789. Pendant ces événemens, la Cour restoit incertaine et inactive; le maréchal de Broglie, si vigilant autrefois lorsqu'il s'illustroit à la tête de nos armées, ne paroissoit pas devant celle qu'il avoit rassemblée; les ministres, endormis par l'habitude de la puissance, considéroient cette grande insurrection comme une émeute passagère, et ne vouloient pas ajouter foi aux nouvelles qu'on leur apportoit.

Lorsqu'enfin ils apprirent positivement la révolution qui s'étoit faite à Paris, leur consternation fut aussi profonde que leur confiance avoit été aveugle. Pris au dépourvu, sans plan, sans argent, sans crédit, ils n'entrevirent aucune ressource; ils n'osèrent même pas instruire le Roi de la prise de la Bastille. Le 14 juillet à onze heures du soir, ce Prince l'ignoroit encore. La Rochefoucauld-Liancourt, ne pouvant les décider à lui rendre compte de cette révolution, entra la nuit dans l'appartement de Louis XVI, le réveilla, et l'informa de tout ce qui venoit de se passer dans la capitale. Consulté par lui sur ce qu'il y avoit à faire, la Rochefoucauld lui conseilla de calmer l'agitation des esprits, de paroître à l'Assemblée Nationale, de rappeler Necker, et d'éloigner ses troupes. Le lendemain, le Roi ébranlé par ses

exhortations, et apprenant par tous les membres de son conseil, ainsi que par quelques colonels qui étoient à Versailles, qu'on ne pouvoit plus compter sur l'obéissance du soldat, résolut de céder au vœu populaire : il vint à l'Assemblée, l'informa du renvoi de ses ministres, de l'éloignement des troupes, et du rappel de Necker. La Reine et Louis-Stanislas-Xavier avoient été de cet avis. Le comte d'Artois, qui s'y étoit opposé, et le prince de Condé, craignant le ressentiment d'une multitude aigrie par le duc d'Orléans, leur ennemi, quittèrent la France pour fuir des dangers, réels en partie, mais qu'on grossissoit à leurs yeux pour les éloigner. 1789.

Le Roi se vit alors sans Cour, sans conseil, et tellement isolé, que le baron de Besenwal, officier-général suisse, fut obligé, dans les premiers momens, de lui servir de secrétaire pour écrire quelques lettres pressantes, et que Liancourt, au défaut de ministre, contre-signa des lettres de grâce pour sauver la vie à un homme condamné à mort.

Enfin, le monarque vint à Paris, à l'hôtel-de-ville, recevoir du maire la cocarde nationale des révolutionaires, et cette marche se fit au milieu d'une innombrable haie d'hom-

mes armés, dont le silence à son arrivée, et les
1789. acclamations à son retour, ne prouvoient que trop évidemment les dispositions, la méfiance et les sentimens.

Les sacrifices que la force fait à l'opinion, excitent l'enthousiasme et la reconnoissance; ceux que la crainte arrache à la foiblesse, augmentent les méfiances et enlèvent la considération; aussi, la tranquillité qui suivit cette démarche du Roi ne fut qu'apparente. L'union du monarque et de l'Assemblée n'eut point de solidité; les vainqueurs ne crurent point leur triomphe complet, et les vaincus ne songèrent qu'à recouvrer le pouvoir qu'ils avoient perdu.

Cependant, l'explosion qui s'étoit faite à Paris, se répéta rapidement sur toute la surface du royaume. Comme la guerre du tiers-état contre la Cour et les deux ordres supérieurs occupoit tous les esprits et enflammoit toutes les passions, la commotion fut par-tout la même; par-tout on séduisit les troupes, on brûla les barrières, on craignit les brigands, on vida les prisons, on menaça les châteaux, on insulta les privilégiés; par-tout enfin, pour suivre l'exemple de la capitale, on organisa la garde nationale; mais cette mesure qui, sous le commandement de la Fayette, fit jouir pen-

dant deux années Paris d'une tranquillité éton- 1789.
nante, au sein d'une si grande fermentation, n'empêcha pas que, dans plusieurs provinces, la licence et les passions ne commissent beaucoup de désordres, et n'immolassent un grand nombre de victimes au nom de la justice et de la liberté.

Ce tableau rapide et vrai suffit pour donner une idée de la révolution du mois de juillet 1789, dont les détails appartiennent à d'autres hommes et à d'autres temps.

Dès que ces grands événemens furent connus en Europe, ils agitèrent les esprits et partagèrent les opinions. Les plébéïens, les hommes lettrés, et parmi la jeune Noblesse, tous les partisans des idées philosophiques, se livrèrent à l'enthousiasme, et conçurent l'espérance de voir réaliser tous leurs systèmes de justice, de bonheur et de liberté. Les rois et les grands commencèrent à s'inquiéter de cette effervescence, mais cette inquiétude fut d'abord légère; le danger leur sembloit trop éloigné pour les menacer, et ils attribuoient les malheurs du gouvernement français à ses fautes qu'ils se promettoient bien de ne pas imiter.

Plusieurs Cours, uniquement occupées de leur intérêt momentané, crurent même que

— le désordre qui alloit régner en France leur
1789. seroit utile ; l'Angleterre y voyoit l'espérance d'être débarrassée long-temps sur l'Océan d'une rivale importune, et d'exécuter, sans obstacles, les projets qu'elle avoit formés contre le commerce espagnol ; et le roi de Prusse imaginoit que cette révolution, animant la haine de la Nation française contre la reine Marie-Antoinette et contre l'Autriche, amèneroit la dissolution de l'alliance de 1756, et laisseroit son ennemi naturel sans appui. Aussi, dans les premiers temps, les patriotes français furent encouragés dans leurs progrès par l'Angleterre et la Prusse ; et l'on y dissimuloit foiblement la joie qu'inspiroient leurs succès. Par-tout, en général, le tiers-état étoit enthousiasmé de ces événemens, et les gouvernemens, qui ne croyoient pas qu'une telle commotion pût s'étendre jusqu'à eux, voyoient sans peine l'affoiblissement de la puissance des Bourbons, qui, depuis long-temps, étoit l'objet de leur jalousie.

Malgré les désordres qui régnoient en France, avant que la police d'un nouvel ordre de choses remplaçât celle de l'ancien ; malgré les angoisses de la Cour, et les maux ou les périls individuels des particuliers que leur rang

ou d'anciens ressentimens exposoient à la fureur de la multitude, il est de toute vérité que la joie, l'espérance, l'ardeur et la confiance étoient générales dans la nation française. En vain Burke, dans une diatribe plus amère qu'éloquente, a voulu peindre l'Assemblée Constituante sous des couleurs odieuses; l'historien qui ne dissimulera pas ses fautes, doit aussi lui rendre justice : si cette Assemblée avoit l'inconvénient de n'être pas uniquement composée d'hommes attachés à l'ordre par leurs propriétés, on doit convenir cependant qu'on y trouvoit un grand nombre de propriétaires, et qu'elle étoit remplie des hommes les plus distingués de la littérature, du barreau, de la magistrature, du commerce, de la Cour et de l'armée. Aussi, quoiqu'elle manquât d'expérience pour la carrière qu'il lui falloit parcourir, quoique la crainte de l'autorité qu'elle attaquoit lui eût fait déjà passer les bornes de la sagesse, en armant une multitude si difficile à réprimer, elle réunissoit tout ce qui pouvoit exalter les esprits et exciter l'enthousiasme d'une nation avide de nouveautés, et prompte à croire tout ce qu'elle espère. 1789.

L'Assemblée Constituante, dans de savantes

discussions et des discours énergiques, harmonieux et brillans, attaquoit tous les abus
1789.
dont le public avoit gémi, rappeloit tous les principes que la philosophie avoit proclamés, et proposoit toutes les loix que l'on avoit admirées dans les pays et les siécles illustrés par la liberté. Elle adoucissoit les impôts, anéantissoit les droits humilians, ouvroit les prisons, remplaçoit un code de jurisprudence rigoureuse, par l'institution bienfaisante des jurés, délivroit le commerce des entraves du fisc, affranchissoit la pensée, consacroit la liberté de tous les cultes, et ouvroit un champ sans bornes à toutes les ambitions et à tous les talens. Les cultivateurs, les écrivains, les artistes, les commerçans, et les ambitieux jouissoient avec ivresse de ces bienfaits, qui excitoient leur admiration et leur reconnoissance. Les inconvéniens qui devoient résulter des fautes politiques de l'Assemblée étoient trop éloignés pour être sentis; le bien existoit pour le moment, le mal étoit pour l'avenir; et plus on aimoit ces innovations, plus on haïssoit ceux qui cherchoient à s'y opposer. Enfin, à cette époque, qu'on appelle encore les beaux jours de la révolution, tous les cœurs étoient tellement livrés à l'espérance,

rance, et tous les esprits tellement emportés 1789.
par l'opinion générale, que ceux même qui souffroient le plus de ce nouvel ordre de choses, par les atteintes portées à leur fortune, à leur amour-propre et à leur sûreté, se laissèrent un moment entraîner à cette ardeur générale. Et l'Europe apprit avec surprise que les Nobles eux-mêmes, les uns par ambition populaire, d'autres par crainte, d'autres, par amour de la justice et de la paix, avoient fait, le 4 août, le sacrifice inattendu de tous les droits qui les séparoient du peuple, et de toutes les prérogatives qu'on les croyoit disposés à défendre avec le plus d'acharnement.

Cette journée célèbre, qui auroit pu tout pacifier si elle avoit été présidée par une sage et ferme politique, fut au contraire la source de discordes plus vives. Tous ces sacrifices, faits sans réflexion, furent suivis d'un repentir exhalé sans prudence : ils firent connoître au tiers-état sa force et la foiblesse de ses rivaux. Le peuple avoit obtenu tout-à-coup ce qu'il n'espéroit peut-être conquérir qu'après de grands efforts; et voyant qu'on regrettoit déjà le lendemain les concessions de la veille, et qu'on songeoit à ridiculiser cette journée

gouvernement comme une arme accordée à son ennemi pour l'écraser ; et la Cour considéroit chaque augmentation de puissance des législateurs comme un moyen de plus pour consommer sa ruine. 1789.

Dans ces dispositions réciproques, le gouvernement et les Nobles, comparant les révolutionnaires aux niveleurs d'Angleterre, les accusoient de rebellion et d'ingratitude, regardoient tous leurs actes comme des crimes, et tournoient toutes leurs opérations en ridicule. Ils cherchoient à grossir leur parti de tous ceux que la réforme des abus portoit au mécontentement ; et, trop aigris pour être prudens, ils ne cachoient point l'espérance qu'ils avoient de voir le Roi s'éloigner, rallier des troupes, rétablir son autorité et se venger des rebelles. Les exemples de la fronde et de la ligue nourrissoient leur espoir ; ils ne songeoient pas à la différence des hommes, des lumières et des circonstances. D'un autre côté, les patriotes ou les démocrates (c'étoit alors le nom adopté par les membres de l'Assemblée qui avoient fait la révolution) doutant de leur force, craignant par habitude une puissance qui n'existoit plus, et se croyant exposés à la vengeance la plus implacable si le trône et les

1789. grands reprenoient leur autorité, ne cessoient d'échauffer le peuple contre les aristocrates pour s'en faire un appui contr'eux; ils les traitoient d'hommes vains, ignorans, serviles, étrangers à tout amour de la patrie; ils les accusoient de s'opposer au bien public pour leur intérêt personnel, et de vouloir l'asservissement du peuple pour satisfaire leur orgueil et leur cupidité.

Dans cette lutte inégale la Cour, n'ayant plus de troupes pour combattre, ni d'or pour corrompre, cherchoit à tromper et à diviser ses ennemis. Mais ses foibles succès dans ce genre de défense tournoient encore contr'elle; car les patriotes étant une fois divisés en différens partis, et n'ayant d'autre force que l'opinion populaire, chaque parti disputoit à l'autre cette popularité en flattant les passions de la multitude, en proposant des décrets plus nuisibles aux riches, aux prêtres et aux nobles, et personne n'osoit parler avec fermeté contre les désordres qui se commettoient, de peur de perdre l'appui des hommes ardens qui dirigeoient la populace. Les principes généraux étoient toujours respectés, mais leur application étoit méconnue, et la chaleur des factions excusoit tout ce qui pouvoit les favoriser.

L'Assemblée Nationale, profitant des événemens du 14 juillet et des sacrifices du 4 août, 1789. suivit avec ardeur sa première impulsion, et se hâta d'établir les principes qui devoient servir de base à la nouvelle constitution de la France. Après avoir désarmé le pouvoir absolu, anéanti les priviléges de la Noblesse, proclamé la déclaration des droits et la souveraineté du peuple, elle abolit les anciennes dénominations des provinces, décida que le royaume seroit divisé en départemens et en districts, décréta que la France seroit une monarchie héréditaire, que le pouvoir législatif seroit confié à une seule chambre, composée de députés élus par la Nation; que les loix seroient soumises à la sanction du Roi, qui pourroit y opposer un *veto* suspensif, et que le pouvoir exécutif seroit attribué au monarque; enfin, elle déclara que sa personne seroit inviolable et que ses ministres seroient responsables.

Ces bases, dont plusieurs étoient sages, et d'autres très-impolitiques et très insuffisantes, étant arrêtées, on voulut les faire accepter par le Roi, qui y répondit par un mémoire contenant les modifications qu'il souhaitoit; et ces observations, considérées comme un

1789. refus, irritèrent tous les esprits du peuple de Paris, qu'agitoient, d'une part, la crainte des projets de l'aristocratie, et de l'autre le langage ardent des agens d'une faction qui, dans le cours de la révolution, prit différens noms, différentes formes, et qu'alors on appeloit *faction d'Orléans*. Souvent on a mis en doute son existence; et Mirabeau même soutenoit que le duc d'Orléans n'étoit pas du parti qui portoit son nom. Mais quel qu'ait été le chef et le but de ces agitateurs, il est certain qu'alors c'étoit au nom de ce Prince qu'on excitoit toutes les séditions, qu'on payoit toutes les émeutes et qu'on rallioit tous les perturbateurs du repos public.

Le duc d'Orléans, mécontent de la Cour, avoit acquis une influence passagère, parce qu'il s'étoit, un des premiers, mêlé dans les rangs des amis de la démocratie. Il briguoit la popularité, et jamais il ne ménagea l'opinion publique. Prince sans dignité, député sans éloquence, plus entraîné par l'intrigue et poussé par la crainte, que guidé par l'ambition, sa marche fut tellement obscure, et son caractère si foible, *que jusqu'en* 1793, on l'accusa de tout, sans pouvoir le convaincre de rien; que ses intentions sont encore un problême; qu'on

ignore si le parti à la tête duquel on l'avoit cru, ne prenant pas son nom, ne dépensoit pas ses trésors malgré lui, ou s'il ne se laissa pas forcer à conspirer, comme il s'étoit laissé contraindre à s'exiler. Ce qu'on sait de certain, c'est qu'il ne montra quelque fermeté qu'en marchant à l'échafaud. 1789.

Dès le commencement de la révolution, cette faction excita les soupçons du parti des patriotes; mais ces soupçons alors étoient trop foibles et trop dénués de preuves, et le duc d'Orléans trop timide, pour en concevoir de fortes alarmes au moment où toutes les têtes n'étoient occupées que de la crainte dominante des puissances qu'on venoit d'attaquer.

Un projet mal conçu et plus mal exécuté par la Cour, et une foule d'imprudences du parti aristocratique, eloignèrent encore l'attention des progrès et des complots de cette faction, et amenèrent enfin des événemens qui la dévoilèrent, mais qui furent au moment d'assurer son triomphe.

Le gouvernement, alarmé de la fermentation des esprits, de la guerre violente qui existoit entre le peuple et les deux premiers ordres, des progrès de la démocratie, et du peu de solidité future que lui offroit le plan des bases

1789. d'une constitution où les limites des pouvoirs étoient posées par la méfiance et non par la politique, ne savoit à quel parti se résoudre. Et de même qu'on échauffoit le peuple contre lui par mille bruits sans fondement, on redoubloit aussi sa frayeur en prêtant à l'Assemblée des desseins sans réalité. Quelques ministres et quelques conseillers proposoient de désarmer les esprits par la condescendance, d'appaiser les alarmes par la sagesse, et de dissiper les méfiances par la franchise. D'autres conseilloient la fuite et la guerre civile : ils prétendoient qu'en s'éloignant de la capitale, le Roi sauveroit sa personne et son trône, et trouveroit des troupes qu'on ne pourroit pas séduire, qui l'aideroient à recouvrer son autorité ; d'autres enfin, ne voulant ni que le Roi cédât sur des points essentiels, ni qu'il exposât la France au malheur d'une guerre intestine, prétendoient qu'il falloit rester à Versailles, mais s'entourer de troupes plus fidelles, et regagner celles que les patriotes avoient entraînées. Ce parti prévalut, parce que la foiblesse aime les partis mitoyens, qui cependant offrent toujours le plus de périls.

On fit donc venir à Versailles le régiment de Flandre ; on doubla le guet des gardes-du-

corps, sous le prétexte des émeutes qui nécessitoient cette mesure; on chercha à faire regretter et redemander par les gardes-françaises leurs anciennes places; et, pour établir plus d'union entre les différens corps qui se trouvoient à Versailles, on y donna ce fameux banquet dont l'idée puérile, l'imprudente exaltation et les tragiques conséquences ne sont devenues que trop célèbres. 1789.

Dès que ces nouvelles arrivèrent à Paris, le mécontentement y devint général. La crainte des patriotes s'accrut et se communiqua rapidement : on disoit que la cocarde nationale avoit été foulée aux pieds, que la liberté étoit menacée, la contre-révolution prochaine, la punition des vainqueurs de la Bastille certaine. Une disette de grain, produite par la négligence ou la politique, redoubloit la fermentation. Les agens du parti d'Orléans, les amis du désordre, les hommes sans aveu, altérés de pillage et de sang, faisoient circuler les fausses nouvelles, distribuoient l'or corrupteur, prodiguoient les déclamations incendiaires, et portoient l'exaspération de la populace au dernier degré. Enfin, le 5 octobre, le tocsin sonna, tout le peuple sortit en tumulte, toute la garde nationale prit les armes. Une multitude fu-

1789. rieuse, ayant pour cri du *pain* et *Versailles*, entoura l'hôtel-de-ville, et voulut que toute la capitale marchât contre la Cour.

Après une agitation tumultueuse sans frein, et une résistance de huit heures sans succès, comme on sut qu'une troupe ivre et féroce d'hommes furieux et de femmes sans pudeur, étoit partie de Paris, la commune ordonna au général la Fayette de conduire à Versailles la garde nationale.

L'arrivée de cette garde et la contenance des troupes suspendirent quelque temps le juste effroi de la Cour et de l'Assemblée Nationale, dont la populace avoit forcé l'enceinte, rempli la salle et insulté beaucoup de membres. Le roi avoit consenti à accepter les décrets; il promit du pain au peuple : la garde nationale occupa tous les postes que tenoient ordinairement les gardes-françaises; les brigands se dispersèrent, et jusqu'à quatre heures du matin tout paroissoit tranquille ; mais ce calme perfide, précurseur de l'orage, *laissa de profonds regrets à tous ceux qu'il avoit trompés.* A cinq heures, des brigands, entrés par le jardin, pénètrent dans le château, tuent les sentinelles, égorgent deux gardes-du-corps sans défense, enfoncent la porte de la chambre de la Reine,

qui se sauve dans celle du Roi ; et d'autres brigands, courant à l'hôtel des gardes-du-corps, se saisissent de tous ceux qui ne purent leur échapper par une prompte fuite. Au bruit des coups de feu, les grenadiers de la garde nationale accourent avec leur chef, la Fayette, arrachent quinze gardes-du-corps des mains de ces meurtriers, entrent dans le château, en chassent les assassins, et sauvent de leur fureur la famille royale. Le sang s'arrête, et le roi vient à Paris, garanti par la garde nationale de tout péril présent, mais témoin déplorable des orgies et du délire d'une populace aveugle et cruelle, et pouvant juger par cette scène sanglante des dangers qui le menaçoient dans l'avenir. 1789.

L'Assemblée Nationale quitta dès cet instant Versailles pour se rendre à Paris, et ne tarda pas à s'apercevoir, dans ses délibérations, de l'influence redoutable de la fermentation du peuple qui l'entouroit.

L'opinion générale est que la faction qui ensanglanta cette journée, vouloit la fuite du Roi et la mort de la Reine ; et quelques fautes que les divers partis se reprochent, l'impartialité de l'histoire exige que l'on rende au moins cet hommage à la vérité, c'est que, sans le se-

1789. cours malheureusement trop tardif de la garde nationale et de son général, le succès de cette conjuration auroit été complet [1].

Peu de jours après cet événement, la Commune de Paris ordonna des recherches contre les auteurs de cette conspiration; et la Fayette, dans une conférence très-impérieuse d'une part, et très-timide de l'autre, fit entendre au duc d'Orléans que son nom étoit le prétexte de tous les mouvemens, le signal de tous les désordres, et qu'il devoit sortir du royaume. On lui donna une mission apparente, et il partit pour l'Angleterre. La faction qui portoit son nom fut quelque temps comprimée par cette mesure; mais plus aigrie qu'abattue par cet exil, elle continua dans l'ombre ses mouvemens : et comme ses agens adroits et discrets se mêloient aux mécontens de tous les partis, et ne se montroient point sous leur véritable étendard, on ne put jamais trouver contr'eux de preuves juridiques, quelque certitude morale qu'on eût de leurs complots.

Lally-Tollendal, Mounier et quelques dé-

[1] Rivarol lui-même en fait l'aveu, malgré toute l'amertume de ses reproches, au sujet de la malheureuse confiance à laquelle on se livroit peu d'instans avant cette scène sanglante.

putés qui avoient voulu établir la liberté publique sur des principes plus sages et des bases plus solides, voyant cette liberté dégénérer en anarchie sanglante, ne voulurent partager ni la captivité du Roi, ni les erreurs de leurs collègues; ils quittèrent l'Assemblée et s'éloignèrent. On peut, avec raison, admirer leur vertu, regretter leurs talens et blâmer leur retraite, qui diminua le nombre et la force des soutiens de l'ordre et des amis de la vraie liberté. 1789.

Le séjour du monarque à Paris rendoit la position de l'Assemblée presqu'aussi embarrassante que la sienne. La méfiance de la multitude avoit pris le caractère d'une passion qu'enflammoient sans cesse des écrivains incendiaires. Le seul moyen d'acquérir et de conserver la popularité étoit alors de proposer des décrets qui diminuoient la prérogative du trône, et des loix qui le rendoient inutile et dangereux. Plusieurs députés marquans, voyant avec évidence que ce torrent alloit entraîner rapidement dans sa course les débris de la monarchie, et qu'au lieu d'un gouvernement mixte, bien balancé, tout tendoit à établir une démocratie absolue, inséparable de l'anarchie, et presque toujours suivie de la tyrannie dans un pays vaste et corrompu, voulurent réunir leurs efforts pour

1789. prévenir cette seconde révolution et tous les maux qu'elle devoit produire ; mais cette intention louable étoit trop tardive et demeura sans succès.

La méfiance semée adroitement entr'eux, d'un côté par l'aristocratie, et de l'autre par les factieux, les empêcha de s'unir sincèrement et d'agir avec efficacité. La Cour, aigrie, tremblante et irrésolue, ne pouvoit être franche, puisqu'elle étoit foible et blessée. Elle consentoit à négocier avec les uns, refusoit de s'entendre avec les autres, prenoit des conseils de tous côtés, et se repentoit le lendemain du parti qu'elle avoit embrassé la veille ; et dès cet instant tous les patriotes qui parloient en faveur de l'ordre, de la justice et de l'équilibre des pouvoirs, se trouvant en butte aux soupçons des patriotes craintifs, à la haine des enthousiastes et aux calomnies des factions, se voyoient accusés d'être vendus à la Cour pour travailler à la contre-révolution et à la résurrection de la servitude féodale.

Cette division des partis, cette foiblesse de la Cour, et cette crainte continuelle d'un danger dont l'opinion publique et l'ardeur universelle alors des Français pour la liberté, auroient suf-

sammment dû garantir, furent les causes constantes des fautes de l'Assemblée Constituante. 1789.
Sage dans ses premiers principes, profonde dans ses discussions, brillante par ses talens, elle n'éleva qu'un édifice sans solidité, parce qu'elle n'eut jamais assez d'union ni de tranquillité pour le construire sur de bonnes bases politiques.

La crainte des vengeances du pouvoir royal l'empêcha de confier la force nécessaire au pouvoir exécutif. Pour que les juges ne dépendissent pas de lui, elle les rendit dépendans des élections du peuple. Pour que les soldats ne travaillassent pas contre la liberté, elle favorisa le relâchement de la discipline. La peur de voir renaître les priviléges héréditaires lui fit rejeter toute idée sage de division du corps législatif en plusieurs parties; erreur funeste, qui soumit pendant plusieurs années la France aux décisions soudaines et tumultueuses d'une assemblée unique, dont rien ne ralentissoit la fougue, et qui pouvoit être tantôt égarée par des fanatiques, et tantôt dominée par un tyran.

Enfin, l'animosité contre l'aristocratie du 1790.
clergé lui faisant oublier que les loix ne peuvent rien contre les opinions, et que la lumière seule peut dissiper les prestiges de la superstition,

1790. elle quitta l'étendard de la philosophie pour s'égarer sur les pas des jansénistes, et décréta cette constitution civile du clergé qui, dans d'autres temps, auroit allumé une guerre religieuse; mais qui ne contribua que trop dans celui-ci à multiplier les troubles, à aigrir les haines, à égarer les esprits, et à perpétuer les mouvemens que la politique étrangère excita si souvent en France dans l'espoir de consommer sa ruine.

L'aristocratie, de son côté, faisoit encore plus de fautes : toujours menaçante, foible et désunie, confondant toutes les nuances d'opinions dans sa haine, impuissante pour se défendre, puérile dans ses regrets, impolitique dans ses vues, et imprudente dans ses menaces, elle dédaignoit les assemblées et les places qui auroient pu lui donner des moyens de résistance; elle bravoit l'opinion générale qu'elle auroit dû regagner; elle traitoit avec mépris les signes, les noms et les principes qui étoient devenus pour la Nation des objets sacrés; et tandis qu'elle invoquoit contre l'abolition de ses priviléges, contre l'anéantissement du pouvoir royal et contre la destruction du clergé, les foudres de Rome et les armes de l'Europe, elle prétendoit, d'un autre côté, que cette redoutable

révolution

révolution dans les mœurs et dans les esprits, 1790.
n'étoit qu'un nuage passager, formé par quelques factieux, et que dissiperoit le premier coup de canon. Ce mélange inconcevable de ressentiment sans mesure, de mépris sans base, et de confiance sans fondement, augmentoit chaque jour la haine populaire contre l'aristocratie, et creusoit de plus en plus le précipice qui l'entouroit. Les fautes politiques de l'Assemblée Constituante n'étoient jugées que par un petit nombre d'hommes observateurs froids et modérés, et les malheurs dont les ordres privilégiés gémissoient n'étoient sentis que par eux.

La masse de la Nation n'éprouvoit que les bienfaits de la révolution; le cultivateur ne payoit plus d'impôts; le soldat jouissoit de la licence et de l'espoir de parvenir à tous les emplois; le commerce, sans entraves, se livroit à toute l'activité de son industrie; tous les amour-propres, ardens, s'élançoient dans une carrière d'ambition qui leur étoit ouverte sans limites; tous les hommes lettrés, délivrés de la supériorité des titres, odieuse pour eux, et débarrassés de la crainte des réquisitoires, de la censure et de l'excommunication, se livroient avec enthousiasme à l'ardeur de s'illustrer par leurs écrits, et à l'espérance de voir la vérité triomphante

1790. de tous les préjugés, et l'humanité dégagée de toutes ses chaînes.

Les factieux et les intrigans trouvoient partout un champ vaste pour leurs plans et fertile pour leurs travaux; et les hommes honnêtes, mais peu éclairés, incapables de juger les bases d'une constitution, et ne voyant dans les loix particulières de l'Assemblée que la réforme de tous les abus, la tolérance de tous les cultes, la liberté de tous les citoyens, et l'égalité de tous les droits, admiroient le courage des législateurs qui avoient proclamé ces principes, et déploroient l'aveuglement de tous ceux qu'un égoïsme étroit, ou des craintes sans réalité, rendoient ennemis de cet ordre nouveau.

Aussi, malgré l'horreur qu'inspiroient les événemens d'octobre, l'effroi que causoit le pillage des archives et des châteaux dans plusieurs provinces; malgré l'étonnement qu'excita le décret soudain de l'abolition totale de la Noblesse, et la crainte d'une guerre étrangère que pouvoit amener la suppression des droits féodaux des princes de l'Empire possessionnés en Alsace, l'ardeur nationale pour la révolution et pour l'Assemblée Constituante s'accrut de jour en jour, et la fédération du Champ-de-Mars, en 1790, dut prouver aux plus incrédules que

l'ivresse étoit devenue presqu'universelle. Il falloit être bien aigri par ses pertes, et bien aveuglé par ses passions, pour n'être pas éclairé, le 14 juillet 1790, sur le véritable esprit de la Nation. Jamais, dans les temps antiques, une fête ne montra plus solennellement l'enthousiasme d'un peuple pour ses loix, pour ses législateurs, pour son chef et pour sa liberté. On doit se rappeler encore avec quelle ardeur, avec quelle gaieté une foule immense, composée d'hommes et de femmes de tout âge, de tout rang, de toute profession, alloit travailler au Champ-de-Mars pour hâter les apprêts de cette fête nationale. Les fédérés de tous les départemens, les vétérans de toutes les armes, l'Assemblée Constituante et toutes les administrations, en présence d'une cour inquiète et des ambassadeurs étonnés, firent retentir unanimement les airs de leurs acclamations et de leurs vœux alors sincères pour l'union du trône et de l'indépendance. Par toute la France, les mêmes sentimens se manifestèrent avec autant d'ardeur, quoiqu'avec moins d'éclat; par-tout on parloit avec indignation du passé, on jouissoit du présent, on ne voyoit l'avenir qu'au travers du prisme de l'espérance; et si l'on s'apercevoit des malheurs de la cour et des ordres privilégiés,

1790.

1790. on les attribuoit à leur imprudente opposition et à leur haine contre la liberté.

Les patriotes clair-voyans de l'Assemblée Constituante n'étoient pas assez entraînés par cet enthousiasme pour s'aveugler sur leurs erreurs politiques, et sur les périls futurs qui les menaçoient; ils voyoient près d'eux s'élever peu à peu une puissance dont ils n'avoient pas d'abord prévu la force, et qu'il étoit déjà presqu'impossible de limiter.

Cette institution fatale est celle des jacobins. Ce fut d'abord une assemblée de quelques députés qui se réunissoient afin de mieux concerter les plans de défense pour la liberté, et d'attaque contre les partis qui s'opposoient à son établissement. Les révolutionnaires, ayant à combattre des préjugés antiques et des corporations puissantes, et voulant donner plus d'énergie à l'esprit public, plus d'unité à ses efforts, et une expansion plus rapide aux principes nouvellement proclamés, encouragèrent par-tout l'établissement de ces clubs, qui correspondoient régulièrement avec celui de Paris. Tel étoit le premier but de cet établissement. Ceux qui en conçurent l'idée étoient loin d'en prévoir les funestes conséquences. Brûlant d'ardeur pour leur cause, et dénués d'expérience politique,

ils ne sentoient pas qu'une pareille institution étoit une nouvelle autorité qui alloit rivaliser, dominer, tyranniser, renverser toutes les autres, substituer l'esprit de secte à l'esprit public, les passions privées à l'intérêt général, l'anarchie à l'ordre social, et que ses fondateurs seroient ses premières victimes. 1790.

Le club de Paris fut d'abord composé d'hommes actifs, mais honnêtes, trompés par leur zèle; mais si éloignés d'intentions coupables, que leur faute principale fut de ne pas connoître les hommes, de les croire meilleurs qu'ils ne sont, et de penser qu'ils avoient plus besoin d'aiguillon que de frein.

Ces hommes, trompés par une fausse politique, admirent bientôt dans la société des membres qui n'étoient pas députés, mais dont le patriotisme zélé leur sembloit propre à soutenir la cause de la liberté. Ces têtes ardentes, une fois admises, ne tardèrent pas à prendre une influence dangereuse, à faire des propositions inconvenantes, et de nature à rallumer toutes les haines, à empêcher toute conciliation, et à multiplier tous les désordres, en flattant et enflammant les passions de la multitude.

Les agens de toutes les factions se mirent à la tête de ces hommes ardens; les uns vouloient

un changement de dynastie; les autres, en pa-
1790. roissant suivre le même étendard, n'avoient en effet d'autre but que de bouleverser l'ordre social pour parvenir aux places et aux richesses; et leur plan étoit de substituer la guerre des pauvres contre les riches, à celle qui étoit déclarée entre la liberté et le pouvoir absolu, entre les principes et les préjugés, entre les droits des citoyens et les priviléges des deux premiers ordres de l'état. Cette faction rallia bientôt à elle tous les hommes qui n'avoient ni réputation, ni famille, ni fortune à conserver. Tous les écrivains subalternes, les joueurs, les aventuriers, les hommes sans aveu, les jeunes gens perdus de dettes et de débauche, suivirent avec ardeur ses drapeaux. Le club des jacobins se recrutoit chaque jour des ennemis naturels de tout ordre légal; et chaque jour on voyoit sortir les vrais amis de la liberté, qui savoient qu'elle ne peut marcher sans sagesse, ni exister sans vertus, et qui ne vouloient plus rester dans une association devenue la source de tous les désordres, l'appui de toutes les injustices, et l'arsenal de tous les crimes.

Quelques patriotes honnêtes et éclairés y restèrent pourtant encore, et y entrèrent même depuis; les uns parce qu'ils croyoient leur pré-

sence et leur courage nécessaires pour contenir le club, et les autres, parce qu'ayant à choisir entre les passions alarmantes des contre-révolutionnaires et des démagogues, ils préféroient celle qui ne leur paroissoit qu'un excès passager de l'enthousiasme de la liberté. 1790.

Quoi qu'il en soit, les effets funestes de cette redoutable institution se firent sentir rapidement dans toute la France. Par-tout ses racines s'étendirent et se multiplièrent; par-tout le même esprit de fanatisme politique et d'inquisition civile se répandit et égara la multitude. Cette foule aveuglée s'opposoit à toute loi répressive, et applaudissoit avec fureur à toute proposition désorganisatrice. Les clubs indiquoient les personnes qu'il falloit persécuter et celles qu'on pouvoit épargner; ils glaçoient de crainte les autorités militaires, judiciaires et civiles; ils vouloient enfin faire des loix à la place des législateurs, élire à la place du peuple, gouverner à la place de l'administration, juger à la place des magistrats. Le factieux pauvre étoit à leurs yeux le seul patriote, la haine contre l'ordre la seule vertu, et la richesse ou le rang le seul crime.

L'Assemblée Constituante dut toutes ses fautes à leur fatale influence; cependant elle eut la

1790. courage de leur résister souvent, d'accuser leur système, de défendre ses principes contre leurs déclamations, mais sa guerre contr'eux ne fut que défensive et foible. Elle se sépara : les clubs restèrent; tout ce qui étoit demeuré d'hommes doués de quelque modération, disparut successivement : d'horribles scélérats y remplacèrent peu de temps après les intrigans et les factieux; et ce torrent dévastateur, rompant enfin toutes les digues, couvrit toute la France de sang et de forfaits, et organisa cette tyrannie longue et sanglante qui remplit encore le cœur de deuil, l'esprit d'effroi et l'ame d'indignation et d'horreur.

Ce précis rapide et vrai de la naissance et des progrès de la société des jacobins, pendant cinq années, doit prouver combien il est injuste d'attacher les mêmes idées aux mêmes noms; il seroit même à désirer que les arrêts de l'opinion, comme ceux des tribunaux, ne frappassent que les individus et jamais les classes. Les clubs jacobins ont changé successivement, à plusieurs reprises, d'esprit, d'intention, de langage, de conduite et de membres. En les enveloppant tous également dans la même proscription morale, on imite impolitiquement les furieux apôtres de cette secte, qui, dans le règne de la terreur, condamnoient des ordres, des

corporations, des classes, sous le vain prétexte 1790.
des erreurs, des fautes ou des délits qu'avoient commis, dans divers lieux et dans divers temps, quelques membres de ces classes enviées. Mais les passions, sourdes à la voix de la justice, ne savent pas mettre plus de bornes à la haine qu'à l'enthousiasme; tout ce qui les sert est innocent, et tout ce qui leur oppose un obstacle est criminel : aussi, dans les temps d'orage, la modération, coupable aux yeux de tous les hommes de parti, n'est absoute que par la postérité.

On doit à présent concevoir plus clairement pourquoi, depuis l'époque du 6 octobre, l'espoir de concilier les partis, de revenir sur les erreurs commises, de faire une bonne constitution, et de rendre à la France sa tranquillité, ne put jamais être réalisé. La Cour, humiliée et dégradée, avoit couru trop de dangers et avoit montré trop de foiblesse; l'Assemblée, divisée en aristocrates menacés par le peuple, en monarchiens sages, mais sans faveur ni popularité; en patriotes qui voyoient leurs fautes, mais qui perdoient leur crédit dès qu'ils vouloient s'arrêter; en factieux qu'entraînoit une présomptueuse ignorance, une conscience troublée, une frayeur sans bornes, et que poussoit le club des jacobins, n'étoit plus en état d'écouter la sagesse

1790. et la politique. Déjà toutes les bases étoient mal posées; le gouvernement étoit monarchique, et les loix républicaines, ce qui formoit une république sans sûreté, et une monarchie sans force.

Chaque jour détérioroit l'esprit public, égaré par des écrivains déhontés : on n'osoit pas attaquer ouvertement les principes de la saine philosophie et de la politique, mais on les dénaturoit par une fausse application, et petit à petit, les passions les plus honteuses changeoient le dictionnaire et donnoient aux mots un sens diamétralement opposé à celui qu'ils devoient avoir. Dans cette langue nouvelle on prenoit la licence pour la liberté, le fanatisme pour le zèle, la populace pour le peuple, l'intrigue pour la politique, la déclamation pour l'éloquence, la vertu pour un préjugé, l'amour de l'ordre pour le despotisme, et la modération pour la lâcheté. Tout ce qui tendoit à contenir le torrent anarchique, paroissoit coupable et contre-révolutionnaire, et toute violence sembloit excusable dès qu'elle étoit, comme on le disoit alors, dans le *sens de la révolution.* Les progrès de cette démoralisation étoient rapides; on s'accoutumoit à l'indifférence sur les meurtres et sur les pillages, et l'indignation qu'avoient produite les événemens du 6 octobre, s'étoit déjà tellement

affoiblie en 1790, que le duc d'Orléans, peu de temps avant la fédération, revint tranquillement en France, ceux qui l'avoient exilé n'étant plus assez secondés par l'opinion populaire pour s'opposer à son retour. 1790.

A cette époque, les apparences trompoient tous les esprits : le peuple jouissoit des formes de la liberté, et croyoit le monarque puissant parce qu'il conservoit le titre de Roi; mais tout politique éclairé devoit voir que les bases de la constitution n'existoient pas, et que la balance des pouvoirs étoit détruite

Le gouvernement, qui devoit proposer les loix à la sanction du peuple, par un renversement complet d'idées politiques ne pouvoit coopérer à la confection des loix qui lui étoient nécessaires, et se trouvoit forcé d'exécuter celles qui lui paroissoient le plus inexécutables ; il n'avoit d'autre défense qu'un *veto* suspensif, dont l'usage étoit dangereux et l'effet illusoire. Mécontent de la part qu'on lui faisoit, il devoit inspirer une méfiance continuelle, quand même il auroit été assez habile pour chercher à reconquérir l'opinion populaire. Si la constitution ôtoit au gouvernement toute la force légale dont il avoit besoin, elle ne donnoit pas de garantie suffisante à la liberté; car un prince adroit, avec

1790. vingt-cinq millions de liste civile, pouvoit peut-être aisément corrompre par la suite une chambre unique, dans laquelle domineroient des hommes sans fortune, nommés députés pour un an, en leur arrachant des décrets, en les intimidant par des séditions, si faciles à exciter dans une grande ville.

1791. Cette lutte établie entre le Corps législatif et le Roi, devoit nécessairement amener un combat, dont le résultat seroit le despotisme ou l'anarchie. Tous les présages de cette explosion s'accumuloient chaque jour : chaque jour on voyoit, d'une part, les agitateurs enflammer la populace contre le trône constitutionnel et ses défenseurs, et de l'autre on apprenoit que les nobles, les prêtres et les citoyens attachés à l'ancien régime quittoient la France pour rejoindre les princes émigrés, et qu'ils attendoient impatiemment que des secours extérieurs ou des troubles intérieurs les missent à portée de recouvrer leurs priviléges, de venger leur injure, et de rendre au Roi sa puissance. Ce n'étoit pas au sein d'une pareille fermentation, et dans l'attente de tant d'orages, qu'une assemblée de douze cents personnes pouvoit corriger ses fautes et asseoir l'édifice d'une bonne constitution. Il auroit fallu, pour y parvenir, une dic-

tature provisoire confiée à un grand homme ; mais s'il eût alors existé, la vanité l'auroit méconnu et les passions l'auroient écarté. D'ailleurs, aucune circonstance n'avoit jusque-là élevé la gloire d'un homme assez haut pour qu'on se soumît à sa supériorité. 1791.

Tous les hommes de talent à cette époque, qui se reprochent encore aujourd'hui leurs divisions, et qui croient qu'en s'entendant plus franchement, ils auroient terminé la révolution, ignorent sans doute qu'ils n'étoient des puissances qu'en suivant le torrent de l'opinion, et qu'ils auroient été sans force s'ils avoient voulu en arrêter le cours. Les digues étoient rompues, les mots métaphysiques étoient prononcés, les passions étoient enflammées, et les malheurs de l'anarchie étoient presque devenus nécessaires pour que le peuple distinguât la liberté de la licence, et sentît le besoin d'un gouvernement.

Tous les faits se réunissent pour démontrer cette vérité; et les membres les plus célèbres de l'Assemblée Constituante, malgré leur éloquence, sentirent la foiblesse de leur influence lorsqu'ils voulurent contenir les jacobins, maintenir la tolérance réelle des cultes, prévenir les progrès de la puissance des piques, réprimer les séditions, conserver les jugemens prévô-

1791. taux, ralentir la marche de l'Assemblée dans ses décrets sur le clergé, et prévenir la guerre que pouvoient attirer d'imprudentes déclamations. Tout ce que purent faire alors les esprits les plus sages et les mieux intentionnés, fut de retarder la seconde révolution que les passions des aristocrates, les fureurs des factieux et la foiblesse du gouvernement rendoient inévitable.

L'Assemblée, entraînée par sa première impulsion, acheva de détruire, pièce à pièce, toutes les anciennes institutions : parlemens, ordres, grades, communautés, maîtrises, tout fut enveloppé dans la même proscription.

Toutes ces démolitions remplissoient de trop de décombres le chemin que l'Assemblée avoit à parcourir, pour qu'elle pût arriver à son premier but, la restauration des finances. M. Necker, depuis son retour, avoit éprouvé que la faveur populaire est encore plus inconstante que celle des rois. Il sembloit, lorsqu'il partit, que le sort de la France étoit attaché au sien, et que son génie pouvoit seul la sauver. Mais le terme de son triomphe fut celui de son voyage. A peine arrivé, il vit les sections de Paris annuller une grâce qu'il avoit obtenue de la Commune. Le même peuple, qui avoit porté son

buste avec ivresse, écouta ses conseils avec indifférence. L'Assemblée Constituante, dont il ne partageoit pas le système niveleur, reçut froidement ses plans, modifia son premier emprunt, de manière à en perdre le fruit, et n'adopta, de ses idées, que celle d'un impôt patriotique et volontaire, qui donna plus d'espérance que d'argent. Peu de temps après, Mirabeau, malgré son opposition, fit décréter par l'Assemblée la création de ce papier-monnoie célèbre, de ces assignats qui prolongèrent tant d'illusions, créèrent tant de prodiges, et payèrent tant de crimes. Cette source nouvelle de richesse imaginaire étant ouverte, cette puissance factice et redoutable étant créée, l'habileté en administration ne fut plus nécessaire; toutes les prédictions de la sagesse furent pour le moment démenties. La folie, avec de nouveaux calculs, conçut et communiqua à tout le peuple des espérances sans limites; et M. Necker quitta une seconde fois la France, qui s'étoit soulevée toute entière peu de temps avant pour obtenir son retour, et qui ne parut pas alors s'apercevoir de son départ. 1791.

La constitution civile du clergé et la saisie de ses biens, la suppression des droits féodaux, l'abolition de la Noblesse, des ordres religieux,

1791. des parlemens, des universités, et l'insuffisance du pouvoir laissé au gouvernement, avoient produit deux effets inévitables : d'un côté, le ressentiment profond, gravé dans l'ame des rois, des nobles, des prêtres et de tous ceux dont les jouissances étoient détruites ou menacées; et de l'autre, une méfiance active et sans borne qui agitoit le peuple, et le portoit à persécuter ses adversaires pour les mettre dans l'impossibilité de se venger. Des deux côtés les passions étoient allumées; on n'écoutoit plus la justice, on ne se croyoit plus obligé à la bonne foi, et on étoit prêt à se servir des moyens les moins légitimes pour arriver à son but.

L'aristocratie se plaignoit des violences du parti qu'elle projetoit d'écraser, et le parti populaire s'étonnoit des plaintes, des reproches et du ressentiment de ceux qu'il dépouilloit, et qui voyoient à chaque instant leurs jours menacés par une populace en fureur, dont les chansons même avoient la haine pour verve et l'assassinat pour refrain [1].

Au milieu de l'agitation de tous ces partis, un homme d'un grand talent voulut essayer d'arrêter la démocratie dans sa route, et de

[1] Ce refrain étoit : *Les Aristocrates à la lanterne.*

soutenir

soutenir le trône dans sa chute. Mirabeau, célèbre par sa profonde immoralité, son génie actif, sa vaste érudition et sa brillante éloquence, n'écoutant, au commencement de la révolution, que le désir violent de renverser M. Necker et d'arriver au ministère, avoit contribué plus que tout autre à l'armement de la multitude, à l'exaspération des esprits et à la destruction de l'ordre. Il s'étoit vanté lui-même à la tribune d'*avoir démuselé le tigre, sans prévoir comment on pourroit lui remettre un frein;* mais dès que son œil pénétrant eut sondé la profondeur de l'abîme qu'il avoit ouvert, il voulut le fermer; et après avoir ébranlé le trône, il s'en rapprocha pour le raffermir. Son but n'étoit pas, comme ses ennemis l'en accusèrent, de rétablir le pouvoir arbitraire; un tel plan étoit trop contraire à ses goûts et à son intérêt, pour qu'il en conçût l'idée : il vouloit donner à la France une constitution à peu près semblable à celle d'Angleterre, parce qu'il savoit qu'avec cette forme de gouvernement, le talent acquiert facilement une fortune solide, et qu'il y est toujours une puissance respectée. Le caractère de Mirabeau permet qu'on le soupçonne d'avoir reçu de l'argent de la cour; mais ceux qui l'ont étudié doivent savoir qu'il

1791.

1791. ne s'en seroit jamais servi pour la remettre en mesure de n'avoir plus peur ni besoin de lui. Ce qui est constant, c'est qu'il voulut arrêter le torrent dont il avoit rompu les digues. La mort vint le frapper lorsqu'il méditoit cette difficile entreprise; elle étoit si tardive qu'on doit croire qu'il y auroit échoué. Il étoit pendant sa vie assez généralement méprisé ; il fut universellement pleuré lorsqu'il mourut : on eût dit que sa tombe renfermoit ses vices, et ne laissoit plus exister parmi nous que le souvenir de ses talens.

Privé de son appui et de ses conseils, le Roi, effrayé des orages qui l'entouroient, voyoit, malgré ses sacrifices nombreux et successifs, son pouvoir d'autant plus suspect qu'il étoit plus affoibli; il s'étoit plus facilement résigné que la Reine, à la perte de son autorité ; mais la constitution civile du clergé et le schisme qui en étoit le résultat, effrayoient sa conscience. Il se repentoit de la foiblesse qui lui avoit fait donner sa sanction à ce décret, et brûloit du désir d'expier cette faute. On profita de cette disposition de son ame pour lui faire adopter un plan d'évasion mal calculé, et encore plus mal exécuté, qui devoit, dit-on, concilier tous les partis, et qui ne fut utile qu'aux jacobins,

en enlevant toute considération au monarque et toute force à ceux qui le voulurent soutenir. 1791.
Louis XVI partit le 21 juin pour se rendre à Montmédy, où M. de Bouillé l'attendoit avec quelques troupes. Plusieurs détachemens avoient été envoyés sur la route pour favoriser sa marche. Le Roi, qui étoit sorti la nuit de Paris, suivi de toute sa famille, sans déguisement, avec deux gardes-du-corps, et dans une voiture dont la forme seule pouvoit exciter la curiosité et fixer l'attention, fut reconnu par un maître de poste, et arrêté à Varennes par quelques paysans. En vain on conseilla à ce Prince de forcer un si foible obstacle; les hussards qui l'escortoient y étoient disposés : il ne voulut pas verser une goutte de sang et se laissa tranquillement arrêter et reconduire à Paris, au milieu des insultes d'une foule immense de peuple qui l'accusoit de perfidie et lui reprochoit sa foiblesse.

Ces événemens devoient exciter dans Paris plus de désordre et de fureur que ceux du mois de juillet 1789. Les sages le craignoient, les factieux l'espéroient, et tous se trompèrent. En vain les jacobins ameutèrent la populace autour de l'hôtel-de-ville pour demander la tête du général la Fayette, qu'on accusoit de

1791. complicité avec le Roi : son sang froid et sa fermeté continrent les flots de cette multitude ; et l'Assemblée Constituante ayant ce même jour montré beaucoup de calme et de sagesse, tout le peuple fut rassuré et n'écouta plus les cris des démagogues.

A cette époque parut le parti républicain, mais si foible dans sa naissance et si incertain dans ses vues, qu'il fut encore impossible d'en prévoir le triomphe et les destinées. Dès qu'on sut l'arrestation du Roi, on délibéra sur son sort. Presque tous les patriotes les plus influens, jusque-là divisés, se réunirent pour s'opposer à une ardente minorité qui vouloit le juger et prononcer sa decheance. Les Lameth, Barnave et Duport, se joignirent, dans cette occasion, à la Fayette pour sauver Louis XVI, et comme on ne pouvoit plus se faire illusion sur ses intentions, on prit le parti de suspendre l'exercice de son pouvoir, jusqu'à l'acceptation de la constitution qu'on devoit réviser. Cette conduite étoit plus humaine et plus noble que politique : elle irrita les démagogues, excita la méfiance du peuple, et ne calma point le ressentiment des aristocrates, qui trouvoient l'Assemblée tout aussi coupable en emprisonnant le Roi qu'en le détrônant.

La révision de la constitution fut très-incomplète, on n'en corrigea pas les bases; la méfiance présidoit à ce travail, et l'Assemblée, avant d'avoir terminé son ouvrage, fut témoin des premières tentatives du parti qui se préparoit à le renverser. Au Champ-de-Mars, une troupe nombreuse d'hommes ardens, suivie d'une foule animée par leurs discours, se rassembla sous le prétexte de rédiger une pétition. Le but de cette pétition étoit d'obtenir le jugement du Roi, et d'établir le gouvernement républicain. La municipalité voulut en vain dissiper, par la persuasion, ce rassemblement séditieux; elle fut insultée, et la garde nationale, obligée de repousser la violence par la force, ne parvint à dissiper les rebelles qu'après en avoir tué un assez grand nombre. 1791.

La Fayette, à qui l'on fit depuis un crime de cette résistance, n'eut cependant à se reprocher alors que trop de modération. Il avoit, le matin, fait rendre la liberté à un homme qui lui avoit tiré un coup de fusil. Le soir, il avoit contenu long-temps la juste indignation de la garde nationale, qui se voyoit assaillie à coups de pierres; et après un feu assez vif, mais qu'il fit cesser dans l'instant, il crut cette rebellion suffisamment réprimée. C'étoit cependant une

1791. grave et réelle conspiration contre la constitution; et si ces premiers conjurés avoient été punis sévèrement, peut-être ils n'auroient pas eu d'imitateurs; mais la Fayette, fort zélé patriote, n'étoit point proscripteur. Les tribunaux poursuivirent lentement cette affaire, ainsi que le procès des hommes accusés pour l'évasion du Roi; et peu de temps après, une amnistie générale termina définitivement ces poursuites, et accorda une impunité tranquille à tous ceux qui venoient de menacer la constitution, et qui parvinrent depuis à la renverser. Elle avoit été fondée avec violence, et elle fut défendue avec foiblesse : ce qui ne doit pas surprendre; tous les esprits avoient été plus dressés à l'attaque qu'à la défense, et les factions tuent presque toujours ceux qui les ont fait naître.

Cependant l'effet de cette journée fut de comprimer pour quelque temps les factieux, et de donner près d'une année de repos à la France. L'acte constitutionnel fut présenté au Roi, qui l'accepta. On lui rendit une liberté et un pouvoir aussi illusoires que son acceptation; et l'Assemblée Constituante, qui auroit dû employer beaucoup d'efforts et d'années à réparer ses erreurs, à ramener les esprits, à corriger, à soutenir, à consolider son ouvrage, se sépara

en laissant le trône sans force, la liberté sans base et le peuple sans frein. 1791.

Cette faute capitale que commit l'Assemblée Constituante, en décrétant que ses membres ne pouvoient être réélus, est la cause la plus évidente des malheurs affreux qu'éprouva bientôt la nation française.

Mais cette faute étoit inévitable. Le parti aristocratique qui existoit dans cette Assemblée, n'auroit point consenti à voir réélire les hommes qui lui avoient enlevé ses priviléges; les têtes ardentes qui trouvoient qu'on n'avoit pas assez démoli, et qui regardoient même comme une contre-révolution l'imparfaite révision de l'acte constitutionnel, vouloient se débarrasser des digues qui les arrêtoient, et espéroient qu'une Assemblée nouvelle se laisseroit plus facilement entraîner par eux. La majorité des députés, plus enthousiaste que politique, croyoit prouver son désintéressement et la pureté de ses vues en se déclarant inéligible. Ainsi, vingt ou trente orateurs distingués auroient seuls voté pour la rééligibilité; ils en voyoient la nécessité; mais, certains de n'être pas soutenus, et de se perdre dans l'opinion en résistant à un décret qui sembloit très-populaire, ils cédèrent aux circonstances sans dé-

1791. bats, et rentrèrent dans le rang des simples citoyens.

Par une fatalité inconcevable dans tous les partis, des motifs différens aveuglèrent tous les esprits, et chacun abandonna le poste qu'il devoit défendre.

Les députés se déclarèrent inéligibles; le vertueux Bailly quitta la place de maire de Paris; la Fayette ne voulut plus être commandant de la garde, et fit décréter que ce commandement seroit alternatif et partagé; la plupart des officiers avoient quitté leurs corps pendant la suspension du Roi; les émigrés, par leur fuite, augmentoient le danger du monarque et la méfiance du peuple; presque tous les hommes de talent refusoient ou quittoient le ministère; et l'infortuné Louis XVI, isolé, voyoit tous ses appuis s'éloigner de son trône chancelant, tandis que la faction qui le menaçoit augmentoit chaque jour en nombre, en force et en audace. Malgré toutes ces fautes de tous les partis, la fin des travaux de l'Assemblée et l'acceptation de la charte constitutionnelle, excitèrent en France une joie universelle; tout ce qui n'étoit pas aigri comme les ordres privilégiés, ou clair-voyant comme les politiques, c'est-à-dire l'immense majorité de la population

française, crut la liberté assurée, l'égalité garantie, la tranquillité solide et la révolution terminée. Cet esprit public, qu'on éteignit ensuite dans des flots de sang, jeta, pendant quelques momens, un assez vif éclat pour arrêter les rois de l'Europe qui se liguoient contre la France, et pour suspendre leurs coups. 1791.

Il est temps d'examiner l'influence de tous ces orages sur la conduite de la Prusse et des autres puissances monarchiques, de rendre compte des événemens qui s'étoient passés en Europe depuis 1789 jusqu'en 1791, et de peindre le changement total que les progrès de la révolution opérèrent dans le système politique des rois.

CHAPITRE VIII.

Succès des Impériaux. Efforts des Rois de Prusse et d'Angleterre pour arrêter leurs Progrès. Défaite et Victoire de Gustave. Mort de Joseph II. Son Portrait. Révolution de Brabant. Révolution de Liége. Traité de Frédéric-Guillaume avec la Porte et la Pologne. Il marche à la tête de son armée en Silésie. Danger de l'Autriche. Influence de la Révolution de France sur la Politique de Frédéric-Guillaume. Habile Prudence de Léopold. Congrès de Reichenbach. Fautes des Polonais. Efforts infructueux de M. Pitt pour décider les Anglais à combattre la Russie. Paix de Varela, entre Catherine et Gustave. Léopold, Empereur. Constitution de Pologne. Léopold soumet le Brabant. Conférences de Padoue ou de Mantoue. Conférences de Pilnitz. L'acceptation de la Constitution suspend l'exécution des mesures prises dans ces Conférences.

1790. TANDIS que la France étoit livrée à tous les orages qu'excitoient dans son sein tant de passions opposées, l'Impératrice de Russie, sans être détournée de ses projets par la diversion des Suédois, continuoit à battre les Turcs, et ses armées faisoient des progrès rapides sur le territoire ottoman. Potemkin, après avoir

enlevé Akermann, Palanka, Katchybey, formoit le siége de Bender, dont il s'empara peu de temps après. Suwarow et Cobourg réunis, battirent complètement l'armée du grand-visir, et la Porte effrayée consentit à ouvrir des conférences à Foczany, pour mettre un terme à cette guerre désastreuse. 1790.

Les rois de Prusse et d'Angleterre, pour empêcher cette paix, voulurent former une ligue puissante qui ranimât le courage des Turcs, et rendît inutiles les efforts de leurs ennemis. Jamais les négociations n'avoient été plus actives; jusqu'alors on n'avoit fait qu'intriguer, on se disposa sérieusement à combattre. L'Angleterre promit aux Suédois une armée navale et de l'argent, les Polonais s'allièrent avec la Porte; et Frédéric-Guillaume, qui vouloit se mettre à la tête de cette ligue formidable, rassembla des troupes, fit acheter quatorze mille chevaux, et pressa vivement les Polonais d'achever leur nouvelle constitution, qu'il approuvoit alors et qu'il renversa deux ans après. Il écrivit au roi de Pologne pour hâter la conclusion de son alliance avec lui. L'année précédente, lorsque le ministre de France en Russie avoit averti les Cours de Versailles et de Madrid des projets du cabinet prussien sur Dantzick et Thorn, le roi de Prusse

1790. s'étoit plaint d'être ainsi calomnié ; mais alors, en négociant avec Stanislas-Auguste, il demanda ouvertement la cession de ces deux villes, et cette demande, qui indigna les Polonais et qui commença à désiller leurs yeux, suspendit quelque temps la conclusion de l'alliance. Frédéric-Guillaume[1], ne voulant pas que cette discussion fît échouer le plan qu'il avoit formé, se désista pour le moment de ses prétentions, et conclut un traité avec la Pologne : en même temps il formentoit des troubles en Hongrie, soutenoit l'insurrection brabançonne, permettoit même au général Schonfeld de commander l'armée insurgée, et protégeoit le peuple liégeois, révolté contre l'évêque, quoiqu'il fût chargé, comme directeur du cercle, d'exécuter le décret de la chambre de Wetzlaër contre les rebelles.

A cette époque, c'est-à-dire au mois de janvier 1790, l'empereur Joseph II mourut. Les voyages et les fatigues militaires avoient altéré son tempérament; le travail avoit épuisé ses forces; le chagrin enflamma son sang et hâta la

[1] Voyez *Pièces Justificatives.*

Lettre du roi de Pologne au roi de Prusse, 17 mars 1790; et Lettre de Frédéric-Guillaume au roi de Pologne, 11 août 1790.

fin de ses jours. Son caractère offroit un singulier mélange de qualités qui lui donnèrent quelque gloire, et de défauts qui la ternirent. Simple dans ses mœurs, dur pour lui-même, indulgent pour les autres, affable pour tous ses sujets, constamment occupé des devoirs de son rang, infatigable pour le travail, supportant la critique sans humeur, méprisant la mollesse, bravant les dangers, il s'intéressoit à tous les arts et favorisoit tous les talens. 1790.

Instruit dans l'art militaire par Laudon et Lascy, formé à la politique par Kaunitz, versé dans la littérature ancienne et moderne, le commerçant, le soldat, le savant, trouvoient également sa conversation intéressante et instructive. Aucun préjugé n'enchaînoit son esprit; et tout sembloit, sous un tel prince, promettre à ses peuples un règne glorieux ; mais de graves défauts anéantirent ces brillantes espérances.

Ambitieux sans génie, entreprenant sans constance, et guerrier sans succès, il ne laissa jamais l'Europe en repos, changea sans cesse de plan, et échoua dans presque tous ses projets. Sa guerre de Bavière ajouta quelques lauriers à la couronne du grand Frédéric, et ne lui en valut aucun ; il menaça la Hollande, qui le dé-

1790. sarma par quelques coups de canon et un léger tribut. Il voulut forcer le duc de Deux-Ponts à consentir à l'échange de la Bavière contre les Pays-Bas, et fut arrêté dans ce dessein par les menaces du roi de Prusse qui, depuis cette époque, fut regardé comme le protecteur de l'Empire contre l'ambition autrichienne. La crainte des armes de la Prusse le porta à faire des sacrifices impolitiques à la Russie pour acheter son alliance. Il se fit courtisan de Catherine, lui facilita la conquête de la Crimée, orna la pompe triomphale de son voyage en Tartarie, et se laissa entraîner par elle dans une guerre désastreuse qui lui coûta deux cent mille hommes, épuisa ses trésors, et exposa la maison d'Autriche aux dangers d'une ruine qui eût été certaine, si Frédéric-Guillaume avoit su profiter de ses fautes.

Joseph II étoit avare, et ruina son pays; il étoit philosophe dans ses opinions, mais despote dans sa conduite; il auroit guéri ses sujets de leurs préjugés, en les éclairant; il les révolta en voulant les conduire à la raison par la force; et dans le même temps où la France s'insurgeoit pour détruire la domination des nobles et des prêtres, il trouva le moyen de perdre les Pays-Bas, en y supprimant, d'autorité, les justices

seigneuriales, en y établissant, par contrainte, la tolérance des cultes. 1790.

Oubliant qu'il commandoit à plusieurs peuples qui n'avoient ni les mêmes lumières, ni les mêmes mœurs, ni le même esprit, il voulut, au mépris de leurs penchans, de leurs habitudes et de leurs priviléges, les assujettir uniformément et rapidement aux mêmes loix, à la même forme d'administration, leur inspirer les mêmes principes, leur faire adopter la même instruction. Le triste résultat de ces inconséquences fut qu'il vit en mourant ses armées battues, ses finances ruinées, son influence dans l'Empire perdue, ses frontières menacées, la Hongrie en fermentation, les provinces belgiques en révolte; et la Prusse, sa rivale éternelle, à la tête d'une ligue menaçante, prête à renverser son trône sur son tombeau.

La mort de ce prince paroissoit ouvrir une carrière plus vaste aux desseins ambitieux du cabinet prussien, la maison d'Autriche se voyoit menacée de perdre à la fois et ses états et le trône impérial; mais la fortune qu'on divinise dépend des hommes ; elle est légère pour la témérité, et constante pour la prudence : la puissance autrichienne, prête à s'écrouler, fut sauvée rapidement par la sagesse de Léopold, suc-

1790. cesseur de Joseph, par la versatilité de Frédéric-Guillaume, et par l'ardeur irréfléchie des Français, qui vouloient répandre par-tout une liberté qu'ils étoient loin de posséder eux-mêmes.

Il faut, pour faire connoître la marche et l'importance de cette révolution politique, retracer rapidement les événemens principaux de l'insurrection brabançonne, et rappeler la position dans laquelle se trouvoient les pays soumis à la Cour de Vienne, lorsque léopold monta sur le trône.

Depuis un an, la Flandre et le Brabant étoient en pleine révolte; Joseph II, ne pouvoit plus compter sur l'attachement des Brabançons et des Flamands, depuis qu'il avoit montré son indifférence pour eux, en proposant l'échange des provinces belgiques contre la Bavière. Il avoit depuis excité un vif mécontentement dans ces provinces, en démolissant leurs forteresses, en supprimant leurs priviléges garantis par la *joyeuse entrée*, en abolissant les juridictions seigneuriales, en réformant l'université de Louvain, en voulant contraindre des catholiques dominans et superstitieux à la tolérance de tous les cultes, en établissant des écoles normales que rejetoit le clergé, en violant la liberté des

Etats

États; enfin, en nommant des intendans qui rendoient la liberté de la Nation illusoire et l'autorité du prince absolue. 1790.

Les premiers troubles excités par ces réformes en 1788, avoient été plutôt assoupis qu'éteints. L'Empereur, qui avoit paru céder aux circonstances, poursuivit avec plus d'opiniâtreté l'exécution de ses projets, dès qu'il eut fait passer en Brabant assez de troupes pour espérer de forcer les mécontens à l'obéissance: l'événement trompa son attente. Van-der-Noot, avocat sans lumières, intrigant sans génie, mais orateur verbeux et hardi, instrument docile du prêtre Van-Eupen, hypocrite profond et politique adroit, enflamma les esprits au nom de la religion et de la liberté. Encouragé secrètement par la Hollande, l'Angleterre et la Prusse, il souleva le peuple qu'animoient les prêtres et un grand nombre de nobles: on accourut aux armes. Ce mouvement, regardé d'abord à Vienne comme une sédition, prit bientôt le caractère d'une véritable insurrection; le duc de Saxe-Teschen, et l'archiduchesse, sa femme, furent obligés de céder à l'orage; les troupes autrichiennes, assez fortes pour appaiser des émeutes, mais trop peu nombreuses pour résister à un peuple armé, firent une résistance inutile;

—— les insurgens les battirent, s'emparèrent de
1790. Gand, de Bruxelles, de Namur et d'Anvers. Les États confédérés, fiers de leurs succès, se déclarèrent libres, et crurent leur indépendance d'autant plus solide, que la ligue anglo-prussienne la désiroit, et qu'ils comptoient être soutenus par la France.

Cette révolution auroit en effet été durable, si les insurgés n'avoient pas été enivrés par la victoire, et si la sagesse avoit succédé à l'impétuosité. L'indépendance des provinces belgiques convenoit à la politique des puissances ennemies de la Cour de Vienne, et n'avoit encore pris aucun caractère qui les pût directement alarmer. Cette révolution étoit aristocratique et sacerdotale; on voulut la rendre démocratique, et les rois ouvrirent les yeux.

A peine le congrès belgique fut-il formé, qu'il prit un ton menaçant; ignorant que la liberté, dans son berceau, doit être nourrie par la prudence, il prit le langage d'une puissance formidable et consolidée; et délivré de toute crainte pour le présent, par la retraite des Autrichiens, il ne songea pas à écarter les dangers de l'avenir par des loix sages, propres à maintenir dans l'intérieur la paix, l'union et la force. Electrisés par l'enthousiasme communicatif des

patriotes français, les Belges proclamèrent la souveraineté du peuple. Dans leur position, 1790.
rien n'étoit moins prudent : la connoissance de ce *principe*, ou plutôt de ce *fait*, réfroidit les Cours qui protégeoient les insurgens, et fit naître parmi les patriotes des factions qui les perdirent.

Il est difficile de faire comprendre à la fois au peuple, et qu'il est souverain, et qu'il ne peut exercer par lui-même la souveraineté : c'est une vérité qu'il n'apprend qu'après de longs et funeste égaremens.

La Flandre jouissoit, avant la révolution, d'une constitution plus libre et d'une représentation plus égale entre les divers ordres ; elle avoit peu souffert des innovations de l'Empereur : aussi, quoiqu'elle eût partagé l'enthousiasme des Brabançons pour conquérir l'indépendance, elle eut la sagesse de respecter ses loix antiques ; elle perfectionna seulement ses anciennes institutions et conserva sa tranquillité. Dans le Brabant, au contraire, quelques têtes ardentes, voulant tout détruire pour tout gouverner, réveillèrent l'ambition et la cupidité des classes inférieures, substituèrent les rêves métaphysiques aux idées politiques, armèrent le foible contre le puissant, le plébéïen contre

1790. le noble, l'incrédule contre le superstitieux, le pauvre contre le riche, et répandirent par-tout les feux de la discorde et de la haine.

Les apôtres de la révolution française, de bonne-foi, et les partisans de l'Autriche, par artifice, échauffoient cette faction et entretenoient la division qu'elle faisoit naître. Bientôt cette division produisit des partis fortement prononcés qui se firent une guerre violente. L'un de ces partis, conduit par l'aristocratie et le clergé, vouloit conserver aux États leur ancienne organisation, avec de légères modifications; l'autre étoit décidé à les refondre sur un nouveau plan entièrement démocratique. Les uns et les autres, n'invoquant que le bien public et n'écoutant que leurs passions privées, se servoient de la même arme pour se déchirer : c'étoit au nom du peuple souverain qu'ils parloient, c'étoit pour la gloire du peuple qu'ils agissoient; le peuple étoit également leur idole apparente, leur jouet aveugle et leur instrument cruel.

Les intrigues de la politique alimentoient le feu de ces factions; la Prusse et l'Angleterre souhaitoient que ces provinces formassent une petite république soumise à leur influence; la Cour de France désiroit qu'elles rentrassent sous la domination autrichienne. Les patriotes fran-

çais cherchoient, par leurs émissaires, à ré- 1790.
pandre leurs opinions dans ce pays, et le parti démocratique qui les secondoit, avoit en effet pour but de faire adopter par les Belges tous les principes nouvellement proclamés en France: il vouloit détruire en un an les préjugés de plusieurs sciècles.

Les plus modérés de cette faction prétendoient au moins prendre une grande partie des biens du clergé et abaisser la noblesse; mais la résistance fut plus vigoureuse que les novateurs ne le croyoient; la philosophie moderne avoit fait peu de progrès dans le Brabant, et il n'étoit pas facile de métamorphoser si promptement les opinions d'un peuple flegmatique, que la noblesse n'opprimoit pas, et que la superstition attachoit au clergé.

Dans cet état de division des esprits, chaque jour voyoit éclore un nouveau projet de constitution; et tous ces plans rédigés avec trop de précipitation, appuyés sur des idées plus métaphysiques que politiques, heurtoient trop de passions pour concilier les partis et réunir les suffrages : on venoit de s'armer contre l'Empereur pour l'intérêt de quelques moines, et par une inconséquence remarquable, on vouloit détruire le clergé dont on avoit pris la défense.

Cet ordre qui avoit excité le peuple à la ré-
1790. volte, conservoit trop de crédit sur lui pour qu'il fût si facile de le renverser. On ne calculoit ni le lieu : ni le temps, ni les hommes; enfin on poussoit le délire au point de croire qu'il est aussi facile de faire des républicains que des projets de république.

Il falloit au moins dans cette grande crise un dictateur, et chacun vouloit être chef : aussi, le résultat de toutes ces fautes fut une de ces chutes rapides que la vanité fait toujours et ne prévoit jamais.

Les démocrates, ayant échauffé un certain nombre de ces têtes avides d'innovations, que l'ignorante ambition et les fausses lumières multiplient par-tout dans ce siècle, s'opposèrent à tous les plans des Etats; ils proposèrent de dissoudre toutes les autorités, et d'appeler la nation en corps pour se constituer. Secondés dans leurs projets par une partie de l'armée, par les clubs qu'ils avoient formés, leurs opinions étoient rapidement propagées par tous ces écrivains, ces libellistes incendiaires, fanatiques et calomniateurs, qui se taisent lorsque l'ordre règne, qui ne se montrent que dans les orages, et qui ressemblent à ces insectes qu'attire la dissolution des corps.

Les Etats alarmés de ces projets, et redoutant la révolution qu'auroit opérée le succès de la pétition des opposans, employèrent de leur côté les mêmes armes dont se servoient leurs ennemis. De ce moment la division des opinions devint une guerre déclarée : on s'accabla réciproquement de pamphlets, d'injures et de menaces; et les deux partis, s'armant au nom du peuple, toujours instrument et victime de pareils débats; rejetèrent toute voie conciliatrice, jurèrent de se détruire, sacrifièrent leur patrie à leurs passions, et perdirent, en se déchirant, la liberté que leurs efforts réunis pouvoient seuls défendre. 1790.

Les aristocrates du Brabant, non moins aigris, mais plus adroits que ceux de France, se gardèrent bien de déclamer contre la liberté, contre la souveraineté nationale; ils savoient que la force étoit dans le peuple, ils ne songèrent qu'à s'en emparer : ils flattèrent les passions de la multitude, firent signer par elle de nombreuses adresses, pour donner une apparence populaire aux décrets qui devoient affermir leur autorité; enfin ils se firent démagogues pour écraser les démocrates.

Cette démarche n'étoit pas prévue, et son succès fut rapide. La populace, animée par des

1790. écrits analogues à ses idées, par des promesses qui la séduisent toujours, par des largesses auxquelles elle ne résiste jamais, traita en ennemis du peuple les hommes qui vouloient donner au peuple tous les pouvoirs. Le parti populaire insulté, menacé, proscrit, vit en un instant ses propositions rejetées, ses intentions dénaturées, ses mesures rompues, ses volontaires licenciés, ses clubs dispersés, et toutes ses espérances détruites. Les officiers de l'armée qui s'étoient déclarés pour lui, furent destitués ; le général Van-der-Mersch, qu'on regardoit comme le chef de cette faction, fut arrêté. Le pillage, les délations, les emprisonnemens, les assassinats furent les suites de ce triomphe : toute faction victorieuse abuse toujours de la victoire ; l'esprit de parti rend tous les cœurs barbares et tous les caractères inflexibles. Le fanatisme politique est aussi sanguinaire que le fanatisme religieux ; et lorsqu'un parti, soit monarchique, soit aristocratique, soit démocratique, est assez aveugle pour déchaîner la populace, il n'est plus le maître de réprimer sa fureur, de prévenir ses excès et de punir ses crimes. Il est regardé par elle comme traître s'il lui résiste ; il devient un tyran s'il lui cède : c'est une arme empoisonnée ;

celui qui s'en sert avec le plus de succès finit toujours par en être victime. 1790.

Depuis ce moment, le Brabant devint un théâtre sanglant de discorde, de haine et d'anarchie : la nation, le congrès et l'armée, minés par leurs passions, affoiblis par leurs divisions, n'inspiroient plus d'intérêts à leurs protecteurs, ni de crainte à leurs ennemis; ils se virent hors d'état de résister à l'Empereur : il n'existoit plus d'union dans les esprits, de sagesse dans les loix, d'énergie dans la volonté, de concert dans les opérations; et la ligue anglo-prussienne ayant changé totalement de système, peu de temps après, par des motifs que nous allons développer, les insurgens furent tout-à-coup frappés de terreur. Le congrès, aussi timide dans les revers qu'il avoit été présomptueux dans les succès, entama par-tout des négociations inutiles, supplia vainement ceux qu'il avoit menacés, se vit entièrement abandonné par le peuple qu'il avoit trompé, et dont il chercha inutilement à prolonger l'illusion. Les Autrichiens parurent, les troupes brabançonnes se débandèrent, et une seule patrouille de hussards prit possession de la capitale.

Cette honteuse catastrophe n'éclaira point

1790. d'autres peuples sur les dangers de l'anarchie; mais elle trompa tous les rois et tous les grands de l'Europe : ils oublièrent la différence qui existe entre une petite province et un vaste empire, entre un peuple trop ignorant et un peuple trop éclairé; ils crurent que la révolution française n'avoit pas des racines plus profondes que l'insurrection brabançonne; enfin le roi de Prusse rêva qu'on pouvoit subjuguer la France aussi facilement que le Brabant, et cette erreur inconcevable et funeste fut une des principales causes de cette guerre fatale qui a trompé tant de politiques, immolé tant de victimes, et qui désole encore aujourd'hui l'Europe.

Pour ne pas interrompre cet abrégé très-rapide, mais peut-être suffisant, de la révolution des Pays-Bas, nous avons été forcés d'anticiper sur les autres événemens qui occupèrent pendant sa durée la politique européenne : il faut à présent y revenir.

Tandis que le roi de Prusse fomentoit l'insurrection des Belges [1], et souffroit que le gé-

[1] Ce désir du roi de Prusse de protéger la révolution du Brabant, est prouvé par une lettre du général Schlieffen à M. de la Fayette, du 23 février 1790 Voyez *Pièces justificatives*.

ral Schonfeld commandât leurs troupes, il prenoit assez ouvertement le parti de la ville de Liége contre son évêque. 1790.

Les Liégeois avoient le droit de réclamer la restitution de leurs anciens priviléges, dont on les avoit peu à peu dépouillés. Ils pouvoient même demander au corps municipal et aux Etats du pays une autre constitution mieux calculée pour leur prospérité. Les tribunaux de l'Empire n'auroient peut-être pas été inaccessibles à leurs demandes. Les intrigues des tréfonciers, l'ambition de l'évêque, protégé par quelques Cours, avoient pu provoquer contr'eux d'injustes décisions; mais on avoit suivi les formes consacrées par la constitution germanique; et pour faire révoquer ces décisions, ces mêmes formes devoient être aussi respectées par le peuple de Liége.

Ce peuple, avant de tenter aucun moyen sage et légal, arracha par la violence ce qu'il devoit obtenir par la justice; il s'insurgea, changea ses magistrats, chassa son évêque, et se mit en possession du plein exercice de la souveraineté.

Un décret de la chambre de Wetzlaër, condamnant une pareille infraction des loix de l'Empire, ordonna aux directeurs du cercle de

——— faire rentrer les rebelles dans leur devoir. Fré-
1790. déric-Guillaume, chargé de l'exécution d'un décret dont il ne pouvoit contester la validité, prit des tempéramens, proposa des modifications; et les troupes qu'il fit entrer dans Liége, parurent plutôt destinées à protéger les Liégeois qu'à les soumettre. La correspondance entre le monarque et l'évêque fut aigre, et la négociation infructueuse [1].

Les politiques les moins clair-voyans ne doutoient pas que la modération dont se paroit le cabinet de Berlin, ne couvrît des vues plus ambitieuses. Il protégeoit la révolte de la Belgique, négocioit pour les Liégeois, encourageoit les Suédois, excitoit des troubles en Hongrie, s'allioit avec la Porte et s'armoit contre la Russie. La Hollande adhéroit aveuglément à tous ses plans. L'Angleterre qui les partageoit, profitant des troubles de la France épuisée, armoit de nombreuses escadres; et, sous le vain prétexte de réclamer des vaisseaux contrebandiers pris par les Espagnols sur la côte occidentale du nord de l'Amérique, elle menaçoit l'Espagne et lui déclaroit la guerre.

[1] Voyez *Pièces justificatives*.

Lettre du roi de Prusse à l'évêque de Liége, le 22 avril 1790.

1790.

Il étoit évident que la ligue anglo-prussienne vouloit écraser les deux Cours impériales et l'Espagne, ruiner la France par l'anarchie, et dominer toute l'Europe sans rivaux. Les circonstances étoient favorables, le succès probable; mais ces vastes projets échouèrent au moment de l'exécution, et dans l'espace d'une année ce système politique s'écroula en totalité. Il n'en resta pas de trace : les illusions disparurent, l'ambition changea d'objet, les monarques rivaux se rapprochèrent, les ennemis devinrent alliés; et la haine contre la révolution française éteignant toute autre passion, on ne s'occupa plus qu'à former contre la France une ligue générale, qui eut le succès qu'ont en tout temps les grandes coalitions; assemblages d'intérêts contraires, pareils dans l'ordre politique à ces êtres bizarres, fruit de l'union d'espèces opposées, qui étonnent les regards par leurs formes brillantes, mais qui sont condamnés par la nature à ne jamais rien produire.

Tandis que la révolution française, celle du Brabant, l'insurrection de Liége, les préparatifs hostiles des Anglais contre les Espagnols, et le schisme de la France qui venoit d'enlever Avignon à la cour de Rome, occu-

poient une partie de l'Europe, l'autre n'étoit
1790. pas moins agitée. Gustave et Catherine continuoient à se battre avec des succès balancés et infructueux.

Le roi de Suède, ayant rétabli l'ordre dans son armée, par une sévérité mêlée de clémence, et par l'amnistie accordée aux confédérés d'Anjala, avoit dû quelques avantages à la valeur habile du général Steding.

Sa flottille, battue d'abord par les Russes, et enfermée dans le golfe de Vibourg, avoit exposé ce monarque à perdre ses vaisseaux et sa liberté. Mais au moment où ses ennemis le croyoient sans ressources, il sortit en héros de cette position périlleuse, se faisant jour au travers des Russes qui l'entouroient, bravant le feu terrible qui le foudroyoit, et remplissant à la fois les devoirs de général et de soldat. Il força la ligne ennemie, rejoignit ses vaisseaux de guerre, détruisit les galères du prince de Nassau, prit ou coula à fond quarante-quatre bâtimens; et après avoir effrayé, par cette victoire, l'Impératrice, qui, de son palais, auroit pu presqu'entendre les coups de canon du vainqueur, il rentra dans ses ports couvert de gloire, mais dégoûté d'une guerre qui l'avoit exposé à tant de dangers, qui lui coûtoit tant

de sang, et dont le succès ne réalisoit aucune des espérances qu'il avoit conçues. 1790.

L'Impératrice, aussi fatiguée que lui de cette guerre, ne jouissoit pas sans inquiétude de ses succès contre les Turcs : rien n'arrêtoit le cours de ses victoires; mais le roi de Prusse menaçoit ses frontières et rassembloit des troupes. La révolution en Pologne prenoit chaque jour un caractère plus imposant. Les Polonais sembloient avoir changé de caractère; leur légéreté paroissoit fixée; aucune division ne troubloit leurs délibérations; la vanité des grands se sacrifioit à l'intérêt public; un patriotisme éclairé présidoit aux opérations de la diète; les impôts se payoient avec zèle; l'armée se formoit avec promptitude; l'édifice d'une constitution sage s'avançoit, et promettoit une grande force au gouvernement, une liberté tranquille aux nobles, de nombreux avantages au commerce, et beaucoup d'adoucissement au sort des paysans.

D'un autre côté, Léopold, effrayé par l'approche de deux armées commandées par le roi de Prusse, étoit forcé d'abandonner ses conquêtes sur les Ottomans, de rappeler en Bohême l'élite de ses troupes, d'y rassembler cent mille hommes; et Catherine alloit inévitablement se

voir privée du secours de cet allié, soit qu'il
1790. soutînt la guerre contre la Prusse, soit que, pour l'éviter, il se vît contraint de faire une paix séparée, dont Frédéric-Guillaume vouloit dicter les conditions.

Dans une pareille position, tout annonçoit un embrasement général. Les deux cours impériales se trouvoient dans une crise effrayante. Mais au moment où la guerre paroissoit prête à s'allumer, son flambeau s'éteignit dans les mains de Frédéric-Guillaume. Il changea de ministre et de système. L'Autriche respira, la Russie désarma son ennemi, la Porte paya légérement l'imprudence qu'on lui avoit conseillée, la Pologne fut sacrifiée ; et la paix, rétablie dans le Nord et dans l'Orient, laissa aux monarques de l'Europe la liberté de s'occuper uniquement du danger commun dont les menaçoient les orages de l'Occident.

La ligue anglo-prussienne, qui s'étoit occupée seulement d'étendre son influence et d'augmenter le nombre de ses alliés, d'encourager l'énergie des Polonais, de donner des espérances à la Porte, et d'aiguillonner l'ambition du roi de Suède, tant que les opérations des Russes avoient été lentes et les succès de la guerre balancés, s'étoit enfin décidée à agir efficacement

dès

dès qu'elle avoit su que l'armée russe, après avoir envahi la Valachie, se disposoit à passer le Danube. Tout lui faisoit craindre la chute de l'Empire Ottoman : il falloit la prévenir, et la guerre sembloit inévitable. La mort de l'empereur Joseph devoit décider Frédéric-Guillaume à commencer les hostilités et à profiter des embarras d'un nouveau règne; mais cet événement qui devoit hâter sa décision, la suspendit. 1790.

Joseph II, jugé sévèrement comme les princes que la fortune abandonne, et puni plus rigoureusement du bien qu'il avoit fait que de ses fautes, laissoit à son successeur un trône chancelant, environné d'écueils. On ne doutoit pas que Léopold, effrayé de sa position, et plus habitué au travail du cabinet qu'à l'exercice des armes, n'abandonnât tous les plans de son prédécesseur; et l'on croyoit qu'il se résigneroit aux plus grands sacrifices pour conserver la paix.

Il la vouloit en effet; mais il la demanda avec dignité, et la négocia avec adresse. Il prêta l'oreille à toutes les propositions de la Prusse, de la Pologne et de la Porte; mais profitant habilement de la vanité de Frédéric-Guillaume pour écarter les dangers réels par une défé-

rence illusoire, tirant parti de la crainte que la
1790. révolution de France commençoit à inspirer, rassemblant avec promptitude une armée formidable, il trouva le moyen, par sa modération et sa fermeté, de conclure une paix honorable, qui lui garantît la possession tranquille de ses Etats, lui assura l'Empire, et fit rentrer dans le devoir ses provinces rebelles.

Hertzberg, fidèle au plan du grand Frédéric, vouloit profiter de cette circonstance pour abaisser la maison d'Autriche. La fortune sembloit avoir tout préparé pour réaliser ses espérances, lorsque tout-à-coup le système et le crédit de ce ministre, ardent lorsqu'il projetoit, mais trembleur au moment d'exécuter, furent anéantis par les intrigues de ses rivaux, la foiblesse de son maître et l'habile prudence de Léopold.

Il n'est pas nécessaire de rappeler les motifs qui dirigeoient la politique de la Cour de Vienne: elle avoit tout à perdre en faisant la guerre, et tout à gagner en faisant la paix. Ses troupes étoient fatiguées, son trésor épuisé, ses sujets révoltés; et la mort du célèbre Laudon, qui lui fut enlevé dans cet instant critique, décourageoit plus l'armée que la perte de trois batailles.

Il est aussi facile d'expliquer la disposition de la Porte à terminer la guerre : elle devoit profiter de l'embarras des Autrichiens pour recouvrer Belgrade, pour se délivrer d'un ennemi dangereux, et pour être en état de réunir toutes ses forces contre l'armée victorieuse de Catherine. 1790.

Ce qu'il faut développer, ce sont les raisons qui déterminèrent le roi de Prusse à changer de politique, à renoncer aux espérances d'agrandissement, qu'il avoit conçues, à perdre tout le fruit de ses intrigues, toutes les dépenses de ses préparatifs, à se contenter du rôle de pacificateur, après avoir voulu jouer celui de conquérant, et à ressusciter la puissance de l'Autriche, sa rivale constante et son ennemie naturelle.

Bischofswerder, les courtisans et les *illuminés* voyoient avec chagrin Frédéric-Guillaume à la tête de ses armées ; ils sentoient qu'au milieu des orages militaires leur crédit tomberoit et feroit place à celui des ministres et des généraux, dont l'expérience et les services seroient alors nécessaires et appréciés.

Le négociateur autrichien Spielman, agent confidentiel du prince de Kaunitz, et aussi délié en politique, qu'Hertzberg étoit systéma-

tique et hardi, profita avec habileté de cette
1790. disposition des favoris du roi de Prusse, et fut parfaitement secondé par eux. On représenta à ce prince qu'*Hertzberg vouloit lui faire sacrifier le bonheur à l'éclat; que le grand Frédéric s'étoit plus d'une fois repenti de son ambition, et que ses ennemis avoient porté leurs armes jusques dans la capitale. Les Turcs, vaincus et effrayés, pouvoient d'un moment à l'autre faire la paix avec l'Impératrice. Il étoit d'ailleurs trop évidemment injuste et immoral que le roi de Prusse s'agrandit en faisant la paix aux dépens de l'Empire Ottoman, dont il s'étoit déclaré le soutien, et qu'il avoit lui-même excité à la guerre.*

Gustave avoit trop peu de troupes pour faire une diversion puissante. Le gouvernement britannique, habitué à ne remplir ses engagemens que lorsqu'il y trouvoit son avantage, hésitoit à commencer une guerre réellement contraire aux intérêts de son commerce. La Pologne qui sortoit à peine de l'anarchie, loin d'offrir des défenseurs utiles, avoit elle-même besoin d'appui; et il étoit probable que, si Frédéric-Guillaume suivoit les conseils téméraires de son ministre,

il supporteroit seul le poids de la guerre, dissiperoit ses trésors, et verroit enfin son pays écrasé par les deux Cours impériales. 1790.

En pacifiant l'Europe, au contraire, le roi de Prusse ne couroit aucun danger, trouvoit une gloire certaine, acquéroit une influence prépondérante dans l'Empire, et assuroit la prospérité de ses sujets.

On joignoit secrètement à ces raisons spécieuses des motifs plus pressans et d'une importance plus générale.

Le peuple français, disoit-on, *avoit proclamé des principes qui tendoient à bouleverser l'ordre social, et qui devoient alarmer toutes les puissances : le trône et l'autel étoient attaqués, les distinctions de la naissance étoient détruites, on déclaroit la guerre des pauvres contre les riches, et des chaumières contre les châteaux.*

Ces principes contagieux trouvoient partout des apôtres et des partisans ; l'étendard de l'égalité rallioit dans tous les pays les intrigans, les ambitieux, les hommes las de leur obscurité ou avides de s'enrichir, tous ceux qui avoient perdu leur fortune et qui vouloient en acquérir.

1790. *Le manteau de la philosophie, qui couvroit d'un voile respectable ces innovations dangereuses, les faisoit adopter facilement par les hommes lettrés, dont aucune expérience n'éclairoit la théorie, et par la multitude dont elle flattoit les passions. Déjà les révolutionnaires français ne se contentoient plus de leurs triomphes intérieurs; ils avoient, au mépris des traités, dépouillé plusieurs princes de l'Empire de leurs droits; ils répandoient leur système contagieux dans les provinces belgiques, et communiquoient leurs idées aux têtes ardentes de la diète polonaise; leurs clubs avoient établi des correspondances avec des clubs anglais; certains journaux de l'Allemagne servoient d'échos à leurs pamphlets: enfin ils venoient, à la fédération du Champs-de-Mars, de recevoir publiquement l'ambassade prétendue des patriotes de tous les pays du monde; ils dévoiloient par-là complètement le désir et l'espérance de rendre leur révolution universelle. Il étoit temps que les princes de l'Europe ouvrissent les yeux, qu'ils cessassent, par de misérables intrigues et de funestes divisions, d'offrir une proie aussi facile à ces nouveaux ennemis; il étoit*

temps enfin de se réunir, et, par une contenance ferme et sage, d'opposer une digue à ce fléau dont on ne pouvoit prévoir ni calculer l'étendue. 1790.

Ces discours, où l'on confondoit avec passion les intentions sages et les desseins coupables, les erreurs et les vérités, les opérations utiles et les folies, les principes et les abus, les patriotes et les factieux, la populace et le peuple, firent une vive impression sur l'esprit de Frédéric-Guillaume : on peut s'en convaincre par la note qu'il publia, et dans laquelle il dit : *Que son changement de système étoit déterminé par des motifs secrets d'une haute importance et de nature à n'être dévoilés qu'aux yeux de la postérité.*

L'aversion du roi pour les fatigues militaires, son penchant pour les plaisirs, et l'amour qui l'occupoit alors, contribuèrent à donner du poids aux conseils de ses favoris ; et lorsque les conférences de Reichenbach s'ouvrirent, il fut promptement décidé à la paix, quoique son langage menaçant et ses préparatifs hostiles annonçassent la guerre.

Ainsi, de toutes parts, plus on paroissoit prêt à combattre, et plus on désiroit vivement la prompte conclusion de la paix. Léopold

—— vouloit obtenir la couronne impériale, réduire
1790. les Pays-Bas révoltés, et terminer honorablement la guerre ruineuse du Levant. Le but de Frédéric-Guillaume étoit de sauver les Ottomans sans être forcé d'employer ses armes pour les secourir, de se ménager la gloire de la médiation, et d'acquérir une prépondérance assez forte pour pouvoir maintenir l'équilibre dans le Nord, et arrêter les progrès de la Russie. Les Turcs vouloient profiter de la circonstance pour recouvrer, par la paix, les provinces qu'ils n'avoient pas su défendre. Malgré ces dispositions réciproques, les négociations furent ralenties par l'opiniâtreté de Hertzberg et la résistance de Spielman. Le ministre prussien, ne pouvant décider son maître à la guerre, prétendoit au moins qu'il dictât impérieusement une paix avantageuse; il vouloit que l'Autriche rendît la Gallicie à la Pologne, qu'elle conservât comme dédommagement Aleuta, Belgrade, Orsova, et la partie de la Croatie qu'elle avoit prise aux Turcs. La Prusse devoit se faire céder Dantzick et Thorn par les Polonais.

Mais la Cour de Vienne craignoit d'irriter l'Impératrice de Russie, qui ne vouloit pas que le roi de Prusse se rendît maître de l'embouchure de la Vistule, et Léopold ne pouvoit con-

sentir à accroître ainsi la puissance de Frédéric-Guillaume; enfin, en restituant aux Turcs de nombreuses conquêtes, il ne vouloit point accompagner cet abandon d'aucuns sacrifices de ses propres domaines. 1790.

Ces motifs le déterminèrent à refuser les conditions proposées; cependant il avoit un tel besoin de la paix, qu'il les auroit acceptées si Frédéric-Guillaume y avoit persisté. Hertzberg soutenoit avec chaleur ses plans, et tout faisoit craindre la rupture des négociations. Ce fut alors que la Cour de Vienne, se ménageant des influences secrètes, et mettant en mouvement des courtisans adroits et des rivaux envieux, attaqua sourdement et parvint à détruire le crédit du vieux ministre prussien.

On persuada au roi qu'il agissoit moins en politique prudent qu'en homme passionné, en ennemi invétéré de la maison d'Autriche. On le peignit comme le perturbateur de l'Europe, comme l'instigateur d'une guerre funeste, et même comme un homme attaché secrètement, par son amour pour les lettres, au parti des philosophes modernes et des démocrates français.

Le roi de Prusse, ébranlé par ces insinuations, adopta le plan concerté entre les agens

1790. autrichiens et les adversaires de M. de Hertzberg. Comme le ministre alloit à son but de bonne foi, il s'étoit établi par ses soins, entre les deux souverains, une correspondance directe, dont les résultats lui furent cachés jusqu'au dernier moment; il refusa d'adhérer à des articles préliminaires qui étoient déjà secrètement convenus. Enfin un ordre formel du roi le contraignit d'y apposer sa signature.

Par cette convention, qui fut conclue le 27 juillet 1790, l'Autriche promit de rendre à la Porte toutes ses conquêtes, hors Choczim qu'elle devoit garder jusqu'à la paix. On décida que si, dans la démarcation des limites, la Cour de Vienne conservoit quelques possessions du côté de l'Aleuta, la Prusse obtiendroit une compensation dans la Haute-Silésie. Frédéric-Guillaume ne parla plus de Dantzick et de Thorn; il déclara qu'il n'avoit aucun engagement avec les Belges, et promit d'agir de concert avec la Hollande et l'Angleterre, pour aider Léopold à les soumettre, pourvu qu'il leur restituât leurs anciens priviléges.

Dès que ce traité fut signé, l'armée prussienne se retira; quarante mille Autrichiens marchèrent aux Pays-Bas. Frédéric-Guillaume, traversant la Silésie au milieu des acclamations

d'un peuple délivré de la crainte des malheurs de la guerre, fut célébré par-tout comme le pacificateur de l'Europe, et revint dans ses Etats enivré de la gloire d'un triomphe dont il avoit l'éclat illusoire, et Léopold l'avantage réel. 1790.

Le cabinet de Berlin, en effet, ne retiroit aucun fruit de cette pacification; ses préparatifs militaires lui avoient occasionné des dépenses énormes dont il n'étoit point indemnisé; tous ses projets d'agrandissement et de gloire étoient évanouis; et Léopold, au contraire, délivré du voisinage menaçant de l'armée prussienne, débarrassé de la guerre des Ottomans, certain de posséder la couronne impériale, rassuré sur les troubles de Hongrie, et libre d'employer toutes ses forces pour faire rentrer dans le devoir les provinces révoltées, voyoit en un instant, par son heureuse adresse, ses dangers dissipés, sa puissance rétablie et son ambition satisfaite.

Enfin, l'intimité qui s'étoit établie entre lui et Frédéric-Guillaume, et les partisans qu'il s'étoit ménagés parmi ses favoris, lui donnoient presque la certitude de pouvoir diriger par la suite, à son gré, la politique d'une puissance dont l'Autriche avoit si long-temps craint l'influence et la rivalité.

Hertzberg, accablé de contrariétés, abreuvé

1790. de dégoûts, et voyant s'éclipser la gloire d'un trône qu'il avoit servi et soutenu cinquante-un ans avec honneur, donna sa démission et laissa le champ libre à ses rivaux.

Tel fut le dénouement imprévu de ces grands mouvemens, de ces intrigues multipliées, de ces vastes projets qui avoient effrayé l'Europe. Dès ce moment, Frédéric-Guillaume, que la fortune avoit mis dans une position si disproportionnée à ses moyens, retomba à sa véritable place, et ne dut plus laisser à ses guerriers l'espérance de voir leur monarque marcher sur les pas de son immortel prédécesseur.

La convention de Reichenbach devoit avoir une grande influence sur la politique de toutes les puissances belligérantes, et son premier effet fut de décider promptement l'Impératrice de Russie à négocier avec le roi de Suède. L'Angleterre et la Prusse espéroient que la guerre du Nord dureroit autant que celle du Midi; elles pensoient que les Turcs, débarrassés de la diversion des Autrichiens, et rassemblant toutes leurs forces contre les armées affoiblies de Catherine, cette princesse, pressée d'un autre côté par les Suédois, se verroit forcée de subir les loix que les cabinets de Londres et de Berlin lui voudroient dicter. Leur attente ne fut pas remplie.

Si l'Impératrice ne pouvoit se flatter de subjuguer la Suède avec le peu de troupes dont il lui étoit possible de disposer, le roi de Suède, dont la tête étoit plus vaste que la puissance, avoit enfin suppléé l'insuffisance de ses moyens par des emprunts ruineux et des prodiges de valeur. L'intrépide résistance des Russes l'avoit empêché de parvenir à former le siége de Frédérikshamet de pénétreren Finlande. Sur mer, les victoires avoient été alternatives, et ne produisoient aucun résultat décisif. Les secours de la Prusse s'étoient bornés à des intrigues, et ceux de l'Angleterre à des promesses. Le rapprochement imprévu de Frédéric - Guillaume et de Léopold, lui ouvrit enfin les yeux sur ses vrais intérêts, comme il avoit désillé ceux de Catherine; et ces deux souverains qui, dans leur inimitié, avoient oublié les égards que l'on conserve ordinairement dans les querelles politiques, qui s'étoient mutuellement accablés de menaces, de mépris, de sarcasmes, de pamphlets injurieux, et qui sembloient acharnés à se détruire, écoutant tout-à-coup les conseils de la raison, abjurèrent soudainement leur haine, renoncèrent à leurs prétentions, éteignirent leurs foudres, et par l'intervention de l'Espagne, conclurent rapidement la paix dix-

1790.

1790. huit jours après la signature de la convention de Reichenbach.

Par cette paix, que signèrent à Varela[1], le 14 août 1790, les plénipotentiaires d'Armfeld et Ingelstron, chacun retint ce qu'il possédoit : les prisonniers furent rendus sans rançon; les traités d'Abo et de Nistadt furent rappelés et confirmés; Catherine ne parla plus de la constitution suédoise; Gustave renonça aux possessions conquises sur ses ancêtres; il obtint la permission d'extraire des blés de la Livonie; on régla le salut des vaisseaux; on convint de nommer des commissaires pour la démarcation des limites, et les deux Cours se promirent de resserrer leurs liens par une étroite alliance.

Ce grand événement surprit et déconcerta la ligue anglo-Prussienne, dont il déjouoit les vues : le projet d'une grande ligue dans le Nord échouoit. Si la Russie perdoit un allié, elle étoit en même temps délivrée d'un ennemi, et la position des Ottomans devenoit de plus en plus inquiétante. L'hiver de 1791 se passa en négo-
1791. ciations inutiles, pour effrayer la Russie, rassurer la Porte, armer la Pologne, et rallumer la guerre entre la Suède et la Russie.

On ne pouvoit concevoir aucun espoir de

[1] *Voyez* le Traité, *Pièces justificatives*.

substituer le Danemarck à la Suède, et de faire renoncer le prudent ministre Bernstorf à son système d'alliance défensive avec la Russie. 1791.
Tandis que ces intrigues occupoient les Cours de Londres et de Berlin, d'autres événemens partageoient leur soin et leur attention. La France, après une courte hésitation, se décida, malgré le désordre de ses finances, à soutenir l'Espagne contre les Anglais : la générosité nationale l'emporta sur les passions des démagogues, qui vouloient rompre l'alliance des nations, parce que le traité qui les unissoit avoit le titre de pacte de famille. Et le cabinet de Londres, intimidé par cette résolution énergique et inattendue, ajourna ses projets ambitieux, se contenta de la restitution des navires qu'on lui avoit pris, et convint avec la Cour de Madrid d'un désarmement réciproque.

Le congrès belgique, abandonné par ses protecteurs et affoibli par l'anarchie qu'il n'avoit pas su contenir, céda sans résistance aux menaces du maréchal Bender, et laissa rentrer le Brabant et la Flandre sous la domination de Léopold. Liége, qui avoit changé de prince, se vit contrainte de renvoyer Rohan qu'elle avoit élu, et de se soumettre aux décrets de la chambre de Wetzlaër et de l'autorité de son évêque.

1791. Léopold, par quelques concessions prudentes, appaisa les troubles de Hongrie et fut, comme il le désiroit, élu empereur sans opposition. Délivré de toute inquiétude sur ses intérêts personnels, il s'occupa de ceux de l'Empire. La diète de Ratisbonne reçut les plaintes des princes possessionnés en Alsace, que l'Assemblée Constituante avoit dépouillés de leurs droits; et quoique la France leur offrît des indemnités en argent, on poursuivit le redressement de ces griefs, qui furent le prétexte dont les rois couvrirent constamment leurs projets contre l'indépendance française.

Au milieu de ces mouvemens politiques, la diète polonaise, qui voyoit avec effroi le désarmement des Autrichiens, celui des Suédois et l'épuisement des Turcs, resserra ses liens avec Frédéric-Guillaume, qui l'assura de sa protection : elle hâta ses travaux constitutionnels; et sacrifiant la vanité individuelle à l'intérêt public, elle résolut, pour mettre un terme à l'anarchie, de rendre le trône héréditaire, et choisit l'infante de Saxe pour commencer cette dynastie à la mort de Stanislas-Auguste. L'électeur de Saxe, prince pacifique et prudent, adoré par ses sujets et respecté par ses voisins, ne fut point ébloui par cette offre brillante, qui devoit

armer

armer la Russie contre lui et pouvoit mécontenter l'Autriche. Il connoissoit la foiblesse des Polonais, l'inconstance de Frédéric-Guillaume leur protecteur : attendant les événemens pour s'éclairer et pour se déterminer, il répondit poliment et vaguement à la diète . et ne refusa ni n'accepta cette succession éventuelle, qui promettoit plus de danger à ses Etats que d'éclat à sa famille. L'événement prouva sa sagesse et justifia sa prévoyance. 1791.

Les Polonais firent, dans cette occasion, une faute grave : ils vouloient éviter, par le choix de la princesse de Saxe , de se faire de grands ennemis, et ils s'enlevoient par-là tout appui. Si, par une politique plus habile, oubliant toute prévention, ils avoient donné le trône à un prince autrichien, russe ou prussien, ils se seroient, à la vérité, attiré l'inimitié des deux Cours, mais ils auroient au moins divisé leurs adversaires, une grande puissance les auroit protégés, et peut-être leur valeur bouillante, encouragée par cet appui solide, auroit sauvé leur pays de la honte et du malheur de ce démembrement total, qui détruisit peu de temps après leur puissance , anéantit leur liberté , et effaça leur nom de la liste des nations.

Les succès rapides des Russes et le découra-

1791. gement des Turcs excitèrent de si vives alarmes en Angleterre et en Prusse, que Frédéric-Guillaume fut au moment, en 1791, de revenir au système d'Hertzberg, et de déclarer la guerre à la Russie.

Ses menaces avoient produit peu d'effet; et tandis que des négociateurs assemblés à Sistow, perdoient un temps précieux en projets aussitôt rejetés que proposés, en difficultés qu'on ne levoit que pour leur en substituer d'autres, Potemkin, Repnin et Suwarow conquéroient les provinces turques en les traversant.

La Prise d'Akerman et de Kilia les rendoit maîtres de l'embouchure des fleuves; les escadres de la Porte étoient battues aussi souvent qu'elles paroissoient sur la mer Noire.

Le Grand-Seigneur, suivant cette absurde politique orientale, qui croit réparer des revers en ôtant la vie aux généraux que la fortune abandonne, venoit d'enlever à l'empire ottoman l'un de ses plus fermes appuis, Hassan pacha. Ce vieux guerrier, vaincu par Nassau, mais dont l'intrépidité fabuleuse luttoit depuis quinze ans contre la décadence de son pays, avoit souvent réparé, par des prodiges de valeur, les fautes d'un gouvernement imprévoyant et barbare. Nommé au commandement des troupes, il s'oc-

cupoit, pour les disposer à combattre, à y réta-
blir l'ordre et à punir les séditieux. Il ne pou- 1791.
voit, à la tête d'une armée révoltée, composée de recrues indisciplinées, et dépourvues de munitions et de vivres, s'opposer aux progrès de l'ennemi. Le sultan Sélim, successeur d'Abdul-Hamet, lui fit couper la tête ; d'autres disent que le capitan-pacha mourut empoisonné. Cet événement redoubla l'effroi des Turcs et l'audace de leurs ennemis.

Yusuph pacha, qui avoit été chassé du ministère au milieu de ses succès, après l'invasion du Bannat et la dispersion du cordon autrichien, occupa, pour la seconde fois, la place de grand-visir, et prit le commandement de l'armée. Il ne fut pas plus heureux que les généraux qui l'avoient précédé. Repnin le battit complètement. Suwarow, aussi rapide dans ses opérations que prodigue du sang des hommes, prit Ismaïl d'assaut ; quinze mille hommes y furent égorgés. Cet affreux carnage prouva l'opiniâtreté de la résistance et de la férocité des vainqueurs.

Varna étoit menacée ; le grand-visir couroit le danger de voir les Russes couper, comme ils l'avoient fait dans la guerre précédente, toute communication entre Constantinople et l'armée destinée à la défendre. Le roi de Prusse, effrayé

1791. de cette crise, avoit rassemblé des troupes, et se préparoit à s'avancer sur les frontières de la Russsie; la Pologne venoit de stipuler les secours qu'elle devoit fournir à la Porte, et il sembloit que l'Orient alloit devenir le théâtre d'une guerre nouvelle, et subir de grandes révolutions. lorsque tout-à-coup la scène changea et fit évanouir tous les rêves des politiques qui voyoient déjà Suwarow à Constantinople, les Anglais à Cronstadt, et les Prussiens en Livonie.

Les victoires des Russes, et l'assaut meurtrie d'Ismaïl avoient autant épuisé les vainqueurs que les vaincus. Catherine II, au milieu de sa gloire, connoissoit le peu d'étendue de ses ressources; elle étoit sans argent et sans crédit; le roi de Suède s'armoit de nouveau; Frédéric-Guillaume paroissoit décidé à la guerre, malgré son penchant au repos; les Polonais étoient parvenus, à force de sacrifices, à créer une artillerie et à se donner une armée. Le ministère britannique, quoique retenu par l'opposition et les plaintes du commerce, partageoit les dispositions hostiles de laP russe, et pouvoit se déterminer à les appuyer efficacement; toutes les têtes couronnées reprochoient à Catherine une opiniâtreté qui seule les empêchoit de se réunir pour s'opposer au système

menaçant des révolutionnaires de l'Occident.
D'après toutes ces considérations, cette habile princesse crut nécessaire d'ajourner les projets de son ambition pour éloigner l'orage qui le menaçoit. Elle espéra probablement que, si les puissances germaniques rassurées s'engageoient dans une guerre contre la France, elle pourroit avec plus de facilité et de liberté, conquérir la Pologne ou la Turquie; et sacrifiant, pour le moment, ses anciens ressentimens à la politique, elle cessa de décliner l'intervention des cabinets de Londres et de Berlin, leur fit part des conditions modérées auxquelles elle vouloit conclure la paix, répondit à leurs notes avec douceur et confiance, et donna de telles instructions à ses plénipotentiaires, que les négociations, jusque-là si lentes, n'éprouvèrent plus de difficultés, et que la paix fut conclue à l'instant où la Porte devoit le moins s'y attendre. 1791.

Le 4 août, cette paix fut signée à Yassy, et les Turcs, qui devoient craindre d'être chassés d'Europe, ne se virent condamnés qu'à la perte définitive d'Oczakow et du territoire situé entre le Bog et le Dniester. Ce sacrifice de la Porte fut si disproportionné à son effroi, que, loin de conserver du ressentiment contre les puissances qui l'avoient entraînée dans cette guerre

1791. désastreuse, elle ne songea qu'au service qu'elles venoient de lui rendre en la sauvant d'une ruine totale. Le roi de Prusse, particulièrement, fut regardé comme un sauveur par cette puissance dont il avoit si imprudemment compromis les destinées.

Ce monarque perdit encore une fois les frais que lui avoient coûté ses préparatifs hostiles contre la Russie; mais il regretta peu cette dépense : on lui avoit fait craindre, s'il attaquoit l'Impératrice, que l'Empereur n'annullât le traité de Reichenbach.

Le ministère anglais, au moment de déclarer la guerre à la Russie, s'étoit vu arrêté dans sa marche par une opposition plus forte qu'il ne l'avoit prévue. Voyant la majorité du parlement contre lui, il avoit cédé aux représentations du commerce; et au lieu de faire partir les escadres promises, il avoit envoyé M. Fawkener à Pétersbourg pour négocier la paix. Frédéric-Guillaume, privé du secours de cet allié, n'osa pas seul tenter la fortune; et l'encens de ses courtisans l'aveuglant sur le tort que son inconstance politique pouvoit faire à sa considération, il se livra sans trouble aux plaisirs qu'il n'abandonnoit qu'à regret, et dont l'empire devenoit de jour en jour plus

irrésistible pour lui. Il n'éprouvoit que des velléités de gloire militaire; et dès qu'on lui présentoit le repos sous le nom de sagesse et d'humanité, on le ramenoit sans peine à l'oisiveté. Son amour pour la comtesse d'Enhof dominoit alors toutes ses autres affections sans les éteindre; il l'épousa sans répudier la Reine, à laquelle il ne pouvoit faire aucun reproche, et sans quitter madame Rietz, sa maîtresse, qui conserva toujours trop de pouvoir sur ses sens et trop de part à sa confiance. 1791.

Les favoris avoient obtenu la disgrace du comte d'Herztberg; mais comme Frédéric-Guillaume, malgré ses défauts, étoit toujours guidé par d'assez droites intentions, il lui donna pour successeurs des ministres éclairés, le comte Schulenbourg et Alvensleben, qui méritoient leurs places par leurs talens; et il est à croire que le règne de Frédéric-Guillaume auroit été plus glorieux s'il n'avoit écouté que leurs conseils, et si ces ministres n'avoient pas été forcés de soumettre souvent leurs plans au crédit de Bischofswerder, aux rêves décevans des émigrés français, à la politique de la Cour de Vienne, et à la foiblesse du Roi pour ses courtisans.

La fermentation de la révolution française,

1791. qui avoit si vivement alarmé les puissances monarchiques, et si efficacement contribué à éteindre leurs querelles, faisoit cependant toujours de nouveaux progrès. Le Pape, comptant sur le zèle d'une partie des Français, rejetoit impolitiquement tout moyen de conciliation; il avoit refusé de recevoir Ségur, que le roi Louis XVI lui envoyoit comme ambassadeur; il avoit déclaré schismatiques tous ceux qui reconnoissoient les décrets de l'Assemblée Nationale; et tel étoit l'aveuglement de ses conseilleurs, qu'ils espéroient allumer une guerre religieuse au sein d'une nation qui achetoit sans scrupule tous les biens qu'on venoit d'enlever au clergé. La France, pour punir le Pape, s'empara, malgré l'opposition éloquente et érudite de l'abbé Maury, du Comtat Venaissin, sur lequel les rois de France s'étoient toujours politiquement réservé des droits. La résistance des habitans du pays, et la férocité de leurs ennemis, ensanglantèrent et désolèrent cette malheureuse contrée. Le Pape perdit définitivement Avignon, et Maury gagna le chapeau de cardinal.

Peu de temps après la rupture entre le Saint-Siège et la France, on apprit en Allemagne l'évasion de Louis XVI et son arrestation.

Toutes les Cours alarmées ressentirent un effroi d'autant plus vif de cet événement, qu'elles voyoient le tiers-état de tous les pays disposé à recevoir les principes de liberté et d'égalité, et sourire à l'espérance de la chute universelle du système féodal. Leurs craintes n'étoient pas sans fondement; et s'il avoit été possible que les révolutionnaires français, en ouvrant à toutes les ambitions un champ sans limites, eussent réprimé les jacobins et l'horrible délire des anarchistes; s'ils avoient au moins empêché la guerre du pauvre contre le riche, il est probable que l'enthousiasme de la France se seroit rapidement propagé, et que les résultats utiles ou dangereux de la révolution se seroient universellement étendus. 1791.

Mais les malheurs de la France furent une barrière bien plus forte contre les idées nouvelles, que les armées toujours renaissantes et toujours battues, qu'on rassembla pour canonner des opinions et pour éteindre une ardeur que cette lutte fit dégénérer en fanatisme.

Léopold, alarmé de la position de Louis XVI, craignoit d'aggraver ses malheurs en voulant le secourir. Cependant, pressé par la circonstance, il convint avec Elgin et Bischofswerder, que les rois d'Angleterre et de Prusse lui envoyèrent à

1791. Mantoue, de concerter les moyens de rendre au Roi de France sa liberté, et de s'opposer aux progrès de la démocratie. Il écrivit à cet effet une lettre circulaire à toutes les puissances de l'Europe, pour les engager à s'unir à cette ligue, et à se rendre médiateurs entre le peuple français et son monarque. Voilà ce qui est le plus généralement connu de cette convention éventuelle; le temps en couvre encore de son voile les détails, et n'offre à l'histoire que des conjectures [1].

Léopold, après avoir installé l'archiduc François en Toscane, revint à Vienne. Enfin, le 4 août, il se rendit à Pilnitz, où il eut cette célèbre entrevue avec le roi de Prusse, qui donna tant d'espérances aux uns et tant de craintes aux autres, dont le résultat fut aussi nul que l'appareil en avoit été imposant, et dont les mystères

[1] Voyez *Pièces justificatives*. Extrait du Publiciste, sur le traité de Mantoue, d'après les Mémoires de Bertrand de Molleville.

Cette pièce qu'on a citée prouve bien le concert qui régnoit entre la cour de France et les puissances étrangères; mais on doit remarquer que le traité de Mantoue étoit éventuel: qu'il étoit antérieur à l'acceptation de la constitution, et que, depuis cette acceptation, Louis XVI écrivit à Léopold pour annuller l'effet de cette convention.

n'ont pas encore été éclaircis. L'électeur de Saxe y assista; le comte d'Artois s'y trouva sans y avoir été invité. L'on n'y conclut point de traité formel, et le seul acte public que produisit cette conférence théâtrale, fut une note [1] assez vague dans ses expressions, par laquelle on faisoit espérer aux princes français émigrés l'appui des puissances germaniques, si les malheurs du Roi de France se prolongeoient. Cette note qui, aux yeux des politiques, prouvoit plus d'incertitude que d'énergie, redoubla l'ardeur, le nombre des émigrés, ainsi que leur aveugle confiance, et aigrit les esprits des révolutionnaires français, qui n'étoient que trop disposés à la crainte et à la méfiance. L'enthousiasme de la nation française pour l'indépendance en devint plus vif, et la position de la Cour de France plus critique. 1791.

Tandis que Léopold et Frédéric-Guillaume donnoient à l'aristocratie francaise de si frivoles consolations, Catherine II l'assuroit hautement de sa protection, et sembloit prévoir sa destinée en lui faisant promettre par le comte Romanzow, en cas de revers, un asile dans ses Etats.

Gustave, plus bouillant, moins politique, et dont le caractère étoit chevaleresque, ne pouvant offrir beaucoup de troupes, et n'ayant point

[1] Voyez *Pièces justificatives*.

1791. d'argent, promettoit de se rendre à la tête de la noblesse française, et de lui rendre une autorité dont il avoit récemment dépouillé celle de son propre royaume.

Toutes les Cours de l'Europe étoient bien effectivement animées de la même haine contre le système révolutionnaire des Français; mais la différence de leurs positions et de leurs intérêts empêchoit qu'elles ne fussent d'accord sur les moyens et le temps à prendre pour l'attaquer. Leurs rivalités subsistoient, leurs querelles assoupies plutôt qu'éteintes, pouvoient se réveiller, et la foiblesse du Roi de France augmentoit leur incertitude.

Louis XVI, après avoir été forcé de quitter Versailles, avoit déclaré sa résolution d'exécuter les loix nouvelles; il s'étoit dit libre, quoique gardé à vue dans son palais: une troupe factieuse, résistant aux ordres de la Fayette, s'étoit opposée avec violence au départ du monarque pour Saint-Cloud. Au mois d'avril, deux jours après, ce prince avoit fait écrire par le ministre Montmorin [1] à tous ses ambassadeurs, que la révolution n'étoit que la réforme nécessaire des abus; qu'il en adoptoit librement les principes,

[1] *Voyez* la Lettre de M. de Montmorin, *Pièces justificatives.*

et qu'il ordonnoit à ses représentans dans toutes les Cours, de manifester ses sentimens à cet égard. 1791.

Le 21 juin, le Roi, s'échappant de son palais pour se rendre à Montmédy, avoit envoyé un mémoire fort détaillé, dans lequel il se plaignoit de sa captivité, des outrages faits à sa famille, des atteintes portées à son pouvoir, et de l'illégalité des décrets qu'il avoit été forcé de sanctionner. Il ne rejetoit pas en totalité les loix nouvelles; mais il annonçoit le dessein de les modifier, et d'accepter librement celles qui lui paroissoient compatibles avec sa dignité et le bonheur de ses sujets.

Arrêté dans sa marche et ramené à Paris, il reçut les lettres de ses frères et de son cousin le prince de Condé[1], qui l'exhortoient à ne pas accepter la constitution, à soutenir la majesté du trône, et qui cherchoient très-inutilement à le rassurer sur ses dangers personnels qu'ils ne partageoient pas.

Le Roi, plus intimidé par sa position qu'encouragé par les promesses d'une délivrance illusoire, ou d'une vengeance tardive, avoit depuis excité momentanément l'enthousiasme national, en acceptant l'Acte constitutionnel, avec des

1 *Voyez* les Lettres des princes, *Pièces justificatives*.

1791. formes qui ressembloient à un consentement libre, puisqu'il insistoit dans sa lettre sur les défauts de cette constitution, dont il espéroit la réforme légale et juroit l'exacte observation.

Toutes ces variations dans sa conduite et dans son langage, jetoient du vague dans les résolutions de ceux qui s'intéressoient à son sort; on craignoit de nuire à ses plans et de compromettre sa sûreté en le servant avec trop de zèle. Gustave par impétuosité, Catherine par politique, appuyoient l'avis des princes français qui vouloient la guerre, et regardoient la victoire comme facile et certaine. Léopold, plus pacifique, et moins ennemi des principes d'une vraie liberté dont il croyoit encore l'établissement en France compatible, comme en Angleterre, avec la royauté, suspendit ses desseins hostiles, dès que Louis XVI eut, d'après ses conseils secrets, accepté la charte constitutionnelle.

L'Espagne partagea sa modération : l'Angleterre, pour qui les troubles de la France étoient plus avantageux que redoutables, n'avoit point été d'avis de la guerre; et le cabinet de Berlin, de jour en jour plus influencé par celui de Vienne, se résolut comme lui à suspendre le concert d'opposition projeté, et à observer la marche qu'alloit prendre la révolution française.

L'Empereur et le roi de Prusse convinrent seulement de soutenir la constitution germanique et les droits des princes de l'Empire possessionnés en Alsace, et de faire de leurs réclamations, ou l'objet d'une négociation, si le sort de Louis XVI s'amélioroit, ou le prétexte de la guerre, si l'on cherchoit à détruire les débris de son pouvoir. La nouvelle constitution française faisoit prévoir une lutte inévitable entre les pouvoirs législatif et exécutif, et les puissances germaniques vouloient attendre l'événement pour se décider. 1791.

On croit généralement aussi que les affaires de Pologne furent un des principaux objets qui fixèrent à Pilnitz l'attention de Frédéric-Guillaume et de l'Empereur.

Les Polonais, effrayés du danger dont ils se voyoient menacés par la paix que Catherine venoit de conclure avec tous ses ennemis, avoient redoublé d'efforts et d'activité pour créer leur armée, achever leur constitution, et se mettre à l'abri de la vengeance de l'Impératrice. Jamais peut-être, dans aucune époque de son existence, cette nation infortunée ne développa plus de patriotisme, de sagesse et d'énergie qu'au moment qui précéda sa ruine. La diète, abjurant les préjugés sans détruire

1791. trop subitement les institutions antiques, et réformant les abus sans attaquer les propriétés, profitant des lumières de la philosophie sans manquer aux calculs de la politique, relevant le peuple opprimé sans sacrifier les classes supérieures, préparant graduellement à la liberté des hommes qu'un affranchissement trop rapide auroit portés à l'anarchie, proclama, le 3 mai 1791, la constitution qu'elle venoit de décréter, et qui fut reçue par tous les citoyens avec d'autant plus d'enthousiasme qu'elle sembloit assurer et la gloire et le bonheur des générations futures, sans coûter de larmes ni de sang à la génération qui existoit.

Par cette charte constitutionnelle les dynasties étoient électives, et le trône héréditaire; le Roi, revêtu de la puissance nécessaire pour faire le bien, n'avoit aucun pouvoir pour faire le mal, aucun acte émané de lui n'étoit valable sans la signature d'un de ses cinq ministres, qui étoient responsables. Les décrets proposés par le Roi devoient, pour avoir force de loi, être approuvés par la chambre des nonces élus et par le sénat. Il est vrai que, ne pouvant renverser tout-à-coup le préjugé enraciné qui ne rendoit citoyen que le noble, les nobles seuls devoient composer les deux chambres

chambres législatives. Mais pour obvier à cet inconvénient, d'après l'avis de Sulchowsky, on accordoit à la bourgeoisie l'admission à tous les emplois militaires et aux places d'administration civile, qui anoblissoient. Chaque diète étoit de plus obligée d'anoblir trente bourgeois ; et il étoit évident que, d'après ce plan, en peu d'années tout propriétaire seroit citoyen, et que ce mot et celui de noble deviendroient synonymes, ce qui effaceroit sans secousse tout ce qu'il y avoit d'injuste dans ces distinctions. 1791.

Par l'acte constitutionnel la religion catholique étoit respectée, mais la tolérance de tous les cultes étoit établie. Le pouvoir judiciaire étoit indépendant des autres ; et quoique l'ignorance des paysans et leur existence sans propriété empêchassent de parler encore de leur affranchissement subit, on s'y préparoit par des essais prudens et par de sages loix sur une éducation publique, rédigées par des hommes plus moralistes que métaphysiciens.

Aussi, quoiqu'un très-petit nombre de nobles, entêtés de la prérogative qui leur donnoit à la fois, par des élections, l'espoir chimérique du trône et la certitude d'être opprimés par leurs voisins, protestassent contre cette nouvelle constitution, dont ils calomnioient les

1791. auteurs, et qu'ils les accusassent d'être démagogues et anarchistes, ils ne furent d'abord écoutés que par Catherine II, dont l'ambition ne vouloit pas que la Pologne devînt une puissance, et par ces aristocrates français passionnés, qui, confondant tout dans leur ressentiment, frémissoient au mot de liberté prononcé dans un pays libre. Ces aristocrates ne s'apercevoient pas que les Polonais, qu'ils regardoient comme des jacobins, ne faisoient au contraire, par cette révolution, que substituer une royauté héréditaire à une royauté élective, l'ordre à la licence, et une constitution monarchique à une anarchie féodale.

Leur aveuglement enfin fut tel que, malgré le discours éloquent et public du maréchal Potocki [1] au sujet de la vente des starosties, qui condamnoit si hardiment les atteintes portées en France aux droits de la propriété, on vit les partisans de la royauté absolue se livrer à des transports de joie, lorsque Catherine fit entrer ses troupes en Pologne pour y rétablir, disoit-elle, l'ancienne constitution républicaine.

Léopold, le Pape, et presque toutes les têtes couronnées, félicitèrent Stanislas-Auguste sur l'achèvement heureux d'une constitution si

[1] *Voyez ce Discours, Pièces justificatives.*

sage. Frédéric-Guillaume lui-même écrivit à ce Prince; il loua pompeusement le choix que les Polonais avoient fait de l'infante de Saxe pour lui succéder. Et cette démarche lui fut hautement rappelée, lorsque, peu de temps après, par une contradiction honteuse, refusant de secourir les Polonais contre la Russie, il écrivit au roi de Pologne une autre lettre, dans laquelle il prétendoit n'avoir jamais approuvé la conduite de la diète. 1791.

On voit, par l'adhésion des grandes puissances à la nouvelle constitution de Pologne, quel avoit été leur système au mois de mai 1791 : au mois de juin leurs dispositions étoient déjà changées. La fuite et l'emprisonnement du roi de France, les déclamations des jacobins, le fanatisme de leurs apôtres, l'ardeur non moins bouillante des émigrés, qui se rassembloient et s'armoient à Worms et dans l'électorat de Trèves, la propension des universités et des habitans des villes en Allemagne à favoriser l'abolition du régime féodal, avoient rempli les cours de crainte, terminé leurs querelles, et les décidoient à former une ligue contre tous ceux, sans distinction, qui manifestoient des vœux pour la liberté. Cette révolution politique non-seulement affoiblit, mais

même éteignit tout intérêt pour les Polonais,
1791 dont on avoit jusqu'alors excité le zèle. On alloit, en attaquant la France, abandonner la Pologne au ressentiment de l'Impératrice : l'acceptation de la charte constitutionnelle par Louis XVI, éloigna pour quelque temps encore cet orage; et comme le monarque français, remis en liberté, consentoit à rendre l'expérience juge d'une constitution qu'il acceptoit, quoiqu'il n'y trouvât pas assez d'énergie dans les moyens d'administration pour assurer la prospérité d'un vaste empire, Léopold écrivit une nouvelle lettre circulaire aux puissances qu'il avoit invitées à se liguer, et leur proposa de suspendre l'effet de cette ligue. Il convint aussi probablement avec le roi de Prusse et l'électeur de Saxe d'ajourner leurs déterminations sur les affaires de la Pologne. Nous verrons dans le Chapitre suivant l'influence de ces mouvemens et de ces dispositions sur les troubles de la France, et comment, de part et d'autre, la crainte et l'esprit de parti, aveuglant tous les yeux, allumèrent la guerre générale, et contribuèrent à l'explosion d'une seconde révolution, plus formidable que celle dont on vouloit arrêter le cours.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

ÉDIT DE RELIGION*.

Frédéric-Guillaume, par la grâce de Dieu (le Roi a rétabli la formule que Frédéric avoit abolie), le Roi de Prusse, etc.

Long-temps avant notre avénement au trône, nous avons observé et remarqué combien il seroit nécessaire un jour de travailler, à l'exemple de nos prédécesseurs, et particulièrement de feu notre grand-père, à maintenir, et en partie à rétablir, dans les Etats prussiens, la foi chrétienne de l'Église protestante dans sa pureté ancienne et primitive; de réprimer, autant qu'il seroit en nous, l'incrédulité et la superstition, et par ce moyen aussi, la corruption des vérités fondamentales de la religion chrétienne et la licence des mœurs, qui en est une suite; et par-là, de donner en même temps à nos fidèles sujets une preuve convaincante qu'ils ont droit d'attendre de nous, comme leur souverain, par rapport à leur affaire importante, c'est-à-dire à leur entière liberté de conscience, à leur tranquillité et à leur sûreté dans la confession qu'ils ont embrassée, et dans la foi de leurs pères, ainsi que par rapport à la protection contre tous les pertur-

* *Voyez* la page 62.

bateurs de leur service divin et de leur constitution religieuse. En conséquence, après avoir réglé, jusqu'à présent, les affaires les plus pressantes de l'Etat, et fait quelques nouveaux arrangemens nécessaires et utiles, nous n'avons pas voulu différer un moment de penser sérieusement à cet autre devoir important que nous impose notre qualité de souverain, et de publier, par le présent édit, notre volonté immuable sur cet objet.

1°. Nous ordonnons, enjoignons et commandons que toutes les trois confessions principales de la religion chrétienne, savoir : la réformée, la luthérienne et la catholique-romaine, soient conservées, maintenues et protégées dans toutes les provinces de nos Etats, selon la constitution qu'elles ont eue jusqu'à présent, conformément aux divers édits et ordonnances de nos prédécesseurs, d'heureuse mémoire.

2°. Mais nous voulons aussi, d'un autre côté, que l'ancienne tolérance, qui distingue depuis long-temps les Etats prussiens, au sujet des autres sectes et partis religieux, soit maintenue comme auparavant, et que, dans aucun temps, on ne puisse gêner, en aucune manière, la conscience des sujets, tant que chacun d'eux remplira paisiblement et en bon citoyen ses devoirs envers l'Etat, et qu'il gardera pour lui ses sentimens particuliers, et qu'il s'abstiendra soigneusement de les répandre, d'en persuader les autres et de leur inspirer des erreurs ou des incertitudes relativement à leur foi; car, comme à chaque homme appartient le soin de son salut, il faut qu'il agisse, dans cette affaire, avec une liberté entière; et, selon nous, les soins d'un

prince chrétien, à cet égard, doivent se borner à faire instruire le peuple, par les docteurs et les prédicateurs, dans la pureté et l'incorruptibilité du vrai christianisme, et par-là procurer à chaque homme l'occasion de l'apprendre et de l'adopter. Mais si les sujets veulent profiter ou non de cette occasion, si libéralement offerte, et s'en servir pour leur propre conviction, c'est ce qu'il faut laisser entièrement à la conscience d'un chacun.

Les sectes tolérées publiquement dans nos Etats jusqu'à ce jour, sont, outre la nation juive, les hernoutes, les memnonites et la communauté des frères bohêmes, lesquels tiennent leurs assemblées religieuses sous la protection du souverain, et elles conserveront cette liberté, qui n'est aucunement nuisible à l'Etat. Mais dans la suite, notre département ecclésiastique doit avoir soin qu'il ne se tienne point, sous le nom d'assemblée religieuse, d'autres conventions nuisibles à la religion chrétienne et à l'Etat; moyens dont pourroient se servir toutes sortes de nouveaux docteurs et autres hommes dangereux, pour gagner des adhérens et faire des prosélytes, ce qui pourroit devenir un grand abus de la tolérance.

3°. Nous défendons sérieusement dans toutes les confessions, sans distinction, toute espèce de prosélytisme; et nous ne voulons pas qu'aucun ecclésiastique, ou autres personnes de différens partis religieux, se mêlent de faire des prosélytes, qu'ils forcent, qu'ils engagent ou persuadent, de quelque manière que ce puisse être, ceux qui ne sont pas de leur confession, de prendre et de recevoir leurs principes et leurs opi-

nions particulières sur la religion, et qu'ils portent par-là atteinte à la liberté de conscience des autres : il en est cependant tout autrement, si quelqu'un, par sa propre et libre conviction intérieure, veut passer d'une confession à l'autre ; cela doit être entièrement permis à chacun, et il ne faut y apporter aucun obstacle. Il faut seulement que ceux qui veulent faire cette démarche, ne la fassent point secrètement, mais que, pour éviter tout inconvénient dans les rapports civils, ils annoncent leur changement de religion aux préposés.

4°. Comme depuis long-temps on a imputé aux prêtres catholiques-romains cette ardeur de faire des prosélytes, et que maintenant le bruit court de nouveau que des prêtres catholiques déguisés, des moines et des jésuites travestis, se glissent secrètemeut dans les pays protestans, pour convertir les prétendus hérétiques, et que nous ne voulons pas souffrir ces choses dans nos Etats, nous défendons, dans tous nos Etats, ce prosélytisme, non-seulement en particulier aux prêtres catholiques, mais nous ordonnons aussi à nos consistoires, ainsi qu'à nos dicastères et à tous nos fidèles vassaux et sujets de tous états, de veiller attentivement pour découvrir ces sortes d'émissaires, et d'en donner avis au département ecclésiastique, pour qu'il soit donné les ordres nécessaires.

5°. Autant nous avons d'aversion pour le prosélytisme dans toutes les confessions, parce qu'il peut avoir toutes sortes de suites fâcheuses parmi la multitude, autant il nous est agréable, au contraire, de voir que les ecclésiastiques et les laïques, réformés, luthé-

riens ou catholiques-romains, ont vécu cependant jusqu'à présent dans une tolérance et une union fraternelle au sujet de leur religion. En conséquence, nous les exhortons à conserver soigneusement, dans la suite, cette bonne harmonie entr'eux; et loin de nous opposer jamais à ce que les diverses confessions se prêtent mutuellement des secours, à l'égard de leurs églises et de leurs maisons de prières, pour le service divin et public, ou de quelqu'autre manière, cette conduite nous sera au contraire très-agréable.

6°. Nous ordonnons en même temps que, dans l'Église réformée ainsi que dans la luthérienne, les anciennes liturgies et ordonnances ecclésiastiques soient conservées; seulement nous voulons bien condescendre à ce que, dans lesdites confessions, on change le langage de ces ordonnances, faites dans un temps où la langue allemande n'étoit pas encore formée, et qu'on les accommode davantage aux usages de notre temps. Nous voulons bien aussi que l'on abolisse quelques anciennes cérémonies et usages peu essentiels; ce que nous laissons à la disposition de notre département ecclésiastique des deux confessions protestantes. Mais ledit département aura grand soin de prendre garde qu'il ne soit fait aucun autre changement dans l'essentiel des anciens dogmes de chaque confession: cette ordonnance nous paroît d'autant plus nécessaire que,

7°. Quelques années avant notre avénement au trône, nous avons remarqué, avec douleur, que plusieurs ecclésiastiques de la communion protestante se permettent une liberté tout-à-fait effrénée à l'égard des

dogmes de leur confession; qu'ils nient divers points et vérités fondamentales de la religion chrétienne en général, et prennent dans leurs instructions un ton à la mode, entièrement contraire à l'esprit du vrai christianisme ; ce qui ébranleroit à la fin les piliers de la foi des chrétiens. On ne rougit point de réchauffer les misérables erreurs des sociniens, des déistes et des naturalistes, réfutées depuis long-temps, et de les répandre parmi le peuple avec autant de hardiesse que d'imprudence, sous le nom de lumières, en abusant étrangement de ce nom. On ne rougit pas de rabaisser toujours de plus en plus l'autorité de la Bible, comme parole de Dieu révélée, de falsifier cette source divine du salut du genre humain, d'en donner des explications forcées, ou même de la rejeter entièrement; de représenter aux hommes, comme suspecte et superflue, la foi aux mystères de la religion révélée, en général, et particulièrement aux mystères de la rédemption et de la satisfaction du Sauveur du monde; de les induire ainsi en erreur, et de cette manière, de braver le christianisme sur toute la terre. Nous entendons maintenant que ces désordres soient absolument détruits dans nos Etats; car nous regardons comme un des premiers devoirs d'un prince chrétien, de protéger, dans ses Etats, contre toute falsification, la religion chrétienne, dont l'excellence et les avantages sont depuis long-temps prouvés et hors de doute; de l'y maintenir dans toute sa dignité, sa splendeur et sa pureté ancienne et primitive, telle qu'elle est consignée dans la Bible, selon la conviction de chaque confession de l'Église chré-

tienne, ainsi qu'elle est déterminée dans les livres symboliques de chacune de ces confessions, et afin que le pauvre peuple ne soit point le jouet des illusions des docteurs à la mode, et que des millions de nos bons sujets ne soient point privés de la tranquillité de leur vie, de leur consolation au lit de la mort, et qu'ils ne soient point ainsi livrés au malheur.

8°. Nous ordonnons donc et nous commandons, en qualité de souverain, et comme seul et unique législateur dans nos Etats, à tous ecclésiastiques, prédicateurs, ou maîtres d'école de la religion protestante, sous peine de cassation et même de punition plus sévère, selon le cas, qu'à l'avenir ils ne se rendent plus coupables des erreurs indiquées dans l'article VII, ou d'autres de la même espèce, en les répandant dans l'exercice de leurs fonctions, ou de quelqu'autre manière publique ou secrète : car de même que pour la prospérité de l'Etat et le bonheur de nos sujets, nous sommes obligés de maintenir dans toute leur autorité les loix civiles, et que nous ne pouvons permettre à aucun juge ou administrateur de ces loix, d'en altérer la substance, ou de les changer à son gré, de même aussi, et bien moins encore, pouvons-nous souffrir que, dans les choses de religion, chaque ecclésiastique agisse selon sa tête et son bon plaisir, ou qu'il leur soit libre d'enseigner au peuple de telle ou telle manière, les vérités fondamentales du christianisme, de les adopter ou de les rejeter à leur gré ; de présenter les articles de foi selon leur volonté, dans leur véritable jour, ou d'y substituer leur rêveries. Il faut, au contraire,

qu'il y ait un modèle, une norme et une règle (*Richtschnur, norma und regel*), solidement établie, selon laquelle le peuple doit être instruit fidèlement et sincèrement par les docteurs dans les choses de la foi, et cette règle a été jusqu'à présent, dans nos Etats, la religion chrétienne, selon les trois principales confessions, savoir : la réformée, la luthérienne et la catholique-romaine, dont la monarchie prussienne s'est toujours bien trouvée ; et cette norme générale, considérée même sous cette vue politique, nous ne sommes pas disposés à la laisser changer, en la moindre chose, par les prétendus apôtres de lumières (*Aufklarer*), selon leurs idées déplacées. Tout homme qui enseigne le christianisme dans nos Etats, et qui se dit membre d'une des trois confessions, doit donc, au contraire, enseigner ce que porte la doctrine fixe et déterminée du parti de sa religion ; car à cela l'obligent sa place, son devoir et les conditions sous lesquelles il a été revêtu de son ministère. S'il enseigne quelqu'autre chose, il est déjà punissable selon les loix civiles, et il ne peut pas proprement garder plus long-temps sa place. En conséquence, nos intentions sérieuses tendent au maintien de cet ordre immuable, quoique nous accordions d'ailleurs volontiers aux ecclésiastiques de nos Etats, une liberté de conscience égale à celle de nos autres sujets, et que nous soyions bien éloignés de les contraindre en la moindre chose, à l'égard de leur conviction intérieure. Ainsi, le ministre de la religion chrétienne qui, par rapport à la foi, est convaincu des choses contraires à celles que lui prescrit la doctrine de sa confession, peut garder

cette conviction à ses risques et périls ; car nous ne voulons nous arroger aucune autorité sur sa conscience. Mais, selon cette même conscience, il devroit cesser d'enseigner dans son église ; il devroit se démettre d'une charge que, par les raisons ci-dessus, il se sent lui-même incapable de remplir : car la doctrine de l'Eglise ne doit pas se régler selon la conviction de tel ou tel ecclésiastique, mais au contraire la conviction des ecclésiastiques sur la doctrine de l'Église ; et de droit, un tel ecclésiastique ne peut être et rester ce pour quoi il se fait passer. Cependant, par notre grand amour pour la liberté de conscience en général, nous voulons bien souffrir que même les ecclésiastiques qui pourroient être connus pour être malheureusement plus ou moins infectés des erreurs énoncées dans l'article VII, restent tranquilles dans leurs places ; il faut seulement que, dans les instructions qu'il font à leur troupeau, les règles de la doctrine leur soient toujours sacrées et inviolables. Mais s'ils agissent d'une manière contraire à notre présente ordonnance souveraine, qu'ils ne prêchent pas fidèlement et foncièrement la doctrine de leur confession, et qu'ils prêchent même le contraire, une désobéissance si marquée à notre présente ordonnance souveraine, sera infailliblement suivie de la cassation, et même punie plus sévèrement encore.

9°. En conséquence, nous ordonnons, par le présent édit, à notre département ecclésiastique de la religion réformée et luthérienne, d'avoir toujours un œil attentif sur tous les ecclésiastiques de nos Etats, afin que tous ceux qui enseignent dans les églises et les

écoles fassent leur devoir, et que ce que nous avons prescrit dans l'article VIII, soit observé avec la plus grande exactitude, et nous voulons que, dans les deux communions protestantes, les ministres et chefs de ce département nous en répondent; car nous les obligeons sur leur conscience, et nous reposons du reste entièrement sur eux, espérant qu'en fidèles serviteurs de l'Etat, ils veilleront sans cesse sur l'observation de notre présent édit, afin d'éviter notre disgrace la plus complète.

10°. En conséquence, nous ordonnons, aussi gracieusement que sérieusement, aux chefs des deux départemens ecclésiastiques, de donner leurs principaux soins à ce que les cures et les chaires de théologie dans nos universités, ainsi que les places des écoles, soient remplies par des sujets qui n'aient donné aucune raison de douter qu'ils ne soient pas intimement convaincus de ce qu'ils doivent enseigner publiquement : mais tous les autres aspirans et candidats qui manifestent d'autres principes, doivent être exclus sans délai ; exclusion dont nous donnons la liberté et le pouvoir auxdits ministres.

11°. Comme il paroît assez, par tout ceci, que c'est très-sérieusement que nous voulons maintenir la religion chrétienne dans nos Etats, et augmenter, autant qu'il est en notre pouvoir, la vraie crainte de Dieu parmi le peuple, nous exhortons tous nos fidèles sujets à embrasser une vie pieuse ; et, dans toutes les occasions, nous saurons estimer l'homme qui aura de la religion et de la vertu, parce qn'un homme méchant et sans conscience ne peut jamais être un bon sujet, et

encore moins un serviteur fidèle de l'Etat, ni dans les grandes choses, ni dans les petites.

12°. Comme la solennisation et sanctification des fêtes et des dimanches sont recommandées par divers édits et ordonnances de nos pieux prédécesseurs, tels que ceux du 17 décembre 1689, 24 juin 1693, 28 octobre 1711, 10 février 1715, 18 août 1718, ces édits et ordonnances, considérés par rapport à leurs substances, ne doivent point être abolis. Mais nous nous réservons de publier, par une loi de police particulière, des ordonnances ultérieures plus précises et conformes au temps présent.

13°. Personne ne doit mépriser, déprimer ni railler l'état ecclésiastique; c'est ce que nous verrions toujours avec le plus grand déplaisir, et que nous ne pourrions manquer de punir selon l'exigence des cas, parce que ces choses n'ont que trop souvent une influence inévitable sur le mépris de la religion même. Nous aurons, au contraire, particulièrement égard, dans toute occasion au bien-être des ministres et des prédicateurs qui auront rempli leurs devoirs; et pour leur en donner une preuve, nous renouvelons ici l'édit du Roi, notre grand-père, d'heureuse mémoire, du 14 octobre 1737, au sujet de l'exemption du service militaire pour leurs enfans, et nous voulons que tous les fils des ecclésiastiques en général, ainsi que les fils des instituteurs publics de la jeunesse, dans les villes incluses dans les cantons, soient compris dans cet affranchissement, s'ils se vouent aux sciences, aux arts du dessin, ou au commerce; mais ceux qui préfèrent un métier, ou quelqu'autre profession, ou qui auront

étudié sans succès, seront déchus de ce privilège ; et, à cet égard, nous donnerons les ordres nécessaires à nos régimens pour leur servir de règle dans les cantons.

14°. Enfin, nous ordonnons à tous nos dicastères, ainsi qu'à tous les autres magistrats, ecclésiastiques et laïques de nos Etats, d'y tenir la main avec toute l'attention et la sévérité possibles ; et nous enjoignons aux autres ecclésiastiques et à tous nos fidèles vassaux et sujets de s'y conformer, ainsi que de raison ; car telle est notre volonté aussi sérieuse que gracieuse.

Donné à Postdam, le 19 *juillet* 1788.

Frédéric-Guillaume ; de Carmer,
de Doremberg, de Woellner.

ÉDIT

ÉDIT DE CENSURE *.

Frédéric-Guillaume, etc.

Quoique nous soyons parfaitement convaincus des avantages grands et divers d'une liberté de presse modérée et bien réglée pour répandre les sciences et toutes les connoissances utiles, et que nous soyons par conséquent résolus de favoriser, autant que nous pourrons, cette liberté dans nos Etats, cependant l'expérience nous a montré les suites fâcheuses d'une liberté entière à cet égard, et combien des écrivains inconsidérés, ou même méchans, en abusent pour répandre des erreurs-pratiques, généralement dangereuses, sur les choses les plus importantes à l'humanité, pour corrompre les mœurs par des peintures lubriques et des images attrayantes du vice ; pour railler malicieusement et blâmer méchamment les établissemens et les arrangemens publics ; ce qui produit et nourrit le chagrin et le mécontentement dans plusieurs esprits peu instruits ; et pour satisfaire des passions viles et particulières, telles que la calomnie, l'envie et la vengeance qui troublent le repos de plusieurs citoyens bons et utiles, affoiblissent leur considération dans le public ; effets que produisent sur-tout les écrits qui font la lecture du peuple (*Volksschriften*).

Or, comme tant que la composition des écrits ne se trouve pas entre les mains d'hommes qui s'occupent véritablement de la recherche, de l'examen, de la pu-

* *Voyez* la page 63.

blication et des progrès de la vérité, mais qu'elle est regardée, par une grande partie de ceux qui s'en occupent, comme un métier propre à satisfaire leur amour pour le gain et à remplir des vues particulières de la part du gouvernement : afin d'éviter les abus qui peuvent en résulter, et parce que, dans notre siècle sur-tout, ces abus se multiplient considérablement, et font de grands progrès, nous avons jugé nécessaire de faire examiner, de renouveler dans les points nécessaires, de fixer et déterminer plus particulièrement et plus convenablement les loix et ordonnances de censures publiées jusqu'à présent dans nos Etats, et particulièrement l'édit du 11 mai 1749, la circulaire du premier juin 1772, et de rédiger le tout dans le présent édit de censure.

1°. Tous les livres et écrits seront soumis à la censure, et ne pourront être vendus ni publiquement, ni secrètement, sans la permission des censeurs.

2°. Le but de la censure n'est pas d'empêcher une recherche convenable et décente de la vérité, mais seulement d'arrêter tout ce qui pourroit être dirigé contre les principes de la religion, contre l'Etat, l'ordre moral et civil, contre l'honneur et la réputation des autres.

3°. Dans la Marche électorale, la censure des écrits théologiques et philosophiques sera confiée au consistoire supérieur de Berlin ; et dans les autres provinces, aux consistoires provinciaux, conjointement avec la régence : celle des écrits touchant la jurisprudence et l'administration de la justice, qui paroîtront à Berlin dans les Marches, et Moyenne et Ukraine, à la

chambre de justice (*Kammergericht*) de cette ville ; dans les autres provinces, aux régences et aux colléges de justice provinciaux ; ceux qui concernent la médecine et la chirurgie, aux colléges de médecine et de chirurgie, dans les provinces où il s'en trouvera, sinon au collége de médecine de Berlin. Tous les écrits concernant l'état public (*statum publicum*) de l'Empire germanique et de la maison royale, les droits des puissances étrangères, des Etats de l'Empire d'Allemagne, etc. etc. seront présentés pour être censurés au département des affaires étrangères et aux censeurs nommés par ce département ; les journaux, feuilles hebdomadaires, gazettes littéraires, romans, pièces de théâtre, etc. seront censurés par les universités, dans les endroits où il s'en trouvera, sinon par les colléges provinciaux de justice ; les pièces de vers fugitives, les programmes des colléges, etc. par les magistrats, dans les endroits où il n'y aura point d'université. Les gazettes politiques seront censurées, à Berlin, par un censeur nommé par le département des affaires étrangères ; dans les provinces, par les colléges provinciaux.

4°. De la précédente ordonnance, sont exempts les livres et les écrits de l'académie des sciences, et de chaque membre de cette société, ainsi que du collége de médecine et de chirurgie. Les livres et écrits imprimés dans les universités, sont soumis à la censure de la faculté à laquelle ils appartiennent, excepté cependant ceux qui traitent du droit public et de l'histoire politique, qui doivent toujours être présentés au censeur nommé par le département des affaires étrangères.

5°. Les écrits, selon la classification ci-dessus, se-

ront présentés, par l'imprimeur ou l'éditeur, au chef du collége. Celui-ci peut, lorsqu'il a examiné et trouvé l'écrit sans conséquence, accorder, sans autre forme, la permission de l'imprimer; mais s'il a le moindre doute, il faut qu'il communique, sans délai, le manuscrit aux membres du collége.

6°. Il est permis aux éditeurs et aux auteurs qui ne seroient pas contens des décisions de la censure, de porter leurs plaintes où il appartient.

7°. Les éditeurs et les imprimeurs qui ont présenté les ouvrages à la censure et reçu l'approbation, ne peuvent plus autrement être responsables du contenu; mais cette exemption ne sauroit avoir lieu pour l'auteur qui seroit parvenu à tromper ou à précipiter la censure. Quoiqu'un ouvrage ait été approuvé, il est permis aux particuliers qui se croient offensés par des passages de cet ouvrage, de prendre à partie l'auteur et l'éditeur.

8°. Les transgresseurs de cette ordonnance seront punis par une amende depuis cinq jusqu'à soixante écus; amende que paiera celui qui auroit imprimé ou vendu sans approbation un livre où il n'y auroit rien de répréhensible. Mais si l'ouvrage est répréhensible par lui-même, toute l'édition sera confisquée et l'imprimeur condamné à payer le double de ce qu'il aura reçu pour l'impression; et l'éditeur du pays, le double de tout ce que rapporteroit son édition entière, selon son prix de magasin. Si les libraires du pays se rendent coupables d'une telle faute pour des éditeurs étrangers, ils seront punis comme devroit l'être l'étranger. En cas de récidive de la part d'un imprimeur ou d'un

éditeur du pays, on les punira par la privation de leurs priviléges, selon les cas. Un éditeur qui ne se nomme point sur le titre, y met un nom de ville supposé, ou le supprime entièrement, sera regardé comme ayant connu le contenu répréhensible de l'ouvrage ; et s'il ne peut se laver entièrement de ce soupçon, outre la peine qu'il aura encourue comme éditeur, il sera regardé comme participant à celle de l'auteur.

9°. Le censeur recevra pour sa peine, outre un exemplaire de l'ouvrage, deux bons gros (6 à 7 sous) pour chaque feuille.

10°. Les libraires ne doivent point se charger des livres imprimés dans l'étranger, qui ne pourroient pas l'être dans les Etats du Roi ; et ils ne pourront les vendre ni publiquement, ni secrètement, sous peine de cinq à cinquante écus d'amende.

11°. Les préposés à la censure sont autorisés, dès qu'ils auront connoissance d'un livre inadmissible, d'en défendre la vente, et les libraires seront obligés de cesser aussitôt de le débiter, sous les peines susdites, etc.

LETTRE
DU COMTE DE SAINT-PRIEST,
AMBASSADEUR DE FRANCE,
AU MARQUIS DE LA FAYETTE*.

A Anvers, 26 septembre 1787.

J'AI reçu, mon cher marquis, votre très-aimable souvenir. Je mets à votre intérêt le plus grand prix, et m'honore de votre estime. Mon ambassade n'a pas été loin, comme vous aurez su : me voilà à Anvers; Dieu sait pour combien de temps. J'y suis arrivé pour apprendre l'entrée des Prussiens à Utrecht, la veille. Trois mois plutôt, j'aurois engagé à vous appeler; le corps de Givet se seroit approché, et notre allié étoit à nous pour jamais. Il faudra en découdre à présent, et quarante mille hommes ne pourront pas ce que dix auroient fait sans se gêner. Ayez l'œil au guet, si nos troupes marchent. Vous êtes désiré en Hollande, et nos mouvemens peuvent y faire naître un parti. Ternant commande à Amsterdam, et serviroit sous vous avec joie. Mais si nous ne marchons pas, cette commission ne vaut rien pour vous. Je ne sais si la ville tiendra long-temps. Je voudrois, de tout mon cœur, obliger

* *Voyez* la page 130.

M. le comte de Potange ; mais je suis surchargé. Si je trouve quelque jour un joint, je vous le manderai. Mon avis est qu'on me laisse ici jusqu'à ce que notre parti se relève en Hollande ; nous y sommes la bête noire des deux partis en ce moment, de l'un pour opposition, de l'autre pour l'avoir abandonné.

NOTES DU CHARGÉ D'AFFAIRES DE SUEDE*.

Le Roi a, pendant dix-sept ans de règne, donné trop de preuves de son amour pour la paix, et du soin avec lequel sa majesté a tâché de maintenir la bonne harmonie avec ses voisins, pour que le Roi croie nécessaire de justifier des sentimens aussi connus, et que tant d'années de repos et de tranquillité ont rendus évidens aux yeux de l'univers entier. Le Roi a sur-tout mis ses efforts à maintenir la paix avec la Russie, qu'il trouva conservée durant tout le règne du Roi son père; et quoique cette puissance donnât au Roi, dès son avénement au trône, les plus justes sujets de mécontentement, par les intrigues réitérées qu'elle se plaisoit à entretenir contre la personne même du Roi, comme elle l'avoit fait contre la personne du feu Roi, pendant les dernières années de la vie de ce prince, sa majesté sacrifia son juste ressentiment à la tranquillité publique, et crut que l'Impératrice, égarée par des rapports faux et exagérés, éclairée par la conduite uniforme du Roi, et ouvrant les yeux sur ses vrais intérêts, rendroit enfin justice aux sentimens de sa majesté, et cesseroit de vouloir porter la division et le trouble dans le sein d'une nation réunie par le courage du Roi, et qui avoit eu la

* *Voyez* la page 154.

noble fermeté de briser les liens que son voisin étoit occupé à lui donner pour le soutien de l'anarchie et du désordre.

L'époque où la Russie, accablée d'une guerre onéreuse, longue et sanglante quoique remplie de succès, éprouvant les calamités de la disette et de la peste, déchirée dans son sein par la révolte qui menaçoit jusqu'au trône même de l'Impératrice; où Moscow, tremblant à l'approche du rebelle Pugatscheff, demandoit un prompt secours, et où, pour le lui donner, l'Impératrice fut forcée de dégarnir sa frontière, de la laisser ouverte et sans défense, suivit bientôt celle où elle paroissoit occupée d'ébranler le trône du Roi.

Si sa majesté n'eût consulté que les mêmes principes qui déterminoient les démarches du cabinet de Pétersbourg, le Roi auroit pu porter des coups funestes à la Russie, et qui auroient pu même rejaillir sur la personne de l'Impératrice. Loin de se livrer à des sentimens qui, par tout ce qui avoit précédé, eussent été excusables, le Roi, dans une parfaite tranquillité, espéra, par une conduite aussi pure, de convaincre l'Impératrice de ses sentimens particuliers et des principes qu'il s'étoit prescrit de suivre pendant tout le cours de son règne. Non contente d'une conduite aussi pacifique, et voulant ne rien négliger pour arracher jusqu'aux moindres semences d'animosité, que les succès même du Roi pourroient avoir laissées dans l'esprit de l'Impératrice, et en même temps éteindre toutes les haines nationales que tant de guerres avoient allumées, sa majesté chercha, par une connoissance personnelle, à convaincre l'Impératrice de son amitié et de son désir

de maintenir la paix et la bonne harmonie entre la Suède et la Russie. Le Roi aimeroit à s'arrêter à cette époque, dont le souvenir encore cher à son cœur, lui rappelle la douce et trompeuse illusion dont il fut pendant long - temps ébloui, pendant laquelle il croyoit pouvoir regarder l'Impératrice comme son amie personnelle. Si les circonstances qui se sont développées depuis, lui permettoient de se retracer ces momens de son règne, le Roi en appelle à l'Impératrice elle-même, si sa majesté a rien négligé pour lui témoigner, à elle personnellement et à l'empire de Russie, sa confiance et les sentimens pacifiques et amicals que le Roi regardoit comme si utiles aux deux Empires.

C'est cependant au milieu de ces soins, et tandis que le Roi ne cessoit de compter sur la constante union qu'il avoit cru si bien établie, que le ministre de l'Impératrice, au contraire, ne cessoit, par ses menées sourdes, ses propos et ses actions, de vouloir réveiller cet esprit de désunion et d'anarchie que le Roi avoit eu le bonheur d'étouffer au commencement de son règne, et qu'alors l'Impératrice avoit fomenté et soudoyé avec tant de soins; et tandis que le comte de Razoumowsky tâchoit ainsi de troubler l'intérieur de l'État et changeoit le sacré caractère d'un ministre de paix en celui d'un perturbateur du repos public, il osoit prêter au Roi, dans ses rapports, les desseins les plus hostiles contre la Russie.

Le Roi seroit cependant en droit de prétendre que les offres répétées de bons offices et de médiation que sa majesté avoit fait faire par son ministre, pour établir la paix entre la Russie et l'Empire ottoman, auroient

dû convaincre l'Impératrice du désir du Roi de pacifier les différens élevés ; désir, à la vérité, bien différent de celui de vouloir troubler son repos. Mais lorsque le Roi ne peut pas connoître les vues et les secrets du cabinet de l'Impératrice, sa majesté ne peut aussi juger que par les effets, des principes qui le guident ; et lorsque le Roi a vu d'un côté les menées du ministre de Russie dans son intérieur, et de l'autre les préparatifs de l'Impératrice, et sur-tout les démarches de cette Princesse pour semer la discorde entre lui et un de ses voisins, démarche que sa majesté se réserve, dans une autre occasion, de relever, le Roi n'a pu que prendre les précautions que le devoir de sa place, la gloire, l'intérêt de l'Etat et la sûreté de son peuple exigeoient, et de déployer avec la célérité et l'énergie d'une grande puissance, toutes les ressources que dix-sept ans de sa propre administration lui ont procurées.

C'est dans ces circonstances et lorsque le Roi comptoit s'expliquer définitivement avec l'Impératrice, que le comte de Razoumowsky, mettant le comble à ses démarches offensantes, dans une note ministérielle conçue dans les termes les plus insidieux, sous les apparences de l'amitié, a osé vouloir séparer le Roi de la nation, en a appelé à elle, et a, sous le prétexte spécieux de l'amitié de l'Impératrice pour la nation, voulu rompre les liens sacrés qui unissent le Roi à ses sujets. Sa majesté n'a consulté que ce qu'elle se doit à elle-même, à ses peuples et à la tranquillité publique, en écartant de sa personne, un particulier qui, en abusant du droit des gens, cessoit d'avoir droit d'en jouir ; et lorsque sa majesté, en respectant encore en lui le caractère dont

il mésusoit, a mis dans la démarche que le Roi devoit à sa gloire, tous les ménagemens possibles, sa majesté croit encore avoir donné une nouvelle preuve de ses égards pour l'Impératrice et du respect que le Roi porte au droit des gens.

C'est dans ces circonstances que le Roi s'est rendu en Finlande à la tête de son armée, et qu'il demande une réponse cathégorique et définitive qui décidera de la paix ou de la guerre; et voici à quelles conditions le Roi offre la paix à l'Impératrice :

1°. Que le comte de Razoumowsky soit puni d'une manière exemplaire pour toutes les intrigues qu'il a fomentées infructueusement en Suède, et qui ont troublé l'amitié, la confiance et la bonne harmonie qui subsistoient entre les deux empires, pour que ses pareils soient à jamais dégoûtés de se mêler des affaires intérieures d'un empire indépendant ;—

2°. Que, pour dédommager le Roi des frais que les armemens que sa majesté a été forcée de faire, lui coûtent, et qu'il n'est pas juste que ses peuples supportent, l'Impératrice cède au roi et à la couronne de Suède, à perpétuité, toute la partie de la Finlande et de la Carélie, avec le gouvernement et la ville de Kexholm, tels qu'ils furent cédés à la Russie par les paix de Nistadt et d'Abo, en rétablissant la frontière à Systerbeck ;

3°. Que l'Impératrice accepte la médiation du Roi pour lui procurer la paix avec la Porte ottomane, et qu'elle autorise sa majesté à offrir à la Porte la cession entière de la Crimée, et de rétablir les frontières d'après le traité de 1774 ; ou, si sa majesté ne peut engager la Porte à la paix, à ces conditions, d'offrir à cette puis-

sance le rétablissement de ses frontières telles qu'elles étoient avant la guerre de 1768; et pour sûreté de ses offres, que l'Impératrice désarme au préalable sa flotte et rappelle les vaisseaux déjà sortis dans la Baltique, retire ses troupes des nouvelles frontières, et permette au Roi de rester armé jusqu'à la conclusion de la paix entre la Russie et la Porte.

Le Roi attend un oui ou un non, et ne peut accepter la moindre modification sans compromettre sa gloire et l'intérêt de ses peuples.

C'est ce que le soussigné a l'honneur de déclarer par ordre du Roi à son excellence M. le vice-chancelier, et qu'il supplie ce ministre de vouloir bien mettre au plutôt sous les yeux de l'Impératrice, pour qu'il puisse faire promptement parvenir la réponse au Roi son maître.

G. DE SCHLAFF, *Secrétaire de Légation, comme seul appartenant à la mission du Roi à la Cour impériale de Russie.*

Saint-Pétersbourg, Ier juillet 1788.

LETTRE

DE S. M. LE ROI DE POLOGNE

A S. M. PRUSSIENNE*.

Monsieur mon frère,

Il est certainement déjà connu à votre majesté que la diète de Pologne s'est décidée unanimement à allier notre République à votre majesté, sans délai et sans prétendre régler au préalable les points de commerce qui sont en discussion entre votre majesté et nous. Plus ces points de commerce sont essentiellement importans pour nous, et plus votre majesté voudra bien apprécier l'empressement d'une nation libre et généreuse à s'unir avec vous, en se reposant uniquement sur l'équité personnelle du caractère connu de votre majesté. Avec un Roi tel que vous, la voie la plus sûre est de s'adresser directement à lui, en le priant de peser dans la balance de son ame juste, les réclamations d'une nation qui lui donne toute son amitié, lorsqu'elle les fonde sur la lettre claire des traités, et sur dix-sept ans de souffrances. L'idée que cette nation s'est formée de Frédéric-Guillaume régnant, est que, fait pour égaler ses ancêtres dans tous les autres genres de gloire, il y en a un qu'il voudra se rendre plus particulièrement propre, en mettant sa grandeur au-dessus de cette maxime funeste, qui *croit ne voir le bien de ses Etats que dans les maux*

* *Voyez* la page 268.

de ses voisins. — Vous ne pouvez ignorer, sire, tout ce qui faisoit prévoir les plus grandes difficultés qui devoient s'opposer à la résolution que la diète de Pologne a prise le 15 du courant, ou du moins la retarder : néanmoins tout a cédé à la seule pensée que c'est à vous, sire, que nous avons affaire. J'ai dit à ma nation « que je m'adresserai en personne à votre majesté ; que » je vous exposerai les droits, les plaintes et les deman- » des de ma nation ». Et Aussitôt la diète entière, sans partage de voix, a dit : *Procédons au plutôt à devenir les alliés de ce Roi, trop loyal sans doute, trop véritablement grand pour vouloir prendre avantage contre nous de la confiance que nous mettons en lui : il ordonnera sans doute à ses ministres de remédier au plutôt aux justes plaintes des Polonais.* Il dira : « Je veux » que les Polonais soient désormais à l'abri de la gêne » injuste et de la vexation ; je veux qu'ils soient con- » tens, parce qu'ils se sont déclarés mes amis ». Si, en parlant à ma nation, j'ai présumé le succès de ma lettre, j'ai cru par-là même rendre hommage à vos vertus.

C'est dans ces sentimens que je me ferai toujours gloire de me dire, sire, de votre majesté, le bon frère et allié,

STANISLAS-AUGUSTE.

Warsovie, le 17 mars 1790.

RÉPONSE
DE S. M. PRUSSIENNE
A S. M. LE ROI DE POLOGNE *.

Monsieur mon frère,

Le prince Jablonowsky m'a remis la lettre que votre majesté m'a bien voulu écrire, en date du 17 mars, et par laquelle elle réclame ma *droiture personnelle* pour faire cesser les griefs du commerce que la nation polonaise croit avoir contre la Prusse. Je suis flatté de la confiance dont votre majesté m'honore, et je n'omettrai sûrement rien de mon côté pour la justifier; mais je prie votre majesté et sa nation d'observer aussi la même justice et impartialité qu'elle me demande, envers moi et mon Etat, et qu'on pèse dans une balance exacte les véritables circonstances de l'objet important dont il s'agit.

Si votre majesté veut se rappeler tout ce qui s'est passé depuis la cession de la Prusse occidentale, elle ne pourra pas méconnoître que les charges et les inconvéniens auxquels le commerce de la nation polonaise sur la Vistule et sur la mer Baltique, se trouve peut-être exposé, prennent uniquement leur origine et leur source de ce que, lors de la cession de la Prusse occidentale, les villes de Dantzick et de Torn en furent exceptées, quoique situées au milieu de la Prusse; et

* *Voyez* la page 268.

que

que les circonstances exigèrent de conclure, en 1775, la convention du commerce entre la Prusse et la Pologne, par laquelle toutes les marchandises que la nation polonaise transporte vers Dantzick ou en exporte, ont été chargées des mêmes droits de douze pour cent qui ont *déjà existé du temps de la domination polonaise.* S'il s'est glissé des abus dans la perception de ces droits par la conduite des douaniers, ce que les sujets prussiens n'éprouvent pas moins en Pologne, moi, aussi-bien que le roi mon prédécesseur, nous avons tâché de les redresser au possible dans le cas des plaintes portées. J'ai fait sur-tout réduire l'estimation des productions polonaises à leur véritable valeur dans la douane de Fordon, et j'ai fait diminuer jusqu'à trois pour cent les droits de transit pour toutes les marchandises que la nation polonaise fait venir de l'étranger par terre et à travers mes Etats. J'ai fait, de plus, ce qu'aucun souverain n'a encore fait, et que la la nation polonaise n'a pas même pu exiger; c'est que j'ai aboli les droits de douane et le péage sur la plus grande partie des productions et marchandises que les Lithuaniens portent dans la Prusse orientale et à mes ports de Konisberg et de Memel, en ôtant les bureaux de douane qui ont subsisté depuis des siècles aux frontières de la Prusse et de la Lithuanie. Je crois donc avoir fait tout, et plus qu'on ne sauroit exiger de moi, pour faciliter le commerce de la nation polonaise par mes Etats. Il peut se faire sans aucuns droits vers les villes de Konigsberg et de Memel, et à raison de deux pour cent par mes villes maritimes d'Elbing et de Stetin. Si le commerce que les Polonais veulent

faire à Dantzick est chargé d'un impôt de douze pour cent, c'est la suite naturelle et nécessaire de l'existence des anciennes douanes polonaises de la convention de 1775, et de la situation de la ville de Dantzick. On ne sauroit exiger de moi, avec équité, que j'accorde le même tarif et les mêmes avantages dont jouissent mes propres villes, à une ville qui est toute environnée de mes Etats sans y appartenir, et qui leur fait tant de mal par les contrebandes de ses habitans, et par les chicanes de ses magistrats. Je sais bien que la nation polonaise en souffre d'une manière indirecte; mais c'est sa *propre faute*, et non celle des souverains de la Prusse; et elle doit se souvenir qu'elle n'a pas été moins maltraitée par le monopole du commerce de la Vistule, que la ville de Dantzick avoit usurpé, du temps de la domination polonaise, au préjudice des autres villes prussiennes. Ce vice ne peut pas manquer de rester inhérent au commerce que les Polonais veulent faire par la Vistule et à Dantzick, aussi long-temps que les villes de Dantzick et de Thorn restent séparées de mon territoire, duquel elles sont absolument environnées, sur-tout la première. C'est pour lever ce grand inconvénient, d'ailleurs incorrigible, que j'ai fait proposer à votre majesté et à l'illustre diète, « de faire » avec moi une nouvelle transaction, par laquelle je » diminuerois les droits de péage établis sur la vistule, » à raison de douze pour cent, à un taux si médiocre, » que la nation polonaise pourroit en être entièrement » contente; et j'ai demandé qu'en compensation de la » grande perte que j'en souffrirois dans mes douanes, » on me cédât la souveraineté des villes de Dantzick

» et de Thorn, qui, par leur situation naturelle, ap-
» partiennent au territoire de la Prusse occidentale, et
» qui, lors de la cession de ce pays, n'en ont été ex-
» ceptés que par des *raisons particulières et peu va-*
» *lables* ». J'ai cru pouvoir faire ces propositions sans pouvoir être taxé de *vues injustes d'agrandissement* et d'ambition, parce que les deux villes de Dantzick et de Thorn sont situées au milieu de mes États, *que leur souveraineté ne convient qu'au possesseur de la Prusse occidentale* et à l'allié de la Pologne; parce qu'elles ne rapportent absolument rien à la république de Pologne, et rendent plutôt le commerce de la nation polonaise difficile et onéreux par les droits conventionnels, et parce qu'en diminuant ces droits j'aurois perdu un revenu annuel, mais certain, de 200 mille écus que la nation polonaise auroit gagnés sans faute dans son commerce par la diminution de la douane de Fordon, sans que je puisse m'en promettre aucun équivalent proportionné par la possession des villes de Dantzick et de Thorn. Si votre majesté y auroit perdu quelques revenus casuels, je n'aurois pas manqué de les lui bonifier.

Je ne devois donc pas m'attendre que ma susdite proposition seroit reçue par la diète d'une manière si contraire à mes vues innocentes et honnêtes, et au véritable intérêt des deux Etats. Je devois encore moins prévoir qu'un monarque aussi patriote et aussi éclairé que votre majesté, pût s'en alarmer d'une manière aussi forte comme elle l'a fait. J'avoue que je me suis attendu à tout autre accueil de la part de la diète; mais dès que j'ai appris que cette proposition, qui ne roule en effet

que sur un troc très-avantageux pour la Pologne, n'étoit pas agréable à votre majesté et à la diète, j'ai ordonné à mon ministre, le marquis de Luchesini, d'en faire abstraction, et de se borner à la conclusion d'un simple traité d'alliance. Je suis redevable à votre majesté d'avoir recommandé à sa nation la conclusion de cette alliance; j'y mets un très-grand prix, et je tiens à honneur d'être le principal allié d'une nation aussi noble et aussi brave : je ne doute pas qu'elle saura également apprécier mon alliance, et qu'elle reconnoîtra ce que j'ai fait, et ce que j'aurai encore à faire pour la rendre utile et convenable aux deux parties. Comme votre majesté me demande encore des discussions et des arrangemens ultérieurs sur le commerce, je ne manquerai pas de m'y prêter avec toute la bonne volonté et toute la facilité et équité qu'on peut exiger de moi; mais j'espère qu'on y apportera aussi, de la part de la Pologne, les mêmes dispositions, et qu'on n'exigera pas de ma part des concessions qui ne sont pas praticables selon la nature des choses, ni même utiles à la nation polonaise. Je ne me refuserai pas à une discussion du traité du commerce subsistant, ou à la conclusion d'un nouveau, pouvant prévoir avec certitude qu'on reconnoîtra bientôt que la proposition que j'ai faite pour la compensation d'une diminution considérable de mes douanes, est et sera toujours *le seul moyen juste et praticable* pour rendre le commerce de la nation polonaise aussi florissant que possible et un des premiers de l'Europe, et dont le principal avantage est du côté de la Pologne, qui ne feroit que diminuer mes revenus actuels, et qui ne me seroit convenable

que pour fermer l'entrée de mon Etat, pour le fortifier intérieurement, et pour me faire devenir un allié d'autant plus utile pour la Pologne. — J'ai cru devoir entrer dans ce détail et exposer à votre majesté des considérations auxquelles on paroît n'avoir pas donné à Warsovie toute l'attention qu'elles méritent. Je me promets encore de l'amitié et des hautes lumières de votre majesté, qu'elle examinera et pèsera ces considérations avec cet esprit d'équité et de pénétration qui la caractérise, et qu'elle en fera usage pour continuer à éclairer sa nation, et pour faire disparoître des préjugés qui s'opposent jusqu'ici aux véritables intérêts mutuels des deux Etats. — Je suis avec les sentimens, amitié et estime parfaite, de votre majesté, le bon frère et allié.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Berlin, le 11 août 1790.

LETTRE
DU
GÉNÉRAL PRUSSIEN SCHLIEFFEN,
AU GÉNÉRAL LA FAYETTE.*

Monsieur,

Ayant eu l'honneur de faire votre connoissance en Hesse, où je servois, lorsque, précédé du nom que vous vous étiez déjà acquis, vous y passâtes pour aller à Berlin, et me trouvant actuellement officier prussien dans votre voisinage, au moment où l'état des choses de la Belgique semble toucher de si près nos deux nations, où, par rapport à lui, leurs intérêts pourroient bien être les mêmes, mais où faute de s'entendre, elles courent risque de se traverser, je prends la liberté, monsieur le marquis, de tenter de m'en éclaircir rondement avec vous de soldat à soldat.

Ma nation désireroit la redoutable Autriche moins puissante de cette province; la vôtre (pacte de famille à part) devroit la désirer telle.

La mienne, en s'occuppant du sort de la Belgique, n'a d'autre objet : elle est indifférente à la forme de gouvernement que celle-ci voudra se donner; et si la vôtre est guidée du même esprit, pourquoi nos mesures s'entr'opposeroient-elles?

M. de la Marck agit-il ou non de l'aveu de votre na-

* *Voyez* la page 282.

tion ? Veut-il sérieusement l'indépendance de la Belgique, ou voudroit-il en amener la réconciliation avec ses anciens maîtres, du sein de la fermentation qu'il y excite ?

Voilà, monsieur le marquis, ce dont quelques renseignemens, dans la position où je me trouve, pourroit prévenir des méprises réciproquement préjudiciables.

Je ne vous parle pas de mon séjour à Liége : notre politique n'entre pour rien dans les affaires de ce pays-ci. Nous aurions bonnement voulu y rétablir le calme à des conditions équitables, que l'évêque-prince est assez aveuglé pour ne les pas agréer.

Rien n'égale, au reste, la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur de me nommer, monsieur, votre, etc.

Signé, SCHLIEFFEN.

Liége, le 22 février 1790.



LETTRE
DU ROI DE PRUSSE
AU PRINCE-ÉVÊQUE DE LIÉGE*.

Du 9 mars 1790.

MONSIEUR,

J'AI exposé à votre altesse, dans une lettre du 31 décembre de l'année passée, mes sentimens francs et sincères sur les malheureux troubles qui se sont élevés dans le pays de Liége, et j'ai fait, dans cette lettre, des propositions d'accommodement que j'ai crues, et que je crois encore justes, modérées et seules propres à donner une issue raisonnable à cette fâcheuse affaire. J'ai ajouté à la fin de ma susdite lettre: « Que si votre altesse ne » vouloit pas accepter mes propositions, et si elle in- » sistoit sur l'exécution plénière du décret de la cham- » bre impériale, j'étois prêt de rappeler mes troupes de » la principauté de Liége et d'abandonner cette com- » mission que *je croyois ne pouvoir pas exécuter avec* » *justice et honneur* ». Je devois m'attendre que votre altesse répondroit à ma proposition claire et précise, et, à ce que je crois, juste de la même manière; mais elle a trouvé à propos de répondre à ma lettre du 31 décembre six semaines après, par une lettre du 8 février, dans laquelle, au lieu d'une déclaration déterminée sur ma susdite proposition dilemmatique, je ne trouve que des

* *Voyez* la page 285.

déclamations sur des points de droit aisés à réfuter si j'en avois l'envie et le loisir, et un amas de faits non prouvés, faciles à détruire, et en partie déjà réfutés par ma susdite lettre; ce que trouvera tout lecteur impartial qui voudra comparer mes deux lettres. La fin et l'essentiel de cette déclaration se réduisent à ce que votre altesse ne veut pas se prêter à aucune médiation ni composition avant que l'état des affaires de Liége ne soit entièrement rétabli sur le pied où il étoit avant la déclaration de mon directoire du 26 novembre, ou plutôt en effet avant la révolution du 15 août, et selon le sens littéral des deux décrets de la chambre impériale. Je ne révoque pas en doute l'obligation des sentences respectables de ce tribunal suprême : je les exécuterai, *quand cela sera possible*, avec cette exactitude et impartialité constitutionnelle, dont je me suis fait une loi, et ai donné plus d'un exemple pendant le cours de mon règne. Mais j'ai été convaincu, dès le commencement de cette affaire, par les rapports de mes délégués, à l'intelligence et à la droiture desquels je dois me confier, et j'ai déclaré tant de fois, en conséquence, que je ne pouvois pas faire cette exécution plénière avec un corps de six mille soldats contre une nation dix fois plus nombreuse, belliqueuse et prête à se joindre à ses voisins, les insurgens brabançons, sans exposer l'honneur de mes armes et même la dignité de la chambre impériale, et celle du triple directoire, au risque d'un affront presque certain, n'ayant aucune obligation ni vocation d'employer une plus grande partie de mes forces pour une affaire de cette nature, qui me paroît très-équivoque dans le fond, mais dans la-

quelle je suis très-impartial, comme je puis protester avec vérité.

Je crois bien que mes troupes pourroient faire à présent une exécution plénière des décrets de Wetzlaër, depuis qu'elles sont en possession de la ville et de la citadelle de Liége, et qu'elles ont, en quelque manière, désarmé les Liégeois; mais comme cela s'est fait par une soumission volontaire et par une sorte de capitulation, les droits de l'honneur et de la droiture ne me permettent pas que j'abuse de la confiance de la nation liégeoise, et que j'exécute contr'elle, par la force, les volontés arbitraires de votre altesse et de ses conseillers. Mais je me verrois obligé en conscience, de leur remettre la principauté de Liége dans l'état dans lequel je l'ai trouvée, lorsque mes troupes l'ont occupée. Je pourrois le faire sans aucun reproche : je pourrois aussi abandonner votre altesse et la nation liégeoise à leur sort, à leurs résolutions réciproques et à leurs propres forces. Si votre altesse continue à douter de mes suppositions, et si elle se croit sûre des sept huitièmes de la nation liégeoise, et qu'on pourroit faire l'exécution plénière avec quelques bataillons de troupes du cercle, elle pourroit en faire l'essai à son bon plaisir. Mais comme j'ai quelque lieu de prévoir que cela ne pourra pas réussir, et qu'il en résultera une guerre civile qui peut mener à ruiner totalement la principauté de Liége et à la séparer même du corps de l'Empire germanique, je veux encore, pour une fois, mais pour la dernière, offrir à votre altesse des moyens de conciliation, que je crois justes raisonnables, modérés, et tels qu'ils pourront, à mon avis, servir à con-

cilier les intérêts de votre altesse et ceux des Etats de Liége, ainsi que les droits, les prérogatives et l'autorité de la chambre impériale et du directoire du cercle de Westphalie, que je suis toujours prêt de respecter et de maintenir, et particulièrement le recez de Dorsten, dans tous les cas où l'exécution des sentences peut se faire selon les règles de la justice ordinaire avec des forces médiocres et sans des efforts guerriers, et où il s'agit plutôt d'une médiation et composition, que les circonstances de l'affaire rendent nécessaires, comme c'est le cas présent de Liége. Je propose donc à votre altesse le plan d'un arrangement général.

« Le haut-directoire du cercle du Bas-Rhin et de » Westphalie, informé de ces recez, a publié au con- » traire (mais sans le concours de Clèves, comme il est » naturel) le décret suivant :

» Le haut-directoire du cercle du Bas-Rhin et de » Westphalie, ayant été informé par des plaintes à lui » portées de différens endroits, que les chefs de la ré- » volte de Liége, enhardis par l'impunité dont ils » ont joui jusqu'à présent, ne mettent plus de bornes » à leurs entreprises criminelles; que, non contens » d'avoir renversé toute autorité légitime, ils abusent » du pouvoir arbitraire dont ils se sont emparés, pour » violer la sûreté personnelle et les propriétés des » personnes restées fidelles à leur souverain légitime, » dans le criminel espoir d'attirer, par la crainte des » violences, les habitans loyaux dans la révolte, et » de retarder la juste punition de leurs crimes par le » nombre des coupables ». — A ces causes, le haut-directoire, etc., pour préserver le peuple d'une sédu-

tion ultérieure, qui ne peut qu'amener sa ruine totale, fait savoir par les présentes, que les décrets de la haute et sacrée chambre impériale, émanés le 27 du mois d'août et 2 décembre dernier, seront infailliblement exécutés. Ordonne à tous les habitans du pays de Liége en général, et aux magistrats des villes et bourgs existans de fait en particulier, de s'abstenir de tous attroupemens, violation de la sûreté personnelle, invasion des propriétés particulières ; déclarant éventuellement nulle toute vente et aliénation quelconque, faite sans le concours des propriétaires ou possesseurs actuels, et de s'opposer de tout leur pouvoir à ces excès et dévastations, à peine d'être responsables tous, et un chacun en particulier, dans leurs personnes et biens, des dommages causés, soit à leur instigation ou par leur connivence.

Donné au Haut-Directoire du Cercle du Bas-Rhin et de Westphalie, à Aix-la-Chapelle, le 22 avril 1790.

Au nom et de la part de S. A. S. Electeur de Cologne, comme Prince-Evêque de Munster :

Signé, M. DE KEMPIS.

Au nom et de la part de S. A. S. Electorale Palatine, comme Duc de Juliers ;

Signé, J. H. DE GREIN ;

Et plus bas, DE LEMMEN.

TRAITÉ DE PAIX

ENTRE

LA RUSSIE ET LA SUÈDE*.

AU NOM DE LA TRÈS-SAINTE ET INDIVISIBLE TRINITÉ,

Leurs majestés le roi de Suède et l'impératrice de toutes les Russies, animées du même désir de mettre fin à la malheureuse guerre qui subsiste entr'elles, et de rétablir l'ancienne amitié, la bonne harmonie et le bon voisinage entre les Etats respectifs, s'étant mutuellement communiqué leurs vues salutaires à ce sujet, sont convenues pour les réaliser et les faire mettre à exécution, etc.

Article Ier. Il régnera désormais entre sa majesté le roi de Suède, ses Etats, pays et sujets d'une part, et entre sa majesté l'impératrice de toutes les Russies, ses Etats, pays et sujets de l'autre, une paix perpétuelle, un bon voisinage et une parfaite tranquillité, tant du côté de terre que de celui de mer. En conséquence, on donne les ordres les plus prompts pour que toutes les hostilités cessent aussitôt de part et d'autre : on oubliera le passé, et l'on ne s'occupera, des deux parts, que du rétablissement de l'harmonie et de la bonne intelligence qui avoient été interrompues par la guerre présente.

Art. II. Les limites des Etats respectifs resteront sur

* *Voyez* la page 302.

le même pied où elles étoient avant la rupture ou avant le commencement de la présente guerre.

Art. III. Conséquemment, tous les pays, provinces et lieux qui, durant cette guerre, ont été conquis sur les troupes de l'une ou de l'autre des parties contractantes, seront évacués dans l'espace de temps le plus court possible, ou dans les vingt-cinq jours, à compter de l'échange des ratifications du présent traité.

Art. IV. Tous les prisonniers et tous autres qui, sans avoir porté les armes, auront été emmenés comme tels, durant la guerre, par les troupes des parties belligérantes, seront échangés de part et d'autre sans rançon; et il leur sera permis de s'en retourner chez eux sans qu'ils soient tenus de payer aucun dédommagement pour les frais de leur entretien durant leur captivité; mais ils seront obligés de payer les dettes qu'ils auront pu contracter avec les particuliers des pays respectifs.

Art. V. Pour obvier à tout sujet de dispute et de mal-entendu qui pourroit survenir par mer entre les parties contractantes, il a été arrêté, que lorsque des vaisseaux de guerre suédois, soit un ou plusieurs, grands ou petits, viendront dorénavant à passer devant un port appartenant à sa majesté l'impératrice de Russie, lesdits vaisseaux seront obligés de faire le salut suédois, auquel il sera aussitôt riposté par le salut russe. Il en sera de même des vaisseaux de guerre russes qui, soit que leur nombre passe l'unité ou non, seront tenus, en passant devant les ports de mer appartenant à sa majesté suédoise, de faire le salut russe, auquel il sera répondu aussitôt par le salut suédois. En

attendant, les hautes parties contractantes vont fixer et déterminer, dans une convention particulière, à conclure, le plutôt possible, la manière dont les vaisseaux de guerre suédois et russes se rendront le salut en se rencontrant, soit en mer, soit dans les ports de mer ou ailleurs : jusque-là les vaisseaux respectifs ne se salueront point du tout en se rencontrant.

Art. VI. Il a été accordé par sa majesté l'impératrice de toutes les Russies, qu'il sera permis à sa majesté suédoise de faire exporter annuellement des ports de la Finlande et de la Baltique des blés pour la valeur de 50,000 roubles, à condition qu'il sera constaté que les achats se feront pour le compte du roi de Suède ou pour celui de ses sujets qu'il aura particulièrement autorisés à faire lesdits achats ; et en ce cas, les exportations seront franches de tout péages, douanes ou autres droits de sortie, avec la seule restriction que les années de stérilité ne seront point comprises dans cette concession, durant lesquelles l'Impératrice, par de sages motifs, interdira l'exportation de cette denrée à toutes les nations en général.

Art. VII. Comme le désir ardent qu'ont eu les deux parties contractantes de mettre fin, le plus promptement possible, aux maux de la guerre, sous lesquels gémissoient leurs sujets respectifs, ne leur permettoit pas de régler plusieurs articles et points importans, et capables de rétablir et de fortifier le bon voisinage et la parfaite tranquillité des frontières, elles se promettent mutuellement de s'occuper incessamment de ces objets, et de les faire examiner et régler amicalement par des ambassadeurs ou ministres plénipotentiaires, qu'elles

s'enverront réciproquement aussitôt après la conclusion du présent traité.

Art. VIII. Les ratifications du présent traité seront échangées dans l'espace de six jours, ou plutôt s'il est possible. En foi de quoi, etc.

Donné dans la plaine de Varela, sur les bords du Kymène, entre les deux postes avancés des deux armées, le 3 (14) *août* 2790.

Signé, Gustave-Maurice, Baron d'Armfeld;
Otto, Baron d'Ingelstrom.

POLITIQUE

POLITIQUE
SUR LE TRAITÉ DE PAVIE;

EXTRAITE DU PUBLICISTE *.

Les observations suivantes sont traduites d'un Journal allemand, intitulé *Minerve*, publié à Hambourg par M. d'Archenholz, colonel au service de Prusse, connu en Europe par divers ouvrages estimés, et par son attachement aux principes de la révolution française.

Il existe toujours parmi les hommes d'Etat et les écrivains politiques, ainsi que dans les sociétés particulières, une dispute pour savoir à qui doit être attribué le mérite de n'avoir pas commencé la guerre actuelle, dispute qui se prolongera vraisemblablement encore fort avant dans le dix-neuvième siècle, jusqu'à ce que les générations, dominées par l'esprit de parti, soient éteintes, et que la Muse de l'histoire ait enfin répandu sa lumière sur cet objet.

L'Editeur de la *Minerve* s'est plusieurs fois expliqué sur ce point important, et comme compilateur, et comme observateur. Il ne s'occupera plus à réfuter la prétendue évidence de l'innocence du ministère britannique à cet égard; mais, comme compilateur, il ne doit pas passer sous silence une circonstance nouvelle très-remarquable.

Le ministre français, Talleyrand, dans la note cé-

* *Voyez* la page 314.

lèbre qu'il a envoyée dernièrement au ministre anglais pour la paix, a rappelé le traité conclu à Pavie, en 1791, contre la France. Lord Greenville, dans la séance de la chambre des pairs, du 28 janvier dernier, a affirmé que ce traité n'avoit jamais eu lieu et n'étoit qu'une fable insipide. Ce ministre savoit bien ce qu'il faisoit : il ne vouloit que produire un effet momentané au parlement, c'est-à-dire, jeter du discrédit sur une note où l'on se permettoit d'alléguer un fait historique absolument faux ; et s'il prévoyoit qu'un jour on relèveroit sa dénégation, il étoit bien sûr de trouver une réponse dans la ressource anglaise d'une explication littérale.

La transaction diplomatique dont il est question n'étoit pas en effet un traité, mais une déclaration ; et ce n'étoit pas à Pavie, mais à Mantoue, qu'elle avoit eu lieu. La dénomination et la désignation du lieu n'étoient donc pas exactes ; mais l'existence de la convention, sa nature et son but n'en étoient pas moins constatés. Mais comment réfuter d'une manière convaincante l'assertion du ministre anglais ? Les écrits de France ne peuvent en ceci faire autorité ; les écrits et les cours parlementaires de l'opposition anglaise n'inspirent pas plus de confiance, et il n'y a pas moyen de chercher des renseignemens dans les archives des cours. Le hasard vient de faire sortir une preuve convaincante d'une source d'où on devoit le moins l'attendre. L'ex-ministre français, Bertrand de Molleville, vient de publier, dans ses *Annales de la Révolution*, les détails de la *Déclaration de Mantoue*, sans se douter vraisemblablement qu'il rendoit par-là un mauvais service

à ses protecteurs : il s'appuie sur le témoignage de l'ambassadeur espagnol, Las-Casas, et de trois Français alors initiés dans les secrets de Coblentz.

L'un d'eux jouissoit de la confiance de la cour des Tuileries, et fut envoyé, en mai 1791, au comte d'Artois, pour lui donner plein pouvoir de traiter avec l'empereur Léopold, en faveur de Louis XVI. Léopold voyageoit alors en Italie avec sa sœur la reine de Naples. L'envoyé de la cour eut une entrevue avec lui à Mantoue le 20 mai, et c'est dans cette conférence que fut rédigée la Déclaration qu'on a mal-à-propos nommée le *Traité de Pavie*. L'original de cette pièce, corrigée de la propre main de l'empereur, fut porté à Paris, et remis sept jours après à Louis XVI par le comte de Durfort.

L'ex-ministre Bertrand de Molleville rapporte textuellement cette Déclaration, dont on ne donne ici que la substance.

L'empereur devoit faire marcher trente-cinq mille hommes sur les frontières de Flandre, pendant qu'un corps de quinze mille hommes de troupes d'Empire chercheroit à Pénétrer en Alsace, qu'un nombre égal de Suisses se porteroit vers Lyon et sur les frontières de la Franche-Comté, et qu'autant de Piémontais s'approcheroient du Dauphiné. L'Espagne devoit rassembler vingt mille hommes pour menacer les provinces méridionales de France. A ces troupes, on auroit réuni, tant les régimens français restés fidèles, que les volontaires armés, auxquels on auroit pu se confier, et enfin, tous les mécontens des provinces.

L'empereur répondoit des bonnes intentions du roi,

de Prusse, avec lequel il a une correspondance directe sur cet objet. Le roi d'Angleterre, comme électeur d'Hanovre, désire d'entrer dans le traité qui doit être tenu secret jusqu'au moment de l'exécution, et jusque-là, on devoit prévenir tout soulèvement isolé dans l'intérieur.

L'exécution de ce plan étoit différé jusqu'à la fin de juillet, et alors la Déclaration, signée par tous les souverains de la maison de Bourbon, devoit être communiquée aux princes du sang qui étoient encore en liberté.

Quoique l'empereur fût le chef de l'entreprise, il ne devoit pas paroître en cette qualité, de peur d'exposer par-là la sûreté de la reine ; car on ne manqueroit pas d'attribuer ce plan à la maison d'Autriche, et l'assemblée nationale d'alors employoit tous les moyens de rendre odieuses au peuple toutes les personnes de cette maison.

On répondoit aussi de la neutralité de l'Angleterre. On devoit engager le roi et la reine de France à ne pas confier ce secret à un très-grand nombre de personnes : ayant déjà éprouvé par eux-mêmes les inconvéniens et les dangers de ces communications, il étoit essentiel d'entretenir une correspondance avec différens membres du parlement de France, afin de pouvoir les rassembler plus facilement quand il en seroit temps.

Une telle Déclaration, si l'on peut en établir l'authenticité sur le témoignage du ministre Bertrand, doit terminer toute dispute sur la question de l'origine de la guerre.

DÉCLARATION

Signée en commun par l'Empereur et le Roi de Prusse, le 23 août 1791 *.

Sa majesté l'empereur et sa majesté le roi de Prusse, ayant entendu les désirs et les représentations de monsieur et de monsieur le comte d'Artois, se déclarent conjointement qu'elles regardent la situation où se trouve actuellement le roi de France comme un objet d'un intérêt commun avec toutes les puissances de l'Europe. Elles espèrent que cet intérêt *ne peut manquer* d'être reconnu par les puissances dont le secours est réclamé, et qu'en conséquence elles ne refuseront point d'employer, conjointement avec leursdites majestés, les moyens les plus efficaces relativement à leurs forces, pour mettre le roi de France en état d'affermir dans la plus parfaite liberté les bases d'un gouvernement monarchique, également convenable aux droits des souverains et au bien-être de la nation française. Alors et dans ces cas, leursdites majestés, l'empereur et le roi de Prusse, sont résolus d'agir promptement d'un mutuel accord avec les forces nécessaires pour obtenir le but proposé et commun.

En attendant, elles donneront à leurs troupes les ordres convenables pour qu'elles soient à portée de se mettre en activité.

Signé, Léopold.
Frédéric-Guillaume.

A Pilnitz, le 27 août 1791.

* *Voyez* la page 315.

LETTRE
DE M. DE MONTMORIN
AUX AMBASSADEURS *.

Le roi me charge, monsieur, de vous mander que son intention la plus formelle est que vous manifestiez ses sentimens sur la révolution et la constitution française à la cour où vous résidez. Les ambassadeurs et ministres de France près toutes les cours de l'Europe, reçoivent les mêmes ordres, afin qu'il ne puisse rester aucun doute, ni sur les intentions de sa majesté, ni sur l'acceptation libre qu'elle a donnée à la nouvelle forme de gouvernement, ni sur son serment inviolable de la maintenir.

Sa majesté avoit convoqué les Etats-Généraux du royaume, et déterminé dans son conseil que les communes y auroient un nombre de députés égal à celui des deux autres ordres qui existoient alors. Cet acte de législation provisoire que les obstacles du moment ne permettoient pas de rendre plus favorable, annonçoit assez le désir de sa majesté de rétablir la nation dans tout ses droits.

Les Etats-Généraux furent assemblés et prirent le titre d'*Assemblée Nationale :* bientôt une constitution, propre à faire le bonheur de la France et du monarque, remplaça l'ancien ordre de choses, où la force apparente de la royauté ne cachoit que la force réelle de

* *Voyez* la page 316.

quelques corps aristocratiques. L'assemblée nationale adopta la forme du gouvernement représentatif, joint à la royauté héréditaire. Le corps législatif fut déclaré permanent; l'élection des ministres du culte, des administrateurs et des juges, fut rendu au peuple. On conféra le pouvoir exécutif au roi, la formation de la loi au corps législatif, et la sanction au monarque. La force publique, soit intérieure, soit extérieure, fut organisée sur les mêmes principes et d'après la base fondamentale de la distinction des pouvoirs. Telle est la nouvelle constitution du royaume.

Ce que l'on appelle la révolution n'est que l'anéantissement d'une foule d'abus accumulés depuis des siècles par l'erreur du peuple ou le pouvoir des ministres, qui n'a jamais été le pouvoir des rois. Ces abus n'étoient pas moins funestes à la nation qu'au monarque; ces abus, l'autorité, sous des règnes heureux, n'avoit cessé de les attaquer sans pouvoir les détruire; ils n'existent plus. La nation souveraine n'a plus que des citoyens égaux en droits, plus de despote que la loi, plus d'organe que les fonctionnaires publics, et le roi, est le *premier de ces fonctionnaires*. Telle est la révolution française.

Elle devoit avoir pour ennemis tous ceux qui, dans un premier moment d'erreur, ont regretté, pour des avantages personnels, les abus de l'ancien gouvernement. De là l'apparente division qui s'est manifestée dans le royaume, et qui s'affoiblit chaque jour; de là peut-être aussi quelques loix sévères de circonstance, que le temps corrigera : mais le roi, dont la véritable force est indivisible de celle de la nation, qui n'a

d'autre ambition que le bonheur du peuple, ni d'autre pouvoir réel que celui qui lui est délégué, le roi a dû adopter sans hésiter une heureuse constitution qui régénéroit tout à la fois son autorité, la nation et la monarchie. On lui a conservé toute sa puissance, hors le pouvoir redoutable de faire des loix : il est resté chargé des négociations avec les puissances étrangères, du soin de défendre le royaume et d'en repousser les ennemis; mais la nation française n'en aura plus désormais au dehors que ses agresseurs. Elle n'a plus d'ennemis intérieurs que ceux qui, se nourrissant de folles espérances, croiroient que la volonté de vingt-quatre millions d'hommes rentrés dans leurs droits naturels, après avoir organisé le royaume de manière qu'il n'existe plus que des souvenirs des anciennes formes et des anciens abus, n'est pas une immuable, une irrévocable constitution. Les plus dangereux de ses ennemis sont ceux qui ont affecté de répandre des doutes sur les intentions du monarque : ces hommes sont bien coupables ou bien aveugles. Ils se croient les amis du roi, ce sont les seuls ennemis de la royauté; ils auroient privé le monarque de l'amour et de la confiance d'une grande nation, si ses principes et sa probité eussent été moins connus. Eh! que n'a pas fait le roi pour montrer qu'il comptoit aussi la révolution et la constitution française parmi ses titres à la gloire! Après avoir accepté et sanctionné toutes les loix, il n'a négligé aucun moyen de les faire exécuter. Dès le mois de février de l'année dernière, il avoit, dans le sein de l'assemblée nationale, promis de les maintenir : il en a fait le serment au milieu de la fédération universelle

du royaume, honoré du titre de *Restaurateur de la liberté française*. Il transmettra plus qu'une couronne à son fils ; il lui transmettra une *royauté constitutionnelle*.

Les ennemis de la constitution ne cessent de répéter que *le roi n'est pas heureux ;* comme s'il pouvoit exister pour un roi d'autre bonheur que celui du peuple ! Ils disent que son autorité est avilie ; comme si l'autorité fondée sur la force n'étoit pas moins puissante et plus incertaine que l'autorité de la loi ! Enfin, que le *roi n'est pas libre :* calomnie atroce, si l'on suppose que sa volonté a pu être forcée ; absurde, si l'on prend pour *défaut de liberté* le consentement que sa majesté a exprimé plusieurs fois de rester au milieu des citoyens de Paris ; consentement qu'il devoit accorder à leur patriotisme, même à leur crainte et sur-tout à leur amour.

Ces calomnies cependant ont pénétré jusque dans les cours étrangères ; elles y ont été répétées par des Français qui se sont volontairement exilés de leur patrie, au lieu d'en partager la gloire, et qui, s'ils n'en sont pas les ennemis, ont au moins abandonné leur poste de citoyen. Le roi vous charge, monsieur, de déjouer leurs intrigues et leurs projets. Ces mêmes calomnies, en répandant les idées les plus fausses sur la révolution française, ont fait suspecter chez plusieurs nations voisines les intentions des voyageurs français, et le roi vous recommande expressément de les protéger et de les défendre. Donnez, monsieur, de la constitution française, l'idée que le roi s'en forme lui-même ; ne laissez aucun doute sur l'inten-

tion de sa majesté de la maintenir de tout son pouvoir, en assurant la liberté et l'égalité des citoyens. Cette constitution fonde la prospérité nationale sur les bases les plus inébranlables ; elle affermit l'autorité royale par les loix ; elle prévient, par une révolution glorieuse, la révolution que les abus de l'ancien gouvernement auroient bien fait éclater, en causant peut-être la ruine de l'empire ; enfin, elle fera le bonheur du roi. Le soin de la justifier ; de la défendre et de la prendre pour règle de votre conduite, doit être votre premier devoir. Je vous ai déjà manifesté plusieurs fois les sentimens de sa majesté à cet égard ; mais, d'après ce qui lui est revenu de l'opinion qu'on cherchoit à établir dans les pays étrangers sur ce qui se passe en France, elle m'a ordonné de vous charger de notifier le contenu de cette lettre à la cour où vous êtes, et pour lui donner plus de publicité, sa majesté vient d'en ordonner l'impression.

Signé, MONTMORIN, *ministre des Affaires Etrangères.*

Paris, le 23 avril 1791.

LETTRE AU ROI,

Par M. le Prince de CONDÉ, *M. le Duc* DE BOURBON *et M. le Duc* D'ENGHIEN *.

SIRE,

Vos augustes frères, ayant bien voulu nous communiquer la lettre qu'ils adressent à votre majesté, nous permettent de vous attester nous-mêmes que nous adhérons, de cœur et d'esprit, à tout ce qu'elle renferme; que nous sommes pénétrés des mêmes sentimens, animés des mêmes vues, inébranlables dans les mêmes résolutions. Le zèle dont ils nous donnent l'exemple, est inséparable du sang qui coule dans nos veines, de ce sang toujours prêt à se répandre pour le service de l'Etat. Français et Bourbons jusqu'au fond de l'ame, quelle doit être notre indignation, lorsque nous voyons de vils factieux ne répondre à vos bienfaits que par des attentats, insulter à la majesté royale, fronder toutes les souverainetés, fouler aux pieds les loix divines et humaines, et prétendre asseoir leur monstrueux système sur la ruine de notre ancienne constitution! Toutes nos démarches, sire, sont guidées par des princes dont la sagesse égale la valeur et la sensibilité. En suivant leurs pas, nous sommes sûrs de marcher avec fermeté dans le chemin de l'honneur; et c'est sous

* *Voyez* la page 317.

leurs nobles auspices que nous renouvelons entre vos mains, comme princes de votre sang, et comme gentilshommes français, le serment de mourir fidèles à votre service. Nous périrons tous plutôt que de souffrir le triomphe du crime, l'asservissement du trône et le renversement de la monarchie. Nous sommes, etc......

A Worms, le 11 septembre 1792.

LETTRE

DES PRINCES FRÈRES DU ROI*.

SIRE, NOTRE FRÈRE ET SEIGNEUR,

LORSQUE l'assemblée qui vous doit l'existence, et qui ne l'a fait servir qu'à la destruction de votre pouvoir, se croit au moment de consommer sa coupable entreprise; lorsqu'à l'indignité de vous tenir captif au milieu de votre capitale, elle ajoute de vouloir que vous dégradiez votre trône de votre propre main; lorsqu'elle ose enfin vous présenter l'option, ou de souscrire des décrets qui feroient le malheur de vos peuples, ou de cesser d'être roi, nous nous empressons d'apprendre à votre majesté « que les puissances dont nous avons réclamé pour » elle les secours, sont déterminées à y employer leurs » forces, et que l'empereur et le roi de Prusse vien- » nent d'en contracter l'engagement mutuel ». Le sage Léopold, aussitôt après avoir assuré la tranquillité de ses Etats et amené celle de l'Europe, a signé cet engagement à Pilnitz, le 27 du mois dernier (août), conjointement avec le digne successeur du grand Frédéric. Ils ont remis l'original entre nos mains, et, pour le faire parvenir à votre connoissance, nous les ferons imprimer à la suite de cette lettre, la publicité étant aujourd'hui la seule voie de

* Voyez la page 317.

communication dont vos cruels oppresseurs n'aient pu nous priver. — Les autres cours sont dans les mêmes dispositions que celles de vienne et de Berlin. Les princes et Etats de l'Empire ont déjà protesté, dans des actes authentiques, contre les lésions faites à des droits qu'ils ont résolu de soutenir avec vigueur. Vous ne sauriez douter, sire, du vif intérêt que les rois Bourbons prennent à votre situation : leurs majestés catholique et sicilienne en ont donné des témoignages non-équivoques. Les généreux sentimens du roi de Sardaigne, notre beau-père, ne peuvent pas être incertains ; vous avez droit de compter sur ceux des Suisses, les bons et anciens amis de la France. Jusque dans le fond du Nord, un roi magnanime veut aussi contribuer à rétablir votre autorité, et l'immortelle Catherine, à qui aucun genre de gloire n'est étranger, ne laissera pas échapper celle de défendre la cause de tous les souverains. Il n'est point à craindre que la nation britannique, trop généreuse pour contrarier ce qu'elle trouve juste, est trop éclairée pour ne pas désirer ce qui intéresse sa propre tranquillité, veuille s'opposer aux vues de cette noble et irrésistible confédération. — Ainsi, dans vos malheurs, sire, vous avez la consolation de voir toutes les puissances conspirer à les faire cesser, et votre fermeté, dans le moment critique où vous êtes, aura pour appui l'Europe entière. Ceux qui savent qu'on n'ébranle vos résolutions qu'en attaquant votre sensibilité, voudront sans doute vous faire envisager l'aide des puissances étrangères comme pouvant devenir funeste à vos sujets : ce qui n'est qu'une vue auxiliaire, ils le travestiront en vue hostile, et vous

peindront le royaume inondé de sang, déchiré dans toutes les parties, menacé de démembrement. C'est ainsi qu'après avoir voulu toujours employer les plus fausses alarmes, pour causer les maux les plus cruels, ils veulent se servir encore des mêmes moyens pour les perpétuer ; c'est ainsi qu'ils espèrent faire supporter les fléaux de leur odieuse tyrannie, en faisant croire que tout ce qui la combat conduit au plus dur esclavage. — Mais, sire, les intentions des souverains qui vous donneront des secours sont aussi droites, aussi pures que le zèle qui nous les a fait solliciter ; elles n'ont rien d'effrayant, ni pour l'Etat, ni pour vos peuples : ce n'est point les attaquer, c'est leur rendre le plus signalé de tous les services, que de les arracher au despotisme de tous les démagogues et aux cruautés de l'anarchie. Vous vouliez assurer plus que jamais la liberté de vos sujets, quand ces séditieux vous ont ravi la vôtre. Ce que nous faisons pour parvenir à vous la rendre avec la mesure d'autorité qui vous appartient légitimement, ne peut être suspect de volonté oppressive ; c'est, au contraire, venger la liberté que de réprimer la licence ; c'est affranchir la nation que de rétablir la force publique, sans laquelle elle ne peut être libre. Ces principes, sire, sont les vôtres : le même esprit de modération et de bienfaisance qui caractérise toutes vos actions, sera toujours la règle de votre conduite ; il est l'ame de toutes nos démarches auprès des cours étrangères ; et, dépositaire de témoignages positifs des vues aussi généreuses qu'équitables qui les animent, nous pouvons garantir qu'elles n'ont d'autre désir que de vous remettre en possession du gouvernement de vos Etats,

pour que vos peuples puissent jouir en paix des bienfaits que vous leur avez destinés. — Si les rebelles opposent à ce désir une résistance opiniâtre et aveugle qui force les armées étrangères de pénétrer dans le royaume, eux seuls les y auront attirées, sur eux seuls rejailliroit le sang coupable qu'il seroit nécessaire de répandre ; la guerre seroit leur ouvrage. Le but des puissances confédérées n'est que de soutenir la partie saine de la nation contre la partie délirante, et d'éteindre au sein du royaume le *volcan du fanatisme dont les éruptions propagées menacent tous les empires.*

D'ailleurs, sire, il n'y a pas lieu de croire que les Français, quelque soin que l'on prenne d'enflammer leur bravoure naturelle, en exaltant, en électrisant toutes les têtes par des prestiges de patriotisme et de liberté, veuillent long-temps sacrifier leur repos, leurs biens et leur sang pour soutenir une innovation extravagante qui n'a fait que des malheureux! L'ivresse n'a qu'un temps, les succès des crimes ont des bornes, et on se lasse bientôt des excès quand on en est soi-même la victime. Bientôt on se demandera pourquoi l'on se bat, et l'on verra que c'est pour servir l'ambition d'une troupe de factieux qu'on méprise, contre un roi qui s'est toujours montré juste et humain ; pourquoi l'on se ruine, et l'on verra que c'est pour assouvir la cupidité de ceux qui se sont emparés de toutes les richesses de l'Etat, qui en font le plus détestable usage, et qui, chargés de restaurer les finances publiques, les ont précipitées dans un abîme épouvantable ; pourquoi l'on viole les devoirs les plus sacrés, et l'on verra que c'est pour devenir plus pauvre, plus souffrant, plus vexé,

plus

plus imposé qu'on ne l'avoit jamais été; pourquoi on bouleverse l'ancien gouvernement, et l'on verra que c'est dans le vain espoir d'en introduire un qui, s'il étoit praticable, seroit mille fois plus abusif, mais dont l'exécution est absolument impossible; pourquoi l'on persécute les ministres de Dieu, et l'on verra que c'est pour favoriser les desseins d'une secte orgueilleuse qui a résolu de détruire toute religion, par conséquent de déchaîner tous les crimes. Déjà même toutes ces vérités sont devenues sensibles; déjà le voile de l'imposture se lève de toutes parts, et les murmures contre l'assemblée qui a usurpé tous les pouvoirs et anéanti tous les droits, s'étendent d'une extrémité du royaume à l'autre.

Ne jugez pas, sire, de la disposition du plus grand nombre par les mouvemens des plus turbulens; ne jugez pas le sentiment national d'après l'inaction de la fidélité et son apparente indifférence. Lorsque vous fûtes arrêté à Varennes, et qu'une troupe de satellites vous reconduisit à Paris, l'effroi glaçoit alors tous les esprits et faisoit régner un morne silence. Ce qu'on vous cache et ce qui dénote bien mieux le changement qui s'est fait, et se fait de jour en jour dans l'opinion, ce sont les marques de mécontentement qui percent dans toutes les provinces, et qui n'attendent qu'un appui pour éclater davantage. C'est la demande que plusieurs départemens viennent de former, pour que l'assemblée ait à rendre compte des sommes immenses qu'elle a dilapidées depuis sa gestion; c'est la frayeur que ses chefs laissent apercevoir, et leurs tentatives réitérées pour entrer en accommodement; ce sont les plaintes du commerce et l'explosion récente du désespoir de nos colonies; c'est

enfin la pénurie absolue du numéraire, le refus des contribuables de payer des impôts, l'attente d'une banqueroute prochaine, la défection des troupes, qui, victimes de tous les genres de séduction, commencent à s'en indigner, et le progrès toujours croissant des émigrations. Il est impossible de se méprendre à de pareils signes, et leur notoriété est telle, que l'audace même des séducteurs du peuple ne sauroit en contester la vérité. — Ne croyez donc pas, sire, aux exagérations du danger par lesquelles on s'efforce de vous effrayer. On sait que, peu sensible à ceux qui ne menaceroient que votre personne, vous l'êtes infiniment à ceux qui tomberoient sur vos peuples, ou qui pourroient frapper des objets chers à votre cœur; et c'est sur eux qu'on a la barbarie de vous faire frémir continuellement, en même temps qu'on a l'impudence de vanter votre liberté : mais depuis trop long-temps on abuse de cet artifice, et le moment est venu de rejeter sur les factieux qui vous outragent l'arme de la terreur, qui, jusqu'ici a fait toute leur force. — Les grands forfaits ne sont point à craindre lorsqu'il n'y a aucun intérêt à les commettre, ni aucun moyen d'éviter, en les commettant, une punition terrible. Tout Paris sait, tout Paris doit savoir que, si une scélératesse fanatique, ou soudoyée osoit attenter à vos jours ou à ceux de la reine, des armées puissantes, chassant devant elles une milice foible par indiscipline, et découragée par les remords, viendroient aussitôt fondre sur la ville impie qui auroit attiré sur elle la vengeance du ciel et l'indignation de l'univers. Aucun des coupables ne pourroit alors échapper aux plus rigoureux des supplices; donc aucun d'eux ne

voudra s'y exposer. Mais si la plus aveugle fureur armoit un bras parricide, vous verriez, sire, n'en doutez pas, des milliers de citoyens fidèles se précipiter autour de la famille royale, vous couvrir, s'il le falloit, de leurs corps, et verser tout leur sang pour défendre le vôtre. Ah ! pourquoi cesseriez-vous de compter sur l'affection d'un peuple dont vous n'avez pas cessé un seul moment de vouloir le bonheur ? Le Français se laisse facilement égarer, mais facilement aussi il rentre dans la route du devoir. Ses mœurs sont naturellement trop douces, pour que ses actions soient long-temps féroces, et son amour pour ses rois est trop enraciné dans son cœur, pour qu'une illusion funeste ait pu le lui arracher entièrement.

Qui pourroit être plus porté que nous à concevoir des alarmes sur la situation d'un frère tendrement chéri ? Mais, au dire même de vos plus téméraires oppresseurs, le refus du résumé constitutionnel, que nous apprenons vous avoir été présenté par l'assemblée, le 3 de ce mois, ne vous exposeroit qu'au *danger d'être destitué par elle de la royauté*. Or, ce danger n'en est pas un. Qu'importe que vous cessiez d'être roi aux yeux des factieux, lorsque vous le seriez plus solidement, plus glorieusement que jamais aux yeux de toute l'Europe et dans le cœur de vos sujets fidèles ! Qu'importe que, par une entreprise insensée, on osât vous déclarer déchu du trône de vos ancêtres, lorsque les forces combinées de toutes les puissances sont préparées pour vous y maintenir et punir les vils usurpateurs qui en auroient souillé l'éclat.

Le danger seroit bien plus grand si, en paroissant consentir à la dissolution de la monarchie, vous parois-

siez affoiblir vos droits personnels *aux secours de tous les monarques*, et vous sembliez vous séparer *de la cause des souverains*, en consacrant une doctrine qu'ils sont *obligés de proscrire*. Le péril augmenteroit en proportion de ce que vous montreriez moins de constance dans les moyens préservateurs ; il augmenteroit à mesure que l'impression du caractère auguste qui fait trembler le crime aux pieds de la majesté royale, dignement soutenue, perdroit de la force ; il augmenteroit lorsque l'apparence de l'abandon des intérêts de la religion pourroit exciter la fermentation la plus redoutable ; il augmenteroit enfin si, vous résignant à n'avoir plus que le vain titre d'un *roi sans pouvoir*, vous paroissiez, au jugement de l'univers, abdiquer la couronne, dont chacun sait que la conservation exige celle des droits inaltérables qui y sont essentiellement inhérens.

Le plus sacré des devoirs, sire, ainsi que le plus vif attachement, nous porte à mettre sous vos yeux toutes ces conséquences dangereuses de la moindre apparence de foiblesse, en même temps que nous vous présentons la masse des forces imposantes qui doit être la sauvegarde de votre fermeté. Nous devons encore vous annoncer, et même nous jurons à vos pieds que si des motifs qu'il nous est impossible d'apercevoir, mais qui ne pourroient avoir pour principes que l'excès de la violence et une contrainte qui, pour être déguisée, n'en seroit que plus cruelle, forçoient votre main de souscrire une acceptation que votre cœur rejette, que votre intérêt et celui de vos peuples repoussent, et que votre devoir de roi vous interdit, « nous protesterions

» à la face de toute la terre, et de la manière la plus » solennelle, contre cet acte illusoire, et tout ce qui » pourroit en dépendre; nous démontrerions qu'il est » nul par lui-même, nul par le défaut de liberté, nul » par le vice radical de toutes les opérations de l'assem- » blée usurpatrice qui, n'étant pas assemblée des Etats- » Généraux, n'est rien ». Nous sommes fondés, sur les droits de la nation entière, à rejeter des décrets diamétralement contraires à son vœu, exprimé par l'unanimité de ses cahiers, et nous désavouerions pour elle des mandataires infidèles qui, en violant ses ordres et transgressant la mission qu'elle leur avoit donnée, ont cessé d'être ses représentans. Nous soutiendrons, ce qui est évident, qu'ayant agi contre leur titre, ils ont agi sans pouvoir, et que ce qu'ils n'ont pu faire légalement, ne peut être accepté validement.

Notre protestation, signée avec nous par tous les princes de votre sang qui vous sont réunis, seroit commune à toute la maison de Bourbon, à qui ses droits éventuels à la couronne imposent le devoir d'en défendre l'auguste dépôt. Nous protesterions pour vous-même, sire, en protestant pour vos peuples, pour la religion, pour les maximes fondamentales de la monarchie, et pour tous les ordres de l'Etat. Nous protesterions pour vous, et en votre nom contre ce qui n'en auroit qu'une fausse empreinte : votre voix étant étouffée par l'oppression, nous en serions les organes nécessaires, et nous exprimerions nos vrais sentimens, tels qu'ils sont désignés au serment de votre avénement au trône; tels qu'ils sont constatés par les actions de votre vie entière; tels qu'ils se sont montrés

dans la déclaration que vous avez faite au premier moment que vous vous êtes cru libre. Vous ne pouvez pas, vous ne devez pas en avoir d'autre, et votre volonté n'existe que dans les actes où elle respire librement. Nous protesterions pour vos peuples, qui, dans leur délire, ne peuvent apercevoir combien le fantôme de constitution nouvelle qu'on fait briller à leur yeux, et aux pieds duquel on les fait jurer vainement, leur deviendroit funeste; lorsque ces peuples, ne connoissant plus ni leur chef légitime, ni leurs intérêts les plus chers, se laissent entraîner à leur perte; lorsqu'aveuglés par de trompeuses promesses, ils ne voient pas qu'on les anime à détruire eux-mêmes les gages de leur sûreté, les soutiens de leur repos, les principes de leurs subsistances et tous les liens de leur association civile: il faut, en réclamant pour eux le rétablissement, il faut les sauver de leur véritable frénésie. Nous protesterions pour la religion de nos pères, qui est attaquée dans ses dogmes et dans son culte, comme dans ses ministres; et suppléant à l'impuissance où vous seriez de remplir vous-même en ce moment vos devoirs de *fils aîné de l'Église*, nous prendrions en votre nom la défense de ses droits; nous nous opposerions à des spoliations qui tendent à l'avilir; nous nous élèverions avec force contre des actes qui menacent le royaume des horreurs du schisme, et nous professerions hautement notre attachement inaltérable aux règles ecclésiastiques admises dans l'Etat, desquelles vous avez juré de maintenir l'observation. — Nous protesterions pour les maximes fondamentales de la monarchie, dont il ne vous est pas permis, sire, de vous départir, que la

nation elle-même a déclarées inviolables, et qui seroient totalement renversées par les décrets qu'on vous présente, spécialement par ceux qui, en excluant le roi de tout exercice du pouvoir législatif, abolissent la royauté même; par ceux qui en détruisent les soutiens en supprimant tous les rangs intermédiaires; par ceux qui, en nivelant tous les états, anéantissent jusqu'au principe de l'obéissance; par ceux qui enlèvent au monarque les fonctions les plus essentielles du gouvernement monarchique, ou qui le rendent subordonné dans celles qu'ils lui laissent; par ceux enfin qui ont armé le peuple, qui ont annullé la force publique, et qui, en confondant tous les pouvoirs, ont introduit *en France la tyrannie populaire.*

Nous protesterions pour tous les ordres de l'Etat, parce qu'indépendamment de la suppression intolérable et impossible prononcée contre les deux premiers ordres, tous ont été lésés, vexés, dépouillés, et nous aurions à réclamer tout à la fois les droits du *clergé*, qui n'a voulu montrer une ferme et généreuse résistance que pour les intérêts du ciel et les fonctions du saint ministère; les droits de la *noblesse* qui, plus sensible aux outrages faits au trône, dont elle est l'appui, qu'à la persécution qu'elle éprouve, sacrifie tout pour manifester, par un zèle éclatant, qu'aucun obstacle ne peut empêcher un chevalier français de demeurer fidèle à son roi, à sa patrie, à son honneur; les droits de la *magistrature*, qui regrette beaucoup plus que la privation de son état, de se voir réduite à gémir en silence de l'abandon de la justice, de l'impunité des crimes et de la violation des loix, dont elle est essen-

tiellement dépositaire ; enfin les droits des possesseurs quelconques, puisqu'il n'est point en France de propriété qui ait été respectée, point de citoyens honnêtes qui n'aient souffert.

Comment pourrez-vous, sire, donner une approbation sincère et valide à la prétendue constitution qui a produit tant de maux ? *Dépositaire usufruitier* du trône dont vous avez hérité de vos aïeux, vous ne pouvez ni en aliéner les droits primordiaux, ni en détruire la base constitutive sur laquelle il est assis. Défenseur-né de la religion de vos Etats, vous ne pouvez pas consentir à ce qui tend à sa ruine, ni abandonner ses ministres à l'opprobre. Débiteur de la justice à vos sujets, vous ne pouvez pas renoncer à la fonction essentiellement royale de la leur faire rendre par des tribunaux légalement constitués, et d'en surveiller vous-même l'administration. Protecteur des droits de tous les ordres, et des possessions de tous les particuliers, vous ne pouvez pas les laisser violer et anéantir par la plus arbitraire de toutes les oppressions ; enfin, père de vos peuples, vous ne pouvez pas les livrer au désordre et à l'anarchie. Si le crime qui vous obsède et la violence qui vous lie les mains, ne vous permettent pas de remplir ces devoirs sacrés, ils n'en sont pas moins gravés dans votre cœur en traits ineffaçables ; et nous accomplirons votre volonté réelle, en suppléant, autant qu'il est en nous, à l'impossibilité où vous seriez de l'exercer.

Dussiez-vous vous-même nous le défendre, et fussiez-vous forcé de vous *dire libre*, en nous le défendant, ces défenses évidemment contraires à vos senti-

mens, puisqu'elles le seroient au premier de vos devoirs; ces défenses sorties du sein de votre captivité, qui ne cessera réellement que quand vos peuples seront rentrés dans le devoir, et vos troupes dans l'obéissance; ces défenses qui ne pourroient avoir plus de valeur que tout ce que vous aviez fait avant votre sortie, et que vous avez désavoué ensuite; ces défenses enfin, qui seroient imprégnées de la même nullité que l'acte approbatif, contre lequel nous serions obligés de protester, ne pourroient certainement pas nous faire trahir nos devoirs, sacrifier vos intérêts, et manquer à ce que la France auroit droit d'exiger de nous en pareilles circonstances. Nous obéirons, sire, à vos *véritables commandemens*, en résistant à des *défenses extorquées*, et nous serions sûrs de votre approbation en suivant les loix de l'honneur. Notre parfaite soumission vous est trop connue pour que jamais elle vous paroisse douteuse : puissions-nous être bientôt au moment heureux où, rétabli en liberté, vous nous verrez voler dans vos bras, y renouveler l'hommage de notre obéissance, et en donner l'exemple à tous vos sujets. Nous sommes, sire, notre frère et seigneur, de votre majesté, etc.

Signé, L. STANISLAS-XAVIER;
CHARLES-PHILIPPE.

Au château de Schonbornslust, près de Coblentz, le 10 septembre 1791.

DISCOURS

Du Comte Potocki, *Maréchal de Lithuanie, au sujet du Projet de Vente des Starosties* *.

Gardez-vous, dit-il, illustres Etats de la diète, d'imiter en ceci une nation si digne de nos respects à tous autres égards. Les fautes qu'elle a commises ont pour principe une seule erreur; elle a toujours considéré les hommes pris en masse; elle a perdu de vue les individus; elle a voulu être juste envers tous; elle a été injuste envers les parties; elle a pris les membres de la société civile pour des êtres idéals ou pour des figures géométriques, sur lesquels elle pouvoit faire ses raisonnemens systématiques par abstraction, sans prendre les hommes tels qu'ils sont en effet. Lorsque, s'enfonçant dans la théorie, l'on prononce sur la totalité du genre humain, et qu'on s'élève, avec une froide indifférence, au-dessus du sort des citoyens individuels, l'on peut, il est vrai, établir quelques vérités abstraites; mais ces vérités produiront infailliblement dans l'application des injustices multipliées, et ces injustices feront rejaillir une flétrissure ineffaçable sur les maximes les plus saines et les plus irréfragables. L'esprit saisira toujours ces grandes vérités générales; il les approuvera : mais un cœur vraiment généreux et ami de la vertu ne se permettra point, dans la plupart des cas, l'application et l'exécution de ces mêmes principes dont l'esprit est convaincu.

* *Voyez* la page 322.

TABLE
DES CHAPITRES
Contenus dans ce Premier Volume.

Avant-propos. Page j

Introduction et Précis de l'Histoire des Princes qui ont gouverné la Prusse et le Brandebourg. ix

Aperçu de la Vie du Grand Frédéric. 35

Chapitre Premier. *Tableau de la Situation politique de l'Europe à l'époque où Frédéric-Guillaume II monta sur le trône de la Prusse.* 47

Chap. II. *Espérance que donne l'avénement de Frédéric-Guillaume II. Son Education. Son Caractère. Sa conduite Militaire. Ses premières Opérations. Ses premières Fautes. Tableau de sa Cour, de son Administration. Portrait de ses Conseillers et de ses Ministres. Changement total dans l'Administration de la Prusse. Restitution faite au Duc de Meklenbourg. Consolidation de la Ligue Germanique.* 55

Chap. III. *Formation d'un Camp de quatre-vingt mille Autrichiens en Bohême, en* 1787. *Projets de Catherine sur la Cour-*

lande. Sa déclaration sur les affaires de Dantzick. Conclusion du Traité de Commerce de la France et de la Russie. Rupture de celui de l'Angleterre avec cette Puissance. Voyage de Catherine II en Crimée. Entrevue avec le Roi de Pologne. Voyage de Joseph II en Crimée. Armement des Turcs et des Russes. Griefs des deux Empires. Inquiétude que ce voyage inspire en Europe. L'Angleterre et la Prusse conseillent la guerre aux Turcs. La France veut les porter à la paix. Déclaration de guerre des Turcs. Troubles en Brabant. Assemblée des Notables en France. Fermentation en Pologne. Affaires de Hollande. Page 78

CHAP. IV. *Révolution de Hollande.* 98

CHAP. V. *Négociation pour former une quadruple alliance entre la France, la Russie, l'Autriche et l'Espagne. Découverte de ce projet. Alliance entre la Prusse, la Hollande et l'Angleterre. Armement et désarmement des Anglais et des Français. Intrigues des Anglo-Prussiens contre la France. Affaire de Kilburn. Préparatifs de guerre de la Russie et de la Suède. Rupture, Guerre, Négociations entre ces deux Puissances. Les Armées Russes et Autri-*

chiennes battent les Turcs. La Pologne secoue le joug de la Russie et se livre à la Prusse. L'Angleterre et la Prusse veulent être arbitres de la paix. Leur prépondérance en Europe. Troubles en France. Fautes du Cardinal de Loménie. Le mécontentement y est général. Ses suites. Page 133

CHAP. VI. *Etat ancien et nouveau de la France. Constitution des Francs. Etablissement du système féodal sous la seconde race. Affoiblissement des Rois. Asservissement du Peuple. Troisième Race. Progrès du pouvoir des Rois. Affranchissement du Tiers-Etat. Lutte du Peuple et des Rois contre les Grands. Puissance et Corruption du Clergé. Chute du système féodal. Pouvoir absolu des Rois depuis le Cardinal de Richelieu. Progrès des lumières depuis la Découverte de l'Imprimerie. Décadence des Préjugés nobiliaires et religieux. Expansion des Principes de Liberté et de Philosophie. Situation de la Noblesse, de la Cour, du Clergé, du Tiers-Etat et de la Classe pauvre du Peuple, au moment de la Révolution. Mœurs du temps. Disposition des esprits, et Aperçu des différentes vues de chaque*

Classe, au moment de la Révolution. Exposé parallèle des Opinions et des Mœurs des autres Nations de l'Europe, à la même époque. Page 184

CHAP. VII. *Assemblée des États-Généraux. Doublement du Tiers. Dispute des Ordres. Fautes de la Cour. Renvoi de M. Necker. Rassemblement des Troupes. Résistance des États, qui prennent le titre d'*Assemblée Nationale. *Serment du Jeu de Paume. Evénement des 12, 13 et 14 juillet. Prise de la Bastille. Le Roi rappelle M. Necker, renvoie ses troupes, et se rend à Paris. Méfiance réciproque. Enthousiasme général pour la Liberté. Sacrifice fait par la Noblesse, le 4 août. Bases de la Constitution. Fautes du Gouvernement. Banquet des Gardes-du-Corps. Evénemens des 5 et 6 octobre. Départ du Duc d'Orléans. Précis de la naissance et des progrès des Jacobins. De la Faction Orléaniste. Division dans l'Assemblée. Abolition des ordres Nobiliaire et Monastique, des Parlemens, des Communautés. Portrait de Mirabeau. Sa Mort. Le Roi part pour Montmédy. Il est arrêté à Varennes. On suspend l'exercice de ses fonctions. Journée du Champ-de-Mars. Premier effort du Parti Répu-*

blicain. Louis XVI est remis en Liberté. Il accepte la Constitution. L'Assemblée Constituante termine ses travaux et se sépare. Page 210

CHAP. VIII. *Succès des Impériaux. Efforts des Rois de Prusse et d'Angleterre pour arrêter leurs Progrès. Défaite et Victoire de Gustave. Mort de Joseph II. Son Portrait. Révolution de Brabant. Révolution de Liége. Traité de Frédéric-Guillaume avec la Porte et la Pologne. Il marche à la tête de son armée en Silésie. Danger de l'Autriche. Influence de la Révolution de France sur la Politique de Frédéric-Guillaume. Habile Prudence de Léopold. Congrès de Reichenbach. Fautes des Polonais. Efforts infructueux de M. Pitt pour décider les Anglais à combattre la Russie. Paix de Varela, entre Catherine et Gustave. Léopold, Empereur. Constitution de Pologne. Léopold soumet le Brabant. Conférences de Padoue ou de Mantoue. Conférences de Pilnitz. L'Acceptation de la Constitution suspend l'exécution des mesures prises dans ces Conférences.* 266

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Edit de Religion. Page 325
Edit de Censure. 337
Lettre du Comte de Saint-Priest, Ambassadeur de France, au Marquis de la Fayette. 342
Notes du Chargé d'Affaires de Suède. 344
Lettre de sa Majesté le Roi de Pologne à sa Majesté Prussienne. 350
Réponse de sa Majesté Prussienne à sa Majesté le Roi de Pologne. 352
Lettre du Général prussien Schlieffen, au Général la Fayette. 358
Lettre du Roi de Prusse au Prince-Evêque de Liége. 360
Traité de Paix entre la Russie et la Suède. 365
Politique sur le traité de Pavie ; extraite du Publiciste. 369
Déclaration signée en commun par l'Empereur et le Roi de Prusse, le 25 *août* 1791. 373
Lettre de M. de Montmorin aux Ambassadeurs. 374
Lettre au Roi, par M. le Prince DE CONDÉ, M. le Duc DE BOURBON et M. le Duc D'ENGHIEN. 379
Lettre des Princes, Frères du Roi. 381
Discours du comte POTOCKI, Maréchal de Lithuanie, au sujet du Projet de vente des Starosties. 394

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

